QUARANTIÈME ANNÉE Nº 12042 – SAMEDI 15 OCTOBRE 1983

L'affaire Parkinson en Grande-Bretagne

Le ministre du commerce et de l'industrie a donné sa démission

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.
Tarif des abonnements page 20
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le scandale du « dollar israélien » affaiblit la position de M. Shamir

Un sacrilège

Les pères fondateurs de l'Etat **d'Israël et Théodore Herzl, théoricien du sionisme, qui rêvaient de restaurer le peuple juif dans sa dignité et son indépendance, ont dû** ***se retourner dans*** **leur tombe en apprenant que le gouvernement de Jérusalem entendait aligner l'économie du** ***pays sur le dollar américain. Le*** **sursaut indigné des Israéliens a fait avorter ce plan. Son auteur, M. Dan Aridor, qui a accumulé les erreurs et fait preuve de beaucoup de cynisme depuis qu'il est à la tête du ministère des finances, a donné sa démission. M. Yaacov Meridor, minis-*****tre des affaires économiques,*** **pourrait en faire autant.**

A peine investi, le cabinet de M. Yitzhak Shamir fait face à l'une des plus graves crises internes qu'ait ***connues*** **l'Etat hébreu depuis sa création en 1948. Les finasseries auxquelles a eu recours le premier ministre pour minimiser, aux yeux de la population, l'importance d'un projet en préparation depuis six mois, en expliquant qu'il n'était pas au courant, ne manquent pas d'inquiéter. Sans doute M. Aridor avait-il atténué ou dissimulé les conséquences de la « dollarisation » à M. Shamir, qui n'a aucune compétence économique. Mais que l'ancien combattant de l'ombre dans la lutte contre la Grande-Bretagne n'ait pas senti la signification symbolique et les implications politiques d'une telle « réforme » amène à s'interroger sur ses qualités d'homme d'Etat, comme successeur de M. Begin.**

Il est vrai que l'affaire de la « dollarisation » ne reflète pas seulement une crise gouvernementale et politique. Elle témoigne de la crise morale que traverse l'Etat d'Israël, de la crise d'identité que connaissent ses citoyens, à la suite de nombre d'initiatives prises par le Likoud au pouvoir depuis 1977. Comment oublier, en effet, que l'idéologie socialisante des kibboutzim, fondée sur l'effort, l'égalité et la justice, qui a fait l'honneur de l'Etat juif dans les premières années de son existence, a été de plus en plus reléguée à l'arrière-plan au bénéfice d'un libéralisme sauvage ? A ce laisser-faire du Likoud, qui s'est traduit par une inflation annuelle de l'ordre de 150 %, s'est ajoutée la « cassure » psychologique provoquée dans la population par la guerre du Liban et le massacre des camps de Sabra et de Chatila.

Sans doute, dans la vie quotidienne, la monnaie américaine avait-elle d'ores et déjà un cours quasi légal et servait-elle de « valeur-refuge », mais, pour les Israéliens, de telles pratiques revenaient seulement à se prémunir contre l'instabilité monétaire. Il est vrai que la politique du Likoud a fait de l'Israélien un des citoyens les plus endettés du monde – 5 360 dollars – et rendu le pays dépendant plus que jamais de l'aide américaine.

Alors même que ses adversaires arabes ont toujours considéré Israël comme une « tête de pont américaine au Proche-Orient », y voyant parfois le « cinquante et unième Etat » des Etats-Unis, le gouvernement de Jérusalem pouvait-il se permettre d'apporter de l'eau au moulin de ses détracteurs ? On ne touche pas impunément au drapeau, à l'hymne national ou à la monnaie – ce shekel exhumé des Ecritures il y a trois ans pour remplacer la livre à la consonance trop britannique. L'attachement à l'indépendance nationale des Israéliens a eu raison des projets fous de M. Aridor, qui a commis plus qu'une erreur, un sacrilège.

Le ministre des finances a donné sa démission pour apaiser la tempête politique

De notre correspondant

Jérusalem. – Un « *coup de presse* » rondement mené qui a l'effet d'une bombe, jetant en pâture, *sur huit colonnes à la « une »*, un prétendu « secret d'État ». Un pays abasourdi par la *nouvelle*, passant, en quelques heures, de l'incrédulité au courroux avant de se cabrer, uni et outragé, dans un sursaut d'orgueil patriotique. Une révolution monétaire mort-née. Un ministre des finances piégé, qui tente un baroud d'honneur puis donne piteusement sa démission – à la satisfaction générale. Un chef de gouvernement tout neuf qui, confronté à son premier *scandale* après trois jours de règne, cherche à le minimiser mais n'en sort pas grandi : Israël, déjà *soumis* à *rude* épreuve depuis une semaine, s'est offert jeudi 13 octobre une nouvelle « folle *journée* » *en enrichissant son* vocabulaire économique d'un terme inconnu la veille – et demain *oublié ? : la « dollarisation »*.

Premier acte : jeudi *en début* de matinée, le quotidien indépendant *Yedioth Aharonoth* lance un « *scoop* » *de taille* : le *gouvernement* envisage d'aligner l'économie du *pays sur la monnaie américaine*. Le budget de l'État sera évalué en dollars, les salaires seront versés en dollars *et indexés sur le billet vert, les* citoyens pourront avoir des comptes courants en dollars. Cette « dollarisation » de l'économie nationale entrera en vigueur dans quelques semaines, après de nouvelles coupes budgétaires et une dévaluation supplémentaire. A terme, prédit le journal, le dollar deviendra la seconde monnaie d'Israël parallèlement au shekel.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 4.)

M. Reagan semble résolu à se représenter

Nommé secrétaire à l'intérieur M. Clark pourrait diriger la campagne électorale du président

De notre correspondant

Washington. – Prenant de court son entourage, le Congrès et la presse, *M. Reagan a annoncé, jeudi* 13 octobre, qu'il nommait au département de l'intérieur son conseiller pour *les affaires de sécurité nationale*, M. William Clark. Cette décision, dont la primeur a été donnée à *un groupe de religieuses*, est *spectaculaire* puisqu'elle écarte l'un des collaborateurs les plus proches et les *plus fidèles du président* d'un *poste* clé naguère occupé par M. Kissinger et M. Brzezinski.

Un nouvel homme – relativement nouveau, s'il s'agit comme on le laissait entendre de M. Robert McFarlane, *l'adjoint de M. Clark, – va* donc, dans une période difficile, directement influer sur la politique étrangère des États-Unis. Mais, plus qu'un changement en ce domaine, ce sont des considérations de politique intérieure qui auraient poussé M. Reagan. Le président vient de faire d'un coup trois pas vers une nouvelle candidature.

La première conséquence de l'apparente rétrogradation de M. Clark est *en effet de le libérer de* fonctions qui ne lui laissaient ni le temps ni la liberté de s'occuper de politique *intérieure*. Son nouveau poste, où il succède à M. Watt, démissionnaire pour cause de gaffes à répétition *(le Monde* du 11 octobre), est sans doute moins prestigieux que celui qu'il quitte. Il l'aurait néanmoins accepté, a-t-il laissé dire, « *sans en faire une question de statut* » et avec la volonté de se consacrer, « *comme toujours* », à *ce que souhaite le président*.

On le croit volontiers : M. Clark n'a paradoxalement jamais caché que la politique étrangère n'était pas son point fort, et M. Reagan a approuvé ce même jeudi la formation d'un comité pour sa réélection en 1984.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

Le poids de l'impôt

Peut-on faire davantage « payer les riches » ?

Au moment même où M. Christian Pierret, rapporteur socialiste de la commission des finances de l'Assemblée nationale, déclare qu'« *il faut réduire la part de l'impôt sur le revenu dans le total des recettes de l'Etat* », l'INSEE publie une étude extrêmement intéressante sur ledit impôt. Son auteur – Antoine Coutière, qui dirige le bureau des études fiscales de la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances – montre que, si l'impôt sur le revenu français est globalement très léger par rapport à ce qu'il est à l'étranger, il est aussi beaucoup plus concentré *sur un petit nombre* de contribuables et plus progressif. Conclusion de l'étude : si l'impôt sur *le revenu français devait être* alourdi de façon très substantielle pour « coller » davantage aux impôts allemands ou *britanniques*, ce serait *surtout* au détriment des petits et moyens revenus.

L'impôt sur le revenu des personnes (I.R.P.) est en France environ deux fois plus faible qu'il ne l'est dans plusieurs pays *industrialisés* comme la R.F.A. ou la Grande-Bretagne (5 % du produit intérieur brut contre 10 % environ).

AI. V.

(Lire la suite page 27.)

L'avenir du musée Picasso

Les travaux de restauration de l'hôtel Salé ont pris plusieurs années de retard, mais le chantier va désormais tambour battant.

LIRE PAGE 22 L'ARTICLE DE FRÉDÉRIC EDELMANN

Appel aux universitaires

Le Sénat examinera, le 26 octobre, le projet de loi sur l'***enseignement supérieur.*** **A l'occasion de la rentrée des universités, M. Alain Savary adresse une lettre à la «** ***communauté universitaire*** **» dont nous publions ci-dessous de larges extraits. Le ministre de l'*****éducation nationale s'efforce*** **de répondre au malaise et au vent de fronde qui se développent parmi les enseignants du supérieur. Il indique que la décision d'augmenter les horaires des professeurs n'est pas dictée par une quelconque «** ***volonté d'humiliation*** **» et il annonce le dépôt d'un amendement pour concilier démocratie et «** ***politique scientifique de qualité*** **».**

par ALAIN SAVARY

Après un débat long et difficile, l'Assemblée nationale a voté en première lecture le projet de loi *sur* l'enseignement supérieur qui sera soumis sous peu au Sénat ; un décret récent sur les obligations de *service* en 1983-84 fait couler de l'encre et alimente des débats : la rentrée universitaire est en cours, qui s'échelonne sur plusieurs semaines et constitue toujours un temps fort de l'année. Aussi bien le silence du ministre serait-il inexplicable et incompris.

J'ai déclaré devant l'Assemblée *nationale que l'investissement dans* l'éducation et la recherche est un devoir national et un impératif pour *la sortie de la crise. Nous devons* combler un retard accumulé depuis plusieurs années sur le plan international.

Le rapport de la commission du bilan montre que la France se trouvait placée au moins derrière les *Etats-Unis*, la Suède, *l'U.R.S.S.* et le Japon quant au nombre d'étudiants rapporté à la population ; cette place s'est dégradée gravement *en quinze ans. C'est à une inversion* de tendance que nous avons commencé de procéder depuis 1981. Mais retrouver un rang plus convenable au sein des nations industrialisées suppose, pour l'enseignement supérieur, des moyens quantitatifs et une approche qualitative nouvelle. Je rappellerai ici simplement que, après un effort massif de recrutement d'enseignants entre 1960 et 1974, la source s'est trouvée brutalement tarie : le même rapport de la commission du bilan (tome 4, page 247) indique un effectif total de 10 000 enseignants en 1960-1961, de 40 600 en 1973-1974, de 41 300 en 1980-1981 ; en sept ans, il n'y a donc eu que 700 créations d'emplois. Il fallait réagir vite : 1 802 *emplois* nouveaux ont été créés au budget de 1982, 720 au budget de 1983, 790 le seront *dans le budget de 1984 si le* Parlement suit les propositions gouvernementales.

Quant aux crédits de recherche, ils ont augmenté de 25,9 % en 1982 et de 21,8 % en 1983. Le projet de loi de Plan retient lui aussi, pour le IXe Plan, un effort important, tant financier (47 % d'augmentation des crédits) qu'en termes d'emplois, et notamment en vue de la *rénovation* du premier cycle et des filières technologiques supérieures. Des universitaires m'objecteront le contexte budgétaire de rigueur ? Je leur répondrai que la priorité a été reconnue à la formation et à la recherche, et que, depuis 1981, les chiffres sont là pour prouver que les intentions ont été traduites *en actes* et pour garantir qu'elles le seront à l'avenir.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Fichier

M. Chirac se trompe gravement s'il croit faire partager son indignation à tous les travailleurs. Certes, les élections du 19 octobre à la Sécurité sociale donnent lieu à un joyeux désordre informatique. Oui, des électeurs ont été oubliés alors que d'autres collectionnent les cartes.

Et alors? Cela prouve que les mailles du filet ne sont pas si serrées et que le grand méchant ordinateur n'est pas au point puisque nous pouvons exister sans qu'il le sache. Cette pagaille est une chance pour la démocratie.

BRUNO FRAPPAT.

M. JEAN-CLAUDE GAUDIN invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-***le Monde*** **», dimanche 16 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.**

Le député des Bouches-du-Rhône, qui a mené la campagne municipale à ***Marseille*** **contre M. Gaston Defferre, maire P.S. de la ville, répondra aux questions d'André Passeron et de Christine Fauret-Mycia, du** ***Monde,*** **et de Paul-Jacques Truffaut et Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant** ***dirigé par*** **Elie Vannier.**

L'empire de la faim

par PIERRE DROUIN

On ne regarde plus le monde qu'avec des yeux papillotants. Les médias crachent les nouvelles des quatre coins de la planète et il faut bien suivre. Pour concentrer l'attention sur un grand thème de réflexion proposé à notre société, les Nations unies s'ingénient à verrouiller le calendrier : Année de l'enfance, des handicapés, de la femme, etc. Des « *journées* » *sont également privilégiées*. Ainsi, le 16 octobre sera celle de l'alimentation. Les États, les *organisations internationales*, les associations, les particuliers, sont invités à regarder ce jour-là du côté d'un empire maudit : celui de la faim, qui ne cesse de s'agrandir dans le monde.

Comme ne cesse de croître le nombre de rapports, de colloques, de rencontres internationales, de livres, sur le sujet. Les messages tombent parfois de très haut (qu'on se rappelle Cancun), et *très régulièrement* de la FAO – c'est son office (1). Une commission est spécialement *chargée, à la Maison Blanche, d'étudier* la question, et elle a publié un document important l'an dernier (2). Le Parlement européen s'est illustré sur ce thème en juin 1982, orchestré par un rassemblement de titulaires de prix Nobel, de maires, de parlementaires d'Europe, *suivi de grèves de la faim* pour secouer les indifférents. Aujourd'hui, la Commission de *Bruxelles a mis l'accent* sur l'aide alimentaire et propose le renouvellement de la convention de Lomé, et des *milliers d'organisations* non gouvernementales travaillent sur le terrain.

Il serait malséant de mettre en balance cette effervescence et les *résultats globaux obtenus*. Ce n'est pas parce qu'un drame planétaire couve depuis des lustres et risque de *s'aggraver qu'il faut* regarder comme de doux rêveurs ceux qui s'y attaquent avec des moyens qui paraissent dérisoires. Il est trop facile également d'affubler du manteau de la bonne conscience tous ceux qui ont leur assiette pleine en rentrant dîner et qui, pourtant, militent *pour que d'autres ne l'aient pas* trop vide. En revanche, ce qui chatouille désagréablement l'esprit *devant cette honte du siècle*, c'est le sentiment que tout a été dit, écrit sur le sujet, et que l'on tourne en rond.

Est-ce pour éviter ce manège que le Club de Rome, qui vient de tenir sa réunion annuelle, a choisi de prendre du champ et de se projeter délibérément dans le futur ? Durant trois jours, sur l'invitation du gouvernement hongrois, ses membres se *sont efforcés de répondre à la question* : « Comment nourrir six milliards d'hommes en l'an 2000 ? »

La rencontre de Budapest avait, plus que d'autres, le mérite de mélanger des personnalités de l'Est et de l'Ouest. *Ce n'est pas si commun* sur un sujet pareil. En revanche, il manquait un peu trop, durant ce parcours, de points de vue des pays les plus touchés par la famine : ceux d'*Afrique*.

Qui serait venu pour enregistrer ici d'énormes dissonances entre *l'Occident et le monde communiste* en aurait été pour ses frais. Sans doute l'académicien de Moscou *M. Gvishiani ne put faire autrement*, dans sa communication, que de souligner que le système capitaliste n'était pas adapté à la distribution de l'alimentation dans le tiers-monde. *Mais nombre de ses* collègues de l'Ouest auraient pu en dire autant, même s'ils avaient *assorti leur confirmation d'une malicieuse* question sur les raisons des piètres résultats de l'agriculture en *U.R.S.S. Les hôtes hongrois, qui ont* beaucoup mieux réussi sur ce chapitre, furent plus explicites sur leurs *rapports avec le tiers-monde*.

(Lire la suite page 2.)

(1) Un nouveau et très clair « *Rapport sur l'alimentation mondiale* » (1983) vient d'être publié. Dans son avant-propos, M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O., estime, avec de nombreux observateurs, qu'« *il faudra accorder à l'avenir une plus grande importance aux rapports entre sécurité alimentaire et production vivrière, ainsi qu'à la nécessité d'assurer aux pays et aux groupes les plus pauvres un accès équitable aux approvisionnements vivriers* ».

(2) *Overcoming World Hunger* (vaincre la faim dans le monde).

Le Monde

idées

Nourrir tous les hommes

Seize octobre, Journée mondiale de l'alimentation. Dix-neuf octobre, convocation par la F.A.O. d'une réunion gouvernementale de haut niveau afin d'examiner la disette très grave qui règne en Afrique. A cette occasion, Pierre Drouin exprime son accord avec une des grandes idées lancées par le Club de Rome lors d'une récente réunion à Budapest. Gabriel Marc trouve un motif de réconfort dans une « nouvelle sagesse » diffusée par les O.N.G. (*Organisations* non gouvernementales) et les experts des Etats. Mais il manque une grande et nouvelle inspiration. Analysant le livre de Charles-Albert Michalet, Jean-Pierre Cot, de son côté, parle de la nouvelle stratégie du développement.

Pour une coopération inspirée

par GABRIEL MARC (*)

DE légers indices font entrevoir un essoufflement du consentement à la coopération pour le développement du tiers-monde. Cela n'empêche pas encore les hausses d'effectifs militants des organisations non gouvernementales (O.N.G.). Ils partent de si peu, il est vrai, qu'ils ne peuvent que croître. Mais ces O.N.G., en France, et plus généralement en Europe, éprouvent plus de difficultés que naguère à se procurer leurs ressources, et plus de réticences dans leur animation de l'opinion publique. Et cela au moment *même où leur est partout* reconnue une aptitude au développement à la base, à laquelle ne peuvent prétendre les aides publiques. La crise explique certes cela. Il devient héroïque d'ajouter une imposition volontaire quand le niveau des prélèvements obligatoires se rapproche de 50 % du produit intérieur brut.

Il y a autre chose : une lassitude *au spectacle d'une misère croissante* malgré un quart de siècle d'efforts ; une irritation face au demi-prophétisme culpabilisant qui dénonce mais oublie de proposer des alternatives. Et puis aussi une désorientation, *un vide de la pensée commune* face à l'inefficacité croissante du modèle de développement occidental. Dans ce vide, retentissent, comme seules nouveautés, des fabrications d'officines d'extrême droite, rappelant un ordre divin pour les riches et les pauvres que n'eussent pas renié les prédicateurs mondains du Grand Siècle, et en dehors duquel tout n'est que Satan communiste. Ce n'est pas dopant !

Face à cette sorte d'expectative un brin morose, il y a pourtant une réalité objective terrifiante. D'ici à la fin du siècle, s'ajouteront à la population actuelle presque autant *d'humains qu'il y en avait au début* du siècle. La quasi-totalité de ces nouveaux venus seront dans l'actuel tiers-monde. Leur enfoncement dans la misère de masse est inacceptable, pour des raisons morales évidentes, mais aussi pour de pressantes raisons de sécurité planétaire.

Alors que faire ? Depuis un quart de siècle on répond à cette question d'immuable manière. Aujourd'hui *encore se créent de petits groupes* tiers-mondistes qui, parce qu'ils connaissent un coopérant ou un missionnaire, réinventent joyeusement ce qui inspirait jadis les gouvernements et les O.N.G. : faire du bien, *nourrir des affamés*, les développer jusqu'à ce qu'ils nous ressemblent, y compris jusque dans notre niveau de vie. Or c'est précisément ce qui a échoué, qui a engendré plus de mal que de bien, faute que l'on ait pensé *que l'homme ne vit pas seulement de* pain mais aussi de culture.

O.N.G. et gouvernements ont tiré les leçons du passé. Les seconds expérimentent de nouvelles formules de coopération. Les premières, moins gênées par la raison d'Etat, acquièrent sur le terrain un savoir-faire très diversifié, que, à l'inverse des petits groupes, elles ont la *capacité d'échanger et de capitaliser*. Le profil expérimental de la coopération entre les peuples à venir apparaît peu à peu. Il ne manque que l'essentiel, ce qui en ferait un projet mobilisateur pour les opinions publiques, à savoir une nouvelle inspiration.

D'inspiration un peu neuve je n'en connais qu'une, la lettre sur le développement des peuples de Paul VI. Elle date de *Pâques 1967*. Depuis lors, le monde a basculé. Cette lettre ouvrait des perspectives qui demeurent fécondes. Le développement y est situé comme une tâche commune à laquelle chaque peuple, riche ou pauvre, est appelé à concourir et à tirer des fruits.

Elle appelait le concours de sages, d'une réflexion profonde, à la recherche d'un humanisme nouveau. Les experts gouvernementaux et les militants des O.N.G. mettent en œuvre des linéaments d'une nouvelle sagesse. Ils sont trop occupés pour formuler les termes d'un nouvel humanisme. Quels maîtres à penser *vont s'emparer de leurs expériences* et les intégrer dans une vision exaltante d'un monde nouveau à construire, qui permette à chacun de nos concitoyens de comprendre que le développement ne se partage pas : *en aidant au développement* des plus pauvres, c'est à son propre développement qu'il travaille, et réciproquement.

(*) Président du Comité catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.).

L'empire de la faim

(Suite de la première page.)

M. Vansca, ministre de l'agriculture, rappela que de nombreux étudiants des pays en développement venaient parfaire leurs connaissances agricoles dans les universités hongroises, *que les spécialistes* étaient envoyés de Budapest dans certains pays en développement et que le système de production hongrois (coopération de production et exploitation privées) suscitait un grand intérêt au Mexique, au Brésil, en Egypte, au Nigéria, en Iran, en Irak et en Algérie.

Hongrois également, M. Jozsef Bognar, après avoir rappelé que le tiers-monde (avec la Chine) représenterait 80 % de la population de la planète en l'an 2000, et qu'il fournit aujourd'hui seulement 47 % de céréales, 36 % de viande et 17 % de la production mondiale de lait, *s'affirma résolument pour une* « solution globale » de la crise de l'alimentation.

Ce mot de « global » revint souvent sur les lèvres des intervenants, comme une sorte d'incantation qui prit peu à peu consistance. Il intrigua dès l'abord, face aux interventions convergentes sur la nécessité de concevoir un développement beaucoup plus « à ras de terre ». N'y avait-il pas là une contradiction forte ?

Aurelio Peccei et l'an 1000

M. Aurelio Peccei, président du Club de Rome, la dissipa nettement en montrant qu'à tous les niveaux tous les problèmes étaient liés : techniques, économiques, commerciaux, politiques et culturels, et qu'on n'arriverait à rien si on prétendait les isoler. Il revint sur un thème qui lui est cher : « *Nous avons accumulé les éléments d'un pouvoir fantastique mais nous n'avons pas développé la sagesse requise par le nouvel état des choses.* »

En dépit de tous nos succès, le nombre de ceux qui ont faim dépasse la population totale du monde de l'an 1000... « *Aujourd'hui, la sécurité alimentaire est liée à la paix sur la terre, la paix entre les hommes et la paix entre eux et la nature.* »

Faut-il attendre que les riches aient compris, pour sauver ceux qui ont faim ? Non, répond René Lenoir, le tiers-monde peut se nour*rir lui-même, et mettre ainsi un* terme à cette dépendance incongrue des importations d'aliments (25 millions de tonnes de céréales en 1960, 80 millions de tonnes en 1980 et de 180 à 200 millions de tonnes en l'an 2000 si rien ne vient inverser la tendance). Ce courant d'achats à l'extérieur est d'autant plus impressionnant que la production agricole du tiers-monde a augmenté. L'échec provient de la rupture entre une population et son sol qui a des causes naturelles, culturelles et économiques et du fait que le paysan est privé de son débouché normal : ou bien il fuit vers la ville, ne pouvant plus nourrir ses habitants au « prix mondial », ou bien il pratique la culture d'exportation.

Que faire ? Les grands aménagements ne font plus illusion : les périmètres irrigués sont *utilisés* en moyenne à 30 % de leur capacité et ils concernent 5 % de la population. L'important est de ne pas casser le groupe de base paysan, celui du village. Si les cultures sont rémunératrices, les hommes resteront à la terre, et l'innovation pourra être introduite démocratiquement par le truchement des jeunes. Déjà, au Mali, au Niger, en Haute-Volta, des *expériences en ce sens sont très* prometteuses. René Lenoir cita également le cas de Madagascar où, il y a vingt ans, l'on a fait beaucoup plus avec des subventions judicieusement distribuées par les autorités locales sur demande précise du paysan, qu'avec l'aide financière française pourtant beaucoup plus fournie.

M. Bertrand Schneider devait appuyer longuement cette démonstration en défendant l'idée des « communautés villageoises ». Comme le disait Maurice Guernier : « *Il ne s'agit plus de faire beaucoup pour peu de gens, avec les grands travaux, mais peu pour beaucoup de gens.* » Les micro-réalisations ont plus de signification qu'on ne le croit et, dans les choix, les réalisations, la gestion, les négociations, elles ont droit aujourd'hui à un rôle à part *entière. Grâce aux multiples organi*sations non gouvernementales, des centaines de milliers de ces expériences existent maintenant, et il est très important de les recenser, d'évaluer leur efficacité, de les comparer et d'en tirer un enseignement pour de nouvelles politiques de développement. M. Bertrand Schneider estime qu'il faut mettre sur pied dès maintenant une banque de données sur les réalisations en cours et créer une « agence internationale pour le micro-développement ».

L'informatique peut aider non seulement à s'y retrouver dans cette forêt d'initiatives locales, mais elle sera de plus en plus utile sur le terrain, nous dit M. Bernasconi, pour livrer aux paysans des renseignements sur les conditions climatiques, sur les estimations des récoltes, sur les tendances des prix des matières premières, etc.

L'essor des communautés villageoises ne devrait pas empêcher la recherche à un plus haut niveau d'une coopération régionale et interrégionale accrue, ne serait-ce que pour suppléer aux défaillances du dialogue Nord-Sud. C'est à quoi s'emploie notamment l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche, dans un programme que dirige, depuis Rome, M. Ervin Laszlo. Il présenta les grandes lignes du rapport sur le sujet qu'il transmettra prochainement au secrétaire général des Nations unies. Un nou*veau tremplin pour la coopération* Sud-Sud ?

Un intervenant américain, M. Passerini, fit courir enfin un frisson dans la salle en déclarant que, en *l'an 2000, les Etats-Unis, dont les* exportations nourrissent aujourd'hui quelque deux cents millions d'individus, seraient *importateurs* de denrées alimentaires de base, le coût de l'énergie et l'érosion du sol ne permettant plus d'augmenter la production. Peut-être aussi y avait-il quelques mauvais... grains dans son ordinateur ! Mais un autre Américain, M. Mesarovic, parut plus crédible en soutenant qu'une extension de la faim et de la pauvreté pourrait déclencher des conflits en chaîne conduisant à des confrontations catastrophiques. « *Dans le seul domaine économique, le coût de l'inaction est plus élevé que celui d'une organisation de lutte contre ces maux de l'humanité.* »

Si un mot doit dominer le colloque de Budapest, c'est celui d'*horizontalité*. L'empire de la faim ne se réduira pas comme une peau de chagrin. Mais si on veut le contenir, puis le vaincre, d'ici à l'an 2000, il faudra abandonner les remèdes du type sectoriel : une pincée d'aide *pour l'agriculture, une autre pour la* santé, une troisième pour la régression des bidonvilles, etc.

La société, pas plus que l'homme, ne se découpe en tranches. Il faut traiter *le mal à travers toutes ses* manifestations physiques, économiques, culturelles, faute de quoi des tentacules renaîtront à chaque occasion. Sisyphe deviendrait alors définitivement le héros du tiers-monde.

PIERRE DROUIN.

CORRESPONDANCE

Les détournements de l'eau

L'eau a été choisie par les Nations unies comme thème de la décennie 80. C'est un facteur essentiel de la vie et donc du développement.

Mais la politique des grands barrages, *encore trop souvent soutenue* par le gouvernement français, entraîne des expulsions massives de paysans (16 000 pour l'aménagement du fleuve Sénégal, 72 000 pour le barrage de Sobradinho au Brésil), amène à l'abandon des cultures vivrières au profit des cultures d'exportation (seules susceptibles de financer le coût, dispendieux en devises, de l'investissement), développe une intervention massive de l'État et des sociétés aux dépens de l'initiative paysanne...

La petite hydraulique n'est pas toujours au reste la panacée pour les zones rurales (épuisement des nappes sur-équipées en puits des micro-réalisations, piétinement, sédentarisation forcée...). La culture rationnelle en sec peut être développée largement, en intégrant les techniques traditionnelles. Mais toutes ces techniques ne peuvent se mettre au service des paysans pauvres que si est enrayé l'ordre tentaculaire d'un marché mondial qui ruine, une à une, toutes les productions paysannes du tiers-monde et de nos régions pauvres.

LUC THIEBAUT.
(Paris)

LU

« LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT INDÉPENDANT » de Charles-Albert Michalet

Desserrer les contraintes

« AIDER *le tiers-monde, c'est s'aider soi-même à sortir de la crise.* » La remarque du président de la République prend tout son sens aujourd'hui que le Sud, croulant sous les dettes faute d'avoir pu enclencher un développement lui permettant de faire face à ses engagements financiers, menace d'emporter le système bancaire mondial dans sa ruine.

Aider le tiers-monde, ce n'est pas si simple. Sans doute faut-il accroître l'aide publique au développement. On sait que le gouvernement français, malgré la crise et à cause d'elle, s'est engagé à doubler son effort. Mais l'exemple n'est guère suivi. Surtout, le transfert de ressources du Nord vers le Sud, si nécessaire soit-il, ne résout pas tout s'il ne s'insère pas dans une stratégie de développement.

C'est dire que l'ouvrage de Charles-Albert Michalet, fruit d'un travail d'équipe encouragé par le ministère de la coopération, vient à point nous aider à réfléchir sur les modèles possibles. Le pluriel s'impose en raison de la diversité des situations. Il n'est pas beaucoup de traits communs entre un « pays moins avancé » comme le Niger, à dominante rurale, et une plate-forme capitaliste industrielle comme Taiwan ; entre un petit archipel de quelques centaines de milliers d'habitants comme le Cap-Vert et un État continent comme le Brésil.

Michalet découvre pourtant une constante dans la nécessité pour les pays du Sud d'atténuer leur dépendance vis-à-vis du système économique mondial, d'élargir leur espace d'autonomie pour permettre un processus d'accumulation nationale relativement autonome. La notion de « développement indépendant », qui rejoint par certains aspects le « nouveau développement » de François Perroux ou le « développement autonome » de Gérard de Bernis, a le mérite de ne pas réduire le sujet à la vision bucolique et pastorale qu'en donnent certains et de prendre la société internationale telle qu'elle est, avec ses échanges, son commerce, sa structure internationale et financière. Il n'est pas question de plaider pour un développement « albanais », mais de desserrer les contraintes.

La méthode s'applique aux trois niveaux de développement que distingue l'auteur et qui peuvent fort bien s'enchevêtrer. Dans les sociétés à dominante rurale, la priorité est de desserrer la contrainte commerciale qui, en absorbant la plus-value, décourage l'agriculture d'aller au-delà de l'économie de subsistance.

Au niveau industriel, il faut mettre en place une stratégie plus autocentrée en veillant au goulot des biens d'équipement. Au niveau financier, Michalet plaide contre la philosophie du Fonds monétaire pour un rééquilibrage à moyen terme fondé sur le développement économique et un encouragement aux systèmes bancaires nationaux.

L'analyse de Michalet conduit à réexaminer les programmes de coopération pour mieux les intégrer dans le modèle de développement souhaité. En amont, nous avons conforté l'aide à la planification de nos partenaires et la programmation de nos propres projets. L'aide au coup par coup verse trop souvent dans l'incohérence et engendre le mal-développement. Une telle philosophie exige d'écarter systématiquement les projets absurdes et anti-économiques, ce qui n'est pas toujours facile à faire admettre par nos partenaires, on le sait.

S'agissant de notre coopération avec les pays les moins avancés, il faut y consacrer une part substantielle de notre aide publique au développement. Les P.M.A. n'ont pas les moyens d'accéder au marché financier international, ni les ressources économiques permettant de faire face aux premiers engagements. C'est pourquoi le gouvernement leur a réservé une proposition importante et protégée de l'aide, malgré les pressions en sens contraire (cette catégorie de pays n'est pas très intéressante au point de vue commercial !).

Au second niveau, c'est la coopération industrielle qui s'impose. Il a fallu créer de toutes pièces une sous-direction de la coopération industrielle. Jusqu'alors, le ministère concevait surtout son apport en termes de développement rural ou d'infrastructures techniques, les problèmes industriels étant abordés essentiellement sous l'angle commercial. Pourtant, l'aide à la création d'une classe d'entrepreneurs, le transfert de technologies adaptées, la mise en place d'un tissu de P.M.I., sont des éléments indispensables à la réussite d'un développement industriel qui ne se nourrit pas que de grands projets et de vastes usines, trop souvent abandonnés. Notre propre industrie trouve sans cet effort de coopération son avantage et tisse des liens durables là où une stratégie purement commerciale a montré ses limites.

Quant à la coopération financière, elle aussi mérite d'être réexaminée. L'aide aux systèmes bancaires nationaux ou régionaux et, d'abord, l'encouragement à la création ou au développement d'un véritable crédit agricole doivent être amplifiées. Parallèlement, le fonctionnement de nos propres mécanismes de financement à l'aide doit être mieux maîtrisé. Les imprécations d'André Postel-Vinay contre les effets pervers du système des prêts du Trésor, qui alimentent le mal-développement et contribuent à la crise financière mondiale, sont largement fondées. Un effort a été fait par la direction du Trésor pour mieux ajuster ces prêts aux besoins de nos partenaires. *Mais leur vocation première*, qui est de soutenir les exportations françaises, n'est pas toujours facile à concilier avec les exigences d'un développement endogène.

Les relations avec le F.M.I.

Reste le problème des relations avec le Fonds monétaire international, dont la doctrine aboutit trop souvent à écraser le développement économique sous prétexte de l'assainir. Il faut à cet égard être honnête. Le F.M.I. porte souvent le chapeau. Il est bien commode d'accuser de tous les maux les gnomes de Washington alors que les erreurs économiques, voire les turpitudes de gestion, sont, elles, bien nationales.

Ainsi avons-nous développé ces dernières années un mode d'intervention original, une sorte de conseil en négociation avec le F.M.I.

Charles-Albert Michalet n'aborde pratiquement pas le thème du codéveloppement. L'expression, qui a connu une certaine fortune, couvre une réalité encore floue, ambiguë. Il faut pourtant aller dans cette direction si nous souhaitons donner à la coopération toute sa dimension. Il s'agit à la fois de globaliser les relations avec certains *partenaires privilégiés* et de rendre plus complémentaires nos économies de ce fait. L'expérience actuellement en cours avec l'Algérie révèle toutes les difficultés de l'entreprise, mais *aussi* ses promesses.

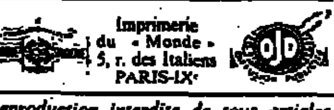
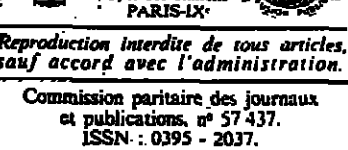
Voilà un beau thème d'étude. J'espère que Charles-Albert Michalet poursuivra sa réflexion, ainsi entamée dans *le Défi du développement indépendant*, sur des bases aussi fructueuses.

JEAN-PIERRE COT,
(ancien ministre de la coopération).

★ *Le Défi du développement industriel.* Les éditions Rochevignes, 21, rue Royale, 75008 PARIS. 192 pages. 79 F.

● RECTIFICATIF. — M. Francis Crémieux nous signale que, dans la page « Idées » datée du 13 octobre, nous avons donné deux fois un titre inexact à l'ouvrage que Jacques Estager et lui-même ont publié aux Editions Messidor. Une première fois, il a été intitulé *la Vérité vraie*, une seconde fois *la Vérité vraie sur le parti*. Bibliographiquement, le seul titre est celui de la couverture : *Sur le parti, 1939-1940.*

[*La Vérité vraie* était le titre de la collection dans laquelle a été publié cet ouvrage. N.D.L.R.]

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ


Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

L'AFFAIRE DES SUPER-ÉTENDARD

M. Mauroy confirme que la France « honorera » ses contrats

Les déclarations du président Saddam Hussein mettant en cause les États-Unis et la Grande-Bretagne pour le retard intervenu dans la livraison des cinq Super-Etendard français n'ont provoqué aucun commentaire à Washington et à Londres. Jeudi, les Etats-Unis se sont contentés d'adresser un nouvel avertissement à l'Iran concernant la liberté de navigation dans le Golfe. Si cette liberté était compromise, a dit le porte-parole de la Maison Blanche, les Etats-Unis *« prendraient les mesures nécessaires pour protéger leurs intérêts et entameraient des consultations d'urgence avec les Etats les plus directement concernés »*. Le Pentagone avait annoncé, mardi dernier, l'envoi dans la région d'un puissant groupe naval transportant environ deux mille « marines ».

Paris s'est également refusé à réagir aux propos de M. Saddam Hussein. Interrogé à ce sujet à l'Assemblée nationale, M. Mauroy a simplement déclaré jeudi : *« Le gouvernement n'a ni à confirmer ni à démentir les propos qui circulent au sujet des Super-Etendard. La France honore les contrats qu'elle a signés, voilà tout. »*

Les menaces voilées du président Saddam Hussein

De notre envoyé spécial

Bagdad. – L'information implicite mais sans équivoque, donnée jeudi 13 octobre par le président Saddam Hussein aux trente journalistes français venus à Bagdad à son invitation (nos dernières éditions du 14 octobre), selon laquelle la France n'a pas encore *« rempli ses engagements et contrats militaires »* concernant les cinq avions Super-Etendard équipés de fusées Exocet que Paris a promis de livrer à Bagdad, a *suscité étonnement ou incrédulité* dans les milieux « informés » locaux ou étrangers de la capitale irakienne.

Bien que M. Saddam Hussein ait répété plusieurs fois sur le ton du conseil amical mais ferme que *« si la France n'exécutait pas toutes ses obligations à l'égard de l'Irak, cela signifierait que Paris aurait cédé aux pressions américaines et que par conséquent l'Irak serait contraint, à son grand regret, de prendre des mesures visant les intérêts économiques français sur son territoire »*, certains observateurs continuent de soutenir ici que les propos de M. Hussein sont de la même veine que ceux de M. Cheysson à Paris et participent d'une même *« politique du rideau de fumée »*, destinée *« à brouiller les pistes au bénéfice d'on ne sait trop quel secret militaire »*.

A un tel niveau, le canular serait quand même un peu gros... Il reste que, comme l'a ironiquement souligné le président irakien lui-même, ces *« cinq malheureux avions de chasse »* auront fait bien du *« tapage »* pour leur seule livraison qui découle d'un simple engagement inter-étatique, *« comme les fournitures pétrolières de l'Irak à la France lors de la crise de 1973 »*. Bagdad, de toute évidence, trouve que Paris fait beaucoup de façons pour remplir le contrat des cinq Super-Etendard, *« qui n'est qu'un contrat parmi d'autres »*, soulignait un haut fonctionnaire irakien. Celui-ci ajoutait : *« Les Français ne faisaient pas tant d'histoires lorsqu'ils fournissaient d'un seul coup une centaine de Mirage à la Libye. Si les Français ne tenaient pas leurs promesses à notre égard, à propos des Super-Etendard, ce serait toute leur crédibilité dans le tiers-monde qui s'effondrerait. »*

Vue de Bagdad, la situation de la France en Irak paraît comparable, *mutatis mutandis*, à celle qui est la sienne au Liban ou au Tchad : Paris s'exécute en traînant les pieds. De toute évidence, au Proche-Orient comme en Afrique, cela indispose les bénéficiaires de l'appui français sans pour autant désarmer ses détracteurs. Cependant en Irak, contrairement à ce qui se passe ou pourrait se passer au Liban ou au Tchad, on ne voit pas, en dépit d'une allusion de M. Saddam Hussein, au cours de sa conférence de presse, à d'éventuels autres fournisseurs militaires, quels pourraient être ceux-ci.

Interrogé sur ses relations avec les Etats-Unis, M. Saddam Hussein a en effet indiqué que les rapports irako-américains s'étaient *« encore développés récemment »* (en février un prêt a été accordé par Washington à Bagdad pour la première fois depuis 1967) et qu'il *« tenait »* à ce que cette évolution se poursuive jusqu'au moment qui sera jugé favorable, *« durant ou après la guerre avec l'Iran »*, à la reprise des relations diplomatiques. Mais on ne voit pas actuellement quelle solution de rechange au fournisseur français Washington pourrait éventuellement apporter à Bagdad, alors que *« les Etats-Unis ont essayé de convaincre la France de ne pas livrer les Super-Etendard à l'Irak »*.

Bref, l'Irak attend de la part *« du gouvernement de la parole donnée »* et de M. Mitterrand, *« homme de principes et de fidélité »*, qu'ils lui fournissent les cinq Super-Etendard *« avant la fin de ce mois »*. Sinon... *« Sinon les commerçants français, qui ne sont pas les meilleurs du monde, constateront que leur succès chez nous dépendait avant tout de notre amitié pour la France. »* Or cette *« amitié »*, bien que *« profonde »*, ne survivrait pas à la non-livraison des avions...

« Ce fou de Khomeiny... »

S'agissant de la situation économique de son pays, intimement liée à l'exportation du pétrole, à présent gravement entravée par les opérations militaires avec l'Iran, M. Saddam Hussein s'est voulu rassurant. Il a indiqué que la production quotidienne de naphte était en ce moment de 1 100 000 barils, *« dont 800 000 barils s'écoulant à l'extérieur par la Turquie »*. Les capacités de cette voie devraient être augmentées *« sensiblement »* en 1984, année qui verra l'huile irakienne *« se diriger également vers la mer Rouge à travers des conduites saoudiennes sous-utilisées auxquelles l'Irak va se raccorder »*. Les *« pays arabes frères »* continuent, d'autre part, d'essayer de persuader la Syrie de permettre de nouveau au pétrole irakien de traverser son territoire. Des camions-citernes évacuent enfin de petites quantités de naphte irakien par la Jordanie. Mais M. Saddam Hussein n'a rien dit de l'éventuelle réouverture du terminal pétrolier de Fao, dans la partie irakienne du golfe Persique (*le Monde* du 14 octobre), réouverture que la menace des Super-Etendard sur le terminal iranien de Kharg pourrait, espèrent les milieux pétroliers internationaux, faciliter.

A propos de la menace de fermeture par l'Iran du détroit d'Ormuz, M. Saddam Hussein a estimé que *« ce Don Quichotte, ce fou de Khomeiny, était bien capable de fermer le détroit comme on referme un coffre sur soi-même »*, et que l'Iran en souffrirait donc autant que les autres riverains du golfe Persique.

Abordant, sans se faire prier, au terme de plus de deux heures d'entretien avec les journalistes français, la délicate question d'Abou Nidal, ce mystérieux dissident palestinien crédité en Occident de plusieurs sanglantes opérations terroristes, et qui, apparemment, conserve un siège à Bagdad, même s'il ne s'y trouve pas forcément lui-même, le chef de l'Etat a affirmé qu'il avait mis fin, *« à cause de la situation financière irakienne »*, à son aide à plusieurs *« fractions »* palestiniennes, dont celle d'Abou Nidal, *« lequel ne reçoit plus aucune aide d'aucune sorte de la part de Bagdad »*.

L'Irak est évidemment hostile à la dissidence au sein de l'Organisation de libération de la Palestine, encouragée par Damas, et soutient M. Yasser Arafat et l'unité de l'O.L.P. Toujours très légaliste, l'Irak accorde son appui moral *« au président et à l'armée du Liban »* et prône l'évacuation de ce pays de *« toutes les forces extérieures »*. Là comme ailleurs au Proche-Orient, *« l'Irak travaille pour la paix et seulement pour la paix »*, notamment en faisant face à la *« tempête barbare »* qui souffle depuis l'Iran. *« Dites bien en France que nous n'utiliserons les Super-Etendard que pour hâter la fin de la guerre ! »*

Sur ce point, on croira sans difficulté le président d'un peuple qui, certes, ne baisse pas les bras, mais dont la détresse morale est évidente, dans une capitale qui prend bien soin pourtant de conserver un visage de paix malgré le nombre anormal des femmes en grand deuil et des jeunes gens mutilés.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

SADDAM, NE VOIS-TU RIEN VENIR ?

JE NE VOIS QUE LE SOLEIL QUI POUDROIE ET LA FRANCE QUI LOUVOIE !

PLANTU

(Dessin de PLANTU.)

Liban

L'ordre du jour du « congrès de réconciliation nationale » a été fixé par le comité préparatoire

Le comité préparatoire au « congrès de réconciliation nationale » au Libanest parvenu, jeudi 13 octobre, à un *« accord total »* sur l'ordre du jour qui sera discuté par le congrès, *en principe* à partir du 20 octobre, a annoncé un communiqué officiel du comité lu par M. Khalil Mekkaoui, directeur général par intérim du ministère libanais des affaires étrangères.

Cet ordre du jour a été mis au point après sept heures de délibérations, qui ont été *« sérieuses et constructives »*, a ajouté le communiqué.

M. Mekkaoui, qui représentait l'Etat libanais au comité préparatoire, a refusé de préciser quels points sont inscrits à l'ordre du jour. Il a estimé que *« le fait que le comité se soit réuni constitue un grand pas en avant vers la réconciliation nationale au Liban »*.

Toutefois, dans une interview publiée jeudi par le *New York Times*, le président Amine Gemayel a estimé que les participants à la conférence, convoquée le 20 octobre, *« ne sont pas des Libanais libres »* et que, si cette réunion vient à échouer, les Américains doivent *« proposer une alternative »*.

M. Walid Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste (P.S.P.) libanais, a quitté Paris jeudi à bord d'un avion privé à destination d'Amman (Jordanie).

Au Vatican, le pape, recevant jeudi un groupe de prélats, de prêtres et de fidèles libanais, a lancé un appel, afin que *« les pouvoirs publics du Liban emploient toute leur énergie à rétablir la confiance entre les citoyens, en prenant courageusement les décisions qui s'imposent pour que tous les Libanais se regroupent autour de leurs légitimes autorités »*.

La bataille de Tripoli

Tripoli (Nord-Liban) a été jeudi, pour la deuxième journée consécutive, le théâtre d'affrontements entre miliciens intégristes musulmans et communistes. Les quatre cent mille habitants de la ville ont passé une nouvelle journée dans les abris, alors que la cité était soumise à d'incessants tirs d'artillerie, de roquettes et d'armes automatiques. L'intensité des combats a empêché la défense civile et les pompiers d'éteindre les incendies des immeubles et des stations d'essence. Un calme précaire a été rétabli en fin de soirée, à la suite d'un accord de cessez-le-feu entré en vigueur à 17 h locales (15 h GMT), alors que le dernier bilan des victimes des accrochages était estimé à plus de quatre-vingts tués pour les dernières quarante-huit heures. Ce cessez-le-feu, le sixième en deux jours, a été obtenu grâce aux efforts du « comité de coordination », présidé par M. Rachid Karamé, ancien premier ministre, et qui regroupe la plupart des partis présents à Tripoli. Des éléments loyalistes du Fath et de l'armée du Liban arabe ont pris position entre les antagonistes, mais aucun accord politique ou de désengagement entre les belligérants n'a été conclu, et les miliciens de tous bords sont toujours présents en grand nombre dans les rues, faisant craindre une reprise des combats. Le siège principal du parti communiste libanais et ceux des partis de gauche étaient toujours encerclés vendredi matin par les miliciens du *« mouvement de réunification islamique »*. – (*A.F.P.-A.P.*).

● *Un « marine » tué à Beyrouth.* – Un « marine » américain a été tué et un autre blessé, ce vendredi 14 octobre, par des tireurs embusqués qui ont ouvert le feu sur leurs positions dans l'aéroport international de Beyrouth, a annoncé un porte-parole du contingent américain de la Force multinationale. La veille, un autre « marine » avait été blessé devant l'immeuble abritant provisoirement les services diplomatiques américains.

MISSILES SAM-6 CONTRE AVIONS FRANÇAIS ÉTENDARD

Des avions de combat et de reconnaissance de la marine française en opération au Liban ont été pris pour cible, le 22 septembre dernier, par des missiles antiaériens SAM-6, a indiqué le ministre de la défense, M. Charles Hernu, en réponse à une question de M. François Fillon, député R.P.R. de la Sarthe et membre de la commission de la défense à l'Assemblée nationale. *« Un avion a été effleuré par ce type de missile,* a dit le ministre. *Ce n'était pas un Super-Etendard mais un Etendard de reconnaissance, qui est un appareil plus ancien. »*

M. Hernu n'a pas précisé par qui étaient utilisées ces armes antiaériennes de conception soviétique. Il a affirmé : *« Si cela devait se répéter, on tirerait sur les batteries qui nous attaquent. »* Il a ajouté que les porte-avions français *« avaient été éloignés de la côte libanaise* [sans dire quand] *par mesure de sécurité »*.

La mission de bombardement effectuée le 22 septembre par les avions de l'aéronavale française avait pour objectif de réduire au silence, dans le Haut-Metn, à quelques kilomètres au nord-ouest de Sofar, à 30 kilomètres à l'est de Beyrouth, des pièces d'artillerie qui avaient tiré sur le P.C. du détachement français de la force multinationale de sécurité. Ces batteries d'artillerie étaient en dehors de la zone contrôlée par les milices druzes de M. Walid Joumblatt.

LE CONTENTIEUX FRANCO-LIBYEN

Comment se débarrasser de M. Saïd Rashid ?

M. Saïd Rashid est un détenu encombrant. Arrêté le 6 octobre à Paris, suspecté par l'Italie d'avoir assassiné à Milan un opposant au colonel Kadhafi, ce Libyen âgé de trente-quatre ans embarrasse les autorités françaises, qui redoutent de nouvelles difficultés avec Tripoli.

Comment s'en débarrasser ? *Officiellement, la France ne lui reproche rien.* Ce sont les Italiens qui réclament son extradition, mais cette procédure risque de durer plusieurs semaines, ce qui n'arrange personne. D'où la tentation de trouver une solution qui permettrait de rendre sa liberté à M. Rashid en sauvant malgré tout la face. On a ainsi beaucoup spéculé, ces jours derniers, sur une éventuelle découverte dans ses affaires personnelles d'un passeport diplomatique qui aurait garanti son immunité. Vérification faite, ce n'était pas le cas.

Les regards se tournent maintenant vers l'Italie, dont on attend toujours la demande d'extradition officielle. La convention de 1870 signée avec la France prévoit que cette requête doit arriver, au plus tard, dans les vingt jours qui suivent l'arrestation. Faute de quoi, l'intéressé est remis en liberté. De discrètes pressions diplomatiques pourraient s'exercer sur l'Italie pour qu'elle laisse volontairement passer ce délai...

D'autres fondent leur espoir sur le manque de rigueur qui préside parfois aux demandes d'extradition italiennes. *« Il est arrivé que la justice de ce pays nous réclame un terroriste déjà détenu là-bas ou qu'elle confonde deux frères »*, confie l'un de ceux qui suivent cette affaire. Sous-entendu : une erreur de personne, sollicitée ou réelle, arrangerait tout le monde.

Certains s'activent d'autant plus à trouver une solution miracle que M. Rashid n'est pas un Libyen ordinaire. L'ingénieur prokadhafiste, qui a comparu une première fois mercredi devant la justice française (*le Monde* du 14 octobre), n'est pas inconnu des services de renseignement occidentaux. Si la France ne lui reproche rien officiellement, la rumeur le désigne depuis longtemps , à tort ou à raison, comme un terroriste international. C'est ce qui explique que, avant de le livrer à la police judiciaire, les agents de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) qui l'ont arrêté l'aient interrogé pendant trois heures. L'affaire est d'autant plus délicate que, au moment de cette arrestation, M. Rashid se trouvait à l'hôtel Nikko, en compagnie du chargé d'affaires libyen à Paris, M. Saïd Hafiana, qui, de ce fait, a assisté à son interpellation.

Le gouvernement français doit choisir. Soit laisser la procédure d'extradition suivre son cours, avec les risques diplomatiques que cela comporte, soit remettre M. Rashid en liberté en justifiant cette décision par un « habillage » juridique convenable.

Ce genre d'habillage a déjà servi, en 1977, sous le septennat de M. Giscard d'Estaing. Accusé d'avoir organisé l'attentat meurtrier de Munich contre des sportifs israéliens, le Palestinien Abou Daoud, arrêté lui aussi par la D.S.T. dans un hôtel parisien, avait été remis en liberté sous prétexte qu'aucune demande d'extradition n'était parvenue à la justice française dans les délais requis. Devenu ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre a condamné cette attitude, regrettant que le gouvernement de l'époque ait *« cédé à la menace »*.

Cette déclaration et le parti pris adopté jusqu'ici par M. François Mitterrand de ne pas l'écarter d'une ligne légaliste – même au mois d'août 1982, alors que la France était secouée par le terrorisme – permettant de penser qu'on est plutôt partisan au sommet de l'État de laisser la justice suivre son cours. Ce qui n'empêche pas les optimistes de rêver à un miracle dont il faudrait alors remercier les Italiens.

BERTRAND LE GENDRE.

PROCHE-ORIENT

Israël

Le scandale du « dollar israélien » affaiblit la position de M. Shamir

(Suite de la première page.)

L'information provoque la stupeur, ses conséquences sont évidemment énormes. Renoncer à coter le shekel en le liant autoritairement au dollar sonnerait le glas de toute politique *monétaire* inépendante. Le shekel ne serait plus en pratique qu'un dollar déguisé. Cela marquerait un complet revirement par rapport à la politique menée jusqu'ici par le Likoud et qui consistait à laisser flotter en baisse la monnaie nationale en entérinant au jour le jour sa dévaluation *de facto* au gré de l'inflation. Ce serait, surtout, un indéniable abandon de souveraineté.

Deuxième acte : le ministre des finances, M. Yoram Aridor, sommé de s'expliquer par la presse, confirme dans une longue interview à la radio nationale *« l'essentiel des informations »* dévoilées par *Yedioth Aharonoth*. *« Nous avons*, dit-il, *préparé depuis plus de six mois et dans le plus grand secret un plan d'ensemble en concertation avec la Banque d'Israël et avec des universitaires israéliens et étrangers. Ce plan comportait trois étapes : la compression du budget de l'Etat; une dévaluation importante de la monnaie, l'expression en dollars de la réalité économique israélienne. »*

« Si les salaires, poursuit non sans un certain cynisme M. Aridor, *sont exprimés en dollars et si les salariés revendiquent des augmentations, nous ne serons plus en mesure de les satisfaire puisque nous ne pouvons pas imprimer la monnaie américaine en Israël. Je prépare d'ailleurs une loi qui interdira au gouvernement de faire fonctionner la planche à billets. Nous arriverons ainsi à sortir du cercle vicieux qui fait qu'après chaque hausse des prix nous donnons automatiquement une prime de vie chère. »* M. Aridor affiche clairement son objectif : briser la spirale inflationniste en provoquant de force une réduction du niveau de vie des Israéliens. Il assure qu'il avait mis MM. Begin et Shamir au courant de ses intentions.

Pour M. Aridor, cette politique est à la fois logique et courageuse. Ses trois volets sont indissociables. *« Je veux*, ajoute-t-il, *changer les règles du jeu. A terme, l'économie nationale sortira consolidée. Je pense que l'administration américaine coopérera avec ce projet. »* Le matin même, le directeur de son ministère, M. Sadan, s'était envolé pour Washington afin d'y rencontrer les responsables du Trésor américain.

La confirmation par M. Aridor de son plan révolutionnaire — qu'il entend soumettre dès dimanche au cabinet — soulève aussitôt une tempête de protestations. Les réactions hostiles fusent de partout. Le ministre a, il est vrai, déjà décroché depuis longtemps la palme de l'impopularité. D'un bout à l'autre de l'éventail politique, on tire à boulets rouges sur celui qui symbolise l'échec économique du Likoud.

« Changer le drapeau ! »

Du côté de la coalition gouvernementale, le tollé tient de l'exorcisme. On parle de *« scandale »*, de plan *« anti-patriotique. »* On dénonce ce *« coup porté à la souveraineté du pays »*. *« Ce projet est irresponsable*, déclare l'économiste Ben Schahar. *Il prouve que nous avons perdu totalement le contrôle de notre économie »*. Mme Gueoulah Cohen, égérie du parti d'extrême droite Tehya (Renaissance), y voit une opération de *« sabotage »* M. Modai, ministre de l'énergie et ennemi déclaré de M. Aridor, ajoute, sarcastique : *« Il ne reste plus qu'a changer aussi le drapeau et l'hymne national. »*. Peu après, le comité directeur du parti libéral, composante du Likoud, auquel appartient M. Modai, exige la démission de M. Aridor, sur le thème : *« C'est lui ou nous. »* Des hauts fonctionnaires brandissent leur menace de démission. Des professeurs qualifient ce plan d'*« absurde »*.

Même langage dans l'opposition. Pour la centrale syndicale Histadrout, la *« dollarisation »* *« porte atteinte à l'honneur d'Israël »*. Pour le parti travailliste, ce plan *« détruit le rêve juif d'une indépendance politique et économique »*. Le parti travailliste annonce qu'il déposera lundi une motion de censure devant la Knesset et confirme qu'il demandera des élections anticipées pour mai 1984. Dans la rue, la consternation se teinte d'une ironie grinçante. On prédit qu'Israël *« perdra sa personnalité »* et se transformera en *« succursale de l'Amérique »*. *« Il ne reste plus qu'à devenir le cinquante et unième Etat de l'Union »*, constate un passant interrogé par la radio. L'indignation populaire est à son comble tandis que la coalition menace de se disloquer. M. Aridor *ne trouve qu'un défenseur, qui d'ailleurs se reprendra bien vite* : M. Lorinz, président de la commission des finances de la Knesset.

La démission de M. Aridor

Il faut calmer les esprits. D'où le troisième acte : plusieurs membres du gouvernement, dont le vice-premier ministre, M. David Lévy, demandent la convocation urgente du cabinet. Avant même le début de la réunion, M. Aridor se démet et explique son geste: *« J'ai été conduit*, dit-il, *à démissionner après la publication d'un plan de redressement par étapes que nous avions élaboré au ministère des finances et qui devait être vérifié et amélioré avant d'être porté à la connaissance du public. Je ne peux désormais poursuivre mon action dans ces conditions. »* Dans la majorité comme dans l'opposition, le soulagement est immédiat. Le secrétaire général du parti travailliste, M. Bar Lev, réclame cependant la démission de tout le gouvernement. M. Aridor, qui jurait la veille encore qu'il ne donnerait jamais sa démission, a enfin entendu raison, victime d'une fuite organisée probablement par un haut fonctionnaire de son ministère. Ses principaux collaborateurs le suivront.

Dernier acte : M. Shamir, dans une interview télévisée, s'emploie à calmer le jeu sur un ton faussement décontracté. La démission de M. Aridor? *« Ce n'est qu'un acte personnel, une décision à laquelle il pensait depuis plusieurs jours déjà. »* Ce n'est donc pas un désaveu du gouvernement. La *« dollarisation »* de l'économie? *« Un simple document de travail et de réflexion destiné aux experts, pas un plan d'action. »* M. Shamir précise qu'il en a entendu parler pour la première fois il y a seulement quelques jours. *« L'idée*, ajoute-t-il, *n'est ni applicable ni réaliste. »* La crise financière? *« Le gouvernement*, dit-il, *s'engage solennellement à protéger les économies des citoyens et à agir de concert avec la Histadrout pour garantir leur niveau de vie. Nous ferons tout pour que la Bourse de Tel-Aviv rouvre ses portes le plus tôt possible. »* Ce ne sera pas pour dimanche. M. Shamir confirme cependant la poursuite de la politique d'austérité amorcée avec la dévaluation du shekel. A-t-il choisi un successeur à M. Aridor? *« Il y a beaucoup de noms, il faut en discuter et se consulter. »* M. Shamir se montre apaisant mais son sourire trop figé trahit l'embarras.

Une journée des dupes

Un peu plus tard, un communiqué du gouvernement ajoutait que *« celui-ci n'avait jamais discuté de la « dollarisation » et n'avait aucune intention de le faire »*. La *« dollarisation »* aura donc vécu le temps d'un « scoop » et d'une démission. Saura-t-on toute la vérité sur cette journée des dupes ? Pourquoi, par exemple, avoir informé et sollicité les Etats-Unis si la *« dollarisation »* n'était envisagée que comme une hypothèse d'école ? M. Shamir n'a-t-il pas plutôt, après avoir assuré *M. Aridor de son soutien, préféré* faire machine arrière devant la réprobation générale. L'affaire a eu au moins le mérite de montrer l'attachement des Israéliens à leur monnaie. Sa création à la place de la livre, héritage britannique, marquait un *« retour aux sources »* puisque, selon la tradition biblique, Abraham avait acheté le Tombeau des Patriarches à Hébron avec des shekels (nom hébreu d'une antique monnaie d'argent).

Un recours à M. Weizmann ?

Qui succédera à M. Aridor ? Un nom revient avec insistance, celui de M. Ezer Weizmann, ancien ministre de la défense, très populaire parmi l'électorat du Likoud. Celui-ci souhaite aujourd'hui faire une « rentrée » politique. Il nous a confirmé, mercredi à Tel-Aviv, qu'il était prêt à accepter un poste ministériel, *« fût-ce le plus difficile »*. Toutefois, il n'a pas que des amis dans la coalition gouvernementale. Les représentants du parti Renaissance ne veulent pas siéger à côté d'un homme qu'ils jugent trop proche des travaillistes et trop *« mou »* quant à la politique à suivre dans les territoires occupés. M. Shamir souhaiterait que M. Weizmann réintègre officiellement et clairement le Hérout. M. Lévy, vice-premier ministre, et M. Modai ont refusé le poste. M. Shamir devra donc trouver un homme bénéficiant de l'appui ou au moins de la neutralité bienveillante de tous les partis de la coalition, ce qui n'est pas facile. Il pourrait porter finalement son choix sur un technocrate ou un homme d'affaires. On devrait être fixé dimanche, avant la réunion hebdomadaire du cabinet.

La démission de M. Aridor constitue en tout cas une victoire pour tous ceux qui, avec M. Lévy, au sein du Likoud, souhaitent faire oublier au plus vite la réputation d'incompétence économique dont souffre la coalition gouvernementale. Chacun a remarqué que le vice-premier ministre avait pris l'initiative, jeudi, de demander la convocation du cabinet afin de traiter la crise *« à chaud »* et de se débarrasser de M. Aridor. La presse est pleine, ce vendredi, de caricatures consacrées à l'affaire. Selon la légende d'une caricature du *Jerusalem Post*, M. Aridor *« est l'homme qui a fait le plus pour sauver le shekel. Il a démissionné »*. Nul doute que la quasi-totalité des Israéliens partagent cette opinion.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Une tentative désespérée pour casser l'échelle mobile et stopper la chute du shekel

Au-delà des déclarations fracassantes, et bien légitimes, sur l' *« atteinte à la souveraineté d'Israël »* et le *« sabotage »*, telles que les rapporte notre correspondant à Jérusalem, il faut bien voir que la démarche manquée de M. Aridor d'amarrer le shekel au dollar constituait à la fois une tentative presque désespérée de rétablir la situation financière du pays et l'officialisation d'un état de fait : le dollar est bien la seconde monnaie d'Israël, et sans doute sa monnaie véritable.

La situation financière d'Israël ? Une inflation affolante qui, au rythme actuel, aurait dépassé en 1983 les 130 % de 1982, un quasi record mondial, presque autant que le Brésil ; une monnaie, le shekel, qui a perdu plus de 80 % de sa valeur depuis le début de l'année. Ces derniers temps, sa dépréciation atteignait le rythme de 0,5 % par jour, avec une pointe de 7,5 % dans la seule journée du 9 août 1983 (*le Monde* du 12 août 1983).

Pour compenser cette chute effarante, les salaires étaient indexés « à la brésilienne », dans une spirale infernale qui contraignait la Banque centrale d'Israël à *faire fonctionner* à un rythme extrêmement rapide la « planche à billets ». Depuis quelque temps, M. Aridor avait essayé de ralentir la chute en freinant la dépréciation du shekel, consacrée officiellement tous les mois, afin de réduire un peu la hausse correspondante des salaires. Le résultat avait été assez désastreux, car ladite hausse s'était trouvée fort peu ralentie, et la compétitivité des exportations israéliennes avait dramatiquement diminué.

Le plan de sauvetage présenté en début de semaine avait précisément pour objectif de « casser » complètement la spirale. Après une dévaluation de 23 % du shekel, destinée à rattraper le retard pris par la monnaie sur les salaires, la suppression de l'indexation doit permettre de tarir une des sources de la dépréciation du shekel, la réduction du déficit budgétaire contribuant également à ce tassement.

Pour couronner le tout, dans une démarche visant à rendre irréversible le dispositif, le dollar devenait pratiquement la monnaie d'Israël, ce *qui interdisait aux salariés de demander* des augmentations trop importantes : d'un côté, tout débordement rendait plus difficiles les exportations ; de l'autre, la Banque d'État ne pouvait imprimer des dollars. Un tel « verrouillage » apparaissait donc comme la garantie contre tout dérapage intempestif.

Par ailleurs, l'établissement d'un lien officiel avec le dollar revenait à reconnaître officiellement ce que tout le monde sait, à savoir qu'Israël vit à l'ombre du parapluie financier des Etats-Unis et que le « billet vert » est devenu l'étalon monétaire du citoyen israélien.

La dette extérieure d'Israël, la plus importante du monde par tête d'habitant, est pratiquement consolidée par les Etats-Unis (et la communauté israélite mondiale), et le montant de l'aide annuelle américaine (2,5 milliards de dollars) est, à peu près, équivalent aux paiements extérieurs du Trésor israélien. En outre, le crédit américain rassure les prêteurs internationaux qui continuent d'accorder des prêts à Israël malgré la dégradation de sa situation, et, soulignent de nombreux observateurs, notamment ceux du F.M.I., avait permis, jusqu'à ces derniers jours, d'éviter au gouvernement de Jérusalem de prendre des mesures d'austérité indispensables. *Enfin, depuis la levée du contrôle* des changes en 1977, les citoyens israéliens utilisèrent le dollar comme garantie contre l'inflation et libellèrent en cette monnaie nombre de contrats ou d'actes.

En proposant la « dollarisation » d'Israël, M. Aridor, au surplus, ne faisait qu'imiter les Etats d'Amérique centrale (Costa-Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua), où le dollar constitue la référence unique, le « billet vert » servant même de monnaie nationale au Panama, où le balboa n'est, pratiquement, plus utilisé.

De toute façon, après la démission de M. Aridor, et une fois la tempête calmée, le problème devra être reconsidéré plus à froid, et la relation du shekel avec le dollar ne pourra être éludée : il en va de la survie économique d'Israël.

FRANÇOIS RENARD.

AMÉRIQUES

Chili

LES MANIFESTATIONS CONTRE LE RÉGIME PINOCHET

L'extrême gauche prend le relais des classes moyennes dont la combativité semble émoussée

De notre envoyé spécial

Santiago-du-Chili. — Le Chili a vécu, jeudi *13 octobre*, le *dernier* acte de la sixième journée de protestation nationale. Une journée qui avait en fait commencé mardi. Après l'interdiction de la « marche pour la démocratie », le Mouvement démocratique populaire (M.D.P.) avait, en effet, appelé les Chiliens à protester durant trois jours consécutifs. Bilan provisoire : cinq morts, dont un carabinier assassiné jeudi matin dans le centre de la capitale, ce qui porte à soixante-neuf le nombre des victimes depuis le début de l'agitation, des dizaines de blessés graves et une centaine d'arrestations.

A la pointe du combat, cette fois, les étudiants. Les trois principales villes du Chili ont été le théâtre de violentes bagarres entre étudiants et carabiniers. A Santiago, un campus a été transformé en champ de bataille, tandis que de sérieux accrochages se produisaient à la faculté des sciences et à la faculté de médecine. A Concepcion, dans le Sud, plusieurs milliers d'étudiants, retranchés dans les locaux de l'université, ont repoussé durant plusieurs heures les assauts des carabiniers. Un manifestant a été mortellement blessé par une grenade lacrymogène. A *Valparaiso, ce sont les étudiants* de l'université catholique qui ont tenu tête aux forces de l'ordre. Jamais les affrontements avec la police n'avaient atteint un tel degré de violence.

Dans les quartiers pauvres de Santiago, les manifestants ont dressé des barricades, provoquant l'intervention immédiate des carabiniers ; mais, dans l'ensemble, la situation a été plus calme que durant les journées de septembre. Quant au reste de la population, elle n'a pratiquement pas bougé. *« Cacerolazo »* et *« bocinazo »* (concert de klaxons) discrets et pas d'attroupements dans la rue comme à l'occasion des premières journées de protestation. A l'évidence, la combativité des classes moyennes et des couches aisées s'est sensiblement émoussée. Si leur mécontentement à l'égard du régime n'a pas diminué, la peur d'une explosion populaire, elle, a considérablement augmenté.

Les *« protestataires »* ont donc été moins nombreux que les autres fois. Sans doute parce que cette sixième journée de protestation n'avait pas l'appui de l'Alliance démocratique. Le Commandement national de travailleurs, qui regroupe les principales organisations syndicales, avait, certes, adhéré au mouvement, mais sans mobiliser ses troupes. En fait, les responsables de *cette nouvelle journée* étaient le M.D.P. et le Commandement unitaire démocratique où l'influence de l'extrême gauche est prépondérante.

La plupart des dirigeants de l'opposition sont convaincus que l'« étape des casseroles » est dépassée. *« Ce qu'il faut maintenant, c'est rassembler le peuple dans la rue »*, affirme un responsable socialiste. Le succès du meeting quasi improvisé *de mardi paraît confirmer cette* thèse.

JACQUES DESPRES.

Etats-Unis

M. Reagan semble résolu à se représenter

(Suite de la première page.)

Annoncée par le président du parti républicain, le sénateur Paul Laxalt, cette seconde décision n'a pas valeur de véritable déclaration de candidature. M. Reagan, qui ne souhaite pas voir dévaluée trop tôt l'autorité de sa fonction, devrait d'ailleurs stipuler dans le document qu'il fera remettre à la commission fédérale des élections qu'il n'est pas définitivement déterminé à se représenter. Il n'en reste pas moins qu'il a pris soin d'indiquer à ses interlocutrices religieuses que la santé de sa femme n'était pas si mauvaise. L'hypothèse d'une retraite dans le ranch californien apparaît donc de moins en moins probable.

Dans ces conditions, M. Clark, l'homme dont M. Reagan avait fait son chef de cabinet, il y a seize ans, lorsqu'il était gouverneur de Californie, devait abandonner, couvert d'hommages, les affaires du monde pour pouvoir se consacrer aux priorités du jour.

Une touche de souplesse

Second avantage, cette nomination devrait réconforter les partisans les plus conservateurs de M. Reagan, indispensables à une bonne campagne. La démission de M. Watt — poussé dehors par l'appareil républicain — avait constitué pour eux une nouvelle déception. Californien, homme d'autorité et d'entreprise, M. Clark n'embarrasse pas son anticommunisme farouche de nuances trop subtiles. D'abord nommé après l'élection de M. Reagan secrétaire d'État adjoint, il n'avait pas craint d'afficher devant la commission des affaires étrangères du Sénat une ignorance à peu près absolue de la politique internationale, ce qui ne l'a pas empêché de s'y consacrer pendant trois ans. Il avait pour lui des convictions qui plaisent à un électorat dont il faut réchauffer l'enthousiasme.

Comme secrétaire à l'intérieur, et chargé à ce titre de gérer les ressources naturelles et les terres fédérales, M. Clark sera désormais en contact direct et permanent avec les administrations des différents États — c'est-à-dire à un poste éminemment politique.

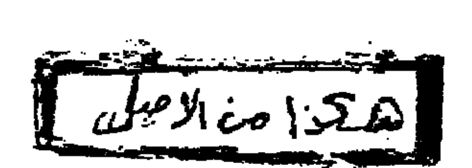
Troisième avantage d'une décision complexe : elle apporte une retouche à l'image, trop martiale en année électorale, de M. Reagan. Comme le sont traditionnellement tous les conseillers pour les affaires de sécurité nationale avec le secrétaire d'État, M. Clark était en situation de rivalité et de tension avec M. Shultz. Ce conflit larvé avait débordé dans les colonnes de la presse après que M. Clark se fut rendu à Rome le 1er octobre, sans avoir averti *M. Shultz, pour se concerter* avec M. McFarlane, son ex-assistant, envoyé spécial du président pour le Proche-Orient, qui revenait de Beyrouth, et avec *M. Weinberger, le secrétaire à la défense*, qui a des vues sur le département d'État et qui revenait, lui, de son voyage en Chine.

Le départ de M. Clark ne peut *donc qu'être agréable à M. Shultz*. M. Clark ayant une réputation — justifiée — de faucon, et M. Shultz passant pour être plus soucieux de diplomatie, M. Reagan paraît avoir *tranché en faveur d'une certaine* souplesse. Cela peut l'aider à faire face à l'assaut que les démocrates comptent bien lancer contre sa politique étrangère.

Reste le vrai problème : la conduite de cette politique. Si des évolutions substantielles sont très peu probables, un changement d'homme à un poste aussi important *ne peut être totalement indifférent*. Proche sur le fond de M. Clark mais expert des affaires internationales et discret jusqu'au mutisme, M. McFarlane pourrait assurer une transition en douceur et mettre sa courtoisie et ses bonnes relations avec le Congrès au service d'une tentative d'apaisement des polémiques intérieures sur la politique extérieure.

Il n'était pas encore nommé vendredi; d'autres noms circulaient, dont celui de Mme Jane Kirkpatrick, ambassadeur auprès des Nations unies. Les impératifs électoraux commencent seulement à peser sur la politique de Washington.

BERNARD GUETTA.



AFRIQUE

Tchad

M. Hernu a donné des précisions sur le déroulement de l'opération « Manta »

M. Charles Hernu, ministre de la défense, a donné des précisions, mardi 11 octobre, devant la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale, sur le déroulement et les moyens utilisés pour l'acheminement des troupes françaises au Tchad, lors de l'opération « Manta ». Il a fallu vingt-quatre avions-cargos civils du type Boeing-747 *et DC-10, ainsi que trois DC-8* et vingt-six Transall pour transporter au Tchad trois mille hommes et *3 500 tonnes de matériel et de fret*, a indiqué M. Hernu. Les appareils ont effectué jusqu'à vingt-neuf rotations quotidiennes pendant vingt-deux jours. Le ministre de la défense a expliqué que, en raison des interdictions de survol imposées par certains pays *africains*, les appareils avaient dû faire le tour de l'Afrique de l'Ouest. La longueur des routes aériennes a été ainsi portée de 3 900 kilomètres (par la route directe) à 6 500 kilomètres. De plus les avions gros porteurs ne pouvant, en raison de leur poids, atterrir à N'Djamena, une rupture de charge avait lieu à Bangui, en République Centrafricaine.

N'Djamena dément l'assassinat de civils

Le gouvernement tchadien a catégoriquement démenti, mardi 11 octobre, l'assassinat de civils par ses forces armées dénoncé lundi par Amnesty International (*le Monde* du 11 octobre). L'organisation humanitaire avait indiqué que, au cours des quinze derniers mois, les troupes gouvernementales avaient tué plus de cent soixante civils *« dont beaucoup dans les villes et villages éloignés des zones de combats »*.

Selon M. Soumaila Mahamat, ministre tchadien de l'information, Amnesty International *« a été induite en erreur par des gens mal intentionnés »*. La Libye, a-t-il assuré, se livre à un *« génocide des populations »* tchadiennes dans le nord du pays. Sans écarter la possibilité que des *« accidents »* puissent se produire lors des affrontements entre forces armées ennemies, M. Soumaila a indiqué que les autorités de N'Djamena ne s'opposeraient pas à l'envoi sur place d'une mission d'Amnesty International. Les prisonniers de guerre sont *« très bien traités »*, a-t-il, d'autre part, affirmé. – *(A.F.P.)*

ASIE

Le ministre vietnamien des affaires étrangères en visite à Paris

M. Nguyen Co Thach, ministre des affaires étrangères vietnamien, est arrivé jeudi 13 octobre à Paris, venant des Nations unies. Au cours de cette visite de travail dans la capitale française, M. Thach doit s'entretenir samedi avec son homologue français, M. Claude Cheysson. M. Thach, qui est également membre suppléant du bureau politique du P.C.V., a rencontré jeudi M. Maxime Gremetz, secrétaire du comité central du P.C.F.

M. Thach, qui s'était déjà entretenu à deux reprises à New-York avec M. Cheysson, a reconnu jeudi au cours d'une conférence de presse que des divergences persistaient entre la France et le Vietnam à propos du Cambodge, Paris continuant à réclamer le retrait des troupes vietnamiennes de ce pays et ne reconnaissant pas le régime de Phnom-Penh. Il a toutefois insisté sur les *« convergences »*, la France étant en faveur de la paix, de la neutralisation de l'Asie du Sud-Est et n'employant pas les facteurs économiques comme un levier politique dans les relations internationales.

M. Thach a d'autre part confirmé son rejet de la dernière proposition des pays de l'ASEAN réclamant un retrait graduel, sur une base territoriale, des troupes vietnamiennes du Cambodge, ce qui, selon lui, donnerait *« les mains libres à la Chine, à la Thaïlande et à Pol Pot »*. Enfin, parlant du récent accord frontalier khméro-vietnamien, signé le 27 septembre, M Thach a affirmé qu'il se fondait sur les anciennes cartes militaires françaises de 1954 et sur la « ligne Brévié » – base des accords de 1967 entre les révolutionnaires vietnamiens et le prince Sihanouk – et qu'il n'impliquait donc aucune modification de frontière.

Corée du Sud

• *DÉMISSION DU GOUVERNEMENT.* – Le premier ministre, *M. Kim Sang Hyup, a remis*, ce vendredi 14 octobre au président Chun Doo Hwan la démission de son gouvernement, dont quatre membres ont été tués dimanche dernier par l'attentat à la bombe de Rangoun.







EUROPE

Pologne

LE PLÉNUM DU COMITÉ CENTRAL

Le général Jaruzelski a reçu des encouragements de l'Union soviétique

Ni ouverture ni concessions : le plénum du comité central du parti ouvrier polonais qui s'est ouvert ce vendredi 14 octobre à Varsovie ne devrait être accompagné d'aucun geste allant dans le sens du dialogue avec la société, réclamé, dans des registres différents, mais avec la même insistance, par M. Walesa et par l'Eglise. Dès avant l'ouverture de ce plénum consacré *« aux questions idéologiques »*, le ton a été donné par le général Jaruzelski lui-même : dans un article publié dans le dernier numéro de la revue *Problèmes de la paix et du socialisme*, le premier secrétaire du parti annonce son intention de *« renforcer l'idéologie »* marxiste-léniniste et de refaire la *« cohésion »* du parti.

Fidèle à son image « médiane » (au sein de la hiérarchie du parti), il ajoute que cette cohésion doit être atteinte en combattant aussi bien les *« révisionnistes »* que les *« dogmatiques »*. Et il appelle à une lutte sévère contre les tendances *« réformatrices bourgeoises »*, les *« aventuriers néo-trotskistes »* et le *« cléricalisme militant »*, en passant par les partisans d'une *« Pologne autogérée »* (ce fut l'un des mots d'ordre de Solidarité). Ce combat sera d'autant moins aisé, poursuit le général Jaruzelski que le *« phénomène Solidarité »* et les *« activités particulièrement cyniques des forces hostiles au socialisme »* ont laissé *« des traces profondes »*. Au passage, le numéro un de Varsovie admet que les structures clandestines du syndicat n'ont pas été entamées en profondeur par les arrestations ni par l'amnistie partielle de cet été.

L'homme du 13 décembre 1981 a repris les mêmes thèmes, mercredi, à la télévision soviétique, dans les termes guerriers qu'il affectionne. Pourtant *« les ennemis du socialisme n'ont aucune chance »*, a-t-il affirmé avant de de dénoncer violemment la politique de l'administration Reagan, de protester de sa fidélité à *« l'alliance polono-soviétique »* et rendre hommage à M. Youri Andropov, auquel il voue *« une estime et une sympathie profondes »*.

Ce plénum « idéologique », M. Jaruzelski semble l'aborder en position de force : son apparition à la télévision soviétique en fait foi, tout comme son voyage en U.R.S.S. prévu pour la fin du mois. Ce n'est pourtant pas un épisode à sous-estimer : il a d'ailleurs été retardé à plusieurs reprises, la dernière fois, au printemps dernier, en raison de la *proximité* d'un événement particulièrement délicat : la visite du pape.

L'équipe du général Jaruzelski s'est tirée sans trop de dommage de cette épreuve, pourtant mal engagée : les foules immenses drainées par le souverain pontife, la grande fermeté de ses propos, invitant les Polonais à ne jamais désespérer de la *« victoire »*, semblaient autant de camouflets.

Mais la manière dont le général Jaruzelski a su récupérer une partie de sa mise en rencontrant une seconde fois le pape, à la veille de son départ, et plus encore la baisse soudaine de ton de Jean-Paul II, au lendemain de cette entrevue, sont des arguments de poids pour désarmer d'éventuelles critiques *« dogmatistes »*.

Offensive contre l'Eglise

Cependant, comme pour mieux assurer ses arrières, le pouvoir s'est lancé dès l'été dans une offensive contre l'Église, ou du moins contre le rôle politique et social qu'elle entend jouer : faut-il y voir l'écho de l'inquiétude exprimée depuis Moscou, à la mi-août, par M. Zamiatine, chef de la section d'information internationale du comité central ? Toujours est-il que la presse polonaise s'est livrée à une série d'attaques : contre certains ecclésiastiques, contre *l'Osservatore Romano*, contre le culte marial, contre la présence de crucifix dans les édifices publics. Cette campagne, accompagnée d'un regain de la propagande antireligieuse dans les casernes, a culminé à la fin septembre sous la forme d'un article publié par l'hebdomadaire *Polityka*, organe du *parti*, qui résume clairement la « leçon » que l'on souhaite transmettre à l'épiscopat : l'Eglise ne pourra compter sur la *« neutralité »* du parti à son égard que si elle *« limite clairement ses activités au domaine religieux »*, c'est-à-dire si elle cesse d'abriter sous son aile les rescapés de Solidarité.

Face à cette attitude, le primat, le cardinal Glemp, a d'abord manifesté quelque fermeté, comme en témoignait sa première intervention publique, début septembre, après un repos forcé consécutif à une opération : *mais il est revenu depuis à une* attitude beaucoup plus conciliante, *plus conforme à son style.*

Le gouvernement a également mis à profit les mois d'été pour poursuivre sa « mise au pas » des intellectuels : l'Union des écrivains, qui refusait décidément d'obéir aux injonctions des autorités, a été dissoute – après celle des artistes plasticiens et des acteurs, et on a commencé à mettre en place de nouvelles unions, guère représentatives, mais parfaitement dociles ; de ce côté-là non plus, l'équipe de M. Jaruzelski *ne devrait pas redouter de* critiques « de gauche », ou, comme on le dit plutôt à Varsovie, des tenants du « béton ».

Aucune faiblesse non plus à l'égard de l'opposition : l'instrument du procès de quatre fondateurs du KOR est close, et la presse a repris ses attaques contre ces *« agents de l'Occident »* coupables d'activités *« antinationales »*. Tout est prêt pour l'ouverture d'un procès exemplaire, qui pourrait plus tard être suivi de celui des sept dirigeants élus de Solidarité.

L'attribution du prix Nobel de la paix à M. Walesa est, certes, venue porter une ombre à ce tableau : les efforts faits pour empêcher ce choix se sont révélés vains, tout comme les représentations faites après coup auprès du gouvernement *norvégien*.

Campagne contre M. Walesa

La distinction accordée à M. Walesa n'a pas dissuadé les autorités de poursuivre leur campagne contre lui, même si elle a rendu son efficacité encore plus aléatoire. Surtout, comme il était prévisible, la propagande a redoublé d'assaut contre l'*« impérialisme »* en général, et les Etats-Unis en particulier : la presse révélant par exemple qu'un numéro d'un journal clandestin de Solidarité aurait été édité *« sur du papier américain identique à celui utilisé par l'ambassade des Etats-Unis à Varsovie »*.

Hostilité ostentatoire à l'égard de l'Occident et liens toujours plus étroits avec le camp socialiste, voilà encore un aspect de la politique du général Jaruzelski que ses détracteurs plus zélés encore auraient mauvaise grâce à contester au cours du plénum. Il en est de même pour d'autres initiatives idéologiques, comme le renforcement de l'enseignement du marxisme-léninisme, les consignes données aux membres du parti d'adhérer désormais un masse aux nouveaux syndicats mis en place après l'élimination légale de Solidarité.

Il n'est pas certain pourtant que les « durs » – ou plus exactement les rivaux potentiels du général Jaruzelski – s'abstiennent de toute critique contre une équipe qui semble appliquer à peu de chose près la politique dont ils rêvaient il y a deux ans. Ces attaques pourraient porter sur la stratégie économique du pouvoir : les réactions éventuelles aux nouvelles hausses de prix prévues pour janvier prochain sont, en effet, un sérieux motif d'inquiétude pour les milieux dirigeants.

Le plénum devrait être suivi, en principe en novembre, par une session de la diète : on s'attend que le général Jaruzelski renonce, à cette occasion, à ses fonctions de ministre de la défense – une manière de montrer que la situation se *« normalise »* et que le chef du parti n'a plus besoin de concentrer entre ses mains tous les pouvoirs, – même s'il conserve ceux de premier ministre. Le successeur le plus vraisemblable est le général Florian Siwicki, qui remplace déjà dans la pratique le général Jaruzelski au ministère. Le général Siwicki, qui commandait le contingent polonais qui *« porta assistance »* à la Tchécoslovaquie en 1968, vient d'obtenir une nouvelle décoration, à l'occasion de la fête de l'armée polonaise, de même qu'une longue série de généraux, parmi lesquels plusieurs membres éminents du WRON, le comité militaire de salut national, créé le 13 décembre 1981 et dissous en juillet dernier. Des promotions ont également été enregistrées, notamment pour les généraux les plus directement associés au pouvoir, dont Czeslaw Kiszczak, ministre de l'intérieur.

Et, un bonheur n'arrivant jamais seul, la *Pravda* vient de rendre un hommage remarqué à l'armée polonaise qui, dans la *« situation délicate et complexe »* de l'état de guerre, *« a fait preuve d'un profond patriotisme et internationalisme, d'une attitude sans compromis dans la lutte contre l'idéologie contre-révolutionnaire et ennemie, et d'une haute moralité »*.

JAN KRAUZE.

• *Manifestation à Nowa-Huta.* – Les forces de police ont dispersé, jeudi 13 octobre, dans la soirée, à coup de grenades lacrymogènes, un millier de manifestants qui s'étaient formés en cortège derrière une bannière de Solidarité, à Nowa-Huta, faubourg industriel de Cracovie. Les manifestants, jeunes pour la plupart, avaient auparavant assisté, en compagnie de plusieurs milliers d'autres personnes, à une messe donnée à la mémoire de Bogdan Wlosik, le jeune ouvrier abattu par la police, le 13 octobre 1982. – *(A.F.P.)*

Yougoslavie

• CONDAMNATION D'UN ALBANAIS DU KOSOVO. – Un ancien responsable de la Ligue des communistes du Kosovo, membre de la minorité albanaise, M. Tahir Gueci, a été condamné, mardi 11 octobre, à douze ans de prison pour *« propagande hostile »*.



DIPLOMATIE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN BELGIQUE

Les socialistes flamands répliquent vivement aux propos de M. Mitterrand sur les euromissiles

M. François Mitterrand achève, ce vendredi 14 octobre, son voyage officiel en Belgique par une visite à Liège, où il doit prononcer différentes allocutions et tenir une conférence de presse. Dans la matinée ont eu lieu à Bruxelles des entretiens élargis réunissant les deux délégations.

Jeudi, à Gand et dans la capitale, le président de la République a eu l'occasion d'exprimer à nouveau sa position sur les euromissiles, ce qui a provoqué une vive réplique des socialistes flamands.

De notre envoyé spécial

Bruxelles. – Etrange impression... *Il y a, d'un côté, ce climat* détendu, cet accueil mieux que bon enfant, presque fraternel, d'une monarchie très républicaine à une république très monarchique. Et, de l'autre, ce dossier des euromissiles qui vient obstinément empoisonner l'atmosphère et gâter la fête, même si Français et Belges sont en principe d'accord sur la façon de le traiter.

Jeudi, la *Flandre* arborait, pour la visite présidentielle, tout l'or de son blason, drapeaux immenses claquant aux beffrois, toitures étincelantes, feuillage d'automne et grand soleil qui rappelaient à M. Mitterrand les randonnées estivales de jadis à bicyclette dans ces chemins d'entre Bruges et Gand où rôde encore l'ombre de Marieke... Rien ne manquait. Ni les enfants des écoles – notamment françaises – agitant les drapeaux des deux pays, ni les applaudissements polis d'une petite foule inespérée en terre néerlandophone, ni ces notables « *flamands taiseux et sages* », comme les chantait Brel, et qui, dans le palais provincial, défilaient un à un devant le président de la République et son épouse à l'appel de leur nom.

De retour à Bruxelles, M. Mitterrand a eu un entretien en tête à tête avec M. Martens, qui, comme Gandois, avait, à l'instar de son ministre, *M. Willy De Clerq, accueilli le président* en Flandre. On a parlé bien sûr, mais rapidement, d'un certain nombre de dossiers en suspens, de quelques points du maigre contentieux bilatéral qui devaient être examinés plus en détail ce vendredi matin, au cours des entretiens élargis à l'ensemble des deux délégations. En particulier de la centrale nucléaire de Chooz, au sujet de laquelle la Belgique s'est engagée, a indiqué son secrétaire d'État à l'énergie, M. Knoops, à statuer avant la fin de l'année.

Mais la question qui domine ce voyage n'est pas là, ni dans le fait que la France s'intéresse désormais à ses « petits » partenaires européens, ni même dans la querelle linguistique – et, corollairement, celle des rapports entre les francophones belges et la France (au moins jusqu'à la visite du chef de l'État à Liège, le problème ne devait pas tenir la vedette, malgré les distributions massives d'un tract du Front démocratique des francophones interpellant le président de la République : « *M. Mitterrand, savez-vous qu'à 300 kilomètres de Paris, par la volonté flamande, un million de Bruxellois francophones sont privés de leurs droits ?* »)

Non, la vraie question, celle que M. Mitterrand ne craint pas de marteler, dans un style très « force tranquille », c'est celle des euromissiles. Le bourgmestre socialiste de la capitale, M. Hervé Bouhon, se risque-t-il à évoquer en termes très généraux le rôle que peut jouer la France dans la défense de la paix ? Le président de *la République, oubliant* durant de longues minutes le texte de l'allocution qui avait été préparé, répond sans mâcher ses mots, « *au risque de lasser* », mais parce que « *la position de la France est parfois contrefaite, caricaturée dans l'opinion* ». Certes, M. Mitterrand explique qu'il ressent « *comme une offense profonde la course aux armements, qui ne peut qu'aboutir aux plus grands drames* », et il en appelle « *au triomphe de la raison* ». Mais, devant un parterre de notables qui ne s'attendaient pas à une improvisation aussi directement politique, il ajoute : « *Je ne trace pas de fossé au sein de l'Europe ; les autres Européens ne sont pas mes ennemis, au contraire.* (...) *Mais comment faire dès lors que, depuis trop longtemps, d'escalade en escalade, entre les deux plus grandes puissances se poursuit cette course qui nous mène à l'abîme ? Il faut réaliser l'équilibre au plus bas niveau possible.* (...) *Je suis hostile aux euromissiles dont on a pas besoin et qui ne se trouvent que dans un seul camp. Il s'agit là d'une approche calme, tranquille mais déterminée du problème de ce déséquilibre.* »

Un coup de pouce à M. Martens

Ce coup de pouce aux positions du gouvernement belge sur l'implantation de missiles de l'OTAN pour faire contrepoids aux SS-20 soviétiques a été apprécié par M. Martens. Il n'a pas été en revanche du goût des socialistes belges, et singulièrement du P.S. flamand, qui a aussitôt publié un communiqué particulièrement acerbe. « *Au lieu d'exercer des pressions sur le gouvernement pour l'amener à installer de nouveaux missiles américains, le président français rendrait un meilleur service à la sécurité européenne en faisant entrer en ligne de compte ses missiles nucléaires dans la négociation de Genève* », estime notamment le B.S.P. Poussant plus loin encore la contre-offensive, le Comité national d'action pour la paix et le développement (C.N.A.P.D.) ajoute dans une autre déclaration : « *La France de M. Mitterrand, qui développe actuellement son arsenal nucléaire et qui arme de nombreuses guerres dans le tiers-monde (Irak, Tchad), n'a pas à donner de leçon de désarmement au large mouvement de la paix en Europe occidentale* », et le président du Comité, M. Pierre Galand, s'est déclaré « *choqué* » par le fait que M. Mitterrand ait pu « *prendre fait et cause pour le gouvernement belge et la décision de l'OTAN* ».

Manifestement, les socialistes flamands, qui sont les plus acharnés à lutter contre la double décision de l'OTAN, ont très mal pris l'attitude du président français qu'ils considèrent à la fois comme une ingérence dans les affaires intérieures belges et comme une sorte de trahison vis-à-vis de la ligne de conduite de l'Internationale socialiste, de plus en plus sensible à l'argumentation soviétique au sujet des euromissiles, en particulier sous l'influence du S.P.D. ouest-allemand.

On s'emploie dans l'entourage du président de la République à dissiper l'impression selon laquelle Paris se serait immiscé dans les affaires intérieures (ou même extérieures) de la Belgique. Une impression que les autorités du royaume n'éprouvent d'ailleurs en aucune façon, mais que les socialistes belges, et surtout flamands, essaieront sans doute de répandre avec d'autant plus d'ardeur que, le « syndrome du petit pays » aidant, l'opinion peut se montrer réceptive, au moins à gauche.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Les manifestations pacifistes en R.F.A.* – La première journée du blocus de Bremerhaven par les pacifistes s'est déroulée dans le calme. Trois milliers de manifestants environ ont participé, jeudi 13 octobre, à ce blocus qui doit se poursuivre jusqu'à samedi. – *(A.F.P.)*

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OTAN DEPUIS DOUZE ANS

M. Luns annoncerait sa démission en décembre

M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, annoncera sa démission en décembre prochain et proposea la candidature de lord Carrington, ancien secrétaire au Foreign Office, pour sa succession, a *annoncé, jeudi 13 octobre*, la télévision néerlandaise, qui a dit tenir ces précisions de M. Luns lui-même.

M. Luns est secrétaire général de l'Organisation atlantique depuis 1971, soit depuis plus longtemps que ses quatre prédécesseurs (le dernier en date, M. Brosio, ancien ambassadeur d'Italie en France, avait occupé le poste pendant sept ans), après avoir été pendant quinze ans ministre néerlandais des affaires étrangères. Agé de soixante-douze ans, il n'avait pas fait mystère ces derniers temps de son intention de se retirer.

Quant à lord Carrington, qui préside aujourd'hui la société General Electric Company, après avoir dirigé la diplomatie dans le gouvernement de Mme Thatcher jusqu'à l'expédition des Malouines, l'an dernier, il s'est refusé à commenter l'éventualité de sa nomination au poste de secrétaire général de l'OTAN, qualifiant les informations à ce sujet de « *pure spéculation* ». Selon la télévision néerlandaise, l'Espagne s'opposerait à sa candidature en raison de l'attitude britannique sur le problème de Gibraltar. – *(A.F.P.)*

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente s/sais. Palais de Justice de PONTOISE (95). 27 oct. 83 à 14 h.
PAVILLON D'HABITATION à VILLIERS-LE-BEL (95)
2, rue Louise-Michel (anc. impasse Thiers) – 3 pièces principales
MISE A PRIX 50 000 F
Consign. pour ench. 25 000 F (ch. cert. banque).
Renseign. Me BUISSON, avocat 29, rue P.-Butin, à Pontoise (95) Tél. : 032-31-62

ADJUDICATION en l'Office Notarial « Xavier Demortreux et Yves Geraldy », Notaires associés à Paris 5e, 67, Bd Saint-Germain le **Mercredi 26 octobre 1983 à 15 H**
1) Le Titre du Journal Quotidien
« COMBAT »
2) Et la Clientèle attachée à l'exploitation du titre du journal « COMBAT » en tant qu'elle peut subsister mais sans aucune garantie
MISE A PRIX : 25 000 F
(pouvant être baissée). Consignation : 20 000 F. Rens., s'ad. étude de Mes DEMORTREUX et GERALDY notaires associés à Paris 5e, 67 bd Saint-Germain (634-21-07). Étude de Me SAGETTE syndic à Paris 6e, 6, rue de Savoie.

Vente s/saisie imm. Palais de Justice-BOBIGNY, mardi 25 oct. 83, 13 h 30
UN APPARTEMENT
4 PIÈCES princ., 4e ét. avec une CAVE et un emplacem. de parking, ds Imm.
A AUBERVILLIERS (93)
147, avenue Victor-Hugo
M. A P. : 80 000 F
S'adr. : Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avocats ass. à Paris-8e, 14, r. d'Anjou. tél. 265-92-75 ; ts avocats pr. Tribunal Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil ; et sur les lieux pour visiter.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY (91) rue des Mazières le Mardi 25 octobre 1983 à 14 h
UNE MAISON
Jardin – le tout d'une superficie de 6 ares 45 centiares
Chemin du Lauscanet à
ITTEVILLE (91)
Mise à Prix : 80 000 F
Consignation préalable pr enrichir
Rens. : Mes TRUXILLO et AKOUN avts ass. à Evry 4, bld de l'Europe, T. : 079-39-45

Vente après liquidation de Biens au Palais de Justice de Paris le JEUDI 27 OCTOBRE 1983 à 14 h
APPARTEMENT av. CAVE et PARKING
Bât. D, 7e étage - 3, rue de La Fontaine - 3, rue de l'Égalité 17, rue du Commandant-Ernest-Baroche
AU BOURGET (Seine-Saint-Denis)
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 130 000 F
S'ad. à Me Bernard de SARIAC Avt 70, avenue Marceau à Paris 8e tél. : 720.82.38 – Me PAVEC syndic – Me REGNARD syndic

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de Paris le JEUDI 27 OCTOBRE 1983 à 14 h
ENSEMBLE IMMOBILIER
à usage industriel et commercial
rue de Fouquières numéro 9
à HARNES (Pas-de-Calais)
MISE A PRIX : 400 000 F
S'ad. à Me Bernard MALINVAUD Avt 1 bis, place de l'Alma, Paris 16e tél. : 723.73.70 – Me H. GOURDAIN syndic à Paris 6e, 174, bld St-Germain – et ts avts près Trib. de PARIS, NANTERRE, CRÉTEIL et BOBIGNY

Vente après liquidation des biens au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 27 OCTOBRE 1983 à 14 h
PROPRIÉTÉ à us. INDUSTRIEL
rue Jean-Delalande numéro 33
Occupé avec obligation de conserver le personnel
Contenance de 6 715 mètres carrés
à SAINT-MALO (35)
MISE A PRIX : 400 000 F
Maître Yves TOURAILLE Avt à Paris, 48, rue de Clichy - 874.45.85 Maître GUILLEMONAT syndic à Paris, 43, rue de Richelieu Maître CHEVRIER, syndic à Paris 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée.

Vente Palais justice Créteil, JEUDI 3 NOVEMBRE 1983, 9 h 30
APPART. CRÉTEIL (94) 25 à 31, rue des Mèches 1 à 13, rue Maurice-Deménitroux
4 pièces principales et cave (bâtiment, 3, rue Maurice-Deménitroux)
M. A PX 200.000 F s'adr. **Me BARAT,** Avocat, Paris
92, avenue Mozart. Téléphoner au 261-01-09.

Cabinet de Me Daniel HANCY, avocat au Barreau de NICE, 55, r. Gioffredo 06000 NICE. Tél. (93) 80-96-00 – Vente aux enchères publiques, au Palais de Justice à NICE, pl. du Palais, le JEUDI 3 NOVEMBRE 1983, à 9 heures.
UNE VILLA à ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN
Chemin de la Dragonnière
UN TERRAIN d'une CONT. de 15.447 m²
MISE A PRIX : 1.500.000 FRANCS
Le ministère d'Avocat est obligatoire pour enchérir – S'adr. pour renseignts au cabinet de Me HANCY, avocat, l'après-midi seulement.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS *le JEUDI 27 OCTOBRE 1983 à 14 h – EN TROIS LOTS*
dans immeuble à PARIS-8e
128, rue La Boétie et 66, av. des Champs-Élysées
La totalité des 7e, 8e et 9e étages du bâtiment A, avec terrasses en retrait pour les 8e et 9e étages.
MISE A PRIX : 500.000 F
pour chaque lot, avec faculté de réunion.
S'adr. à la S.C.P. COURTEAULT, RIBADEAU-DUMAS, avocats poursuiv. 17, avenue de Lamballe à Paris (16e). Tél. : 524-46-40.

VENTE sur surenchère du dixième, Palais de Justice de Paris le JEUDI 27 OCTOBRE 1983, à 14 h – UN LOT
UN APPARTEMENT de 6 P. princ. au 2e étage avec Chambre de service et cave
64, RUE DE ROME – PARIS (8e)
MISE A PRIX : 1.331.000 FRS
S'adr. Mes J.-F. et M.-J. BOIRON, avocats à Paris (16e), 41, av. Kléber. Tél. 704-30-06 – Me NAOURI, avocat, 8, bd. Magenta, Paris (10e) – Me GASTINEAU, avocat, 29, rue des Pyramides, Paris (1er) – Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'ÉVRY (Essonne) le MARDI 25 OCTOBRE 1983 à 14 h – en deux lots
à DANNEMOIS (Essonne)
1er Lot – UN IMMEUBLE
rue du Moulin numéro 21
MISE A PRIX : 75 000 F
2e Lot – UN IMMEUBLE
rue des Meuniers numéro 8
MISE A PRIX : 75 000 F
Cons. indispensable pr enchérir pr chèque cert. ou en espèces - Rens. Mes AKOUN et TRUXILLO Avts ass. 4, bld de l'Europe, Évry - tél. : 079.39.45

Vente s/surenchère du dixième après licitation, au Palais de Justice de BOBIGNY. MARDI 25 oct. 83, à 14 h.
UNE PROPRIÉTÉ à TREMBLAY-LÈS-GONESSE (93)
65, Septième Avenue
MISE A PRIX : 92 400 F
S'adr. : Me CHRISTIAN BOT, avocat surenchérisseur, 55, bd. Malesherbes, Paris (8e) Tél : 522-04-36

Vente s/sais. imm. – Palais de Justice CRÉTEIL, JEUDI 27 oct. 83, à 9 h. 30
UNE MAISON D'HABITATION à NOISEAU (94)
11, chemin de la Garenne
Mise à Prix : 40 000 F
S'adr. : Me Guy BOUDRIOT, avocat à Paris (8e) 55, bd Malesherbes. – Tél. : 522-04-36. – Visit. s/place le 24 octobre de 17 à 18 h.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS, le jeudi 27 octobre 1983 à 14 heures
EN UN SEUL LOT
PROPRIÉTÉ à US. INDUSTRIEL à LÉGÉ (44) – **PROPRIÉTÉ à US. INDUSTRIEL à SAINTE-PAZANNE**
LOIRE-ATLANTIQUE
et LES ÉLÉMENTS DU FONDS DE COMMERCE et DROIT AUX BAUX
A PARIS 28, RUE DE LA CHAPELLE ET A LA CHEVALIÈRE
avec obligation de conserver tout le personnel employé
MISE A PRIX : 3.396.202 FRANCS
Maître YVES TOURAILLE, avocat, 48, rue de Clichy à Paris (9e), tél. : 874-45-85. Maître GUILLEMONAT, syndic à Paris, 43, rue de Richelieu. Maître CHEVRIER, syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée.

Vente après liquidation des Biens au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 27 OCTOBRE 1983 à 14 h – en deux lots
à La FERTÉ-sous-JOUARRE
(Seine-et-Marne)
1er lot – ENSEMBLE IMMOBILIER
à usage industriel
sur un terrain de 1 hectare 83 ares 7 centiares
rue Pierre-Marx, numéro 92
MISE A PRIX : 400 000 F
2e lot – ENSEMBLE IMMOBILIER
à usage d'habitation
sur un terrain de 10 ares 82 centiares sis rue de la Marne
MISE A PRIX : 200 000 F
S'ad. à Me Bernard MALINVAUD, avt, 1 bis, place de l'Alma, Paris 16e tél. : 723.73.70 – Me H. GOURDAIN, syndic à Paris, 174, bd St-Germain et à ts avts près Trib. PARIS, NANTERRE, CRETEIL et BOBIGNY

Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés socialistes et communistes ont adopté le projet de réforme de la formation permanente

« Monsieur le ministre, je vous suis reconnaissant d'avoir déposé cet amendement. » Le député qui rend ainsi hommage à M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, n'est autre que M. Jean-Pierre Soisson (U.D.F., Yonne). L'ambiance, dans l'hémicycle, jeudi 13 octobre, où l'Assemblée nationale achevait l'examen en première lecture, commencé la veille, du projet de loi portant réforme de la formation professionnelle continue, était à la sérénité.

Bien sûr, M. Soisson craint une *« étatisation »*. Bien sûr, M. Francisque Perrut (U.D.F., Rhône) regrette que le texte impose une négociation avec les syndicats. Mais l'heure n'était pas à l'affrontement. Le R.P.R., par la voix de M. Antoine Gissinger (Haut-Rhin), s'est montré encore plus modéré que l'U.D.F. M. Rigout a dressé de la loi de 1971, qu'avait conçue à l'époque M. Jacques Delors, un bilan qui justifie sa réforme. *« Plus de trois millions de Français bénéficient, chaque année, de stages de formation,* a-t-il dit, *mais l'expérience n'a pas toujours donné les résultats escomptés. (...) Du fait de l'aggravation de la crise, le dispositif de 1971 est devenu, en quelque sorte, l'ambulance du redéploiement industriel, au lieu de jouer son rôle premier : former la population active de demain. »*

M. Jacques Brunhes (P.C., Hauts-de-Seine), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, a rappelé, pour sa part, que le projet du gouvernement s'inscrit dans la lignée des lois Auroux sur l'expression des travailleurs. En contrepoint, M. Jean Giovanelli (apparenté P.S., Morbihan) s'est attaché à rassurer encore l'opposition : *« Il n'est pas question,* a-t-il dit, *comme certains milieux dirigeants voudraient le faire croire, de rétrécir le champ de la négociation entre partenaires sociaux, ni de restreindre la liberté des chefs d'entreprise. »*

Le scrutin a été à l'image du débat : l'U.D.F. a maintenu son opposition, le R.P.R. n'a pu se résoudre à voter le texte, qui a été adopté par 323 voix pour (P.S. et P.C.), 72 contre (U.D.F.) et 86 abstentions (R.P.R.), sur 481 votants.

● DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

L'Assemblée étudie, avec l'article 5, la rémunération des salariés en congé de formation. Elle met en conformité les dispositions législatives avec les dispositions de l'accord contractuel du 21 septembre 1982. Le texte voté stipule que cette rémunération est *« égale à un pourcentage, fixé par décret, de leur salaire antérieur »*. Au cours de la discussion, M. Rigout indique que la rémunération *« sera égale au salaire antérieur, si celui-ci est inférieur ou égal à deux fois le SMIC, et à 80 % du salaire au-delà »*.

La prise en charge du stage par un organisme paritaire agréé, et non plus l'agrément du stage par l'Etat, est la condition préalable pour percevoir la rémunération ainsi définie. L'Assemblée décide que la rémunération du salarié en congé de formation est versée par l'employeur. Celui-ci est remboursé par un organisme paritaire. Le texte étend aux entreprises de moins de dix salariés la possibilité de congés individuels de formation, sans contribution financière de leur part. L'Assemblée fixe, dans le cadre de la décentralisation, le principe de la participation de l'Etat et des régions au financement des actions de formation par la voie de conventions.

● DROITS COLLECTIFS A LA FORMATION

L'Assemblée étend l'information et la consultation des comités d'entreprise aux questions concernant la formation professionnelle. L'obligation de la constitution d'une commission, chargée d'étudier les questions de formation, est étendue aux entreprises employant au moins deux cents salariés, et non plus trois cents, comme le prévoyait la loi du 18 octobre 1982.

L'article 20, qui n'a guère plu au C.N.P.F., crée l'obligation de négocier sur la politique de formation dans les entreprises de plus de cinquante salariés comptant une ou plusieurs sections syndicales. Le projet, amendé par la commission, précise que les négociations avec les syndicats se font au niveau de la branche ou, à défaut, au niveau d'un accord professionnel. La négociation n'est prévue au niveau de l'entreprise que s'il n'existe aucune des deux possibilités précédentes. Le projet de loi crée l'obligation de négocier, mais pas celle de conclure. Le texte précise : *« Si la négociation engagée par l'employeur (...) n'aboutit pas, une nouvelle négociation doit être engagée dans les douze mois suivant la date* [du] *désaccord. »*

L'Assemblée suit le gouvernement pour rejeter un amendement, émanant du groupe communiste et qui, explique M. Rigout, *« contrairement au projet (...), prévoit des négociations d'entreprise même lorsqu'il y a accord de branche »*.

● PARTICIPATION DES EMPLOYEURS

L'Assemblée décide qu'*« une fraction de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue, fixée, chaque année, par la loi de finances et égale à au moins 0,10 % des salaires de l'année de référence, est obligatoirement versée à des organismes paritaires agréés par l'État »*. Cette disposition est un prolongement législatif de l'accord contractuel de septembre 1982. La référence à la loi de finances, introduite par deux amendements de la commission et du groupe socialiste, ménage la possibilité d'une augmentation de ce pourcentage.

L'Assemblée décide que les employeurs *« peuvent s'acquitter de tout ou partie de* [leur] *participation (...) en concluant avec l'Etat un engagement de développement de la formation ou en s'associant à un engagement de même nature, conclu par une organisation professionnelle ou interprofessionnelle »*. A la demande de M. Jean-Pierre Soisson, le gouvernement propose et fait adopter un amendement offrant la même possibilité avec les régions.

● FORMATIONS EN ALTERNANCE

L'Assemblée adopte les dispositions qui prévoient : *« Un contrat de travail comportant une période de formation peut être conclu entre un employeur et un salarié de dix-huit à vingt-cinq ans, afin de faire bénéficier celui-ci, pendant les heures de travail, d'une formation associant les enseignements généraux et technologiques dispensés dans des organismes de formation publics ou privés, ainsi que des connaissances et un savoir-faire acquis dans l'exercice, dans l'entreprise, d'une activité professionnelle en relation avec les enseignements reçus. Il bénéficie de l'ensemble des dispositions applicables aux autres salariés, dans la mesure où elles ne sont pas incompatibles avec sa situation de jeune en formation. »* La négociation entre les partenaires sociaux, actuellement en cours, devrait permettre de préciser cet article en seconde lecture.

L'Assemblée fixe, également, les modalités des contrats de travail à durée déterminée dits *« contrats de qualification »*. Les salariés titulaires de ces contrats percevront une rémunération déterminée en fonction du SMIC, dont le montant sera fixé par décret. Les entreprises habilitées à conclure ce type de contrat devront signer, au préalable, *« une convention avec un établissement d'enseignement public ou un organisme de formation (...), prévoyant les modalités d'organisation de la formation alternée »*, ou bien adhérer à un accord-cadre. L'Assemblée définit ensuite les modalités des formations professionnelles alternées. entre les partenaires sociaux.

● CONVENTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Assemblée établit un contrôle strict des prix pratiqués par les « dispensateurs de formation » et précise les informations qui devront obligatoirement être fournies aux salariés lors de l'entrée en formation.

Enfin, l'Assemblée adopte deux mesures catégorielles concernant les agriculteurs (aides familiaux et associés d'exploitation pourront bénéficier des formations alternées) et les travailleurs temporaires (les périodes passées en stage de formation sont assimilées à des missions).

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Le fruit de la politique contractuelle

Soucieux des questions de formation continue, le C.N.P.F. avait cependant formulé deux critiques au projet de loi de M. Rigout. L'une portait sur l'obligation de négocier dans les entreprises, en l'absence d'un accord de branche ; l'autre sur l'agrément préalable par l'Etat des organismes de formation.

Ces préoccupations du C.N.P.F. n'ont pas fait recette lors du débat à l'Assemblée nationale. Si M. Francisque Perrut (U.D.F., Rhône) s'est élevé contre l'obligation de négocier, il s'est surtout interrogé sur les compétences des syndicats en matière de formation individuelle et d'évolution technologique. Quant à M. Antoine Gissinger (R.P.R., Haut-Rhin), il n'a pas fait allusion à ces deux points, dont M. Chotard, vice-président du C.N.P.F., fait un *casus belli*. Il considère d'ailleurs que l'obligation de négocier constitue davantage une gêne qu'un obstacle. *« Cela dépendra de l'attitude de chacun au sein de l'entreprise »*, a-t-il dit à la sortie de l'hémicycle.

Cette réserve de l'opposition correspond bien à son embarras devant un projet dont elle a reconnu, en séance, les bonnes intentions, même si elle a fait des reproches de pure forme.

Il faut dire aussi que le texte du gouvernement est également le fruit de la politique contractuelle. Pour de nombreux articles, il a été tenu compte des accords intervenus entre les partenaires sociaux. On attend d'ailleurs la conclusion de la négociation sur la formation en alternance actuellement en cours pour les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans pour modifier en conséquence l'article qui mentionne cette possibilité.

Le C.N.P.F. lui-même aurait donc mauvaise grâce à rejeter le projet et il s'est fait discret, ces derniers temps, sur ses deux critiques. Mais peut-être les utilisera-t-il à l'occasion de prochaines négociations, comme par exemple pour l'assurance chômage.

ALAIN LEBAUBE.

● *Le P.C. et l'avenir du Festival d'Avignon.* – M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré jeudi matin 13 octobre, au cours d'une conférence de presse destinée à présenter les prochaines initiatives de son parti en direction des intellectuels, qu'il n'avait pas d' *« appréciation positive ou négative »* à formuler sur les futurs responsabilités de M. Michel Guy dans l'organisation du Festival d'Avignon (le Monde du 13 octobre) M. Hermier a souligné que cette décision *« est de la responsabilité de la mairie d'Avignon »* et que la préoccupation du P.C.F. est que *« la grande tradition qui est celle du festival d'Avignon »* se poursuive. Il a ajouté : *« Nous jugerons aux actes. »*

A LA COMMISSION DES FINANCES

Les projets relatifs à la fiscalité continuent de diviser la majorité

« Il faut nous livrer à un examen d'ensemble de la politique fiscale, pour éviter d'avoir à intervenir au coup par coup lors de la discussion du budget », a déclaré M. Pierre Joxe, le jeudi 13 octobre, à la suite d'une réunion du groupe socialiste au cours de laquelle, une fois encore, quelques articles du projet de loi de finance avaient été discutés.

Ce qui s'est passé jeudi à l'Assemblée nationale pourrait donner raison au président du groupe socialiste. De nombreux députés socialistes sont sensibles aux arguments avancés par leurs collègues communistes sur le « scandale » de l'« emprunt Giscard » de 1973, indexé sur l'or. Certains avaient même envisagé, comme le parti communiste, d'obliger les détenteurs de ce titre d'emprunt à réinvestir une partie des revenus qu'ils en tirent. Mais tous ne partageaient pas cette position, et le gouvernement ne voulait en entendre parler pas plus aujourd'hui qu'hier ; la signature de l'État ne doit pas être remise en cause. Le groupe socialiste, en l'état actuel des choses, ne déposera donc pas d'amendement sur ce sujet, M. Jacques Delors s'y étant opposé avec l'accord du premier ministre.

En revanche, les élus socialistes, comme ceux de tous les groupes, ont été très choqués en s'apercevant que le gouvernement proposait, dans l'article 13 du projet de loi de finances pour 1984, de supprimer l'exonération de la taxe foncière, dont bénéficient pendant vingt-cinq ans ou quinze ans seulement les propriétés bâties, destinées à l'habitation, construites avant le 31 décembre 1972. Déjà, dans le projet de budget pour 1973, le gouvernement de l'époque avait envisagé de supprimer cette exonération, instituée, au lendemain de la dernière guerre, pour inciter à la reconstruction du pays. La majorité d'alors avait obtenu que l'exonération restât en vigueur pour tous les logements construits avant 1973. M. Delors souhaitait, cette fois, supprimer toute exonération, sauf pour les logements locatifs construits, à partir de 1984, avec l'aide prépondérante d'un P.L.A. (pour lesquels elle est de quinze ans) et pour tous les logements en accession à la propriété financés dans les mêmes conditions (pour lesquels elle est de dix ans).

Cette mesure aurait rapporté 5 milliards de francs, quelque quatre millions de logements étant concernés. L'Etat aurait économisé 4,1 milliards de francs, qu'il versait aux communes, mais pas aux départements (ce qui explique la différence entre les deux chiffres), pour compenser cette exonération d'un impôt local.

L'U.D.F. ne veut pas entendre parler de ce qu'elle estime être une mesure « rétroactive ». M. Jean-Pierre Soisson a prévenu, dans les couloirs de l'Assemblée, que son groupe en fera l'un de ses principaux sujets de critique en séance publique et demandera la suppression de l'article 13 du projet. Le parti communiste conteste, lui aussi, le projet du gouvernement, *« car,* a dit M. Parfait Jans, *ce sont les familles modestes qui vont être les plus touchées, alors que, déjà, le budget fait plus appel aux revenus des salaires qu'à ceux du capital, et que, en ce sens, les sacrifices ne sont pas équitablement répartis »*.

Les communistes souhaitent donc que l'exonération de la taxe foncière ne soit pas accordée à ceux qui n'ont pas eu d'aide de la puissance publique pour la construction de leur logement, ou qui ne l'habitent plus, mais qu'elle soit maintenue pour tous les autres. Ils proposent, pour compenser la perte financière de l'Etat, de modifier le régime de l'avoir fiscal.

Le P.S. n'a pas voulu aller aussi loin dans la contestation des propositions gouvernementales. Il a fait adopter, jeudi, par la commission des finances, avec l'appui du parti communiste (qui n'a accepté ainsi qu'une base de repli provisoire, en attendant de revenir à la charge en séance publique), un amendement qui prévoit que la durée maximale d'exonération serait réduite de vingt-cinq à quinze ans, et non supprimée, pour les logements construits avant le 1er janvier 1973. Les habitations construites entre le 1er janvier 1959 et le 31 décembre 1968 verraient leur exonération supprimée, alors que celle-ci serait maintenue, si l'Assemblée suivait la commission, pour celles construites entre 1969 et 1973. Pour les logements où l'habitation principale n'occupe pas les trois quarts de la surface, l'exonération continuerait *pendant quinze ans*, au lieu d'être supprimée, comme le prévoyait le gouvernement. De même, elle resterait à quinze ans, au lieu d'être réduite à dix ans pour les logements aidés en accession à la propriété.

M. Christian Pierret, rapporteur général du budget, reconnaît qu'il s'agit là d'une remise en cause d'un avantage acquis, mais il souligne que deux millions et demi de logements, au lieu de quatre millions prévus par le gouvernement, seront touchés. Pour compenser 1,3 milliard de francs que perdrait ainsi l'Etat, les socialistes proposent, avec l'appui des communistes, d'augmenter de 1,5 % à 1,75 % le taux de l'impôt sur le capital des bons de caisse anonymes et d'accroître encore de deux points la taxe spéciale sur les conventions d'assurance pour les véhicules terrestres à moteur, les bateaux de sport ou de plaisance que le gouvernement prévoyait de faire passer de 9 % à 16 %. *Cette fois, les communistes ne sont plus d'accord.* Pour aider les propriétaires de logements, les socialistes proposent de pénaliser les automobilistes.

Le débat sur la fiscalité à l'Assemblée nationale ne s'est pas limité aux travaux de la commission des finances sur le budget de 1984. M. Pierret a évoqué la baisse d'un point des prélèvements obligatoires, envisagée par M. Mitterrand pour 1985. Pour M. Pierret, il conviendrait de s'orienter, pour l'avenir, vers une diminution de la part de l'impôt sur le revenu dans les recettes de l'État et vers une modification de la répartition interne de cet impôt. Le rapporteur a précisé que cette baisse devrait être accompagnée d'autres mesures.

Th. B.

POLITIQUE

A la reconquête de la France

II. – *La stratégie de l'araignée du R.P.R.*

par THIERRY BRÉHIER

Depuis les élections municipales de mars 1983, le R.P.R. gère, d'après ses comptes, 151 communes de plus de 9 000 habitants sur les 862 de cette catégorie. Mais il n'a pas toujours été facile de montrer, à travers les premiers pas de ses nouveaux maires, ce que pourrait être l'attitude de l'opposition si elle regagnait le droit de diriger l'État (*le Monde* du 14 octobre 1983.)

« *Être la vitrine des capacités du R.P.R. à gérer la France.* » La consigne donnée par M. Jacques Chirac est on ne peut plus claire. Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que tous n'ont pas la même idée de l'image qu'ils doivent donner à l'opinion. Entre la prise d'assaut de la Bourse du travail par M. Patrick Balkany à Levallois-Perret et la volonté d'assumer la totalité de l'héritage du Festival d'Avignon par M. Jean-Pierre Roux, il y a plus que des nuances.

Une fois prise en main l'administration de leur mairie, les nouveaux élus ont dû s'attaquer à la réalisation des souhaits de leurs électeurs, qui ne se réduisaient pas toujours à la volonté de bouter dehors les « rouges ». Donner un coup de pinceau sur les véhicules municipaux, comme le voulait M. Balkany, permettait d'offrir un visage neuf aux biens de la commune, *mais cela ne* pouvait suffire. Il fallait s'attaquer aux choses sérieuses. Bien souvent, elles s'appelèrent d'abord « sécurité » ; candidat, on avait tellement joué sur le sentiment d'insécurité qu'il fallait bien tenter de le réduire, une fois élu. Aussi se sont multipliées, sous des habillages divers, les « polices municipales », même si les *appels à des sociétés privées* de gardiennage ne furent pas toujours couronnés de succès.

Mais sur le vrai dossier, qui permettra ou non de garder longtemps le pouvoir, il est écrit : « urbanisme ». C'est en partie pour ne pas l'avoir compris à temps que quelques maires socialistes ont perdu leur place en mars. Leurs successeurs ont bien vite inscrit à leur ordre du jour prioritaire la révision des plans d'occupation des sols : un peu moins d'H.L.M., un peu plus de « résidences » ou de pavillons, et la sociologie de la cité peut être changée... donc son avenir politique.

Pour être efficaces, les nouveaux maires R.P.R. se sont tournés vers le « *grand frère* », *l'Hôtel de Ville de* Paris. Cette énorme maison pouvait être d'un secours puissant ; elle sert souvent de base de repli à des « amis » *en souffrance* de postes administratifs ou électoraux. Cependant, la taille même de Paris rend les problèmes des autres cités du pays peu *compatibles avec les siens.*

Faire appel au siège central du parti ? Le délégué du R.P.R. aux élections, M. Jacques Chartron, en tant qu'ancien préfet, sait bien ce qu'il en est des difficultés des maires. Mais imposer une structure rigide est difficile dans un parti de droite. M. Chartron s'est donc contenté, dans un premier temps, de mettre en place un « service de renseignements » pour les maires et de fournir aux nouveaux une liste d'experts comptables, amis du mouvement, capables de les aider à dresser un audit financier de la gestion de leur prédécesseur.

Un « créneau »

Des initiatives privées tentent aussi d'occuper un « créneau » jugé commercial. M. Thierry Saussez, *qui s'est bâti une réputation en faisant* de son entreprise de communication un appui logistique des candidats de l'opposition aux dernières élections municipales, a créé avec quelques amis, dont un conseiller d'État, ancien directeur général de la fonction publique (M. Michel Massenet), un professeur de droit public à Paris-II (M. Pierre Delboue) et deux experts comptables, une association « public-gestion » qui se propose de mettre en rapport les équipes municipales avec tous les spécialistes dont elles pourraient avoir besoin : conseils financiers, conseils juridiques, conseils économiques sont déjà très demandés.

Le milieu patronal est intéressé. M. Michel Giraud, *sénateur* R.P.R. et président du conseil régional d'Ile-de-France, qui, depuis longtemps, professe qu'hommes politi*ques et hommes d'entreprises ne doi*vent plus vivre dans deux mondes distincts, s'est allié avec certains représentants patronaux pour créer l'Institut du citoyen. Son conseil d'administration, présidé par M. Alain Chevalier, ancien vice-président du C.N.P.F., regroupe élus du R.P.R. ou de l'U.D.F. et présidents d'unions patronales ou de chambres de commerce de la région parisienne. En un an, quelque mille cinq cents personnes ont déjà suivi ses stages de formation, d'expression orale et politique, de philosophie politique, voire de dialectique...

Le R.P.R. lui-même n'est pas resté inactif. Le 10 mai 1983 (hasard du calendrier ou symbole ?), M. Jacques Chirac *a créé*, à l'Hôtel de Ville de Paris, l'Association des élus locaux adhérents au R.P.R. et sympathisants, présidée par M. Jean-Pierre Cassabel, maire de Castelnaudary (Aude). Son secrétaire général en est M. Chartron qui, là aussi, met en place des structures souples mais qui devront *rayonner* au niveau départemental et pourraient se doter dans chaque région de centres de formation équivalents à l'Institut du citoyen pour l'Ile-de-France. *De son côté*, M. Michel Barnier, député de Savoie, a été chargé d'animer le groupe des présidents de conseils généraux du R.P.R.

Le mouvement de M. Jacques Chirac commence ainsi à engranger les bénéfices de ses victoires aux municipales, et pas simplement en améliorant sa représentation au Sénat. D'abord au niveau local, où, pour lui ou ses alliés de l'U.D.F., il a réussi à arracher à la gauche un certain nombre de syndicats intercommunaux. Ce ne fut pas toujours aisé : ainsi du Syndicat des communes de la banlieue de Paris pour les eaux.

Un syndicat de 144 communes

L'affaire peut paraître de peu d'importance, mais ce syndicat regroupe 144 communes, étendues sur une superficie de 77 400 hectares, ce qui en fait le plus important service public de distribution d'eau d'Europe après ceux de Londres et de Moscou ; son budget est de près de 1 milliard et demi de francs. Pourtant il a fallu aux leaders de l'opposition dans la région multiplier déjeuners et petits déjeuners pour *convaincre tous leurs amis que*, puisqu'ils étaient majoritaires, il n'y avait aucune raison de laisser la présidence à M. Alfred Vincent, vieux notable socialiste et maire de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), comme il était de tradition. M. André Santini (U.D.F.-P.S.D.), maire d'Issy-les-Moulineaux, lui a succédé. Est-ce simplement pour retirer à la gauche la responsabilité de la gestion d'un budget aussi important ?

Même opération pour faire élire M. Roland Nungesser, député R.P.R. du Val-de-Marne, qui a remplacé M. Jacques Carat, sénateur socialiste du Val-de-Marne, à la présidence de l'Union des maires de l'agglomération parisienne. Le message est clair : à tous les niveaux les liens partisans doivent prendre le pas sur les amitiés personnelles et, partout *où elle le peut, la droite* entend occuper les places... La gauche l'avait fait si longtemps.

Le couronnement de tout cela sera l'élection à la fin de ce mois de M. Michel Giraud à la présidence de l'Association des maires de France, dont se retire M. Alain Poher. Certes, il devra cet honneur plus au titre de dauphin que lui a décerné le président du Sénat qu'à son appartenance au RPR, mais pour son parti ce *sera un atout* d'importance. D'abord parce que M. Michel Giraud n'est pas homme à laisser sommeiller un organisme qu'il préside ; ensuite parce que partout il a montré ses capacités à utiliser politiquement toutes les possibilités des mandats qui lui étaient confiés ; enfin parce qu'il a à se faire pardonner, par des proches de M. Chirac, ses hésitations dans la pré-campagne pour *l'élection présidentielle* de 1981.

Reste au président du R.P.R. à capitaliser tous ces acquis : faire de cette conquête des pouvoirs locaux une étape dans la marche vers l'Élysée.

Le R.P.R. commence à faire sienne cette remarque de M. Giraud : « *Qui tient l'État sans tenir le local finit par perdre les deux ; pour reconquérir le sommet, il faut commencer à la base.* »

Pour mieux « sentir » cette base, justement, M. Chirac réunit dorénavant, régulièrement, à déjeuner des hommes qui en sont représentatifs, sans avoir atteint les sommets de l'appareil du parti : MM. Alain Carignon, Jacques Berthelot, Jean-Pierre Roux, nouveaux maires de Grenoble, Brest et Avignon ; Mme Nicole Grand, qui s'est opposée à M. Defferre à Marseille ; Mme Françoise de Panafieu et M. Alain Juppé, adjoints au maire de Paris ; de jeunes députés : Philippe Séguin (Vosges), Jacques Toubon (Paris), Hyacinthe Santoni (Bouches-du-Rhône), Michel Barnier (Savoie), Jacques Godfrain (Aveyron), François Fillon (Sarthe), Bruno Bourg-Broc (Marne).

Il reste au président du R.P.R. à faire marcher ensemble les vieux militants gaullistes et les jeunes assoiffés de revanche, les élus traditionnels, blanchis sous le harnais de vingt-trois ans de pouvoir, et les nouveaux maires « modern style », les officiers d'état-major et ceux qui ont gagné leurs galons sur les champs de bataille, ceux qui tirent à droite son mouvement et ceux qui veulent lui donner une image libérale. Patiemment, M. Chirac tisse sa toile.

FIN

Epinal : une autre vitrine

De notre correspondante

Epinal. – La *rue* Salvador-Allende a gardé son nom et le secrétaire général de la mairie est toujours en place. Pourtant celui-ci, M. Serge Thibers, avait été le candidat du P.S. aux légis*latives en 1968 contre celui qui* vient de gagner la mairie, M. Philippe Séguin (R.P.R.), et avait, lors de la dernière campagne municipale, ouvertement appuyé la liste présentée par le maire sortant, M. Pierre Blanc (P.S).

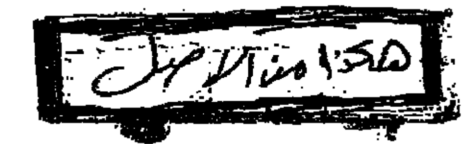
Pendant sa campagne M. Séguin avait prévenu : « *Pas de chasse aux sorcières.* » Et à ceux, tant à gauche qu'à droite, qui lui reprochent d'avoir « *retourné sa veste* », M. Thibers répond qu'« *en tant qu'employé communal il travaille pour Philippe Séguin, maire, tout comme il l'a fait pour Pierre Blanc* », et qu'à ses yeux il n'y a pas « *de manière de droite ou de gauche de traiter un dossier* ».

La nouvelle municipalité a joué l'apaisement, la réconciliation communale, le consensus, « *sans abdiquer ses propres orientations, ses propres choix* », souligne M. Séguin. Finalement, elle s'est surtout portée sur un terrain où on ne l'attendait pas : l'enseignement, les premières *initiatives ayant été en faveur de* l'école publique avec la mise en place d'ordinateurs dans les écoles primaires laïques, sans oublier toutefois l'octroi d'aides aux établissements privés.

Tout en conservant sa liberté de parole, le nouveau maire souligne qu'il « *est prêt à collaborer avec le gouvernement chaque fois que cela va dans l'intérêt de la ville* ». Une convention culturelle vient ainsi d'être signée avec le ministre de la culture M. Jack Lang, qui a su rendre *hommage à l'action* d'Epinal *et à* celle de son maire. L'État a su, à son tour, renvoyer l'ascenseur : Epinal a été choisie parmi dix-huit villes pilotes pour une opération « Prévention contre la délinquance ». La mairie pour sa part a décidé d'aider de nombreuses associations s'occupant des immigrés.

M. Philippe Séguin, il est vrai, n'a jamais caché « *ses réticences face aux dérives droitières du R.P.R.* », sa volonté de renouer avec les sources du gaullisme et de constituer un rassemblement *des Français qui rejette les extré*mistes. Ce qui ne lui crée pas que des amitiés au niveau national. Quant aux Spinaliens, un peu essoufflés par le rythme du changement, ils se demandent s'il ne va pas réussir son pari.

CLAUDINE CUNAT.



POLITIQUE

M. LECANUET ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS A ORGANISER LA DIRECTION DE L'U.D.F.

Les adhérents directs et les clubs s'interrogent sur leur représentation

« Je suis soulagé de voir qu'enfin plus personne ne remet en cause les structures confédérales de l'U.D.F. », déclarait, le 29 septembre, à Divonne-les-Bains, M. Jean Lecanuet, qui se félicitait de la récente élection de quatre vice-présidents pour l'épauler dans sa tâche. Il manifestait un bel optimisme en promettant de compléter cette équipe avec la nomination, *« dans les huit jours »*, d'un délégué à l'organisation qui succéderait à l'ancien secrétaire général, M. Michel Pinton. *« Il est dérisoire*, disait-il, sans doute fort justement, *de discuter de notre manière d'exister alors que le pays attend que nous existions ! »* Eh bien, le *« pays »* devra prendre patience.

Le bureau politique de l'U.D.F. s'est déjà réuni deux fois — les 6 et 13 octobre — depuis les journées parlementaires et, devant les avis contradictoires qu'il a émis, M. Lecanuet n'a pu prendre de décision. C'est qu'il n'est même plus question d'un seul délégué, mais de deux, voire trois, quatre, cinq... pour satisfaire chacune des composantes.

Chaque jour de nouveaux noms apparaissent aux côtés des deux favoris, M. Jean-Philippe Lachenaud (U.D.F.), maire de Pontoise, conseiller référendaire à la Cour des comptes, et M. André Santini (U.D.F.-P.S.D.), maire d'Issy-les-Moulineaux ; l'un et l'autre étant membres du Conseil pour l'avenir de la France de M. Giscard d'Estaing. M. Jean Lecanuet s'accorde le week-end pour réfléchir et trancher. Pendant ce temps, deux des composantes de l'U.D.F. s'interrogent : les adhérents directs qui, en la personne de M. Michel Pinton, ont retrouvé un président à part entière, et les clubs Perspectives et Réalités, fort marris d'occuper si peu de place dans le nouvel organigramme de l'U.D.F.

Les premiers sont réunis depuis jeudi en université d'automne à Hyères (Var). Il est clair que l'organisation de l'U.D.F. actuellement mise en place ne correspond pas à leurs « vœux profonds ». Ils pensent que l'U.D.F. évolue davantage dans le sens d'un « cartel électoral » que dans celui d'un grand mouvement politique. Mais les adhérents directs se veulent « disciplinés ». Ils s'attendent simplement à ce que les événements justifient leurs inquiétudes. Ils se demandent notamment comment les quatre vice-présidents, responsables de parti, choisiront entre leurs deux casquettes...

A Hyères, ils entendent préciser leur rôle : être une force d'accueil pour tous ceux qui sont attirés par l'U.D.F. mais ne se reconnaissent dans aucune de ses composantes ; être, selon l'expression de M. Paul Girod, sénateur de l'Aisne, « *le poil à gratter* » de l'U.D.F. ; prêcher l'unité et le renouveau ; favoriser la mutation de la confédération en *« une force puissante par elle-même qui va de l'avant et a pour vocation de prendre le pouvoir »*.

Les clubs Perspectives et Réalités réuniront leur assemblée générale le 22 octobre, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), le jour même où le P.R. réunira son conseil national à Vincennes, en présence de Mme Simone Veil. Les clubs entendent réaffirmer leur vocation à l'expression politique. Ils se veulent non seulement organe de réflexion mais aussi formation politique et, à ce titre, composante à part entière de l'U.D.F.

Le fait que les clubs aient été la seule des six composantes, avec les adhérents directs, à ne pas obtenir de poste de vice-président a surpris de nombreux adhérents, qui s'interrogeront sur le rôle qu'ils veulent et peuvent jouer au sein de la confédération. Ils décideront aussi si oui ou non ils accepteront la place qui leur a été offerte au sein de la délégation U.D.F. qui rencontre régulièrement le R.P.R. et, le cas échéant, désigneront l'un des leurs. Cette assemblée générale des clubs procédera aussi au renouvellement du comité directeur, instance elle-même chargée de l'élection du bureau national avec son président, actuellement M. Jean-François Deniau, et ses vice-présidents. A la fin de l'année, les clubs réuniront leur quinzième convention nationale. Le thème a d'ores et déjà été retenu : « l'alternance pourquoi et comment ? ».

D'ici là, l'U.D.F. aura peut-être commencé à apprendre à vivre avec ses nouvelles structures. Avec quatre vice-présidents *qui*, ce serait logique, auront à cœur, en raison de leurs nouvelles fonctions, de faire tourner la machine, avec un, deux ou plusieurs délégués à l'organisation dont on ne sait comment ils concevront leur rôle, à la lumière de l'expérience malheureuse vécue par M. Michel Pinton, avec des composantes qui n'entendent pas, même si elles sont minoritaires, se laisser *marginaliser*.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

DEVANT DES CADRES DE LA RÉGIE RENAULT

« La gauche s'est affaiblie dans le pays » déclare M. Marchais

M. Georges Marchais a participé, jeudi 13 octobre, à Boulogne-Billancourt, à une assemblée-débat avec des cadres, des ingénieurs et des techniciens de la régie Renault. Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré, notamment, que, face aux *« énormes pressions de la droite et du patronat, il faut bien, malheureusement, le reconnaître : la gauche s'est affaiblie dans le pays ».* « *Devant les problèmes sérieux*, a-t-il dit, *qui demeurent en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, de conditions de vie, notamment dans les grandes cités de notre région parisienne, la déception, la désillusion et parfois même le mécontentement s'accentuent chez celles et ceux qui ont assuré son succès en 1981. La gauche doit donc reconquérir l'espoir. Et pour cela elle doit poursuivre plus avant sur la voie du renouveau. Elle doit engager dans l'union et l'action une vigoureuse contre-offensive.* »

Au cours du débat qui a suivi son intervention, M. Marchais a déclaré que, *« avec un gouvernement de gauche, on peut et on doit faire mieux dans les domaines économique et social »*. Il a ajouté : *« Ceux qui pensent qu'il faut quitter le gouvernement ont tort. Quitter le gouvernement, ce serait pire. Il faut rester au gouvernement et se battre. »*

Une question concernant la surtaxe sur l'impôt sur le revenu, prévue dans le projet de budget pour 1984, M. Marchais a répondu qu'il avait attiré l'attention du président de la République et du premier ministre sur la situation des techniciens et des cadres, qui *« ne sont pas des privilégiés »* et *« ont joué un rôle important dans la réussite de la gauche en 1981 »*. Il a fait valoir que l'exonération de la surtaxe de quatre cent mille foyers est *« un premier résultat »*, mais que l'impôt sur la fortune est *« encore insuffisant »* et qu'il faut frapper *« les évasions de capitaux et la spéculation »*.

Le comité central du P.C.F. se réunira les 14 et 15 novembre. M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, présentera un rapport sur *« La communication et la propagande du parti dans les conditions d'aujourd'hui »*.

Propos et débats

L'Humanité : énorme !

Après les déclarations de M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux, qui, mercredi 12 octobre, à l'Assemblée nationale, avait mis en doute les résultats de l'élection présidentielle de 1981, *l'Humanité* s'interroge sur l'attitude de la droite. Le quotidien du P.C. titre à la une de ses éditions du 14 octobre : *« Enorme ! La droite veut-elle invalider l'élection du président de la République ? »* Il ajoute : *« La droite se déchaîne, elle se fait menaçante et a plus que des arrière-pensées. »*

M. Lecanuet : une bulle

M. Jean Lecanuet, qui était, jeudi 13 octobre, l'invité du journal de la mi-journée de TF 1, a dénoncé les *« incohérences »* et les *« contradictions »* de la politique intérieure et extérieure du gouvernement. Pour le président de l'U.D.F., *« le socialisme, ce sont les billevesées, les illusions, les rêves, une bulle apparue en 1981 qui se dégonfle sous nos yeux »*.

M. Chirac : irréversible

M. Jacques Chirac a déclaré, jeudi 13 octobre, à Cahors, où il s'était rendu pour soutenir la candidature de son cousin, M. André Carle (R.P.R.), qui brigue le siège de député de la première circonscription laissé vacant par l'élection au Sénat de M. Maurice Faure, radical de gauche : *« La déception est irréversible, et je doute que le chef de l'Etat n'arrive à redresser la machine. Il faut profiter de chaque consultation partielle pour dire au gouvernement qu'il n'a pas le droit de faire n'importe quoi puisqu'il n'a plus la majorité. C'est le seul moyen d'éviter qu'il fasse trop de bêtises. Il faut qu'il sente qu'il y a des limites et que si elles étaient dépassées, au-delà de la résignation qui a saisi notre pays, il pourrait y avoir des réflexes de révolte, ce qui représente le pire dans la démocratie. »*

Au Sénat

M. LEMOINE : les assemblées de Guadeloupe doivent financer le sauvetage de la sucrerie de Beauport

Après avoir retenu l'hypothèse de la fermeture de l'usine sucrière de Beauport (Guadeloupe), le comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) devait se réunir ce vendredi 14 octobre en présence d'une délégation du conseil général de la Guadeloupe conduite par sa présidente, Mme Lucette Michaux-Chevry (div. d.), opposée à un tel projet.

A l'occasion de la séance consacrée aux questions au gouvernement jeudi 13 octobre au Sénat, M. Marcel Gargar (app. P.C., Guadeloupe) s'est fait l'interprète de l'inquiétude des salariés de cette sucrerie. Dans sa réponse, M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a rappelé que, de 1,4 million de tonne dans les années 1970-1975, la production de cannes à sucre a diminué jusqu'à n'atteindre que 500 000 tonnes en 1983. Cette quantité insuffisante place, explique-t-il, les quatre usines sucrières de la Guadeloupe dans une situation économique et financière très critique, puisque le déficit est évalué pour cette année à 30 millions de francs.

Pour M. Lemoine, les collectivités locales (conseil régional et conseil général, tous deux présidés par des élus de l'opposition) doivent prendre leurs responsabilités. Or, constate-t-il, la société d'économie mixte qui devait être créée ne l'a pas été. L'audit n'a pas encore fait connaître le rapport demandé par le conseil général, qui devait l'être cet été, et la participation financière des collectivités locales au déficit de 1983 n'est pas précisée. Le gouvernement prendra sa décision au vu des propositions *« réalistes et concrètes »* des assemblées locales.

Le Monde

société

LE PROGRAMME DE Mme HUGUETTE BOUCHARDEAU

L'écologie au secours de l'économie

Après six mois passés au ministère à étudier les dossiers, Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, en est convaincue : *« L'environnement est une des composantes de la bataille de la gauche pour une économie nationale et internationale plus juste et plus efficace. »* Et, pour preuve de ce qu'elle avance, elle a présenté au conseil des ministres du 12 octobre ce qu'il est convenu d'appeler une *« communication »* et qui est, en fait, un programme d'action de son département pour les années à venir : « Environnement et développement ».

Ce programme d'action, tout entier, vise à faire échec au sous-développement entendu au sens large : sous-développement des techniques nouvelles économes d'énergie ; fragilité de pans entiers de notre économie aujourd'hui en voie de sous-développement. Le secrétaire d'Etat propose donc trois pistes qui doivent réconcilier concrètement écologie et économie.

Premièrement, la reconstruction du réseau d'assainissement, en particulier dans les grandes agglomérations urbaines et sur le littoral, devrait permettre à la fois de dépolluer – pour l'écologie – et de voler au secours d'un secteur en difficulté, en l'occurrence les entreprises de bâtiment et travaux publics (création de dix mille emplois).

Ensuite, la récupération et le recyclage des vieux papiers, tout en réduisant le volume de déchets qui s'accroît chaque jour, devrait *« contribuer à une amélioration de la situation de l'industrie papetière française en diminuant ses coûts d'approvisionnement »* et donc réduire *« le déficit de la balance commerciale lié aux importations de produits papetiers »*. Coup double encore une fois.

Enfin, et c'est le troisième volet du programme, Mme Bouchardeau souhaite le développement d'un *« tiers secteur »*, pour ne pas dire une économie alternative, qui crée des emplois pour les régions défavorisées, et les jeunes en difficulté. On encouragera le maintien ou la réimplantation de l'artisanat, on aidera les jeunes qui veulent travailler « au pays », on favorisera toutes les petites entreprises d'une économie parallèle, que l'ancien secrétaire général du P.S.U. préfère appeler *« économie sociale »*. Cela peut aller du berger forestier chargé de débroussailler la forêt (et donc de la protéger contre le feu), jusqu'à la coopérative de pain cuit au bois, en passant par la valorisation des déchets ou la récupération des résidus d'exploitation forestière.

Ce programme est très savamment dosé. Pour les « écolos », « agro-bios » et autres néo-ruraux, on propose une participation à la vie économique nationale, officiellement prise en compte par les pouvoirs publics. Aux entrepreneurs et industriels en difficulté, on offre une activité créatrice d'emplois et, comme pour le recyclage du papier, des techniques qui favorisent l'innovation et l'exportation. Enfin, pour la qualité de vie du grand public, on prévoit de rénover les égouts et, à terme, d'améliorer la qualité de l'eau sous toutes ses formes.

C'est que, pour Mme Bouchardeau, la crise est une chance à saisir pour modifier nos comportements (productivisme aveugle et gaspillage) et l'environnement un domaine comme les autres, ouvert à l'innovation technique, capable de nous enrichir sans prélèvements abusifs sur les ressources naturelles. Une petite révolution pour beaucoup.

ROGER CANS.

Un oncle de Guy Orsoni interpellé à Marseille

M. Paul Susini, âgé de cinquante-six ans, interpellé mercredi 12 octobre à Marseille, a été transféré jeudi à Ajaccio pour y être entendu par les policiers chargés de l'enquête sur la disparition, le 17 juin, du militant nationaliste, Guy Orsoni.

Les policiers observent, à propos de cette arrestation, un mutisme total. On sait simplement que M. Susini, soupçonné d'appartenir au « milieu » marseillais, est un cousin par alliance de M. Roger Orsoni, l'oncle de Guy, et qu'il était en fuite depuis le début de l'été. Certains des inculpés de l'affaire, des malfaiteurs de Propriano (Corse du Sud), avaient déclaré, après leur arrestation, que les deux hommes projetaient de mettre « à l'amende » le milieu du sud de la Corse.

C'est pour vérifier cette accusation que les policiers recherchaient, à Marseille, M. Susini, depuis juillet, et qu'ils tentent d'établir si une bande rivale, à laquelle aurait appartenu M. Roger Orsoni, a pu chercher à s'attaquer aux truands corses.

ÉCOLE PUBLIQUE, ÉCOLE PRIVÉE

Le réalisme tranquille des parents

Les parents de France sont devenus de vrais laïques, à leur manière, dans le débat autour de l'école publique et de l'école privée. Leur réalisme tranquille est même au cœur des contradictions qui paralysent le président de la République et le gouvernement. En majorité, ils ne s'intéressent guère au *« grand service public unifié et laïc de l'éducation nationale »*, redouté par les uns et souhaité par les autres.

Oh ! certes, l'idée de ce grand service plaît aux parents. Sur le papier. D'ailleurs, ne se tournent-ils pas, dans un premier mouvement, vers l'école maternelle et élémentaire publique ? Elle est la plus proche du domicile familial ; elle est gratuite ; la qualité de son enseignement est aisément vérifiable.

Surviennent les premiers fantasmes des parents ou les premières difficultés de l'enfant. L'un va juger que la personnalité de son fils ne peut s'épanouir dans le cadre du programme officiel et rigide. L'autre sent sa fille perdre pied en anglais. Désir d'éducation idéale ou besoin de sauvetage se heurtent très vite aux grilles de la réglementation publique, qui leur semble changer un professeur médiocre en irresponsable et un excellent professeur en impuissant. *« Désolé, il est trop jeune... la puberté... des leçons particulières peut-être... épaulez-le vous-même... je ne peux rien... »* Echec scolaire : la hantise.

Alors, va pour le privé ! Religieux, Montessori ou jésuite, peu importe ! Contrairement au temps de Jules Ferry, l'éducation n'a plus ni odeur ni couleur.

L'école privée se pare de vertus contradictoires : on y surveille plus sévèrement *(« cela ne peut pas leur faire de mal »)* ; les camarades sont mieux élevés *(« la bonne éducation se perd tellement »)* ; la pédagogie est adaptée à chaque jeune *(« il faut savoir le prendre »)* ; les parents sont associés à la marche de l'établissement *(« c'est notre école »)*. On voit ainsi cohabiter, dans une même réunion des parents des écoles privées, les parents les plus attentifs et les plus novateurs et ceux qui, en guise d'actes éducatifs, se bornent à signer les chèques *réglant les frais de scolarité*.

Conservateurs ou progressistes, passifs ou intervenants, pères et mères, persistent dans ce refus des chapelles scolaires tout au long du cursus de leur enfant. Celui-ci doit-il préparer une grande école ? Le prestigieux lycée centenaire et public de la ville ravale-t-il les classes des bons Pères au rang d'une médiocre boîte à bachot ? On optera sans hésitation *et sans vergogne pour « la laïque »*, qu'on soit électeur R.P.R. ou militant socialiste.

L'Église catholique défend, d'ailleurs avec une mesure certaine, son école parce qu'elle connaît cet opportunisme scolaire. Les pères et les mères confient leurs fils et leurs filles à des institutions religieuses pour qu'ils reçoivent la meilleure éducation et non pour qu'ils en sortent *bons chrétiens. Si l'Église* catholique, qui contrôle 92 % environ de l'enseignement privé, obtenait par ce moyen des croyants en proportion, plus nombreux et plus *fidèles que les Églises protestantes* qui ont choisi la laïcité, cela se saurait. Et les messes dominicales seraient peut-être moins désertées...

Le drame des militants de l'école laïque, qui pressent le gouvernement d'unifier l'école, est qu'ils se battent désormais à front renversé : aux yeux des parents, « laïques » ou « privés » au gré de l'intérêt de leurs enfants, ce sont eux aujourd'hui qui apparaissent comme des doctrinaires.

Justice et liberté

Autre danger pour leurs idées : le R.P.R. et l'U.D.F. jubilent à la pensée de la belle « guerre scolaire » qu'ils pourraient déchaîner contre les méfaits de l'étatisme, du fonc*tionnarisme et* du totalitarisme qu'ils prêtent au projet socialiste sur l'école. Dans la bataille, le gouvernement tenterait, bien sûr, de rappeler à bon droit que la liberté de créer un établissement d'enseignement resterait *totale. Il essaierait* de souligner aussi les anomalies de la loi Guermeur, loi bâclée qui n'a pas désigné la « collectivité publique » à qui il appartient de financer les écoles primaires sous contrat d'association. *Où est la justice quand l'école privée* peut accueillir qui elle veut, alors que l'école publique doit ouvrir ses portes aux seuls résidents d'une aire géographique délimitée ? Dans le tintamarre que l'opposition ne manquerait pas d'orchestrer *en cas* d'intégration scolaire, ces subtilités passeraient inaperçues des parents qui ne retiendraient qu'une chose : *« On veut nous empêcher d'éduquer nos enfants comme nous l'entendons. »*

La voie qu'emprunte, ces jours-ci, le gouvernement est donc la seule praticable, toute simple et compliquée à la fois : faire asseoir à une même table, les catholiques, les *parents de l'enseignement «libre»*, les représentants des mouvements «laïques» ; ensuite n'y parler, sans hâte, que de dossiers techniques, de carte scolaire, de statut des professeurs, de loi Guermeur à abroger et de loi Debré à ressusciter ; en parler encore et encore, en souhaitant que les points de vue se rapprochent ; en parler bien au-delà des échéances électorales de 1986 et de 1988 et, surtout, ne pas gâcher cette lente osmose de l'enseignement public et de l'enseignement privé en clamant qu'elle aboutira un jour à un *« service public unifié et laïque »*. A chaque jour suffit sa peine.

ALAIN FAUJAS.

● *Un nouveau président d'université à Toulouse.* – M. Guy Isaac vient d'être élu, au premier tour, président de l'université des sciences sociales de Toulouse par quarante-deux voix sur soixante et onze votants. Il remplace M. Michel Despax, dont le mandat expire le *8 novembre*.

LE CAPITAINE BARRIL ENTENDU PAR UN JUGE D'INSTRUCTION

Le capitaine Paul Barril a été entendu le jeudi 13 octobre en qualité de témoin par le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière. Celui-ci lui aurait demandé dans quelles conditions et à quel titre l'ancien chef par intérim du G.I.G.N. avait eu, en janvier, des contacts avec Me Thierry Fagart, avocat de Jean-Marc Rouillan, l'un des fondateurs d'Action directe, recherché après une interview qu'il avait accordée le 17 août 1982 à *Libération*. L'audition a duré près de trois heures. Le magistrat instructeur n'avait pas été informé de ces contacts qui, selon le capitaine, avaient pour objectif de conduire Jean-Marc Rouillan au cabinet de M. Bruguière en assurant sa protection. Proposition qui, en définitive, fut déclinée.

Au Sénat, jeudi, M. Pierre Mauroy a insisté sur la *« clarté »* de l'action gouvernementale contre le terrorisme. Evoquant le cas du capitaine Barril, le premier ministre a assuré qu'*« un cas particulier ne permet pas de mettre en cause toute la gendarmerie »*. Le capitaine aurait agi *« dans le cadre des missions du G.I.G.N. »* et *« il n'a jamais fait partie des collaborateurs de la présidence de la République »*. Pour ce qui concerne *« la façon dont le capitaine Barril a pu concevoir sa mission »*, le premier ministre a renvoyé aux enquêtes en cours, notant que *« la justice est saisie de la plupart des affaires dont la presse a fait état »*. *« Quand elle se sera prononcée, le gouvernement en tirera les conséquence »*, a-t-il conclu.

D'autre part, M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. au Sénat, et M. Jacques Larché (R.I.), président de la commission des lois, ont déposé une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conditions de fonctionnement des différents services de police et de sécurité engagés dans la lutte contre le terrorisme.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Gaston Cusin

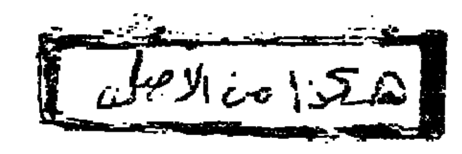
Après la publication de notre compte rendu judiciaire intitulé : « Au tribunal de Paris, la Résistance de M. Papon » dans le Monde *du 8 octobre, M. Gaston Cusin, ancien conseiller d'Etat, qui fut commissaire de la République à Bordeaux à la libération, nous écrit :*

M. Cusin précise que, bien qu'en mai 1944 les liens organiques de Maurice Papon avec la Résistance n'étaient pas encore parvenus à sa connaissance, il était convaincu des interventions du secrétaire général de la préfecture de Bordeaux en faveur des évadés en difficulté et des personnes recherchées par l'occupant.

Le jour du débarquement, le 6 juin, dans une rencontre fortuite, Roger Bloch, qu'il connaissait bien, lui a suggéré l'intérêt d'un contact avec Maurice Papon pour étendre son réseau *d'informateurs* à un poste-clé. Mis progressivement à l'épreuve, le secrétaire général de la Gironde a rapidement laissé pressentir des qualités précieuses d'administrateur et montré l'efficacité d'un engagement patriotique résolu, rendant bientôt des services signalés pour préparer la prise du pouvoir dans un département où n'existait ni NAP ni C.D.L., dans une région où les F.F.C., infiltrées ou décimées par la Gestapo, menaient des actions désordonnées quand elles ne désertaient pas le combat, et où deux préfets désignés par le gouvernement provisoire devaient être arrêtés.

En particulier, le rôle de Maurice Papon au cours des semaines qui ont précédé la retraite de l'occupant vers les bouches de la Gironde a été déterminant pour coordonner l'action des forces de sécurité à l'intérieur de Bordeaux avec celle des maquis qui montaient vers l'Atlantique.

● *Mort de deux mineurs aux houillères de Carmaux.* – Deux mineurs, MM. Henri Touboulic, quarante-six ans, et Bernard Campomizzi, vingt-trois ans, ont trouvé la mort jeudi 13 octobre, dans un éboulement qui s'est produit vers 10 heures au puit de la Tronquie, sur le gisement des houillères d'Aquitaine à Carmaux (Tarn). Les corps des deux victimes, qui auraient succombé à *une asphyxie* ont été dégagés, après sept heures de travail, par les sauveteurs. *« Rien n'avait laissé prévoir cet accident »* déclare-t-on à la direction de la mine.



Appel aux universitaires

(Suite de la première page.)

L'Université, signe de santé d'une société et gage de son essor, ne peut répondre à ses missions d'enseignement, de recherche, de diffusion du savoir, de coopération internationale sans le dynamisme et sans la foi de tous ceux qui y travaillent. Je fais appel à la *communauté* universitaire, je fais appel à chacun pour mener de front toutes ces missions. Je connais la qualité, le sérieux, le courage, des personnels. Et je voudrais démontrer au enseignants, en particulier, qu'aucune des mesures que certains combattent n'est guidée par je ne sais quelle volonté d'humiliation, voire de sanction.

Il n'y a pas qu'en matière budgétaire que les choses ont changé depuis deux ans. Outre l'asphyxie financière des établissements et la *quasi-suppression des recrutements*, la gestion du personnel, avant 1981, était devenue incohérente, au point que les carrières étaient bloquées et que des licenciements s'annonçaient. L'enseignement supérieur était démoralisé par des pratiques autoritaires, brutales *parfois, et par la* déconsidération systématique des enseignants. L'altération des objectifs de la loi de 1968 décourageait ceux qui y avaient puisé des raisons d'espérer et d'agir. J'ai rétabli la concertation, mis en place progressivement des *relations contractuelles* entre l'administration et les établissements, instauré la transparence des décision, qu'elles touchent la répartition des moyens ou les habilitations, remis en vigueur des procédures de nomination aussi objectives que possible. *Des mesures de titularisation*, dont bénéficient des milliers d'assistants, des centaines de vacataires et de coopérants, ont été prises et ont réglé le « contentieux » le plus douloureux. La loi « Sauvage » a été abrogée ; le Conseil *supérieur des universités a été* modifié.

Les obligations et les statuts

Parlons des mesures récemment prises ou en préparation. Le projet de statut des enseignants de l'enseignement supérieur est connu ; mais ce n'est encore qu'un projet. Sa lecture montrera que (...) j'y propose des procédures nouvelles de recrutement, qui allient la rigueur dans l'évaluation au respect de l'autonomie des établissements, *garante* de l'équilibre des équipes d'enseignement et de recherche. Elle montre aussi que ce projet est novateur : modulation des services, élargissement *du recrutement, instauration* de congés sabbatiques (réclamés en vain depuis des décennies !), dont quatre cents sont déjà inscrits au budget de 1984. de nombreuses dispositions transitoires *pour les transformations* d'emplois et les recrutements au *tour* extérieur. Ce texte sera l'occasion d'une définition plus précise des missions et des fonctions confiées aux enseignants-chercheurs, mettant clairement en évidence la *spécificité de chacun des* deux corps (professeurs et maîtres de conférence).

Les dispositions de ce futur décret (...) sont en ce moment quelque peu occultées par celles du décret du 16 septembre 1883 relatif aux *obligations de service d'enseignement* pour 1983-1984. Aussi curieux que cela paraisse, aucun texte n'établissait ces obligations de façon claire. Perpétuer cette obscurité réglementaire eût été, à la rigueur, concevable si, à sa faveur, ne s'étaient établies des *inégalités* choquantes. Inégalités entre enseignants de même grade exerçant dans des établissements de nature différente. Mais aussi inégalités entre les actes pédagogiques réellement accomplis, selon le grade de la personne exerçant *tel ou tel acte*. Les professeurs ont et conservent la responsabilité principale pour la préparation des programmes, pour l'organisation de l'orientation et des enseignements, *pour la coordination des équipes* pédagogiques. Mais comment les professeurs, à leur tour, nieraient-ils la contribution très précieuse apportés par les maîtres-assistants, et par les assistants ?

Je ne sous-estime pas pour autant les appréhensions tenant à la répartition des différents types d'enseignement. Il suffit, toutefois, de rappeler que le décret du 16 septembre se combine évidemment avec les dispositions *de la loi de 1968*, toujours en vigueur, notamment pour la répartition des charges d'enseignement. Le chef d'établissement répartit les services d'enseignement en recueillant l'avis du conseil *d'établissement et* des conseils d'unité d'enseignement et de recherche, qui siègent en formation limitée aux enseignants d'un grade au moins égal à celui de maître-assistant, les professeurs et assimilés constituant alors au moins *60 % des membres. Ce qui n'a pas* créé de difficultés particulières depuis quinze ans ne devrait donc pas en susciter davantage cette année.

Reste l'augmentation globale de ces charges. Nul ne songe à restreindre les activités de recherche, les travaux personnels ou les activités de tutorat et d'administration des *enseignants-chercheurs* au-dessous du raisonnable. Les nouveaux services d'enseignement sont inférieurs à ceux qui sont en vigueur dans tous les pays comparables au nôtre, qui pourtant ne sacrifient aucune de ces tâches. Au demeurant, l'enseignement, *primordial, l'Université étant* faite pour les enseignés, n'est qu'unepetite partie de l'ensemble des obligations des enseignants-chercheurs. Précisons enfin que l'augmentation des charges d'enseignement – certes sensible pour les professeurs des universités, beaucoup plus faible pour d'autres catégories *d'enseignants ou d'établissements* – n'a pas pour effet de diminuer les crédits d'heures complémentaires. C'est donc bien, non pas un transfert de charges, mais un effort de solidarité demandé à la fois pour améliorer le potentiel global d'*enseignement* et *pour assurer*, au sein d'un budget de rigueur et de pause catégorielle, la contrepartie des transformations d'emplois nécessaire au déblocage des carrières.

Ajouter que le *décret du 16 septembre* 1983 doit être appliqué avec souplesse et bon sens va sans dire, mais encore mieux en le disant.

Un projet d'ensemble

Mais, au-delà de ces textes, c'est tout un projet d'ensemble que je *m'efforce de mettre en œuvre.* (...) En premier lieu, l'existence de deux systèmes de formation singularise notre système universitaire. Les universités ne sélectionnent pas les étudiants à l'entrée du premier cycle et forment surtout des enseignants, des *chercheurs, des médecins et, depuis* une quinzaine d'années selon des procédures sélectives, des techniciens supérieurs, notamment en I.U.T. Les écoles, et les classes qui permettent dans les lycées d'en *préparer* les concours d'entrée, opèrent *une forte sélection afin de former* des cadres supérieurs, en liaison avec les secteurs de l'économie ou de la production concernés. Composées d'enseignants-chercheurs permanents, ouvertes sur le *milieu* scientifique international de par leur *activité de recherche*, les *universités* participent mieux à la diffusion des connaissances, notamment pour les *technologies avancées. Moins préparées* à former des cadres, elles ne parviennent pas aisément à assurer ce transfert jusqu'aux structures industrielles.

C'est un objectif essentiel de *ma* politique que les universités soient elles-mêmes en prise directe avec leur environnement économique, social et culturel. Ceci passe par le *développement* des *formations professionnelles* dans les universités, au *niveau du dexième et du troisième* cycle.

Cependant, c'est dans le premier cycle que l'effort d'imagination et de création sera décisif. On ne peut plus admettre, en effet, que la moitié environ des étudiants entrant à *l'université s'évaporent littéralement* en deux ans, restant ainsi privés de toute qualification. Une réflexion a été engagée par des groupes de travail. Elle doit donner lieu à observations, critiques et suggestions. Rien, donc, n'est figé ou prédéterminé.

La rénovation du premier cycle est un des axes principaux autour desquels s'ordonne la réforme de l'enseignement supérieur. Je considérerais donc comme très regrettable que les *établissements ne s'y* engagent pas hardiment. Mais cette *rénovation*, dont je souhaite qu'elle s'amorce le plus tôt possible, c'est-à-dire dès 1984, ne sera ni brutale, ni uniforme, *ni imposée*. Les modalités de sa réalisation doivent relever *de l'autonomie et faire* l'objet de contrats passés entre les établissements et le ministère.

Les premiers cycles devront accueillir, former et orienter les étudiants ; ils pourront se *diversifier*, par exemple en multipliant les *préparations aux formations* professionnelles de deuxième cycle qui, ont déjà été expérimentées, en particulier pour l'entrée dans les écoles. C'est à vous de formuler les *propositions qui vous paraissent les plus* adaptées aux besoins et aux possibilités de votre équipe, de votre établissement, de votre environnement.

Cette large marge d'initiative doit *exister aussi, bien entendu, quant à* la façon d'atteindre l'objectif de professionnalisation des formations.

Ce qui est vrai de la formation initiale l'est également de la formation *continue. Là encore, il est demandé* d'innover, de proposer, de dialoguer *avec le ministère.* (...)

La recherche elle-même constitue une mission primordiale des établissements d'enseignement supérieur et universitaires, et si les texte parlent *abondamment d'enseignants-chercheurs*, c'est pour souligner *l'interdépendance*, quelles que soient les disciplines, de ces deux fonctions et leur fécondation réciproque. Dès mon arrivée au ministère, j'ai tenu à créer une direction de la recherche. Le *développement* de la recherche universitaire est une *priorité reconnue par le gouvernement* ; des contrats pluriannuels sont mis au point par la direction de la recherche et mis en place progressivement entre l'Etat et les établissements.

Au total, l'ensemble des missions de l'enseignement supérieur devrait, me semble-t-il, exalter et rassurer l'ensemble de la communauté universitaire, universités et écoles unies dans une même poursuite de l'excel*lence*.

Mais je n'oublie pas que les acteurs de cette communauté vivent dans des établissements que je m'efforce d'encourager à plus de *démocratie interne* et à *plus d'ouverture* sur l'extérieur. L'instauration *du collège unique des enseignants* pour le conseil d'administration et pour le conseil des études et de la vie universitaire répond à l'exigence de démocratie ; la présence réaffirmée *dans les trois conseils*, des personnalités extérieures obéit à celle d'ouverture ; enfin, le conseil scientifique, qui a la responsabilité de l'organisation de la recherche, sera *composé de telle façon que* professeurs et maîtres de conférences habilités à diriger des thèses puissent promouvoir une politique scientifique de qualité. Je compte soumettre au *Parlement un amendement* en ce sens.

Une action collective

Enseignants-chercheurs, personnels de tous corps et de tous grades vous qui donnez vie aux établissements, effectuez des recherches ou les *rendez possibles, accueillez* encadrez, conseillez, aidez, les étudiants et les adultes en formation, je vous disais au début de cette lettre que je faisais appel à vous. Comment en serait-il autrement ? Vous avez entre les mains la responsabilité la plus haute, *celle de former* au plus haut niveau la jeunesse de notre pays. Vous le faites dans des conditions matérielles souvent difficiles et, en tout cas, insuffisantes, que je m'efforce d'améliorer, mais en sachant qu'il y faudra temps et persévérance, *et que la rigueur de l'époque* que vous impose des sacrifices et de la patience. C'est donc à votre sens des responsabilités que je fais appel et je sais que je peux le faire. Attentifs à l'essentiel – la densité de la production intellectuelle française *la qualité de sa présence au monde* la puissance créatrice de la communauté universitaire de notre pays, – comment ne surmonteriez-vous pas les obstacles psychologiques de toute sorte ? C'est à *ce prix que* ensemble, nous créerons les instruments de l'avenir.

ALAIN SAVARY.





SPORTS

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE JUDO

La montagne Yamashita ébranlée

Pas de Français sur le podium pour la première journée des championnats du monde de judo. En catégorie mi-lourds (moins de 95 kilos), Roger Vachon, battu par le Soviétique Divisenko, a échoué ensuite pour la médaille de bronze face à l'Allemand Neureuther. Le titre est revenu au surprenant Allemand de l'Est Andreas Preschel. Chez les poids lourds (plus de 95 kilos), le Japonais Yamashita a été couronné pour la troisième fois, malgré la belle résistance, en finale de tableau, de l'Allemand de l'Est Henry Stohr, vainqueur dès le premier tour de Laurent del Colombo.

Correspondance

Moscou. – On sait désormais qu'on peut ne pas tomber face à Yamashita. Mais on ne sait toujours pas comment le faire tomber. Au moment où le bouddha japonais emporte son *quatrième titre mondial* (trois chez les lourds, un en toutes catégories) et égale au palmarès son compatriote Fujii, il montre enfin qu'il peut être sinon vulnérable, du moins contestable.

Yamashita n'avait jamais permis à aucun Européen de tenir, face à lui, jusqu'à la limite du combat. Il a emporté à Moscou sa cent quatre-vingt-huitième victoire consécutive, mais l'Allemand de l'Est Stohr, battu sur un petit point de pénalité, a montré la voie à suivre.

Ce jeune colosse de 1,93 mètre pour 130 kilos, a deux vérins à la place des bras. Il a ainsi réussi à tenir à distance Yamashita, auquel il rendait 8 kilos, mais qu'il dominait de presque une tête. Sa technique de gaucher, entièrement tournée vers la défensive, a empêché le virtuose japonais de porter ses attaques préférées. Yamashita, maintenu à bout de bras, avait les jambes trop courtes pour réussir son habituel petit fauchage intérieur. Et Stohr ne lui a jamais permis d'approcher suffisamment pour l'enrouler dans sa projection de hanches.

Dès lors, le Japonais ne pouvait plus espérer conclure qu'en entraînant son adversaire au sol. Là encore, Stohr a su éviter l'erreur qui a été fatale à tous les autres adversaires de Yamashita : tomber à quatre pattes, face au sol, en refusant le combat. Dans cette position, l'enchaînement étranglement-immobilisation du champion nippon est imparable.

On imagine assez combien l'exploit de l'Allemand de l'Est représente d'heures passées dans les salles de musculation et dans les salles de projection (vidéo, celles-là), à rechercher la moindre faille dans le jeu de l'adversaire. La technique de Yamashita, analysée, décortiquée, disséquée, est d'autant moins fiable que depuis deux ans elle n'a plus évolué. Sa marge de sécurité permet encore au champion du monde de se reposer sur ses lauriers, mais on constate aujourd'hui qu'il ne fait plus tomber, qu'il conclut tous ses combats au sol.

On note aussi un changement psychologique chez ses adversaires, qui pour la plupart refusent désormais « la fatalité » Yamashita. Il y a deux ans, à Maastricht, personne ne s'était réellement battu contre lui. Cette fois, on a vu le Polonais Resko l'ébranler sur un fort mouvement d'épaule, le Soviétique Biktashev le bousculer sur un ramassement de jambes, et en finale le Hollandais Wilhelm le faire trébucher sur un contre.

Stohr, en se cantonnant à la défense, a préféré ne pas s'exposer aux impitoyables parades de Yamashita. Son attitude négative lui a coûté une pénalité et la défaite.

CHRISTIAN BIDNER.

RUGBY

Les « révélations » sur le circuit professionnel

Le représentant de David Lord, le promoteur australien qui veut organiser une coupe du monde professionnelle de rugby, Nicholas Beck, a *« révélé »* devant les caméras d'Antenne 2, jeudi 13 octobre, que deux matches auront lieu à Paris, au début de l'année prochaine – *France-Australie le 18 janvier et France-Nouvelle-Zélande le* 4 février – au moment où débutera le Tournoi des cinq nations, sans toutefois donner de précision sur les terrains où auraient lieu ces rencontres. Nicholas Beck a ajouté : *« Je ne peux pas donner tous les noms des joueurs, mais je peux promettre que nous avons 80 % des joueurs ayant disputé le Tournoi des Cinq Nations l'an dernier. La liste sera donnée approximativement vers le 16 décembre. »* Les noms des commanditaires de la compétition seraient dévoilés en fin novembre.

C'est en mai dernier, pendant la tournée des Lions britanniques en Nouvelle-Zélande, que David Lord a lancé son pavé dans la mare. Cet ancien commentateur sportif de la 7e chaîne australienne avait l'intention de recruter les deux cents meilleurs rugbymen du monde pour organiser une série de tournois itinérants pendant deux ans. Il assortissait ce projet de chiffres mirobolants : chaque joueur toucherait 150 000 F par tournoi, ce qui représenterait pour l'ensemble de la compétition une « masse salariale » de 240 millions de francs, auxquels s'ajouteraient tous les frais d'organisation.

La perspective d'un circuit professionnel, baptisé Coupe du monde ou Championnat du monde, a créé une certaine effervescence dans les milieux du rugby. Farouchement attachés à sa tradition amateur, ceux-ci organisent de surcroît leurs compétitions – Tournois des cinq nations et tournées des différentes nations programmés jusqu'en l'an 2000 – sur un mode anachronique. Il n'est pas question de Coupe du monde ou de Championnat du monde. David Lord a donc eu l'idée de court-circuiter le système traditionnel pour mettre en place des compétitions professionnelles. Sa démarche est assez comparable à celle du milliardaire texan Lamar Hunt en tennis. *Malheureusement, David* Lord n'est pas milliardaire : depuis que cet homme de quarante-quatre ans, aux rondeurs affables, s'est lancé dans la promotion sportive – cricket, jeux du Commonwealth, rugby, – il est allé de déboires financiers en déboires financiers.

Pour appâter les joueurs éventuellement intéressés, il doit donc trouver des fonds en créant cette connection miraculeuse du sport moderne : commanditaires-télévisions. Les premiers, espère David Lord, délieront *les cordons de leur bourse* s'ils ont la garantie que les seconds assureront une couverture importante. David Lord a affirmé que les retransmissions devraient avoir lieu dans une *vingtaine de pays. Mais aucune* grande chaîne de télévision n'a passé d'accord avec le promoteur. Si bien que le soufflet habilement monté par cet homme de communication est retombé d'autant plus rapidement que bien d'autres obstacles se sont dressés sur son chemin.

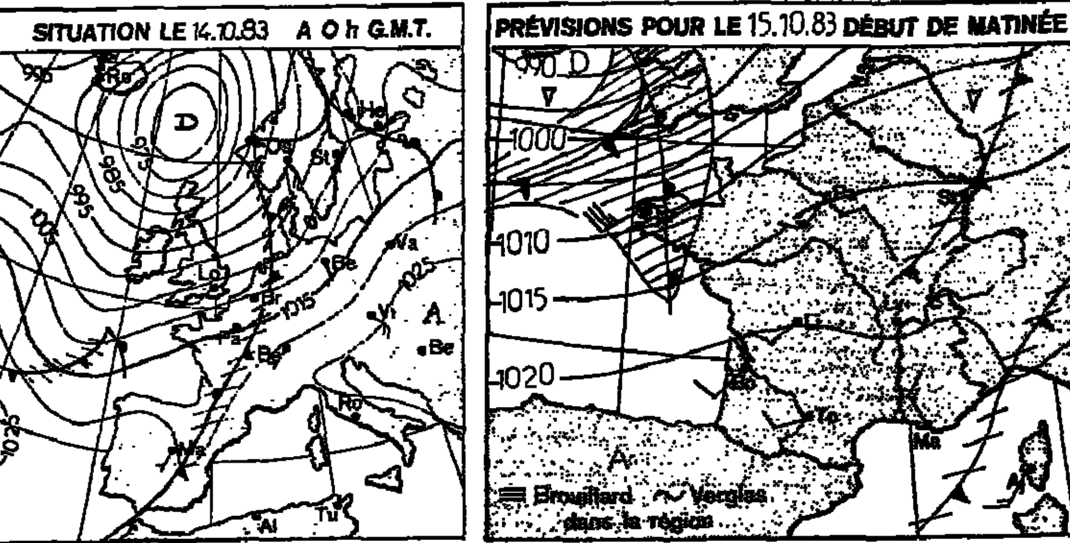
La mise à disponibilité des stades *dans lesquels pourraient avoir lieu* les matches n'est pas, d'autre part, la moindre des difficultés : aussi bien en Angleterre qu'en France, les fédérations, qui sont les gestionnaires des ensembles sportifs, ne sont pas prêtes à faire une place à ce personnage. Bref, la baudruche du rugby professionnel semblait dégonflée lorsque David Lord regagna l'Australie, fin septembre, sans s'arrêter en France. Son homme de confiance, Nicholas Beck, vient de faire rebondir l'affaire avec ses « révélations » à Antenne 2, qui n'en apprennent pas plus que les précédentes déclarations. Mais David Lord a besoin qu'on parle de lui. Cela sera-t-il suffisant pour donner matérialité au serpent de mer du rugby professionnel ?

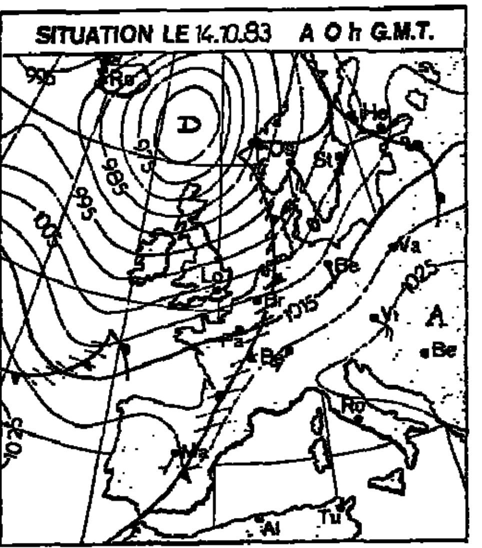
Les joueurs décideront en dernier ressort ; *80 % des internationaux* français, dont Nicholas Beck, ont affirmé avoir l'accord, sont-ils prêts à quitter le système de promotion sociale, très particulier au monde de l'ovale, pour devenir des mercenaires d'un circuit sans réelles perspectives ? Le président de la F.F.R., Albert Ferrasse, n'est pas trop inquiet : *« Tout cela,* dit-il, *est une galéjade. »*

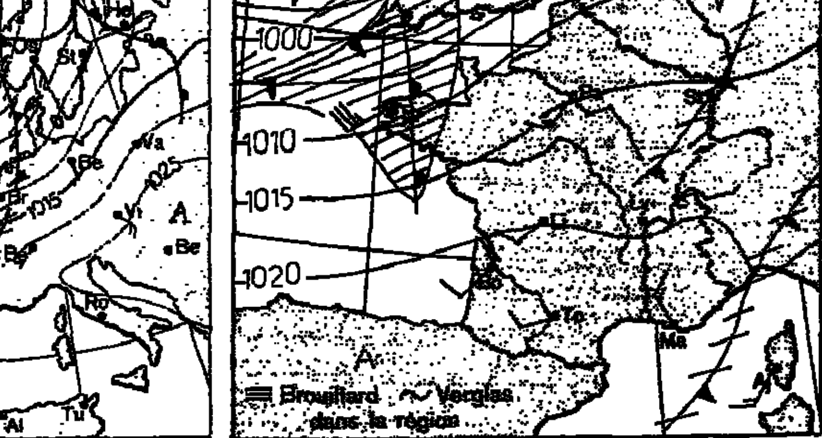
ALAIN GIRAUDO.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE







PRÉVISIONS POUR LE 15 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre vendredi 0 heure et samedi 24 heures.

Tandis qu'un front froid ondulant achèvera de s'évacuer vers l'est, une nouvelle perturbation traversera une partie du pays samedi dans un rapide flux atlantique.

Samedi matin, le temps sera encore nuageux avec quelques averses des frontières du Nord au Nord-Est et aux Alpes. Sur la moitié sud, le ciel sera dégagé si l'on excepte la présence de nuages bas dans les Landes. La nouvelle perturbation donnera des pluies sur la Bretagne dès la fin de nuit, accompagnées de vent de sud-ouest assez fort à fort. Elles seront précédées d'une marge nuageuse. En fin de journée, le temps perturbé très nuageux à couvert avec pluies modérées et rafales de sud-ouest s'étendra des Ardennes au Bassin parisien, du Pays de Loire au Bordelais, au nord du Massif Central et au Nord-Est avec de températures maximales de 16 à 18 degrés. Sur les régions allant des Pyrénées aux Alpes, le ciel sera devenu progressivement plus nuageux avec maxima de 20 à 22 degrés. De la Picardie à la Bretagne s'établira un temps de traîne avec des averses et surtout du vent, assez fort puis fort à l'intérieur, très fort en Manche, y atteignant la tempête avec rafales dépassant 100 km/heure. Dans l'après-midi, les températures y seront de 14 à 15 degrés.

Quant aux régions méditerranéennes, elles bénéficieront de beau temps toute la journée avec des températures maximales de 22 à 24 degrés.

Les températures minimales enregistrées auront été de l'ordre de 14 degrés sur le pourtour méditerranéen, 10 à 12 degrés sur les autres régions de la moitié sud, 8 à 10 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 14 octobre 1983, était, à 7 heures, de 1 016,0 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 13 octobre au 14 octobre) : Ajaccio, 23 et 9 degrés ; Biarritz, 27 et 14 ; Bordeaux, 29 et 13 ; Bourges, 26 et 11 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 20 et 8 ; Cherbourg, 17 et 9 ; Clermont-Ferrand, 23 et 12 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 23 et 13 ; Lille, 20 et 10 ; Lyon, 22 et 13 ; Marseille-Marignane, 23 et 17 ; Nancy, 19 et 11 ; Nantes, 21 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 14 ; Paris-Le Bourget, 23 et 8 ; Pau, 30 et 14 ; Perpignan, 26 et 15 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 20 et 12 ; Tours, 18 et 11 ; Toulouse, 23 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 13 degrés ; Amsterdam, 18 et 11 ; Athènes, 21 et 11 ; Berlin, 18 et 10 ; Bonn, 20 et 13 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Le Caire, 28 et 18 ; îles Canaries, 30 et 25 ; Copenhague, 15 et 10 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 25 et 18 ; Genève, 20 et 12 ; Jérusalem, 21 et 15 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 9 ; Luxembourg, 18 et 10 ; Madrid, 24 et 12 ; Moscou, 9 et 4 ; Nairobi, 27 ; New-York, 22 et 20 ; Palma-de-Majorque, 25 et 12 ; Rome, 23 et 11 ; Stockholm, 12 et 10 ; Tozeur, 28 et 21 ; Tunis, 24 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 16 OCTOBRE

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 15 et 10 h 30, porte de l'Administration, place Colette, Mme Lemarchand.

« La vallée de l'automne », 13 h 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mlle Oswald.

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Brossais.

« L'hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle, Mme Dubesme.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 heures, entrée côté parc, dans le vestibule, Mme Hulot.

« Le procès de Marie-Antoinette », 15 heures, métro Cité, Mlle Lemarchand (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le quartier Maubert », 15 h 15, 3, rue Domat (Mme Barbier).

« L'Opéra », 14 heures, dans le hall (M. Bouchard).

« Port-Royal de Paris », 15 h 30, 123, boulevard de Port-Royal (Mme Camus).

« L'île de la Cité », 15 h, 24, place Dauphine (M. Czarny).

« Turner au Grand Palais », 10 heures, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, comte du Louedic de Kergoaler : « Les derniers maréchaux du Second Empire » (les Artisans de l'esprit).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 14 octobre 1983 :

DES ARRÊTÉS

- Portant autorisation de l'émission d'emprunts permanents C.A.E.C.L.-Régions de France émis par la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales.
- Relatif à la construction et aux conditions de location des logements-foyers réalisés avec le bénéfice des primes convertibles en bonifications d'intérêt et de prêts spéciaux.

EN BREF

ENVIRONNEMENT

FORÊTS FRANÇAISES. – En France, la forêt étend sa superficie, mais devient de plus en plus vulnérable. Pour la protéger et l'adapter à l'homme, le Mouvement national de lutte pour l'environnement (M.N.L.E.) organise, les 15 et 16 octobre à Bombannes-Carcan, dans les Landes, une rencontre nationale présidée par Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement.

★ **M.N.L.E. Rencontre de Bombannes, B.P. 79. 93505 Pantin Cedex. Tél. : (1) 846-04-14.**

LOISIRS

DEMANDEZ LE PÉROU ! – Qui n'a *jamais rêvé du Pérou, de cet Eldorado* aux richesses fabuleuses ? Qui n'a souhaité un jour fouler cette terre promise des aventuriers, partir à la recherche de cet Empire inca des fils du Soleil ?

Jacques Comet y a séjourné neuf mois, en trois voyages. Il en a ramené un film de 90 minutes *(Au soleil des Incas)* qu'il présente salle Pleyel, jusqu'au 16 octobre, donnant ainsi le coup d'envoi des conférences organisées en ce lieu par « Connaissance du monde ».

★ **Salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris (métro : Ternes). Tél. : 561-16-99.**

RÉTROMANIE

ARMES ANCIENNES. – Une bourse aux armes anciennes, décorations et ordres de chevalerie organisée par la Militaria Armes Société se tiendra le dimanche 16 octobre au pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne).

★ **Entrée 10 francs. Tarif réduit 5 francs.**

Les mots croisés se trouvent page 19.

LOTO

TIRAGE N°41

DU 12 OCTOBRE 1983

13 – 19 – 20 – 34 – 40 – 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE 21

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	8	1 664 979,80 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	37	179 997,80 F
5 BONS NUMEROS	2 229	8 963,50 F
4 BONS NUMEROS	141 118	141,50 F
3 BONS NUMEROS	2 816 808	10,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 19 OCTOBRE 1983

VALIDATION JUSQU'AU 18 OCTOBRE 1983 APRES-MIDI

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

TRACES

De Bibracte à Alésia :

Sur les sentiers gaulois

BIEN sûr, c'est au pied du rocher de la Wivre, sur le Mont-Beuvray, l'antique Bibracte, capitale du puissant peuple éduen, qu'il fallait prendre le départ de cette randonnée à travers le temps. Juché sur ce bloc de granite, en 52 avant Jésus-Christ, Vercingétorix, élu chef suprême des armées gauloises soulevées contre César, harangua ses hommes, dit-on, avant de les lancer vers le sud, l'est et le nord dans une offensive générale contre les Romains. Lui-même, prenant la tête de cent mille fantassins et cavaliers, piqua vers Alésia.

Rémi Guillaumeau, l'organisateur de la marche Bibracte-Alésia, a bien choisi l'endroit. S'il n'a ni la taille ni l'éloquence du chef arverne, ce Morvandiau de trente-deux ans, animateur au comité régional du temps libre (1), en a au moins la tignasse et la moustache. Sa troupe est plus modeste – une vingtaine de filles et de garçons – mais non pas moins déterminée. En une semaine, sac au dos, couchant à la dure, mangeant sur le pouce, elle va franchir par monts et par vaux les 100 kilomètres qui séparent le Mont-Beuvray du Mont-Auxois, Bibracte d'Alésia.

Il ne s'agit pas d'un « produit touristique » au sens commercial du terme mais d'une initiative pédagogique, d'une expérience à caractère démonstratif. Le périple, déjà organisé l'an dernier dans le sens nord-sud, est une suggestion lancée aux innombrables marcheurs qui arpentent nos campagnes : sortez des sentiers balisés, composez vous-même votre itinéraire autour d'un thème, faites connaissance avec le pays en vous arrêtant souvent, flanez au lieu de « faire du kilomètre », cheminez avec la tête autant qu'avec les pieds ; bref, ne marchez plus idiot.

Aucun topo-guide ne donne l'itinéraire Bibracte-Alésia et aucune balise ne le jalonne. C'est plus subtil et plus passionnant. Il faut d'abord le chercher dans les grimoires des archéologues, puis le repérer sur la carte grâce aux noms de lieux. Détectives amateurs, sachez que le chemin Ferré, le Pavé, le Chemenot, la Vie ou la Viotte (la voie), le gué Pavé, la Levée, l'Estrée (le chemin sablé) sont autant d'indices que là passait autrefois une route carrossable. Puis on part solidement chaussé, bâton en main et même, comme Rémi Guillaumeau, machette à la ceinture.

Pour l'édition 1983 de la marche Bibracte-Alésia, celui-ci a requis l'assistance de quelques-uns de ses amis morvandiaux. Danielle et Jean-Paul Guillaumet, archéologues au C.N.R.S., sont venus d'Autun en voisins pour faire les honneurs du Mont-Beuvray. En guise de mise en jambes et de préparation psychologique, les marcheurs ont parcouru l'immense site sous leur conduite.



(Collection Roger Viollet)

Chaque enjambée est une découverte. Voici que se devine sous les taillis et les feuilles mortes le rempart gaulois dont César admirait l'astucieux assemblage de poutres et de pierres. Ici se dressaient les lourdes portes dont on entendait grincer les gonds jusque dans la plaine. Plus loin le quartier des forgerons et des fondeurs produisait une foule d'outils si fonctionnels que leur forme n'a guère changé pendant des siècles. Au sommet se dressait une enceinte sacrée dont on peut suivre le contour sous les fayards. Quels rites y célébrait-on ?

L'exhumation récente d'ossements humains sur des sites silaires fait penser à des sacrifices humains. Les Celtes n'étaient pas des tendres, eux qui clouaient le crâne de leur ennemi sur leur porte et pratiquaient l'esclavage comme leurs adversaires romains. Au temps de Bibracte, ils n'étaient pourtant plus des sauvages. Le plan de la ville témoigne d'un urbanisme volontaire et les demeures des chefs ressemblent, en plus grand, aux villas de Pompéi. Les Éduens, qui occupaient en gros le Morvan d'aujourd'hui, étaient romanisés avant que les légions n'arrivent.

On comprend alors pourquoi c'est à Bibracte que Vercingétorix a rassemblé l'armée des Gaules, pourquoi c'est de là encore que partit la formidable piétaille marchant à son secours et pourquoi César, peu après, vint y prendre ses quartiers d'hiver. Tout cela pouvait-il se faire sans routes capables de supporter des charrois ? Non, évidemment. Alors, prenons celle, historique entre toutes, qui menait à Alésia.

Sur une moitié de son itinéraire, elle traverse aujourd'hui le parc régional du Morvan. Une bonne occasion pour se faire escorter par Jean-Claude Novallet, l'un de ses animateurs-nature. Comme nos ancêtres, il connaît le secret des plantes qui guérissent et de celles qui nourrissent. Chemin faisant, les marcheurs goûtent les baies et croquent les faines comme devaient le faire les vaillants guerriers de Vercingétorix. On s'attarde sous les hêtres et les chênes de la forêt gauloise là où la manie de l'enrésinement systématique ne les a pas encore abattus. Autres témoins – en voie de disparition – des temps antiques : la drosera, plante aussi discrète que carnivore, qui vit dans les prairies humides, et le « trichosphore cespitaux », qui se plaît dans les marais. On les regarde d'un autre œil lorsqu'on sait qu'elles ont été broutées par la cavalerie romaine.

Quelle émotion aussi lorsque sous les arbres, en bordure du chemin, sur un bloc de granite qu'on dépouille de sa mousse, apparaissent des signes gravés, énigmatiques. Et qu'on les retrouve quelques kilomètres plus loin sur une autre pierre à présent dressée pour faire clôture. Qui se plaindrait de la lourdeur du sac, de la frugalité des provisions ou de la longueur de la route ? On n'abat plus des kilomètres, on parcourt des lieues celtiques, les pieds ici mais la tête ailleurs. On ne couche pas sur la paille, on bivouaque avec le général Vercassivellanos, chevauchant au secours de son cousin Vercingétorix assiégé dans Alésia.

Et puis les soirées ne sont pas tristes dans les fermes et les gîtes où l'on pose son sac, le soir venu. Le repas expédié, on écarte les tables, les voisins arrivent avec vielle et cornemuse, et en avant la musique. Oubliées les ampoules pour danser bourrées et farandoles. Ou bien encore c'est Maurice, un vieil agriculteur morvandiau en veste noire, qui, après avoir accompagné la bande pendant une journée, paye sa tournée sous la lampe en vous saoulant d'histoires et de contes.

L'épopée s'achève un samedi après-midi sur le belvédère de Mussy-la-Fosse, à l'endroit où campa l'armée de secours. Devant les randonneurs, l'oppidum d'Alésia, la vallée de l'Ozerain, où se dressaient les fortifications romaines, le mont Rea, théâtre des derniers combats. Quelqu'un tire la *Guerre des Gaules* de son sac, et l'on écoute le récit de la bataille qui mit aux prises quatre cent mille hommes. Puis on gravit la colline et l'on découvre la vérité. Non loin de la statue de Vercingétorix, les archéologues dégagent une avenante cité gallo-romaine. Alésia n'est donc pas resté le lieu maudit d'une défaite humiliante. Les Gaulois ont su tirer très vite la leçon des faits. Ils ont gardé leurs croyances et ont emprunté aux Romains ce qu'ils apportaient de positif. Le pays y a gagné quatre siècles de prospérité et de paix. Pour qui sait les parcourir à petits pas, les sentiers de l'histoire sont ainsi pavés de belles trouvailles...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Direction régionale du temps libre, 22, rue Andra, B.P. 1530, 21034 Dijon cedex. Tél. (80) 30-47-73.

De Rotomagus à Rouen

L'histoire en sous-sol

COMME partout en Europe, les grands travaux – parkings souterrains et tunnels routiers, entre autres – entrepris à Rouen depuis une dizaine d'années ont fait découvrir de nombreux vestiges du passé de la capitale normande. La municipalité a pris conscience qu'il était moins coûteux et plus efficace de fouiller avant les travaux que d'être obligé d'interrompre ceux-ci. Depuis 1978, les cahiers des charges des appels d'offres et, depuis 1980, les permis de construire mentionnent le « risque archéologique ». Ainsi, une équipe d'archéologues, dirigée par M. Patrick Halbout (archéologue départemental, détaché auprès de la ville de Rouen depuis le début 1982), va fouiller, à partir de janvier 1984, la place de l'Hôtel-de-Ville, sous laquelle existent quatre niveaux d'habitations gallo-romaines de torchis avec colombages, où est prévue la construction d'un vaste parking souterrain.

La municipalité n'a cessé d'augmenter les crédits attribués à l'archéologie : 1977, 0 F ; 1979, 40 000 F ; 1982, 75 000 F. En 1982, l'archéologie, dans la ville de Rouen, a disposé en outre de 65 000 F offerts par le département et la région, et de 42 500 F venus du ministère de la culture. A ces 182 000 F s'ajoutent les salaires de deux personnes relevant du ministère de la culture (antiquités historiques) et du département, et aussi les aides en nature (engins, camions, etc.).

Au stade présent, l'histoire de Rouen commence à se dessiner, mais le puzzle est fragmentaire, aussi bien dans le temps que dans l'espace. En l'état actuel des connaissances, Rotomagus, cité de la peuplade gauloise des Véliocasses, a été créée peu après la conquête romaine, c'est-à-dire dans la deuxième moitié du premier siècle avant Jésus-Christ. La cité des Véliocasses s'est installée sur la terrasse non inondable de la rive droite de la Seine. Dès le premier siècle de notre ère, elle commence à s'étendre vers le sud, c'est-à-dire vers le fleuve, comme en témoignent des restes d'habitats de torchis avec colombages trouvés près de la cathédrale. A cette époque a dû être construit un premier quai.

Rotomagus se développe beaucoup au deuxième siècle et au début du troisième siècle. Un énorme remblai met hors d'atteinte des crues une zone jusque-là marécageuse, proche de la Seine. Connu partiellement par les fouilles conduites en 1978-1979 par Mme Dominique Halbout-Bertin sur l'emplacement du futur parking de la Haute-Vieille-Tour, ce remblai représente un volume d'environ 6 500 mètres cubes pour la seule zone de 2 600 mètres carrés qui a été explorée. Il est bordé sur son côté sud par un deuxième quai.

Port fluvial et maritime

Rotomagus devient en effet, au début du deuxième siècle, un port important où sont transbordées les marchandises arrivées de l'amont par transport fluvial et de l'aval par transport maritime. Près du quai, on a d'ailleurs trouvé des vestiges d'un grand bâtiment de pierre qui était vraisemblablement un entrepôt.

Parallèlement à l'activité portuaire et commerciale, la superficie urbanisée s'étend : vers 250, elle couvre peut-être 80 ou 100 hectares. Mais il est impossible de savoir, même approximativement, le nombre des habitants. La densité, la grandeur, le type des habitations, étaient, en effet, extrêmement variables.

Sous la place de la Haute-Vieille-Tour, on a trouvé une très grande et très luxueuse maison urbaine faite essentiellement de pierre et de brique. Six pièces au moins (sur quatorze) étaient chauffées par de l'air chaud circulant dans des hypocaustes soutenant le dallage du rez-de-chaussée et disposaient de leurs thermes privés ornés de marbres polychromes.

Beaucoup plus modestes étaient les maisons de torchis avec colombages découvertes en 1979-1980 au coin des rues actuelles des Arsins et de l'Hôpital. Là, il s'agit, en fait, de vestiges superposés d'occupations successives. Du premier siècle de notre ère ne restaient que deux niveaux de céramique. Au-dessus de ces deux premières couches archéologiques, on a trouvé les restes de deux petites maisons construites vers 120-140, et dont une des pièces, dotée de fours, servait sûrement à une activité artisanale sans que l'on sache très bien laquelle : les têtes d'os sciés font penser à un tabletier (fabricant de petits objets en os, corne, etc.), mais des traces de pigments évoquent plutôt l'activité d'un teinturier et un des fours celle d'un boulanger.

Sur tous les sites fouillés ont été recueillis de multiples objets : les céramiques permettent de dater les couches, de connaître des courants commerciaux et, en partie, le niveau de vie de leurs utilisateurs ; les monnaies, elles aussi, sont précieuses pour les datations ; les objets usuels sont de bons indicateurs des métiers, des modes de vie et des classes sociales.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 14.)

EQUIP'HOTEL

Le temps du client pauvre

COINCIDENCE malheureus ou oubli fâcheux ? Tou jours est-il que l'annonc du blocage des prix des cafés, hô tels et restaurants, décidé le 3 oc tobre dernier par le ministère de finances, tombe à un bien mau vais moment pour les pouvoir publics. La profession, en effet, s prépare à participer à son trad tionnel Salon (1) qui aura lieu a Parc des expositions de la port de Versailles.

Cette mesure a été condamné par différents syndicats profes sionnels, qui estiment que « le hôteliers, restaurateurs, cafetier et discothèques sont scandalisé d'être utilisés comme les bouc émissaires d'une politique écono mique qui fait fiasco ». Justifiar le « blocage », M. Roland Carra: secrétaire d'Etat au tourisme, re plique : « Quand on s'engag dans une politique contractuelle, faut la respecter. » Pour évite tout incident – la leçon des an nées précédentes a été retenue - entre les professionnels et les re présentants du gouvernement, le responsables de cette manifesta tion ne sont donc pas revenus su leur décision de supprimer tout inauguration officielle.

Avec 1 500 000 lits, l'hôtelle rie française dispose du premi parc européen et du deuxièm mondial après les Etats-Unis Cette « puissance » est e constante évolution. Ainsi, l'hô tellerie « de préfecture » décro d'année en année (100 00 chambres en moins depuis 197 au profit de l'hôtellerie homolo guée, qui a vu, en cinq ans, nombre de ses chambres pass de 430 000 à 475 000. L'unive de la restauration n'est pas moin diversifié que celui de l'hôtelleri Aux 38 000 restaurants d'hôtel il faut ajouter 79 500 restauran et cafés-restaurants, employant eux seuls près de 160 000 pe sonnes.

S'équiper, c'est bien. Etre ima ginatif, c'est mieux. Après l'é 1983 qui fut « mi-figue m raisin », il apparaît que l'avenir c la profession est conditionné notamment pour les hôteliers par sa capacité à trouver des fo mules nouvelles, mieux adapté aux possibilités financières, r duites, de la clientèle. Ainsi, le récentes propositions de la FA GIHT (Fédération autonome gén rale de l'industrie hôtelière touri tique) sont de bon augure. L FAGIHT représente enviro 200 000 lits hôteliers. L « crédit-vacances-hôtel-gratuit : devrait, en effet, dès l'été 198 permettre au client de paye 60 % du prix du séjour en s mensualités, en bénéficiant d'u crédit gratuit. Le reste du séjou ferait l'objet de deux autres règl ments : 20 % à la réservation 20 % à la fin du séjour.

JEAN PERRIN.

(1) Equip'Hôtel collectivité i ternational. Du 16 au 24 octobr Ouvert de 9 h 30 à 19 heures.



.'histoire en sous-sol

(Suite de la page 13.)

Contrairement à la période gallo-maine, le haut Moyen Age est très u connu. Tout au plus peut-on dire e de 400 à 800 ou 900 la ville occupe plus qu'une dizaine des hectares délimités par le rempart llo-romain construit vers 325-350.

En revanche, on a découvert d'innmbrables vestiges de la période édiévale postérieure au dixième ècle. Les trouvailles ont même été nombreuses qu'il est impossible de esser actuellement un tableau ùr et sûr de cette époque.

Une communauté juive importante

Parmi les découvertes les plus imrtantes se placent, sans conteste, s vestiges juifs mis au jour abord en 1976, sous la cour du pas de justice qui est longé, d'ailrs, sur son côté sud par une rue i porte depuis des siècles le nom rue aux Juifs, puis en 1982.

On ne sait trop quand une communauté juive s'est installée à ouen. Mais dès que le port est denu le premier d'Europe – il l'était obablement dès le onzième siècle, les juifs ont été indispensables : ns la société médiévale, en effet, étaient les seuls à pouvoir prati-er le prêt avec intérêt.

Sous la cour du palais de justice bsistaient en particulier les murs, core hauts de plus de 2 mètres, un bâtiment rectangulaire nstruit probablement vers 1100. eux bases de colonnettes sont intéssantes : leur décor consiste en ns couchés sur le dos. Ces lions, mboles de la tribu de Juda, et des affitis hébreux – une citation du vre des Rois répétée trois fois, – couverts sur les murs nus de l'intéeur, ont permis de dire qu'il s'agisit d'un édifice juif, le plus vieux nnu en Europe. Le bâtiment a été préservé sous une dalle de couverture.

Beaucoup plus récents sont les *vestiges de faïenceries découverts* en 1976 avenue de Bretagne (sur la rive gauche) et fouillés à plusieurs reprises, notamment pendant le printemps et l'été derniers. De 1525 à 1580, puis de 1645 jusqu'au dix-neuvième siècle, Rouen a été célèbre par ses faïences. Un musée de la céramique est d'ailleurs en cours d'aménagement dans l'hôtel d'Hocqueville, construit au milieu du dix-huitième siècle dans l'actuelle rue du Bailliage.

Les restes de la fabrique ou plutôt des fabriques, en cours de fouilles, sont enchevêtrés : mariages, héritages et partages d'une part, reconstructions partielles (des fours en particulier) d'autre part, ont entraîné des réaménagements et des reprises multiples pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles. Plusieurs fours, grands et petits, des dépotoirs remplis de fournées ratées, des moules en plâtre de plats, d'assiettes, de jattes et de plats à barbe, *ont été mis au jour. Et on a aussi* trouvé un tesson blanc portant six essais numérotés de rose. Ces essais marquent, probablement, le début d'une nouvelle technique, la cuisson à petit feu, introduite à Rouen vers 1770 et permettant des couleurs plus variées et plus douces.

Une chose est sûre en tout cas, les faïenciers de Rouen ne gaspillaient rien : le dallage des salles était fait de plateaux d'échappage (des galettes de terre cuite rondes qui séparaient les pièces mises à cuire dans les fours) et les cloisons, édifiées pour les réaménagements, de petites briques vitrifiées par la chaleur et donc récupérées dans d'anciens fours, et de moules en plâtre dont, apparemment, on n'avait plus l'usage.

YVONNE REBEYROL.

Églises russes à Paris

La mélodie des icônes

Il est des lieux qui sont magiques. Les habitués n'en ont pas toujours pleinement conscience, mais, pour le promeneur à l'esprit curieux, ce peut être un éblouissement et, parfois même, un véritable coup de cœur qui vous entraîne bien plus loin que le simple regard. Il en est ainsi des églises orthodoxes russes de Paris.

ON y voit des icônes partout, et des bougies scintillantes *par dizaines ; le parfum de* l'encens y règne en permanence et des chants graves s'y développent en litanies sans fin. Attirées de la rue par des chœurs étranges, nous avons un jour poussé la porte de l'une d'entre elles, et de bien d'autres par la suite. Un enchantement !

Pas très claires les causes profondes de la rupture entre Rome et Constantinople (vers 1054 comme chacun sait !), ni les différences minimes de doctrine et de rituel qui en résultent, ni la dépendance actuelle de Constantinople ou de Moscou. Comme une question de diocèse, semble-t-il...

Tant pis pour tout cela, l'ambiance chaleureuse de ces lieux de prière est si communicative qu'on s'y laisse séduire avec une envie irrésistible d'apprendre à chanter la Parole pour se joindre aux chœurs, et à peindre des icônes pour faire passer en image le rayonnement divin.

Quelle que soit l'église, quelle atmosphère rassurante ! Tout est dans le décor et les proportions. Couleurs, impression de richesse créée par les ors et les argents des icônes enchâssées, des chandeliers, des broderies des horougues – ou bannières – et de l'Evangile relié de métal ; portraits en nombre de Jésus, de la Vierge, des évangélistes et d'autres saints dont les auréoles accrochent, elles aussi, la lumière ; enfin, mystérieuse, l'iconostase ou cloison, toujours très ornée, qui sépare le sanctuaire de la nef, avec ses portes battantes par lesquelles les officiants s'approchent ou disparaissent à intervalles fréquents, tels les automates de certaines horloges d'Italie.

La plupart des églises russes ne sont ouvertes qu'au moment des offices, samedi ou dimanche matin. C'est une chance pour le visiteur, car la présence des fidèles, leur *comportement très libre, sont sur*prenants pour qui est habitué au mécanisme de groupe du rituel catholique.

Ici, à part quelques bancs ou chaises le long des murs, point de sièges. Tout le monde est debout et chacun va et vient pour mettre ses cierges achetés à l'entrée devant telle ou telle icône. Les familles *sont souvent au complet, et les* pleurs des petits, les grimaces d'impatience des fillettes, les sorties des plus intempérantes et les rabrouements des parents font partie, avec le plus grand naturel, du rassemblement.

∴

● *La cathédrale Alexandre-Nevski* est la plus connue, la plus ancienne et la mère, pour ainsi dire, de toutes les églises russes de Paris. Construite en 1861 selon un style que l'on a qualifié de byzantino-moscovite, une sauce très dix-neuvième siècle, elle doit l'essentiel de sa beauté à ses deux chapelles.

Entièrement peinte et enluminée *de couleurs sombres, mais baignée* de lumière par une coupole en verrière, la cathédrale elle-même est, de par sa hauteur, une des plus majestueuses. Il faut avoir assisté là à un mariage.

La crypte est au contraire basse, voûtée comme une église romane. Entièrement peinte, elle aussi, mais dans les tons pastels où les verts amande et turquoise se mêlent aux ocres, elle est pleine de charme. Une des rares où les arabesques comptent autant que l'iconographie.

Le service du dimanche *(10 h 30) y est dit en français et* l'on peut acheter en sortant, juste en face au 13, à La Ville de Pétrograd, quelques pirojkis à la viande ou au chou pour accompagner le bortsch dominical.

★ **12, rue Daru, 75008 Paris. Téléphone : 227-37-34 et 622-54-06.**

● *Saint-Serge.* Si un office en slavon ne vous effraie pas, c'est là qu'il faut aller. Dépaysement total assuré.

Sur les hauteurs d'une colline des Buttes-Chaumont, c'est une véritable petite isba en bois découpé et peint qui fut consacrée en 1925 à l'emplacement... d'un temple protestant allemand. Siège du seul Institut théologique orthodoxe d'Europe occidentale, ses bulbes *bleus tranchent dans le* paysage quasi provincial de ce coin de Paris.

Déjà l'escalier qui monte à l'église est décoré d'aigles noirs, de *biches sur fond rouge ; ses balus*trades sont sculptées et la porte d'entrée ornée de nombreux motifs. L'intérieur est tout aussi attachant. Jusqu'au parquet, lui-même rayé de bandes noires et rouges, pas un centimètre carré de surface qui n'ait été sculpté ou peint.

Tout à l'écoute du chœur de voix d'hommes (ailleurs ils sont mixtes), nous serions bien restées jusqu'au bout de l'office. Mais la communion sous les deux espèces et l'accolade du pope à chacun nous ont fait nous sentir de trop dans cette grande famille.

★ **93, rue de Crimée, 75019 Paris, Tél. : 208-12-93.**

● *Notre-Dame de l'Assomption.* – C'est en faisant quelques kilomètres hors de la capitale que l'on trouve l'autre grand port d'attache des orthodoxes russes de Paris. *C'est un lieu de culte,* mais aussi et surtout un cimetière où sont enterrés, par exemple, le théologien Serge Boulgakoff, le prince Youssoupoff, et le peintre Serge Poliakoff. Là où bien des Russes vivant chez nous espèrent trouver leur dernier sommeil.

Une maison de retraite, quelques immigrés russes enterrés dans un coin du cimetière communal vers 1926, telle est l'origine de ce qu'on appelle aujourd'hui le « cimetière russe ». L'église elle-même ne date que de 1939.

L'ensemble recrée une ambiance de style novgorodien du quinzième siècle, tout en blancheurs, y compris le mur d'enceinte. Toit vert, bulbe bleu, campanile aux six cloches à côté, l'église paraît toute petite à l'intérieur et toute sombre par contraste. C'est l'environnement tout entier et le cimetière en particulier qui méritent la promenade. Les quelques bouleaux qui restent vont être, hélas ! remplacés par des sapins : ils font, nous a-t-on dit, remonter les sépultures. Sur les tombes, souvent surmontées du fameux bulbe bleu ou de la croix à huit branches, brûle parfois la lampe à huile...

★ **Rue Léo-Lagrange, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois, téléphone : 015-11-40.**

∴

Ces trois églises sont les plus représentatives, mais il en existe d'autres à Paris et dans sa région. Logées dans des bâtiments souvent prévus à d'autres fins à l'origine, elles n'en n'ont pas moins presque toutes ce quelque chose qui donne envie d'y retourner.

● **Au 91, rue Olivier-de-Serres, dans le 15e.** – C'est un ancien garage transformé dans les années 25 par des étudiants. Faisant fi de la forme de croix grecque traditionnelle, elle est triangulaire et son toit en verrière – dont certains éléments sont encore en bleu « anti-bombardement » – lui communique une lumière tout à fait étrange.

● **Au 91, rue Lecourbe (15e).** – Saint-Séraphin de Sarow est au fond d'une cour pavée, entourée d'ateliers d'artistes, de quelques bouleaux et coiffée de deux bulbes dorés. A l'intérieur, le plafond est en frisette et un tronc d'arbre, trop dur à abattre sans doute, traverse l'édifice dans sa hauteur...

● **Saint-Georges.** – Bien qu'à part du fait de son autonomie et de ses fonctions élargies, on ne peut passer sous silence le foyer Saint-Georges (15, rue de Porto-Riche, 92190 Meudon, tél. : 626-13-38).

Ce qui est aussi le centre d'études russes est installé à Meudon dans l'ancienne propriété de la famille Porto-Riche. Dans cet ancien « potager du Dauphin » comme l'indique encore la grille, on peut venir bien sûr le dimanche se sanctifier à la chapelle. Mais ce n'est pas le plus beau ou le plus intéressant de l'endroit. Lieu d'enseignement de la langue russe pour lycéens, étudiants ou adultes d'un certain niveau déjà, cette maison à la Mansard, toute crépie de rose dans un joli parc, abrite dans les différents bâtiments qui l'entourent une bibliothèque et surtout un atelier d'iconographie, animé par le Père Egon Sendler (auteur d'un ouvrage très complet sur le sujet, paru aux éditions Desclée de Brouwer). Tout le monde l'appelle naturellement le Père Igor... Les places sont rares et les demandes nombreuses. Mais si vous avez la chance d'y être accepté, vous y apprendrez les secrets du *levka* – la préparation très *élaborée qui* sert de fond, – le symbolisme des couleurs (Vierge en pourpre, Christ en bleu et tunique rouge...) et les règles traditionnelles de la perspective...

RÉGINE LISSARRAGUE
et SYLVIE MERLINO-HEILBRONNER.

...e Salon du mobilier, de la décoration, de la cuisine et du tapis, qui a ouvert ses portes ...udi au Parc des expositions de la porte de ...ersailles, se veut cette année le reflet le plus ...dèle de la maison, de la cave au grenier... ...ans oublier le balcon !

SALON DU MOBILIER
DE LA DECORATION
DE LA CUISINE
ET DU TAPIS

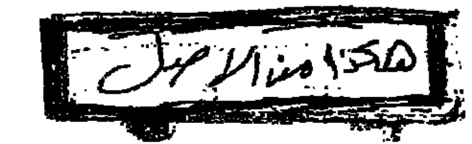
Pour faire le tour du monde de la maison

Ouvert jusqu'au lundi 24 octobre inclus dans les bâtiments 5 et 6 du Parc, le Salon constitue une immense vitrine dans laquelle sont présentés tous les éléments composant l'univers de la maison : sur 28 000 m², 250 exposants proposent des meubles de tous les styles (copies d'ancien, rustiques, contemporains), des cuisines équipées (plus de 150 modèles exposés), des salles de bains, des tapis (près de trois mille pièces, parmi lesquelles certaines, en provenance d'Orient, sont uniques), des luminaires et de nombreux objets de décoration : meubles d'appoint, vases, bibelots. Et puis, parmi les nouveautés, des plantes d'appartement et de balcon, depuis les merveilleux bonsaï jusqu'aux fleurs séchées et artificielles, quelques bonnes bouteilles en provenance des *grandes régions vinicoles* de France (toutes se sont donné rendez-vous à la porte de Versailles) et les dernières nouveautés de la télévision et de la hifi.

Mais le Salon n'est pas simplement une vitrine d'exposition ; c'est aussi, grâce aux nombreuses animations mises en place dans chacun des secteurs, un monde vivant :

- Un meuble abîmé, un sol encrassé ? Des ébénistes professionnels, les frères Nordin, donnent en permanence des conseils pour entretenir ou restaurer les meubles, les sols et même certains objets d'art, et proposent à la vente des produits d'entretien particulièrement adaptés et jusqu'alors réservés aux professionnels. Et puis cette année il mettent à contribution tous les visiteurs qui, pour l'entretien ou la rénovation de ces mêmes objets, ont des recettes familiales simples et peu onéreuses. Les dix « recettes miracles » considérées comme les plus efficaces seront récompensées à l'issue du Salon après avoir été testées en public.
- Le tour du monde de la gastronomie est offert à tous les amoureux de la cuisine grâce à douze grands chefs, ambassadeurs de leur pays en France. A tour de rôle, ils viennent *présenter quelques-unes de* leurs recettes les plus typiques. Aujourd'hui, la cuisine saharienne est à l'honneur avec M. Wally, du restaurant Wally Saharien, qui, de 15 heures à 17 heures, officiera sur *le stand Kenwood.* Après l'*Italie et* le Sahara, l'Inde avec Le Raajmahal (16 octobre), l'Allemagne avec Le Vieux Berlin (17 octobre), le Danemark avec Le Copenhague (18 octobre), le Vietnam avec *Le Tan Dinh (19 octobre), la* Suisse avec Le Movenpick (20 octobre), le Japon avec le Benkaï hôtel Nikko (21 octobre), la Louisiane avec le Hilton Orly (22 octobre), la Russie avec *L'Etoile de Moscou* (23 octobre), la Belgique avec Rommeyer (24 octobre) ;
- La main verte ? Si ce n'est pas un don, ça peut s'apprendre ! Des conseillers horticoles sont en permanence sur le podium du jardin pour apprendre à tous les amateurs de fleurs et de plantes à composer des bouquets, à bouturer, soigner, entretenir les plantes d'appartement : un moyen simple et *peu onéreux de se créer une* maison-serre :
- Comment aménager son décor ? En suivant les conseils d'un architecte d'intérieur et d'une styliste, en permanence à la disposition du *public. Et puis, pour se créer un in*térieur en parfaite harmonie avec sa personnalité, il suffit d'interroger l'« ordinateur décoration » : à partir d'une étude du caractère basé sur l'horoscope chinois, celui-ci établit un « Décoroscope » personnalisé permettant à chaque visiteur de connaître l'influence des couleurs sur sa personnalité :
- Et puis, pour se détendre... pourquoi ne pas s'initier aux techniques du billard français ? Ce jeu, qui remonte loin dans l'histoire des hommes et qui a été un moment délaissé, renaît en effet aujourd'hui avec la vogue du billard à domicile. Des cours d'initiation ou de perfectionnement sont donnés gratuitement chaque jour de 15 heures à 18 heures et en nocturne de 20 heures à 22 heures par un professeur de talent, ex-champion de France dans cette discipline.

Le Salon du mobilier, de la décoration, de la cuisine et du tapis est ouvert jusqu'au lundi 24 octobre au soir. Lieu : Parc des expositions de la porte de Versailles, bâtiments 5 et 6. Horaires : tous les jours de 10 heures à 19 heures. Nocturnes jusqu'à 22 heures les vendredi 14, mardi 18 et vendredi 21 octobre. Prix d'entrée, plein tarif : 18 francs. Enfants de sept à quatorze ans : 8 francs. Gratuit pour les enfants de moins de sept ans.



TAIWAN

Une province insulaire de Chine

EN ces temps de recherche de dépaysement à tout prix, c'est un euphémisme d'écrire que Taiwan (République de Chine) en offre un échantillon sans rival. Pour le voyageur qui subit de longues heures d'avion avec une escale à Dubaï ou à Singapour sans possibilité de sortir de la salle de transit, le changement est total à l'arrivée : on se croirait sur une autre planète.

Du jour au lendemain, nous voici transportés d'une Europe morose, ravagée par le chômage et la peur du lendemain, dans une fourmilière au sens propre du terme, une foule active où tout le monde ne paraît avoir pour souci que son travail et ses loisirs. La foule grouillante des rues commerçantes et des marchés alterne avec celle plus calme des jardins publics, où les amoureux déambulent bras dessus bras dessous comme dans les jardins publics parisiens. Hélas, les bords de la rivière qui baigne le centre de Taipeh sont moins attrayants, car les eaux en sont déjà polluées. Tout cela évoque irrésistiblement l'Europe active et prospère des années 60.

Toutefois, la végétation tropicale, les types des Chinois de Taiwan, dont plus de la moitié (ils sont dix-huit millions) sont les descendants des soldats et des fonctionnaires de Tchiang-Kaï-chek réfugiés dans l'île en 1949 et présentent des silhouettes et des visages très variés (ils venaient de toutes les régions de la Chine), le foisonnement des enseignes, des petits marchands, des petits restaurateurs offrant toutes sortes de cuisines depuis les spécialités du Setchouan jusqu'à celles de Canton, sans oublier les soupes de serpent, tout rappelle au visiteur européen qu'il est bien dans ce que l'on appelle ici la « province insulaire de Chine ». Mais il ne s'agit plus d'une Chine en proie aux guerres civile ou étrangère, mais d'un morceau de cet immense pays où les recettes de prospérité dont l'Europe et l'Occident ont si longtemps bénéficié feraient encore miraculeusement merveille.

Pas une boutique sans chaland, pas une rue sans la foule des badauds, pas un restaurant qui ne soit plein. Dans la plupart des grandes villes, les magasins sont ouverts jusqu'à dix heures du soir. Dans les supermarchés, de véritables luna-parks sont souvent installés sur les terrasses pour la joie des enfants, qui sont ici légion.

Le soir, face au grand hôtel de Taipeh, qu'on prendrait volontiers pour une énorme pagode avec son style traditionnel, ses toits aux belles tuiles aux pointes recourbées, ses balcons de bois peint, la ville s'étend entre trois rivières : quartiers anciens où l'on trouve encore un vieux temple aux trois bouddhas dorés resté intact, quartiers modernes dont les immeubles ne dépareraient pas une ville aussi élégante que Düsseldorf, quartiers plus modestes dans les faubourgs, illustrant, en dépit d'une vertigineuse croissance économique à peine ralentie dans les deux dernières années, la coexistence de familles riches et d'autres plus modestes, ou encore pauvres, souvent installées sur les toits en terrasse dans des cabanes en bois.

A Taipeh, le touriste, après la visite rituelle du mémorial de Tchiang-Kaï-chek construit lui aussi en style traditionnel, ira admirer les collections impériales rassemblées après de multiples et rocambolesques aventures dans les dernières années de la guerre civile au Musée national de la République de Chine. Elles y sont aujourd'hui présentées dans des salles climatisées, avec toutes les ressources de la technique moderne.

10 000 temples

On ne peut manquer d'être ébloui devant ces témoignages de la brillante civilisation chinoise qui s'étendent sur plusieurs millénaires. Les peintures sur soie, les tapisseries, les collections de porcelaine, d'objets en ivoire si minutieusement sculptés qu'on les admire avec des loupes installées à cet effet, forment un ensemble unique au monde et que la Chine populaire n'aurait pas pu mieux conserver.

De Taipeh, par les lignes intérieures de China Airlines ou par autocar, on peut gagner le nord-ouest de l'île, particulièrement montagneux (les deux tiers de la surface de Taiwan – 36 000 kilomètres carrés – sont en effet couverts de montagnes). Là, à partir de la ville de Hua-Lien, où les tribus d'aborigènes (200 000 à 300 000 d'entre eux vivent encore dans l'île) présentent des spectacles folkloriques, et dont les environs sont riches de carrières de marbre, les visiteurs parcourent les gorges de Taroko, dans un paysage qui rappelle le Vercors : des parois vertigineuses couvertes de forêts, des torrents remplis d'une eau claire mais, Chine oblige, des temples et des pagodes accrochés aux pentes. Les familles chinoises grimpent les longs escaliers qui y mènent pour avoir l'occasion de prier, et pour y faire déchiffrer leurs horoscopes.

Mais c'est le sud de l'île qui offre le plus de ressources touristiques. Non loin de la grande ville industrielle et du grand port de Kao-Choung, avec ses aciéries et ses chantiers navals ultra-modernes, deux routes mènent l'une au lac du Soleil et de la Lune, l'autre au parc national Kenting. La première fait parcourir une succession de vallées dont les pentes ressemblent à autant d'estampes délicates, avant de parvenir au lac, dans un cirque de montagnes dominées par un temple majestueux et une haute pagode, l'un et l'autre de construction récente (il existe dix mille temples à Taiwan).

La seconde mène le long de la côte orientale, dont les perspectives se resserrent peu à peu entre la montagne et la mer, jusqu'à l'extrême pointe sud de l'île où la station de Kenting offre un point de vue unique sur les deux mers : le détroit de Taiwan d'un côté, qui sépare l'île de la Chine continentale, l'océan Pacifique de l'autre. Du côté est, des plages de sable fin ombragées de pins sont encore à peu près vides, et le gouvernement de la République de Chine vient d'ouvrir un office chargé de tracer le plan du développement de toute la région à partir du parc national de Kenting. Des hôtels modernes seront construits mais aussi des logis pour les jeunes, dans le style des villages traditionnels chinois : l'un d'entre eux, déjà achevé, peut être visité aux environs de Kenting.

De la pointe sud de l'île, une autre route longe la côte pacifique où la montagne se jette directement dans la mer. Cette région est particulièrement peu habitée, fait rare à Taiwan où la densité de la population dépasse 500 habitants au kilomètre carré. L'île y présente encore à peu près les mêmes traits qui l'avaient fait baptiser Formose (la belle île) par les Portugais.

Certes, l'éloignement de Taiwan est son grand handicap pour les touristes européens, mais les charters pourront peut-être offrir à l'avenir des tarifs moins élevés aux Européens qui voudront découvrir cette région du Sud-Est asiatique, dont le dynamisme défie aujourd'hui tous les pronostics de crise : Hongkong et Manille sont très proches de Taiwan.

ROLAND DELCOUR.

★ **Le Bureau de tourisme de Taiwan (République de Chine), installé sous le nom d'Aspect (Association pour la promotion des échanges économiques, commerciaux et touristiques), 9, avenue Matignon à Paris (8e), donne des lettres de recommandation qui tiennent lieu de visa. Les liaisons aériennes sont assurées par les China Airlines (un vol hebdomadaire au départ d'Amsterdam) et par la K.L.M. (chaque semaine, également au départ d'Amsterdam).**

Hippisme

Querelles devant le râtelier

SI les chevaux se battent quand le râtelier est vide, il arrive que leurs propriétaires se querellent quand il déborde. Ainsi, ceux d'*Idéal du Gazeau*.

Nous avons déjà, dans ces colonnes, évoqué la romanesque histoire de ce cheval.

Voilà une douzaine d'années, cinq petits commerçants de Saint-Jean-le-Thomas (Manche), amateurs de tiercés, décidaient d'acheter en commun un cheval de course, en partie pour sortir l'un d'eux, cafetier-hôtelier, de la neurasthénie où l'avait plongé le décès d'une fille de vingt ans.

Le premier cheval ayant gagné son avoine, ils en achetaient un deuxième, puis un troisième, un quatrième.

Ils avaient confié l'écurie naissante à un gars du village, Gégène, qui avait travaillé chez un petit entraîneur d'Avranches.

Gégène avait eu à s'occuper chez son patron d'un cheval du nom d'*Alexis III*, à qui il n'avait, selon lui, manqué qu'un tout petit peu de réussite pour être un crack. *Alexis III* était maintenant étalon à La Roche-sur-Yon. La bonne affaire, c'était d'acheter un de ses premiers fils...

Les copains partirent en expédition au pays des « *Alexis III* » entre Challans et La Roche-sur-Yon. Ils trouvèrent, à la ferme du Gazeau, un petit poulain noir que son propriétaire acceptait de céder au prix de 20 000 francs (dont seulement 15 000 francs comptant). Affaire conclue.

Le petit cheval noir était Idéal du Gazeau.

C'est aujourd'hui le trotteur le plus riche du monde, par l'argent comme par le palmarès : *13 500 000 francs de gains* ; *trois victoires* (exploit sans précédent) dans le championnat du monde, à New-York, deux dans le prix d'Amérique, etc.

Nous avons déjà dit notre penchant pour lui. Il ne tient pas qu'à la réussite : à une certaine élégance, au panache, à une façon d'être. *Idéal du Gazeau* est resté petit ; mais, phénomène rare chez les trotteurs, sa petite taille a retrouvé, par-delà un siècle et demi de croisements, le modelé, la flamme, la vivacité du pur-sang arabe. Un détail de harnachement a probablement été important dans sa popularité et dans l'attrait qu'il exerce sur l'œil : il court toujours les jambes bandées de bleu, la couleur de sa casaque. Et, comme, en raison de ses succès, il doit souvent rendre de la distance, par conséquent contourner les pelotons, on suit son effort, sa progression, et finalement sa victoire, à l'alerte pointillé bleu que ses jambes tissent dans la trame des autres jambes. Il est le petit cheval noir aux jambes bleues.

Hélas ! les plus belles aventures ont une fin.

Quelle fin fixer à celle d'*Idéal* qui, l'an prochain, aura dix ans, l'âge limite d'engagement dans les courses françaises ?

Ici, les copains cessèrent de l'être.

Il y eut deux tendances, et bientôt deux clans. Le boucher, l'hôtelière, le « volailleux », souhaitaient faire courir *Idéal* jusqu'au dernier jour et, ensuite, lui faire accomplir une carrière d'étalon le plus près possible de Saint-Jean-le-Thomas. Le meunier, mandataire des copropriétaires depuis le premier jour, qui avait accompagné le cheval dans ses tournées américaines et s'était frotté, à cette occasion, aux courses-business façon U.S., était partisan, l'été passé, de le vendre sans tarder, avant un éventuel déclin, et si possible de le vendre aux Etats-Unis, où les cours pratiqués et le prestige de ses trois victoires new-yorkaises lui conféraient le maximum de valeur.

Au plan strictement financier, il avait indiscutablement raison.

Ici, une nécessaire parenthèse technique.

Idéal du Gazeau n'exerce pas sur les éleveurs français un attrait en rapport avec son prodigieux palmarès. Ce, essentiellement pour deux raisons :

1) Ses copropriétaires n'appartiennent pas au groupe de « grands » du trot qui « font » le marché et, bien entendu, privilégient les ressortissants de leurs écuries, en se renvoyant mutuellement l'ascenseur ;

2) il n'offre pas un pedigree qui ajoute à ses chances de réussite au haras. Pas de *Fandango* ou de *Kerjaques*, les « sangs » actuellement les plus recherchés, dans son ascendance, et ni son père ni sa proche famille maternelle n'ont produit un autre crack.

Jambes bleues

En d'autres temps, beaucoup d'éleveurs auraient passé sur cette discrétion familiale. Hélas, *Idéal* accède au marché des étalons juste après les déceptions qu'y ont causées deux illustres prédécesseurs, *Tidalium Pelo* et *Bellini II*, comme lui transcendants en piste mais comme lui pauvres en références ancestrales.

Oui, Morin, le grainetier, avait raison : si l'on ne considérait que l'aspect commercial, il fallait vendre *Idéal* l'été passé et aux États-Unis ou en Scandinavie (où il bénéficie aussi d'un prestige incomparable).

Reçut-il des offres précises, comme il le laissa entendre ? En tout cas, à Saint-Jean-le-Thomas, devant le bar de l'Hôtel de la Plage où, voilà douze ans, avait commencé l'aventure, on n'était pas d'accord.

Doutes ? Envie de prolonger l'aventure jusqu'à l'ultime chapitre possible : un troisième prix d'Amérique en janvier ? Souci de garder « le petit » à portée du regard et des morceaux de sucre, dans un haras voisin ? Les motivations réelles sont aussi difficiles à démêler que les offres fermes d'achat. Mais, voilà quelques semaines, les copropriétaires restés au village firent savoir par un communiqué de presse qu'ils n'étaient pas vendeurs pour l'étranger. A la suite de quoi, P.-J. Morin se démit de son mandat. On fut sur le point d'un dénouement judiciaire.

Il semble finalement écarté. Les copropriétaires ont nommé un nouveau mandataire : Mme Augrain, l'épouse du boucher.

Signification de ce changement de gestionnaire : *Idéal* continuera sa carrière, au moins jusqu'au prix d'Amérique.

Le problème de son avenir n'est pas pour autant résolu. Mais, dans l'immédiat, le grand roman d'amour d'*Idéal* et de Vincennes, ce n'est pas fini.

Un souhait du spectateur pour le dernier chapitre : si, passant sous la coupe de Mme Augrain, le champion doit changer de casaque, qu'au moins il ne change pas de bandages, qu'il reste le petit cheval noir aux jambes bleues.

LOUIS DÉNIEL.

***

Dans un précédent article, publié alors que le cheval se produisait de pays en pays, d'évidence pour susciter, selon le plan de P.-J. Morin, des offres d'achat, nous avions comparé *Idéal du Gazeau* à un « forçat de la gloire ». L'expression, dans notre esprit, ne diminuait pas ses mérites. Elle rendait compte de la désillusion qu'on pouvait éprouver à voir un pareil champion être contraint de toujours se surpasser pour accéder à un grand haras. Elle a fait bondir le docteur Rosier, vétérinaire d'*Idéal*. Il nous écrit :

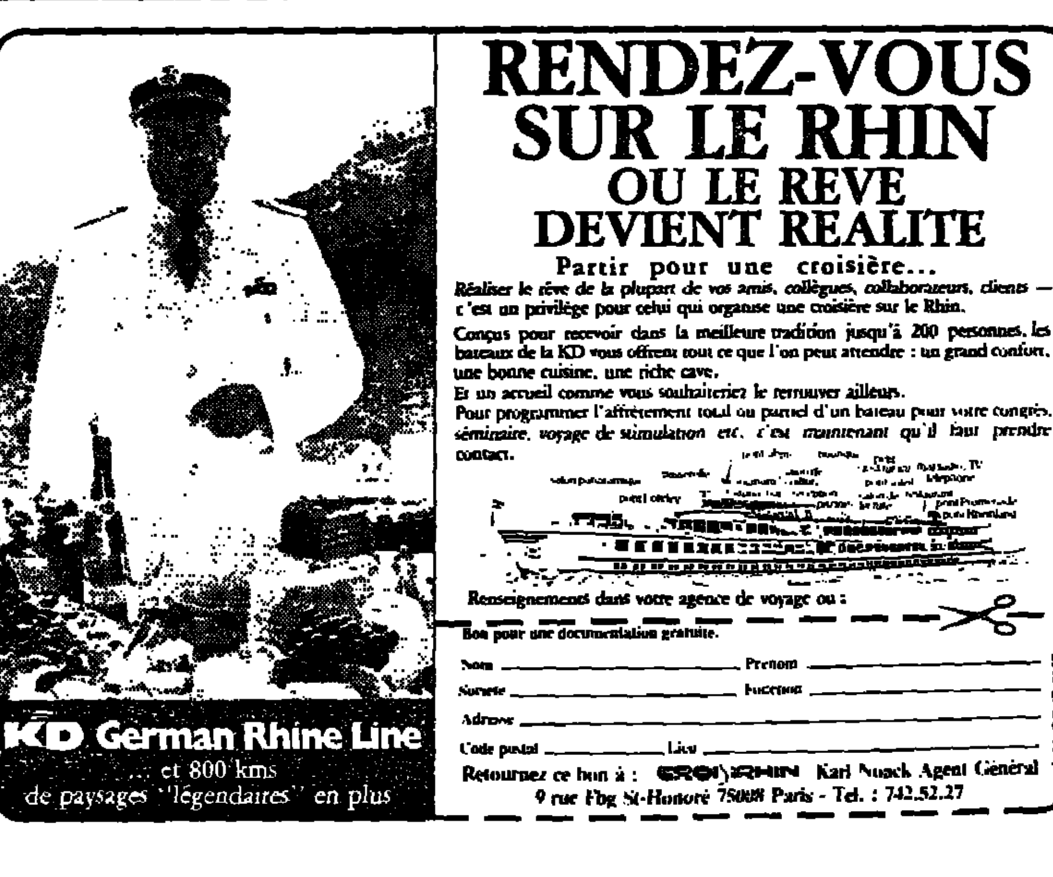
« *...Ses conditions d'entretien sont aussi parfaites que possible ; l'entraînement est contrôlé, avec toute l'attention requise, par des méthodes médicales ; il ne participe à des épreuves que lorsqu'il semble dans la meilleure condition possible... L'œil vif et coquin,* Idéal *se sent encore tellement en forme, à neuf ans, qu'il a triomphé avec aisance à New-York.*

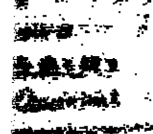
« *...L'hypothèse selon laquelle il n'aurait pas un bon pedigree et serait répudié par les grands haras semble des plus hasardeuses... Il y a fort à parier que de nombreux haras français seraient disposés à l'accueillir... En outre, deux des plus importants haras américains et suédois veulent utiliser ses services...* »

D'accord, cher ami ; d'accord, d'accord, d'accord...

L. D.



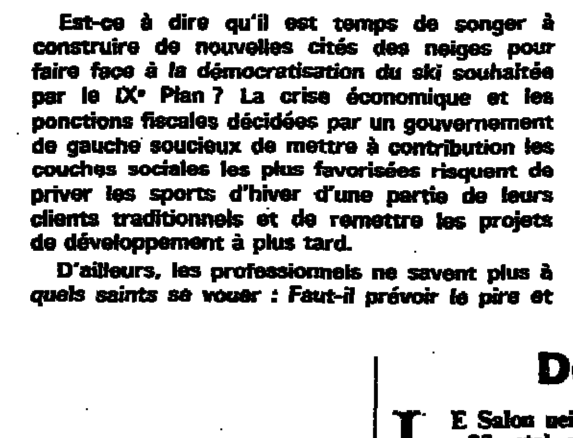




L'or blanc dans une période grise

LA neige restera-t-elle l'« or blanc » ? Bien fou qui en jurerait !

Certes, les travaux de l'Institut national de la statistique font apparaître que, l'hiver dernier, la fréquentation des stations de sports d'hiver s'est encore accrue. Alors que, malgré l'entrée en vigueur de la cinquième semaine de congés payés, les départs des Français en hiver ont légèrement baissé (24,6 % en 1981-82 et 24,3 % en 1982-83), les skieurs continuent à renforcer leurs troupes : c'est maintenant un Français sur dix qui part à la neige, soit deux fois plus qu'en 1975.



Est-ce à dire qu'il est temps de songer à construire de nouvelles cités des neiges pour faire face à *la démocratisation du ski souhaitée* par le IX[e] Plan ? La crise économique et les ponctions fiscales décidées par un gouvernement de gauche soucieux de mettre à contribution les couches sociales les plus favorisées risquent de priver les sports d'hiver d'une partie de leurs clients traditionnels et de remettre les projets de développement à plus tard.

D'ailleurs, les professionnels ne savent plus à *quels saints se vouer : Faut-il prévoir le pire et* déclencher des plans de sauvegarde en limitant les dépenses, de promotion notamment, comme *l'ont fait certaines stations ?* Convient-il de rester confiant dans le besoin incoercible des citadins d'oxygéner leurs muscles et de s'identifier — un peu — au fou du ski hors piste ?

Quand on sait qu'une famille avec deux enfants paiera pour une semaine de ski de 7 000 à 12 000 F, selon les formules de transport et d'hébergement choisies, les réponses à ces in*quiétudes ne sont pas évidentes...*

Remontées : plus haut, plus vite, plus cher...

UNE centaine de remontées mécaniques nouvelles viendront s'ajouter, cet hiver, aux trois mille quatre cents appareils existants. La montagne voit, d'année en année, ses pentes conquises par des engins supplémen*taires, téléphériques, télésièges et té*léskis. Grâce aux appareils de plus en plus sophistiqués mis en service et aux nouvelles techniques conçues par les industriels spécialisés dans le transport par câble, les obstacles naturels qui apparaissaient jusqu'alors comme « infranchissables » tombent les uns après les autres. Tout semble désormais possible pour les conquérants de l'« or blanc », qui sont parfaitement en mesure d'accrocher leurs pylônes sur les plus vertigineuses parois des Alpes ou des Pyrénées.

L'équipement de la montagne se poursuit cependant à un rythme accéléré. Ni la crise économique ni la hausse modérée des prix des forfaits de remontées mécaniques, décidée il y a quelques semaines par le gouvernement — ceux-ci ne pourront pas augmenter de plus de 4,5 %, — ne semblent refréner les appétits des aménageurs de la montagne. Cette saison, les skieurs découvriront de nombreuses remontées mécaniques qui les conduiront dans de nouveaux déserts blancs.

Ainsi Saint-Gervais (Haute-Savoie) mettra en service, dès les premières chutes de neige, un nouveau télésiège débrayable qui atteint le mont Joly (2 350 mètres). La conquête de ce sommet constituait une étape obligatoire pour parvenir, dans un an, à réaliser une liaison continue entre Saint-Gervais et le très beau domaine skiable de la station des Contamines. Cet équipement, lorsqu'il sera totale*ment achevé,* ouvrira également un vaste secteur de ski hors piste qui s'étend juste au-dessous du Mont-Blanc.

Méribel (Haute-Savoie), carre*four obligatoire pour* les dizaines de milliers de skieurs des Trois-Vallées débouchant de Courchevel ou des Ménuires-Val-Thorens, poursuit l'équipement des deux versants de sa vallée. Après avoir mis en service, l'hiver dernier, un télécabine d'un débit horaire de trois mille skieurs — un record pour ce type d'engin — permettant de rejoindre la vallée de Courchevel en 14 minutes à partir du centre de Méribel, elle s'attaque maintenant au versant opposé pour réaliser le même exploit avec la station voisine des Ménuires.

Val-Cenis (Savoie), située dans la vallée de la Maurienne, est probablement la station la plus surprenante des Alpes. Restée longtemps à l'écart de la course aux équipements, elle n'a cessé, depuis quelques années, d'innover et d'accroître le nombre de ses appareils. L'hiver 1983-1984 sera marqué par les effets des investissements successifs dans une station qui comptait, la saison dernière, dix-neuf remontées mécaniques pour une capacité d'hébergement inférieure à cinq mille lits. Pour désengorger le bas de ses pistes, la station installera un puissant ascenseur : une télécabine six places ainsi que deux télésièges. Le coût total de l'opération avoisinera les 30 millions de francs.

On retrouve à *Serre-Chevalier* (Hautes-Alpes) la même préoccupation. Pour réduire l'attente au départ des principales remontées mécaniques, un appareil révolutionnaire a été conçu par la société dauphinoise Pomagalski. Il a pour nom le « double monocâble ».

Trente cabines pourront ainsi acheminer 3 000 à 3 500 personnes à l'heure, battant de très loin le débit du plus puissant téléphérique, celui de Val-Thorens, qui, en dépit de ses cabines d'une capacité de 150 personnes, ne transporte que 1 750 skieurs en 60 minutes.

La vitesse est, depuis quelques années, l'une des qualités les plus recherchées par les constructeurs de remontées mécaniques, qui sont parvenus en dix ans à doubler la vitesse de leurs appareils. Si le télésiège à pince fixe roule à 2 mètres/seconde, le plus rapide télésiège débrayable quatre places qui sera livré cet hiver à Courchevel filera à 5 mètres/seconde (18 kilomètres à l'heure).

Les exploitants de remontées mécaniques, qui depuis 1978 investissent en moyenne 30 % de leur chiffre d'affaires par an, devraient, en 1983, débourser, selon le Syndicat *national des téléphériques, 420 mil*lions de francs (dont 50 millions pour les seules Pyrénées) contre 460 millions en 1982. Ce ralentissement traduirait, selon le secrétaire *général du syndicat patronal*, M. Jean-Charles Simiand, « *une certaine inquiétude* » des professionnels de la neige. Ceux-ci déplorent l'« *augmentation ridicule* » des prix des forfaits autorisée cet hiver par le gouvernement, laquelle à leurs yeux, est « *une absurdité économique* ». Elle aura, disent-ils, de graves conséquences pour l'investissement et pour l'emploi en montagne, affaiblissant d'autant la position française dans la vive concurrence internationale sur le marché des sports d'hiver.

CLAUDE FRANCILLON.

Des alpages à Paris

LE Salon neige et montagne accueillera cet automne, du 14 au 23 octobre à Paris, les amateurs désireux de s'informer sur les stations de sports d'hiver, sur les matériels et sur les formules de vacances possibles dans les montagnes françaises comme à l'étranger. Deux cents stations, des fabricants de skis et de chaussures, des agences de voyages, des transporteurs, des promoteurs immobiliers, les guides de haute montagne, les moniteurs de ski et des associations de loisirs attendent de pied ferme les questions des visiteurs qui avaient été évalués, en 1982, à 77 618. Mais combien en coûtera-t-il pour fréquenter, cet hiver, les pistes de ski ?

Équipement :

La location. Pour une semaine, en haute saison (décembre et février), elle a augmenté de 8 % par rapport à 1982.

- Pour un enfant : skis + fixations, 220 F ;
- Pour un adulte : skis + fixations, 165 à 220 F pour les débutants ; 220 à 230 F pour les confirmés. Chaussures, 66 à 90 F pour les débutants ; 90 à 110 F pour les confirmés.

L'achat. Les prix restent stables dans le vêtement. L'augmentation concerne les skis, les fixations, les chaussures de compétition, qui nécessitent des recherches techniques de plus en plus poussées.

- Pour un enfant de moins de douze ans : skis et fixations, 560 F ; bâtons, 40 F ; chaussures, 170 à 300 F ; anorak, 100 à 300 F ; combinaison ou fuseau, 100 à 300 F ; gants, 60 F ; bonnet, 30 F ; lunettes, 35 F ; chaussettes, 25 F
- Pour un adulte débutant : skis, *550 à 800 F* ; fixations, *350 F* ; bâtons, 50 F ; chaussures, 350 F ; anorak, 400 F ; pantalon de ski, 460 F ; bonnet, 25 à 40 F ; gants, 60 à 200 F ; lunettes, 70 F ; chaussettes, 25 à 40 F.

Les remontées mécaniques :

Prix moyen à la journée : 37 F.

Les cours de ski

Les moniteurs de l'École de ski français communiquent pour 1983-1984 les tarifs suivants :

- Cours collectifs : de 10 à 15 F l'heure ;
- Cours particuliers : de 80 à 130 F l'heure (pour un à quatre élèves) ;

L'hébergement

- En hôtels 2 étoiles, 2 chambres en pension complète prix moyen de 3 800 à 4 600 F ;
- En location : prix moyen, studio pour 4 personnes entre 2 200 à 3 000 F (haute saison) ; entre 1 000 et 2 200 F (basse saison).

Transport en train

Exemple : Paris-Bourg-Saint-Maurice aller et retour avec une « carte famille » en période bleue et blanche :

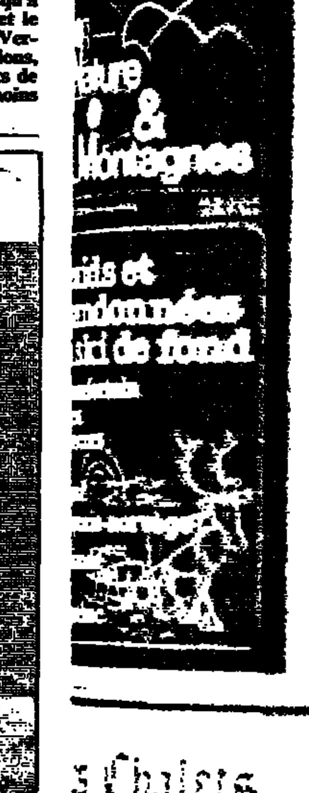
Aller et retour en 2[e] classe :

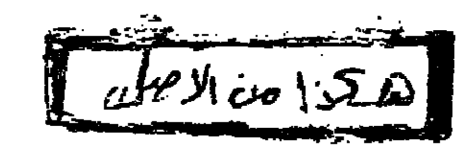
1[er] parent, 504 F ; 2[e] parent, 252 F ; par enfant de moins de *12* ans, *126 F.*

Aller et retour, 1[re] classe :

1[er] parent, 754 F ; 2[e] parent, 378 F ; par enfant de moins de 12 ans, 189 F.

★ **Salon neige et montagne, du 14 au 23 octobre, *de 10 h à 20 h*, jusqu'à 22 h le vendredi 14, le mardi 18 et le vendredi 21 octobre, porte de Versailles, à Paris, Parc des expositions, bâtiment 2. Adultes : *18 F* ; enfants de 7 à 14 ans : 14 F. Gratuit pour les moins de 7 ans.**







LA NEIGE

Les « s'en-fout-la-piste »

QUEL plaisir que le ski hors piste ! La forte pente donne du piment à une descente que la neige non damée ralentit. Le skieur réduit une vitesse qui pourrait devenir incontrôlable en amorçant des zigzags. Une chute maîtrisée, une danse harmonieuse dans un panache de cristaux de neige. Et, en prime, la fierté de ne pas rester emprisonné dans les mailles des pistes-boulevards où grouille le commun des skieurs. Un peu de peur au ventre, quand même, lorsque le toboggan bleu à dévaler est étroit ou frangé de roc... mais qu'importe !

On meurt, pourtant, sur ces champs de neige merveilleux. On y meurt parce que la pente et la neige qui valent au skieur son plaisir déchaînent sur sa tête le cataclysme par excellence, l'avalanche qui va le prendre, le briser et l'étouffer dans un maelström. La montagne a ainsi écrasé en France, pendant la saison 1979-1980, 12 skieurs hors piste ; en 1980-1981, 20, en 1981-1982, 13, et au cours de l'hiver dernier, 12 encore, selon les statistiques de l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA).

C'est peu et c'est trop. D'autant que la mode porte chaque année un plus grand nombre de descendeurs à pousser leurs spatules loin des hordes et de la sécurité. L'accident qui a vu, le 12 février 1983, quatre personnes tuées à La Plagne (Savoie) par une avalanche a relancé le débat : doit-on prévenir ces morts stupides ? Le peut-on ? Qui s'en chargera ?

Premier concerné par ces interrogations, Bernard Chevalier, président du syndicat des moniteurs, car c'est un moniteur qui accompagnait le groupe accidenté à La Plagne et qui a été inculpé d'homicides par imprudence. M. Chevalier est un peu désabusé : *« La sens de la responsabilité s'affadit dans notre société, et l'on y recherche systématiquement un bouc émissaire. Il n'y a qu'à voir comment les moniteurs sont attaqués pour un malheureux doigt cassé pendant un cours de ski ! Alors, tous les professionnels se couvrent. Les maires hissent le drapeau à damier annonçant le risque d'avalanche et le laissent en haut du mât toute l'année, et l'ANENA annonce des dangers qui ne sont pas réels dans toutes les stations ni sur tous les versants. Si on les écoutait, nous ne sortirions pas plus de deux ou trois fois dans l'hiver. A force de crier au loup... »*

Mais les moniteurs sont-ils qualifiés pour emmener des clients, et notamment des enfants, dans des zones dangereuses ? D'autant que, en période d'affluence, les écoles de ski sont obligées d'avoir recours aux services de moniteurs « citadins », rompus à la technique de la « godille », mais ignorant des dangers de la station. *« Il est vrai que les connaissances techniques ne remplacent pas l'expérience, et, dans certaines stations, aux heures de pointe, nous sommes obligés de faire confiance à des moniteurs qui ne sont pas en même temps guides de haute montagne. L'Ecole de ski est devenue un service public et les clients ne comprendraient pas que nous refusions de les emmener. Mais c'est tout à fait conforme au droit : le moniteur titulaire d'un brevet national du deuxième degré est habilité à aller partout où il n'est pas obligé d'utiliser piolets, cordes et crampons. C'est au directeur de l'école d'apprécier s'il peut confier un groupe à tel ou tel moniteur. C'est à celui-ci d'apprécier si ses clients sont capables de descendre en poudreuse. Il est bien spécifié dans nos écoles que le client conserve une part de responsabilité puisque, en montagne, les risques sont toujours présents. »*

Bonne chance !

Quelles mesures prendre devant le développement du ski hors piste ? *« Je crois que la vogue des skis courts, qui permettaient à n'importe qui de descendre hors piste, est finie,* répond Bernard Chevalier. *Désormais, ce ski sera réservé aux skieurs de bon niveau, ce qui limitera les occasions d'accident. D'autre part, nous souhaiterions que des professionnels du ski soient appelés comme experts pour aider les tribunaux à apprécier la responsabilité, voire la culpabilité des moniteurs. Vivre en ville ne prédispose pas le juge à comprendre une avalanche. Enfin, si le ski hors piste se développe trop, nous pourrions ne pas damer certaines pistes dont nous sommes sûrs et les affecter aux skieurs en poudreuse. »*

Deuxième témoin, André Martzolf, directeur technique de la station de La Plagne et vice-président de l'Association française des directeurs de services de piste. Un passionné de la sécurité, un homme de mesure.

Pour un responsable des pistes, les règles sont claires : sur le domaine skiable balisé, il est responsable de la sécurité ; hors piste, ce sont les skieurs qui endossent la responsabilité. En fait, les choses se compliquent, car des « pistes de fait » sont tracées par des usagers, et les tribunaux estiment parfois qu'elles doivent être sous la surveillance des services compétents. Enfin, le responsable de la station ne peut se désintéresser des skieurs les plus aventureux, qu'il peut être appelé à secourir. Les jumelles des pisteurs-secouristes ne se contentent pas de surveiller le domaine skiable balisé...

« Nous avons mis en place un dispositif qui nous permet d'apporter au skieur une bonne information sur les risques qu'il court, explique M. Martzolf. *Nous nous refusons à interdire le ski hors piste de façon permanente, car il faut laisser une part d'aventure et donc de responsabilité pour que le client se fasse plaisir.*

» Nous avons embauché un spécialiste qui coordonne les informations en provenance de cent trente points avalancheux. Ce sont des informations qui concernent la météo (température, vents) et la neige (quantité, structure). Nous avons pu affiner le bulletin des avalanches diffusé par le Centre d'études de la neige et établir une échelle des risques propre à notre station. Graduée de 1 à 8 (le risque 0 n'existe pas), cette échelle nous fait prendre des mesures préventives : déclenchement artificiel et informations. Nous diffusons une note localisant et qualifiant le danger auprès des maires, des remontées mécaniques, de l'office de tourisme, des guides et des moniteurs. Au début, les professionnels l'ont traitée par-dessus la jambe, puis ils ont reconsidéré leur position. Depuis deux ans, nous affichons pour le public un communiqué plus succinct et nous lui faisons savoir grâce à des panneaux et aux drapeaux d'avalanche les dangers qui peuvent exister dans tel secteur, mais il y a encore beaucoup à faire, parce que cette information n'est pas toujours perçue.

» Ce n'est pas commode de faire passer le message. Les skieurs ne le lisent pas ou ne le comprennent pas. On ne peut tout de même pas mettre en place un bourrage de crâne qui consisterait à planter des haut-parleurs à tous les coins de piste ! A l'avenir, nous poursuivrons nos efforts pour informer les gens qu'il existe des informations sur les avalanches... »

Voilà quatre ans que la moisson d'observations météorologiques et nivologiques à La Plagne est accumulée dans la mémoire d'un ordinateur. Un jour, peut-être, en arrivant en haut du glacier de Bellecôte, les skieurs taperont sur un clavier et verront sur un écran de télévision défiler un flash d'information rédigé par le cerveau électronique : *« La combe X est rendue dangereuse par la présence de plaques à vent. Empruntez plutôt le versant nord-ouest où la poudreuse tient mieux. »* Il pourra conclure : *« Faites attention et bonne chance ! »*

ALAIN FAUJAS.







Western dans la poudreuse

DEUX comptoirs en rondins se font face, sur toute la profondeur du bar qui a la dimension d'une salle des fêtes de chef-lieu de canton. En guise de tabourets, des selles de cheval. Au bout de la salle, un « broyeur d'ivoire » fait, avec un gratteur de banjo, un fond sonore « country ». Large chapeau de feutre, bottes mexicaines à talon biseauté, gomme à mâcher, sont de rigueur pour approcher un des six billards où, entre deux bières, les champions du carambolage s'en donnent à cœur joie. Les murs sont surchargés de trophées de chasse et de gravures indiennes.

Plus piège à touristes que ce saloon de Jackson-Hole, il ne doit pas y en avoir beaucoup dans toutes les Rocheuses. *« On dirait un décor de western, n'est-ce pas ? »*, dit l'ancien champion olympique Pepi Stiegler. Cet Autrichien qui dirige désormais l'école de ski locale ajoute avec un sourire malicieux : *« Ne vous inquiétez pas, demain, ce sera un vrai western à skis. »*

Au pied du Grand Teton, montagne sacrée des Indiens et en bordure du parc du Yellowstone, Jackson-Hole a la réputation d'offrir un niveau et une qualité de ski comparables à ceux de Chamonix, la Mecque alpine. Le lendemain matin, nous sommes donc au pied du téléphérique de Teton-Village, la station proprement dite : 1 261 mètres de dénivellation pour atteindre le sommet du mont Rendez-Vous, imposante pyramide qui culmine à 3 185 mètres. Quelques pentes raides dans une neige profonde, mais presque irréelle à force d'être légère, deux ou trois schuss sur des boulevards tracés au bulldozer à flanc de montagne, et nous passons aux choses sérieuses : le couloir de Corbett.

C'est une encoche dans la falaise sommitale de la montagne, une faille de deux ou trois mètres de large qui déchire la paroi rocheuse. Il a une sacrée réputation, ce couloir ! Il a été ouvert aux skieurs en 1966 par Barry Corbett, un guide qui avait participé à plusieurs expéditions himalayennes. Depuis, il a été le théâtre de plusieurs films à sensation et il existe un club très fermé, de *« ceux qui ont descendu le couloir »*. Nous comprenons pourquoi en arrivant sur le bec de la falaise sommitable : il faut sauter d'une quinzaine de mètres, se réceptionner sur une pente inclinée à environ 35 degrés et amorcer aussitôt un virage aval pour attaquer la pente proprement dite, sorte de core dans lequel il faut enchaîner une centaine de virages courts pour contrôler la vitesse.

Au diable le style !

Dire que nous ne regardons pas à deux fois avant de faire le grand saut serait un énorme mensonge. Quinze mètres, cela représente tout de même la hauteur d'un immeuble de cinq étages. La moindre faute à la réception du saut, et c'est un billet pour l'hôpital. O, vertige !

Comme les guides refusent de poser une main courante parce que cela engagerait la responsabilité de la station en cas d'accident, il n'y a pas d'autre solution : il faut sauter. Bras écartés comme un plongeur qui fait le saut de l'ange, jambes ramenées comme en position assise. Le choc avec la neige arrache un cri. Puis, c'est le combat avec la pente. Au diable le style ! L'essentiel est de garder le bon rythme dans le mouvement d'essuie-glace imprimé aux skis. Garder le rythme, sans penser à rien d'autre.

Non loin de là, le couloir S + S, appelé ainsi parce qu'il a été ouvert par Charlie Sands et John Simms, est moins célèbre, mais beaucoup plus impressionnant, avec une amorce de pente à 45 %. L'enneigement est malheureusement insuffisant pour l'attaquer ce jour-là. Nous finirons donc la journée par une partie de pêche sur le lac gelé où nous ont amenés des traîneaux tirés par des chiens esquimaux.

Une orgie poudreuse

Après une nuit consacrée à écouter les exploits de Tom Leroi, Hermann Goellner, Jack Curry, Jim Anderson et Bill « Mad Doy » Danford, qui ont tous descendu le couloir de Corbett de la façon la plus incroyable qui soit, Dave Miller mi-guide, mi-trappeur emmène ses visiteurs dans les profondeurs du parc de Yellowstone. Après le ski alpin, le ski nordique. Sur des planches de randonnée un peu plus larges que les skis de fond utilisés en Europe, nous nous enfonçons dans la forêt. A cette époque de l'année, les ours qui en été dévalisent les campeurs hibernent et les coyottes sont trop peureux pour approcher de notre troupe. Les seuls animaux sauvages que nous ayons à redouter sont les *mooses*, énormes élans qui détestent être dérangés pendant leur digestion. Après une vingtaine de kilomètres, voici la merveille des merveilles : les sources d'eau chaude. Nous barbotons dans ces immenses baignoires naturelles en mangeant du fromage et en buvant du vin blanc. Peu après l'apparition de la lune, il faut quitter les lieux pour rendre les sources à leurs locataires habituels : un couple d'élans qui les utilise comme chauffage central.

Le lendemain matin, nous retrouvons Dave Miller dans Jackson-Hole. Il nous attend à côté de son hélicoptère. Avant d'embarquer, petite séance d'entraînement à la sécurité. Au moyen d'un appareil récepteur, il faut localiser un signal de détresse émis par un appareil enfoui sous la neige ; cela peut servir en cas d'avalanche. L'hélicoptère nous emporte vers l'un des multiples canyons qui rayonnent autour du village. Après un quart d'heure de vol au ras des sapins, le pilote nous lâche sur une corniche de 2 mètres de large qui surplombe une pente immense. Nous sommes à plus de 3 000 mètres d'altitude. Sous nos spatules, plus de 1 000 mètres de dénivelée au milieu des arbres.

L'héliski est aujourd'hui un plaisir interdit en France, et nous éprouvons le sentiment de commettre un délicieux péché. La neige, ultra-sèche, a une densité inconnue en Europe. A la cadence des flexions-extensions du skieur, elle jaillit en immenses vagues de cristaux scintillants. Les virages s'enchaînent comme dans un rêve, jusqu'à ce que les jambes se tétanisent et que les poumons explosent. Le champ de neige paraît ne pas avoir de fin. Et puis, à l'aplomb d'un petit mur, nous découvrons l'hélicoptère qui nous attend pour nous remonter vers une autre pente, plus loin, plus belle encore.

Ligne de crêtes, corniches, couloirs, versants nord : les spatules tracent leurs sillons. Lorsque, au fond d'un canyon, nous retrouvons pour la septième fois l'hélicoptère, nous crions grâce. Voilà plus de quatre heures que dure cette orgie de poudreuse, nous sommes exténués.

Décidément, le ski au pays du western, ce n'est pas du cinéma !

ALAIN GIRAUDO.

SKI CHER...

Transports : Paris-Boston-Debner par TWA puis Denver-Jackson-Hole par Frontier Airlines aller-retour : 7 160 F.

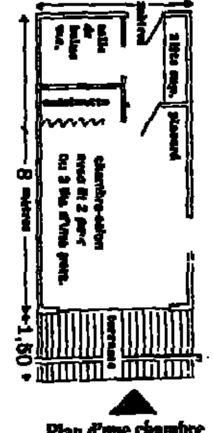
Hébergement : six hôtels de 30 à 70 dollars par jour, 12 résidences de 60 à 220 dollars par jour.

Remontées mécaniques : forfait 5 jours : 85 dollars. Ski de fond : une journée dans le Yellowstone 25 dollars pour 4 personnes. Héliski : 250 dollars par jour et par personne.

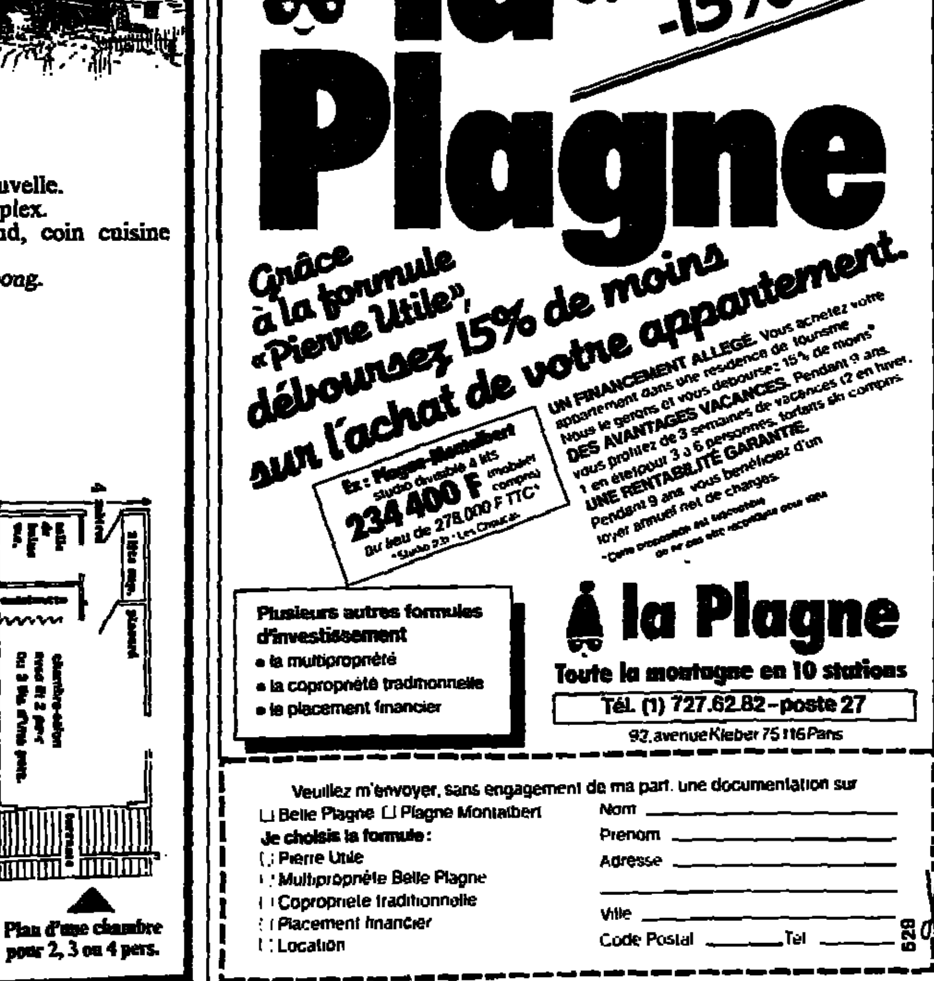
Renseignements : Teton Village, Resort Association Inc., Post Office Box 220 W. Teton Village Wyoming 83025.

Office du tourisme des États-Unis : 23, place Vendôme, 75001 Paris, Tél. 260-00-66.





Plan d'une chambre pour 2, 3 ou 4 pers.





Plaisirs de la table

Modestes et bons...

PAS besoin de revenir sur les ennuis de Jean-Pierre Coffe, qui après deux « Ciboulette » triomphantes sombra, avec la dernière, par erreur géographique : on ne peut accorder la qualité avec la chienlit de Beaubourg. Mais l'auteur de *Gastronomie au singulier* a su réagir. Il ouvre — et en deux jours c'est déjà le succès ! — une petite maison à l'enseigne *Chez Modeste* (8, rue de Miromesnil, Paris-8e, tél. : 265-20-39, fermé le dimanche). *Modestes, en effet, sont* les prix et bons les plats du chef Patrick Deschamps, en une carte courte, divisée en « plats du mois » : œufs pochés au haddock, matelote de maquereau *(remarquable !)*, andouillette grillée (digne de l'A.A.A.A.A.), bœuf aux carottes, morceau du boucher (la viande, exquise, vient des Boucheries nivernaises), *gâteau au chocolat et aussi* la viennoiserie perdue, notre vieux pain perdu des familles mais à base de croissants et brioches) : et en « plats du jour » (ce jour-là, quiche lorraine, terrine de jarret, carrelet aux moules, mousse de banane).

Vins également à prix honnêtes, souvent de pays (celui des coteaux de la cité de Carcassonne est amusant). Le tout permettant des additions n'atteignant pas 150 F franco, dans un cadre propret et gentil, avec un service non moins gentil et, surtout, gai.

Et Jean-Pierre Coffe régnant sur *cet amical petit monde* de clients amis, ravis de bien manger en bonne compagnie.

On reparlera de *Chez Modeste*.

∴

C'est un autre retour que celui de M. Arthur Keller, hier en bord de Marne en son *Quicangrogne* de Dampmart, *puis disparu et reparaissant* parisien. A l'enseigne du *Miraville* (25, quai de la Tournelle, Paris-5e, tél. : 634-07-78, fermé les samedi et dimanche).

Ici, c'est une cuisine de cuisinier consciencieux d'autrefois. Modeste aussi. Une petite salle claire, égayée du sourire charmant de Mme Keller.

Et, avec la saison du gibier, souvent accompagné de nouilles fraîches mais pâtes faites « à la main » et non pas avec cet appareil envahissant les cuisines de nos jours et livrant les mêmes nouilles insipides !), une carte qui ravira les amateurs. De la salade de caille au chou tiède à la fricassée de girolles, à la queue de bœuf au vin de Bourgogne, on arrive aux fromages (quelques-uns seulement, mais un brie qui « vaut *le voyage* », *signé* Rayot), bons desserts (sorbet au marc de gewurztraminer pour la digestion !) et imposante collection de grands bordeaux.

Bernadette Keller vous proposera son menu (deux plats, fromage et dessert) à 120 francs. Là encore, on a su rester modeste en « faisant bon ». Par les temps qui passent, ce *n'est plus si courant* !

Deux pierres blanches pour la rentrée.

LA REYNIÈRE.

La Provence joue la régionalisation

EN ce pays d'Arles, on s'attendait à une aimable célébration de la cuisine provençale, et voilà qu'on se trouve en présence, au *Palais* des congrès, d'un *état*-major de crise préparant une vaste offensive. A côté de chefs de cuisine et de restaurateurs traditionnels participent aussi patrons de la « restauration *collective* » *et du fast food*, diététiciens, hygiénistes, médecins d'instituts techniques de l'alimentation, professeurs de facultés des sciences, directeurs d'études économiques, *de la consommation et* de la répression des fraudes, de coopératives agricoles, charcutiers, constructeurs d'équipements sophistiqués, voire le chef du service radio-agronomie du centre d'études nucléaires de Caradache... Adieu, folklore !

A l'origine de cette mobilisation générale — qui culmine lors des *Journées de la restauration* (1), — un constat morose que résume un seul mot : dégradation. Cet été, les vacanciers ont boudé le restaurant. On a beaucoup fait sa popote, pique-niqué... ou « fastfoudé ». Pourquoi ? L'état-major le dit : l'austérité, bien sûr, mais aussi une trop lente adaptation à la demande actuelle et un (juste) retour de bâton face aux excès de restaurateurs improvisés qui se ruent sur cette région, avec le flot des vacanciers, et manient l'addition avec plus d'aisance que la casserole. Que faire ? C'est l'objet *de la contre-offensive étudiée.* D'abord, à la demande insistante des « gens du métier », mieux contrôler une profession *« où un C.A.P. n'est même pas exigé »*... Un label est à *l'étude pour les restaurateurs qui*, déjà, s'engagent à respecter une charte de base garantissant à la fois qualité des produits, hygiène alimentaire, saveur de la cuisine et prix. *Attaque* en règle contre le phénomène (« de civilisation ») de la « restauration rapide » ? Pas du tout. Elle doit obéir, comme tout le monde, aux commandements de la charte, mais elle répond à une demande, en particulier des jeunes. Pas question davantage de condamner le « grand restaurant », avec ses rites, ses cartes et ses caves, que l'on s'offre à l'occasion. Mais là aussi, vigilance ! L'état-major déplore que la région compte si peu de « fourchettes » et autres « toques » décernées par les papes de la gastronomie.

En fait, la grande offensive est lancée ailleurs : au centre, entre ces deux extrêmes. Il s'agit d'opérer un « recentrage » en faveur d'un type de produits et de plats, issus du terroir, pour lesquels l'authenticité doit venir s'ajouter aux quatre vertus capitales de la charte. On part de la qualité des produits dont la terre provençale est riche — fruits, légumes, poissons, viandes, gibiers, fromages, vins, — pour en arriver à magnifier les recettes d'une tradition culinaire originale, *« sans pour autant brimer la créativité des chefs »*. Régionalisation ! Vaste programme ! Il concerne aussi bien le grand (ou petit) chef que le producteur, en passant par le distributeur. Exemple des problèmes multiples : une mission spéciale de l'état-major a découvert, au cours d'une tournée d'inspection dans les coopératives agricoles, qu'une grande part de ces fameux fruits et légumes de Provence partaient (balance du commerce extérieur oblige) vers l'Allemagne, en sens inverse de la migration germanique d'été...

Une chose est certaine, l'offensive ainsi lancée obtient un large consensus parmi les « gens du métier » et s'élargit à toute la façade méditerranéenne. Faisons un rêve : demain, indigènes et visiteurs — venus aussi pour ça ! — vont pouvoir trouver, entre la « restauration rapide » et les « trois heures de table », un magnifique « plat du jour », épargnant le temps et l'argent des vacances, mais digne des fastes, éventuellement rustiques, d'une cuisine élaborée par les siècles : la cuisine d'un pays.

JEAN RAMBAUD.

(1) Journées régionales de la restauration, 8 et 9 novembre, au Palais des congrès d'Arles. Inscriptions à la direction des services vétérinaires des Bouches-du-Rhône, 66A, rue Saint-Sébastien, 13259 Marseille Cedex 6.

Philatélie

N° 1813

ANDORRE : Maison Plandolit.

Poursuivant le programme des émissions prévu pour cette année, les *postes* andorranes de la Principauté émettent un timbre représentant la « casa Plandolit », construction typique, classée, du Principat d'Andorra. Vente générale le 17 octobre (17e/83).

1,60 F, brun, bleu.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Claude Andréotto. Tirage : 500.000 exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— **Le 15 octobre**, au bureau de poste **d'Andorre-la-Vieille.** — Oblitération « P. J. ».

● **RETRAIT** : Neuf timbres andorrans, ***le 18 novembre***, seront retirés de la vente, 0,05, 0,10, 0,15, 0,20 F, Ecu des Vallées ; 1,00 F, protection de la nature ; 2,00 F, escrime ; 2,00 F, air et espace ; 2,00 et 5,00 F, vallée d'Inclès.

● *LA COLLECTION de l'année 1983* **des P.T.T. suisses**, disposée dans un album (155 × 215 mm), sera à la disposition du public, avant les fêtes de Noël, au prix de 23 F. Service philatélique, Parkterrasse 10, CH-3030 Berne.

● **RECTIFICATIF** : avec les décalages annoncés le 8 octobre, le timbre de *Jean Effel* se trouve chronologiquement au *(48e/83)*.

FRANCE : Météorologie nationale.

Lors du blocus (franco-anglais) de Sébastopol, la perte de 400 marins, *38 navires marchands et 3 vaisseaux de* guerre, dans une tempête en mer Noire, le 14 novembre 1854, déclencha le mouvement. Le projet de l'astronome Le Verrier, directeur de l'Observatoire de Paris, fut accepté dès le 16 février 1855 par Napoléon III, et le Service météorologique français a été créé. De nos jours, quotidiennement, nous avons les renseignements *fournis par* la Météorologie nationale qu'il recueille aux quatre coins du monde. Vente générale le 24 octobre (47e/83).

1,50 F, bleu foncé, bleu clair, brun.

Format 22×36 mm. Dessiné et gravé *par René Quillivic. Tirage :* 8 000 000 d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— **Les 22 et 23 octobre**, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert *au Palais de la découverte* (salle de la Bibliothèque), avenue Franklin-Roosevelt, **Paris-8e**. — Oblitération « P.J. ».

— **Le 22 octobre**, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, ***Paris-1er*** ; au bureau *Paris-41*, 5, av. de Saxe, **Paris-7e** ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, **Paris-15e**. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **38000 Grenoble** (boulodrome), ***les 15 et 16 oct.*** — Première exposition mycologique et philatélique.

⊙ **02730 Aubigny-aux-Kaisnes**, (foyer rural), ***les 15 et 16 oct.*** — Exp. philat. « De la vapeur au T.G.V. ».

⊙ **94350 Villiers-sur-Marne** (salle des Fêtes), ***les 15 et 16 oct.*** — Exposition philatélique.

⊙ **75015 Paris** (porte de Versailles), ***du 16 au 24 oct.*** — Salon équip'hôtel, collectivité internationale.

⊙ **42300 Roanne** (salle des Expos), ***le 22 oct.*** — 21e Congr. philat. régional.

⊙ **57400 Sarrebourg** (salle des Fêtes), ***les 22 et 23 oct.*** — 5e Congrès philatélique régional.

⊙ **42300 Roanne** (salle des Expos), ***le 23 oct.*** — 5e anniversaire de l'Académie d'études postales.

⊙ **97438 Sainte-Marie** (aérogare de Gibiot), ***le 22 oct.*** — 50e anniversaire de l'aéroclub Roland-Garros.

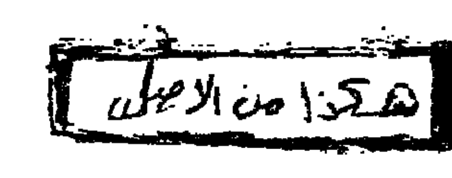
⊙ **83170 Brignoles** (salle polyvalente), ***les 22 et 23 oct.*** — 27e Congrès phil. régional.

● **NATIONS UNIES** : une nouvelle flamme d'oblitération pour Genève, « Conservation/ et protection/ de la nature », depuis le 3 octobre. Egalement au siège de New-York et à celui de Vienne, les flammes seront identiques, *sauf la rédaction des textes, soit respectivement* « Conservation/ and protection/ of nature » et « Erhaltung/ und Schutz/ der Naturlichen/ Umwelt ».

CONSERVATION ET PROTECTION DE LA NATURE — CONSERVATION AND PROTECTION OF NATURE

ADALBERT VITALYOS.





…gionalisation

…IIX

…checs Nº 1042

L'ÉQUILIBRE …ES TENSIONS

(…ampionnat d'Europe par équipes, Plovdiv, 1983)

…cs : S. GLIGORIC (Yougoslavie)
…loirs : G. TRINGOV (Bulgarie)
Défense est-indienne.

1. d4	Cf6	22. Cç6 (h)	Tg7 (i)
2. ç4	g6	23. Fxa7	Cf6 (j)
3. Cç3	Fg7	24. Cç7!	Fxg4 (k)
4. é4	d6	25. Fxg4	Dxg4
5. Cf3	0-0	26. h3!	Dh5 (l)
6. Fé2	é5	27. Cé6 (m)	Cxé4
7. Fé3 (a)	Cç6 (b)	28. Cxg7	Fxg7 (n)
8. d5	Cé7	29. Df3! (o)	Dxf3
9. Cd2	Cé8 (ç)	30. gxf3	Cg5 (p)
10. 0-0	f5	31. b4! (q)	é4
11. f3	f4	32. fxé4	Fxa1
12. Ff2	g5	33. Txa1	Cxé4
13. ç5!	Tf7	34. b5	Cç5
14. Cç4	Cg6!	35. Té1	Cb7
15. çxd6	çxd6	36. Fd4	Rf7
16. Cb5	b6	37. Rf2	Ta3
17. a4 (d)	Ff8	38. Ta1!	Txa1
18. a5	Fd7	39. Fxa1	Cé7 (r)
19. Dh3! (é)	bxa5	40. Cxé7	Rxé7
20. Cxa5 (f)	g4! (g)	41. Rf3	Cç5
21. fxg4	Dg5	42. Rxf4	abandon

NOTES

a) Une spécialité de Gligoric. Au lieu d'entrer dans la variante principale par 7. 0-0, Cç6 ; 8. d5, Cé7 ; 9. Cé1, Cd7, le grand maître yougoslave préfère retarder le petit roque et attendre le choix des Noirs.

b) En principe, la recommandation de Gligoric, 7. Fé3, devrait inciter les Noirs à ne pas jouer *7..., Cç6* comme le montre la partie Donner - Mista de *Cienfuegos*, 1972 ; *après 8.* d5, Cé7 ; 9. Cd2, Cd7 : *10.* b4, f5 ; *11.* f3, Cf6 ; 12. ç5, Tf7 ; 13. Cç4 l'attaque des Blancs triomphe rapidement. De même, *7..., éxd4* préparant l'avance d6-d5 semble prématuré : 8. Cxd4, Té8 ; 9. f3, *ç6* ; 10. *Dd2, d5* ; 11. *éxd5, çxd5* ; 12. 0-0 et les Blancs sont mieux. Aussi conseille-t-on la suite *7..., ç6 ;* 8. 0-0, éxd4 ; 9. Cxd4, Té8 ; 10. f3, d5 ou bien *7..., Dé7 ;* 8. d5, Cg4 : 9. Fg5, f6 ; 10. Fh4, h5.

ç) Dans la grande bataille qui suit, fondée sur l'équilibre des tensions, le centre étant bloqué, sur l'aile – D pour les Blancs via ç4-ç5 et Cç4, sur l'aile – R pour *les Noirs via f5, f4, g5, Cg6, il* semble que le retrait du C-R noir en d7 *soit plus économique qu'en é8. 9..., Cd7* ne gêne cependant pas les Blancs : 10. b4, f5 ; 11. f3, f4 ; 12. Ff2, a5 (une erreur) ; 13. a3! (ou aussi 13. bxa5, Txa5 ; 14. Cb3), g5 ; 14. ç5, Cf6 ; 15. çxd6, çxd6 ; 16. Cç4, axb4 ; 17. axb4, Txa1 ; 18. Dxa1, Cé8 ; 19. Da5! *(Wirthensohn-Valiente, Lucerne,* 1982) ou 12..., g5 (ce qui est mieux que *12..., a5*) ; 13. ç5, Cf6 ; 14. Cç4, Cé8 ; 15. çxd6, çxd6 ; 16. Cb5, b6 ; 17. a4 avec avantage aux Blancs (Gligoric-Nagendra, Lucerne, 1982). Une autre idée est *9..., ç5.* A quoi Polugaievsky répondit par 10. g4 contre Rodriguez (Toluca, 1982). Après *10..., Cxg4* ; *11.* Fxg4, *f5* ; *12. h3!, fxg4* ; *13.* hxg4, *a6* ; *14.* a4, Fd7 ; 15. f3, Cç8 (15..., Da5 était meilleur) ; 16. g5!, Tb8 ; 17. a5 les Blancs sont nettement mieux. A noter enfin l'essai audacieux ; *9..., Ch5 ;* 10. Fxh5, gxh5 ; 11. Dxh5, f5.

d) Gligoric retrouve à peu près sa partie contre Nagendra de Lucerne (un C en g6 et non en f6).

é) Il est clair que les Blancs dominent l'aile – D alors que leur adversaire n'a pas encore percé sur l'aile – R. La menace de gain du pion b6 force les Noirs à l'échange défavorable 19..., bxa5.

f) Et non 20. Txa5, Tb8.

g) Une contre-attaque nécessaire. Les *Noirs n'ont plus le temps de préparer* l'avance du pion g5 par 20..., h5 à cause de 21. Cç6.

h) Conserver le pion par 22. h3 est trop dangereux à cause du regroupement Cf6, Ch4, Tg7, h5.

i) Il est maintenant clair que les Noirs ont une attaque sur le R blanc qui ne doit pas être sous-estimée.

j) Une perte de temps grave. 23..., h5 paraît fort : si 24. *gxh5*, Ch4 ; 25. *Tf2*, Cxg2 ; 26. Rh1, Cé3.

k) A considérer est 24..., Txa7 ; 25. Txa7, Cxé4.

l) Si 26..., Dg5? ; 27. Cé6.

m) Mieux que 27. *Cxa8*, Ch4.

n) Si 28..., *Cd2* ; 29. Db7.

o) Force l'échange des D au moment opportun. Si 29..., Df5 ; 30. g4.

p) Si 30..., Cd2 ; 31. Tf2, Ch4 : 32. Ta3.

q) Le chemin le plus court qui mène à la victoire.

r) Perd tout de suite alors que 39..., Ch4 tentant d'amener le R noir en f5 via g6 assurait une meilleure défense, selon Tringov. Sur 39..., Ch4 les Blancs auraient *poursuivi par 40. Fç3 avec la* menace 41. Ca5.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1041.

L.A. KAIEV
(1933)

(Blancs : Rg1, Tf4, Fg3, Ch5, Pg2. Noirs : *Rh8*, Dg8, Fa3, *Pé6*.)

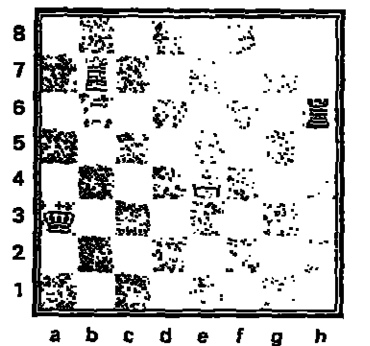
1. Tg4, Dxg4 ; 2. Fé5+, Rh7 ; 3. Cf6+, Rg6 ; 4. Cxg4, Rf5 ; 5. Cé3+!, Ré4 (si 5..., Rxé5 ; 6. Cç4+) ; 6. Fd4!, Fç1 (si 6..., Rxd4 ; 7. Cç2+) ; 7. Cç2, Rd3 ; 8. Ca1!, **Rxd4 ; 9. Cb3+ et les Blancs gagnent.**

A noter que la fuite de la D noire au premier coup ne sauve pas les Noirs ; par exemple, 1..., Dç8 ; 2. Fé5+, Rh7 ; 3. Cf6+, Rh8 ; 4. Cé8+, Rh7 ; 5. Tg7+, Rh6 ; 6. Ff4+, Rh5 ; 7. Cf6+ ou bien *1..., Dd8 ; 2. Fé5+*, Rh7 ; 3. *Cf6+*, Rh8 ; 4. Cé4+, Rh7 ; 5. Cg5+ avec gain.

ÉTUDE

N. GRIGORIEV

(1938)



BLANCS (3) : Ré4, Tb7, Pb6.

NOIRS (2) : Ra3, Th6.

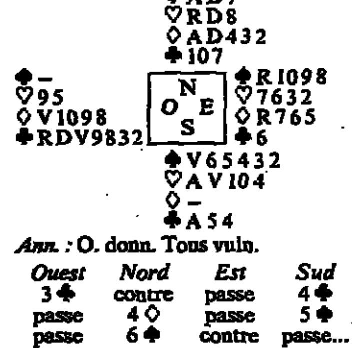
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

…ridge Nº 1040

UNE FIN …XCEPTIONNELLE

Il est rare de rencontrer des fins de coup qui ne soient pas très *connues. En voici une que Robert* Lattès a trouvée en analysant une donne.



♠ A D 7
♡ R D 8
◇ A D 4 3 2
♣ 10 7

Ouest : ♠ – ♡ 9 5 ◇ V 10 9 8 ♣ R D V 9 8 3 2
Est : ♠ R 10 9 8 ♡ 7 6 3 2 ◇ R 7 6 5 ♣ 6
Sud : ♠ V 6 5 4 3 2 ♡ A V 10 4 ◇ – ♣ A 5 4

Ann. : O. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3 ♣	contre	passe	4 ♣
passe	4 ◇	passe	5 ♣
passe	6 ♠	contre	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment Sud peut-il gagner* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense?

Réponse.

Il s'agit d'une variante du coup de l'agonie. Pour empêcher Est de faire deux atouts avec R 10 9 8, il faut pouvoir le surcouper et, ensuite, le « mettre en main » en l'obligeant à *couper. Auparavant, le déclarant de*vra se raccourcir plusieurs fois.

Voici la solution : Sud fait l'As de Trèfle, monte au mort en prenant le Valet de Cœur avec la Dame afin de tirer l'As de Carreau (pour la défausse d'une Trèfle) et de couper un Carreau. Le déclarant revient en Nord grâce au 10 de Cœur pris par le Roi, coupe une seconde fois Carreau et retourne au mort par le 4 de Cœur pris par le 8 de Cœur. Enfin *Sud coupe une troisième fois Carreau*, et il est alors dans sa main, Ouest n'ayant plus que des Trèfles maîtres :

♠ A D 7 ◇ D ♣ 10
♠ R 10 9 8 ♡ 7
♠ V 6 5 ♡ A ♣ 5

Comment jouer pour ne concéder d'une levée, c'est-à-dire *un seul atout?*

Au lieu de tirer l'As de Cœur pour défausser le Trèfle du mort (une ligne de jeu perdante), *le déclarant coupe l'As de Cœur* et joue la Dame de Carreau. Est (qui n'a plus que des atouts) coupe. Sud surcoupe et joue le 5 de Trèfle, qu'il laisse courir. Est coupe, mais doit se jeter dans As-Dame de Trèfle...

LE COUP DU CROCODILE

Le coup du crocodile, qui consiste à *ouvrir toutes grandes ses mâchoires pour engloutir à l'avance une* carte maîtresse du partenaire, est rare : on en a eu cependant une spectaculaire illustration au cours d'un *match entre l'Angleterre et le Chili.*

♠ 10
♡ V 2
◇ R V 8 7 5
♣ A R V 6 5

Ouest : ♠ 9 8 3 2 ♡ A 9 8 7 6 4 ◇ 4 3 ♣ 7
Est : ♠ V 7 6 ♡ D 10 ◇ D 10 9 6 ♣ D 10 9 2
Sud : ♠ A R D 5 4 ♡ R 5 3 ◇ A 2 ♣ 8 4 3

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Simonds	Priday	Vilansay	Rodrigue
–	1 ◇	passe	2 ♠
passe	3 ♣	passe	3 SA...

Ouest a entamé le 9 de Cœur, couvert par le Valet du mort et la Dame d'Est que Sud a prise avec le Roi. Le déclarant ayant rejoué le 3 de Cœur, *quelle carte Ouest a-t-il fournie* et pourquoi?

Quand on voit les quatre jeux, peut-on réussir TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Une fois que Sud a choisi la solution simple de faire une enchère forcing de manche à « 2 Piques », il peut, au tour suivant, dire tranquillement « 3 SA » pour indiquer sa distribution et une force de 16 à 17 points.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

● *L'inutile parade* (1032).

Au sujet de la solution de ce joli problème de Robert Lattès, H. Genese (qui est anglais) apporte une précision utile : « Sud ne doit pas tirer *tous* ses Piques, mais terminer dans cette position à quatre cartes et jouer le 2 de Trèfle :

♡ R ♣ D 7 6
♡ 10 ◇ V 10
♡ V ♣ R V 5
♠ 2 ♣ A 3 2

Le mort couvre le 8 de Trèfle d'Ouest avec la Dame. Est prend avec le Roi, mais il doit rejouer Trèfle (dans la fourchette) ou Cœur... »

Exact. La position simplifiée à *trois* cartes avec *trois* Trèfles dans chaque main avait pour but de faire comprendre le difficile mécanisme du *squeeze* tricolore.

Réponse à deux questions.

« Sur une ouverture mineure, demande Lessavre, le répondant ayant moins de 5 points d'honneurs *doit-il répondre ou passer?* »

Une enquête faite auprès d'une trentaine d'experts a montré qu'il fallait passer, sauf avec un As cinquième (ou à la rigueur un Roi sixième) à Cœur ou à Pique...

Quant au contre derrière l'ouvreur de 1 SA (S : 1 SA - O. : contre*)* il a, de tout temps, été considéré comme *contre de pénalité* plutôt que comme contre d'appel.

…crabble ® Nº 174

LE P.L.M. A DIX ANS

…L.M. Saint-Jacques, 17, boulevard …t-Jacques, 75014 Paris. Dimanche … septembre 1983. Tournois mardi …eures ; lundi, jeudi, samedi 15 heures.

Le premier mardi du mois de septembre 1973, une quarantaine de scrabbleurs, qui avaient la chance de figurer dans le fichier du bridgeur Patrice Bauche, se réunirent dans un salon de l'hôtel P.L.M. Saint-Jacques pour participer au premier tournoi de scrabble jamais disputé à Paris (trois séances en partie libre). Dès le mois d'octobre de la même année, Agnès Bauche importait de Belgique la formule Duplicate. Désormais, un paravent dressé au milieu de la salle de jeu séparait le purgatoire (la partie libre) du nirvana (le Duplicate). En ferraillant avec succès dans le premier, on accédait au second la semaine suivante. De cette époque héroïque, il n'y a que quatre rescapés aujourd'hui : Colette Barraux, vainqueur du tournoi d'ouverture, Françoise Lumbroso, actuellement deuxième joueuse parisienne, Colette Scando, animatrice du club La Boucle de Saint-Maur, et votre serviteur. Mais entre-temps tous les champions parisiens d'aujourd'hui ont fait leur apprentissage au P.L.M. : d'abord M. Pialat, puis S. Kourotchkine et V. Labbé, M. Lahmi, B. Hannuna et J.-H. Muracciole, P. Levart et J.-P. Faur, B. Caro et J.-F. Bescond. Le P.L.M. reste le premier club français quantitativement (il a cent cinquante licenciés, dont soixante-dix en moyenne participent aux tournois du mardi) et qualitativement (il est champion de France Interclubs). Voici quelques-uns des plus beaux tirages de cette décennie (solutions en fin d'article).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AWAZREU			
2	–SRANEIQ	AUREZ	H 8	48
3	BIDROTE	RENAQUIS	9 C	75
4	NNILOU ?	REBONDIT (a)	E 5	94
5	AXESBEE	IN(C)LUONS	J 2	61
6	SBEE+GFS	AXE	10 A	34
7	–ALSDINO	FESSE	D 11	27
8	AANFECO	DALLIONS (b)	5 H	68
9	NO+HSNOR	FACADE	H 1	39
10	KTEUBIS	HONORONS	M 2	76
11	TJ+EERVM	UZBEKS (c)	12 G	52
12	MV+AYUGE	REJETE	15 C	39
13	VUM+TEIL	EGAYA	A 8	48
14	UMTL+API	IVES	13 A	30
15	MCOUED ?	MULTIPARE (d)	C 2	80
16	WHTTIPA	DECO(R)UM	14 H	85
17	PHI+EEMV	WATTS	O 1	45
18	VIEPM+TG	EH	F 5	28
19	GPM+RILU	VITE	D 1	31
20		PIU	B 3	15
	Total			975

1. EEGILRV (premier tirage, un top et un sous-top : 1976). 2. GRIASNL+U (fév. 77). 3. EMNEILS+U (2 sol. ; déc. 79). 4. AEILQUV+? et AAENOPS+? (déc. 79). 5. GANTEMU (premier tirage), puis DUOBRIC (qui s'appuie sur ce premier tirage : avril 80). 6. ACDEEPR+U (non, ce n'est pas « décapeur » ; 1981). 7. ADDEINR+O ; (juill. 82) ; 8. AEIMNOP+D, O ou T (3 sol ; janv. 1983).

NOTES

(a) DÉBOITER, D 8, 78. (b) ONDULAIS, 6 G, 61.

(c) JUBÉS, O 1, 45. (d) PLUMAIT, B 2, 76.

Résultats non communiqués.

Solutions des tirages. 1. LEVIGER ; GRIVELE. 2. GALURINS ; 3. SELENIUM ou MELUSINE. 4. EQUIVALU ; SAPONACE. 5. AUGMENT ; RUBICOND. 6. DRUPACEE. 7. ANDROIDE. 8. DOPAMINE ; OPIOMANE ; PTOMAINE.

● *La partie de Montpellier-scrabble* (nº 172, 17 septembre) est améliorable : au 10ᵉ coup, au lieu de *MUGES, L 1*, 26, on peut jouer GLUMES, 8 J, 27 (M. Desforges, Saint-Germain-en-Laye).

● Le 13 novembre, tournoi homologable à Nancy. Téléphone : (8) 340-47-76.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, bd Pereire, 75017 Paris.



…es grilles …u week-end

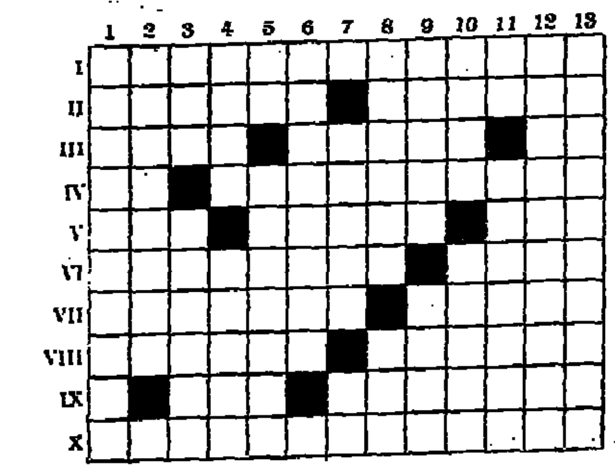
MOTS CROISÉS
Nº 271

Horizontalement

I. L'immigré ? – *II. Dans la* mouise. A ses lois. – III. A l'apogée. Fait suivre. Un peu du minimum. – IV. Note. Ne manquent pas de suc. – V. Courant. Retiennent. Où les sols sont mal occupés. – VI. Ont fait une révolution. Elle révolutionne l'industrie ! – VII. Prépara la *Révolution.* Mettre en lieu sûr. – VIII. Médiane. A fleur de peau. – IX. Quand on touche le fond. Son évidence crève les yeux. – X. Elles poussent à se mettre en quatre.

Verticalement

1. Avec lui, on ne peut pas dire : « Au sud-est rien de nouveau ». – 2. *Tout sucre, tout miel.* – 3. *Accueille* peu d'élus. Donne un cliché. – 4. Pour le 1 du 3, en un autre sens. Faisais des nœuds. – 5. Préposition. Dans l'hérédité. – 6. De fil en aiguille, on peut *lui* faire confiance. – 7. Fait une drôle de taille. On y trouve son compte. – 8. Ils sont toujours *l'objet de prélèvements.* Doublé, ça ne donne rien de propre. – 9. Pour les bouts de chandelles. Mauvaise liaison. – 10. Elle était prête pour le sacrifice et, probablement, *pour la guillotine. Fis un éclat.* – 11. Une jolie fleur dans une peau de vache. A se tordre. – 12. Elle a sûrement des chaleurs. – 13. A bout de patience.



SOLUTION DU Nº 270

Horizontalement

I. Conférencière. – II. Opiomane. Mues. – III. Queues. Femmes. – IV. Us. *Rusa.* Caere. – V. Écartements. – VI. Lune. Risée. Di. – VII. Ulcérées. Rare. – VIII. Cer. *En. Edison.* – *IX.* Alias. Tétin. – X. Extensibilité.

Verticalement

1. Coqueluche. – 2. Opuscule. – 3. Nie. Ancrât. – 4. Fourrée. Le. – 5. Émeut. Rein. – 6. *Rassérénas.* – 7. En. Amie. Si. – 8. Nef. Esse. – 9. Ecne. Dti. – 10. Immatériel. – 11. Eumes. Asti. – 12. Réer. *Droit.* – 13. Essénienne.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®
Nº 271

Horizontalement

1. EIMNORTU – 2. EEFNSU. – 3. AAIMMST. – 4. ABEIOSSU (+ 1). – 5. AAEILSU. – 6. ADIRSS. – 7. IILLNOOS. – 8. EEEILNNO. – 9. CNOOSST. – 10. AIINRST. – 11. BEEINPR. – 12. ACEETUX (+ 1). – 13. AAEGLRR. – 14. EEIIOSTV. – 15. ADEEILPR *(+ 3).* – *16. EELSTU (+ 1).*

Verticalement

17. EIIMORT. – 18. IIMNOOSS (+ 1). – *19.* EEIOPS. – 20. AAELLORU. – 21. AIIMPRST. – 22. AEEGIRT (+ 2). – 23. AINOORSS (+ 1). – 24. CEEIINNR. – 25. ABEESSSS. – 26. CEENOSU. – 27. *ELORSTU* (+ 3). – 28. EFINNORS (+ 2). – 29. ACEENSS. – 30. DEEIRTU (+ 4). – 31. ACEILOS (+ 1). – 32. AEENSTX.

SOLUTION DU Nº 270

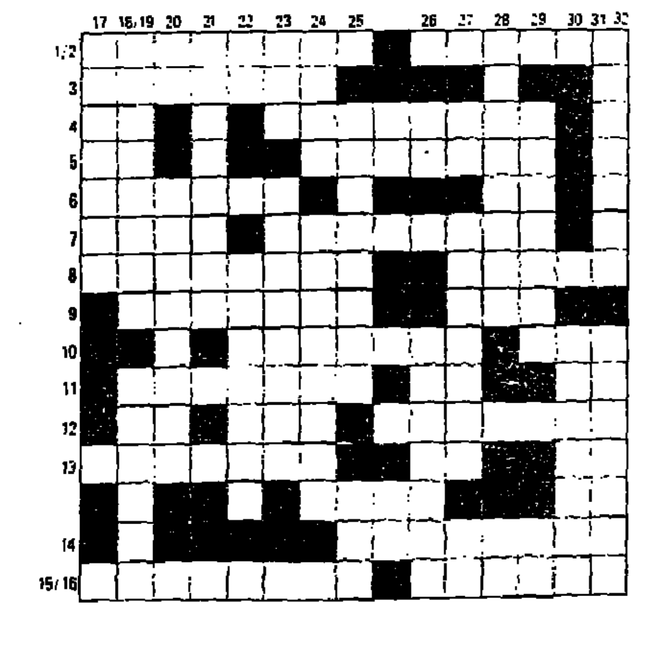
Horizontalement

1. SENSEE. – 2. JAGUARS. – 3. EGEENNE. – 4. PONCHOS (CHOPONS, POCHONS). – 5. VINICOLE. – 6. ILLEGALE. – 7. LURONNE. – 8. ITALIQUE. – 9. NEIGER *(ERIGNE, INGERE).* – 10. UTRICULE, cavité de l'oreille. – 11. MORELLE, plante. – 12. DEGROSSI. – 13. VIRILS. – 14. GREMILLE, poisson voisin des perches. – 15. CLERICAL. – 16. ORGANEAU, *anneau de marine.* – 17. ELDORADO. – 18. TAURIN (RUINAT, URINAT). – *19. SOUTANES.*

Verticalement

20. SENILITE. – 21. DECRET. – 22. *EGALITE.* – 23. *ALLEGEE.* – 24. SEMELLE. – 25. ARQUONS (RAQUONS). – 26. LOUTRES (OURLETS, RESOLUT, ROTULES) – 27. VENERE (ENERVE). – 28. IGLOOS. – 29. ENCLAVE (VALENCE). – 30. IMPACT. – 31. ACCUEIL. – 32. GENTILLE. – 33. SOLIDE *(IDOLES, IODLES).* – 34. ALLIAGE (EGAILLA). – 35. SEFARDI (DEFRISA).

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.



Le 35e Salon international de la photo

CE samedi 15 octobre s'ouvre au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris (1), l'exposition internationale de la photo et du cinéma, qui, cette année, prend le nom de Salon photo, cinéma, vidéo. Cette exposition durera jusqu'au samedi 22 octobre. Malgré l'élargissement de son domaine, le Salon reste très classique, la vidéo n'y tenant qu'une place bien modeste, limitée aux magnétoscopes portables, aux caméras et aux bandes magnétiques des firmes photographiques qui fabriquent aussi des produits vidéo.

Dans le secteur photo, beaucoup de matériels et de films nouveaux sont annoncés, mais aucune innovation fondamentale. Les produits les plus remarquables avaient été dévoilés l'an dernier à la même époque à la Photokina de Cologne. Tel est le Polachrome 35 de Polaroïd (2), film 35 mm à développement instantané donnant des diapositives en couleurs pour la projection. Avec cette émulsion, la photo instantanée s'ouvre à une application qui, jusqu'ici, lui était interdite. Tous les procédés créés depuis vingt ans (la photo instantanée en couleurs est née en 1962) ne donnaient en effet que des épreuves sur papier. Pour la première fois aussi, un film de photo instantanée pourra être utilisé dans un appareil ordinaire : le Polachrome sera livré en cartouches 35 mm standard pour appareils 24 × 36.

Toujours en photo instantanée, plusieurs firmes présentent des matériels, notamment pour l'Ektaflex Kodak, procédé d'agrandissement des photos classiques en couleurs sur papier à développement instantané. Kodak vient d'annoncer aux États-Unis l'arrivée d'un film donnant des épreuves de photo instantanée, le Kodamatic Trimprint, où la structure des couches diffère de celle de l'actuelle émulsion Kodamatic, ce qui améliore le rendu des couleurs.

Pour Kodak et les autres fabricants de surfaces sensibles, le Salon est une bonne occasion pour présenter les nouvelles gammes d'émulsions haute résolution et, en particulier, les derniers films pour appareils à disque (Kodacolor VR Disc, Konica Disc, et, peut-être, Agfacolor Disc).

En matière d'appareils de prise de vues, presque tous totalement électroniques, il y a peu de reflex vraiment nouveaux. Nikon lance modèle FA avec un automatisme d'exposition très poussé, tandis q Leitz propose un Leica R4S dérivé du modèle R4, sans automatisme programme.

---

(1) Ouverture de 10 à 19 heures, avec nocturnes jusqu'à 22 heures les mercredi 19 et vendredi 21.

(2) Voir les caractéristiques du Polachrome dans *le Monde* du 30 octo 1982.

PELLICULES NOUVELLES ET CAPTAGE DES PHOTONS

Le progrès le plus décisif depuis cinquante ans

EN annonçant l'an dernier à la Photokina de Cologne le lancement de Kodacolor VR 1000, une émulsion photographique deux fois et demie plus sensible que la plus sensible des émulsions de l'époque (1000/31°ISO au lieu de 400/27°), L.-J. Thomas, vice-président et directeur de la recherche de Kodak aux Etats-Unis, déclarait que ce film représentait « *le progrès le plus décisif dans le domaine des films argentiques depuis plus de cinquante ans* ». Pour la première fois, précisait-il, les chimistes étaient en mesure de déterminer la forme et la structure des cristaux d'halogénures d'argent (les cristaux sensibles d'une émulsion photographique) afin d'accroître leur capacité à capter les photons, les corpuscules de la lumière. Les propos de L.-J. Thomas annonçaient une véritable révolution dont aucun observateur ne soupçonna alors l'ampleur, mais qui éclate aujourd'hui. D'autres fabricants, en effet, avaient suivi une voie de recherche similaire et, depuis le printemps, ils ont commencé à remplacer leurs films en couleurs par de nouvelles émulsions plus sensibles et plus fines (voir leur liste dans le tableau ci-contre).

Les cristaux d'halogénures d'argent créés par Kodak, appelés graines T (tabulaires), bousculent une vieille notion selon laquelle on ne peut pas augmenter la sensibilité d'un film sans augmenter en même temps son grain et sans perte de définition, c'est-à-dire de finesse de l'image. En effet, pour élever cette sensibilité, les chimistes augmentent la taille des grains afin d'élargir les cibles offertes aux photons. Mais du même coup l'image présente une granulation visible qui réduit sa finesse. Elle la réduit d'autant plus que les gros grains d'halogénures obligent à augmenter l'épaisseur de la couche de gélatine dans laquelle ils sont en suspension, ce qui favorise une dispersion parasite de la lumière.

Avec les grains T, les chercheurs de Kodak ont obtenu des grains *plats de grande surface*, *interceptant* donc davantage de photons, mais très minces, ce qui permet de couler des couches de gélatine plus fines et d'économiser l'argent. Au surplus, ils ont découvert un nouveau procédé de sensibilisation des halogénures améliorant la capacité des grains à retenir les photons qui les atteignent (1). Pratiquement, la création des grains T permet ainsi soit une augmentation de la sensibilité sans accroissement de la granulation (un film de 1000/31°ISO n'a pas plus de grain qu'un ancien film de 400/27°ISO), soit une amélioration de la finesse de l'image avec des grains plus petits, sans perte de sensibilité. Tous les films Kodacolor VR bénéficient de ces découvertes. Actuellement, différents laboratoires de recherche travaillent sur les mêmes problèmes et avancent en même temps. C'est ainsi que le fabricant japonais Fuji a obtenu des résultats similaires à ceux de Kodak en réalisant ce qu'il appelle des grains à double structure, ayant la forme de microscopiques berlingots avec un noyau et une enveloppe périphérique. Avec ces grains la capacité d'intégration de la lumière est concentrée sur l'enveloppe de telle façon que les photons incidents ne puissent s'en détacher. La sensibilité des grains est donc accrue sans augmentation de leur grosseur. Ils sont utilisés dans les nouvelles émulsions Fuji HR. Des procédés similaires sont nés aussi chez Sakura (grains « cristal ») et chez Agfa-Gevaert (grains « R »).

Les améliorations des émulsions portent encore sur les coupleurs, substances formant chimiquement les colorants pendant le traitement. Ces coupleurs, comme dans tous les films fabriqués jusqu'ici, produisent les colorants autour des grains d'halogénures d'argent exposés qui, durant le développement, se transforment en argent. Mais ce processus s'opère maintenant beaucoup plus sélectivement qu'avec les anciens films, sans diffusion parasite de colorant loin des grains d'argent. De ce fait, la pureté des couleurs est plus grande et la séparation des divers tons plus franche. Par ailleurs, les colorants utilisés ont une résistance très améliorée au vieillissement. La longévité des films en couleurs, et plus particulièrement des négatifs, jusqu'ici peu stables, se trouve nettement allongée.

Ces progrès ont été obtenus sans modification des procédés, autrement dit en conservant les traitements habituels. Ainsi les nouveaux films se développent dans les mêmes bains que les anciens, et cela, quelle qu'en soit la marque. Cette standardisation et la simplification des techniques de traitement ont provoqué une modification des structures du marché des travaux de laboratoire pour amateurs.

Les industriels, tout d'abord, ont créé des unités de traitement compactes, capables de développer de façon semi-automatique ou automatique des pellicules et des papiers d'un format courant. Les plus petites de ces machines, appelées « micro-lab », n'ont même pas le volume d'un bureau et permettent le traitement de 10 ou 12 films à l'heure, soit environ 300 épreuves photographiques. Elles sont utilisables dans de petits locaux. Les amateurs peuvent obtenir leurs épreuves en couleurs dans l'heure.

Les autres chaînes, plus volumineuses (les mini-lab, compact-lab, rapid-lab) ont des capacités plus élevées, entre 50 et 80 films à l'heure, et exigent souvent deux ou trois personnes pour maintenir une production à plein rendement. Elles sont surtout adaptées à des travaux livrables dans la journée.

Ces matériels, conçus pour de petites entreprises, ont donné naissance à de nouvelles activités commerciales, les « labo rapides » ou les « photos rapides ». Près de 2 000 de ces unités fonctionnent actuellement en France. En 1984, ces entreprises pourraient prendre 15 % du chiffre d'affaires du secteur du traitement couleur amateur.

Pour l'instant, les grands laboratoires ne sont pas menacés (ce qui n'a pas empêché certains d'entre e d'entrer en guerre contre l'instal tion des boutiques de « phot rapides »). La plupart se sont or nisées pour livrer les tirages dans vingt-quatre heures. Leur plus gra atout réside dans leur équipeme adapté à l'exécution de nombr travaux particuliers et d'agrandiss ments en tous formats. Mais, dé les constructeurs de mini-labo préparent à lancer des appare compacts délivrant plusieurs f mats d'épreuves.

La transformation du marché d travaux d'amateur ne fait que co mencer. Curieusement, après av éliminé l'artisanat dans les a nées 50 au profit des grands labor toires, l'industrie photochimiq semble aujourd'hui favoriser son tour.

R. B.

---

(1) Divers procédés sont utilis pour rendre les grains d'argent sensibl à la lumière. Mais lorsque cette lumi est très pauvre et que le nombre de ph tons atteignant les grains d'halogénu tombe au-dessous d'un certain seu tous ne sont pas intégrés par les grains s'en détachent. Il y a là une perte de l mière que les chimistes ont réduite av les grains T.

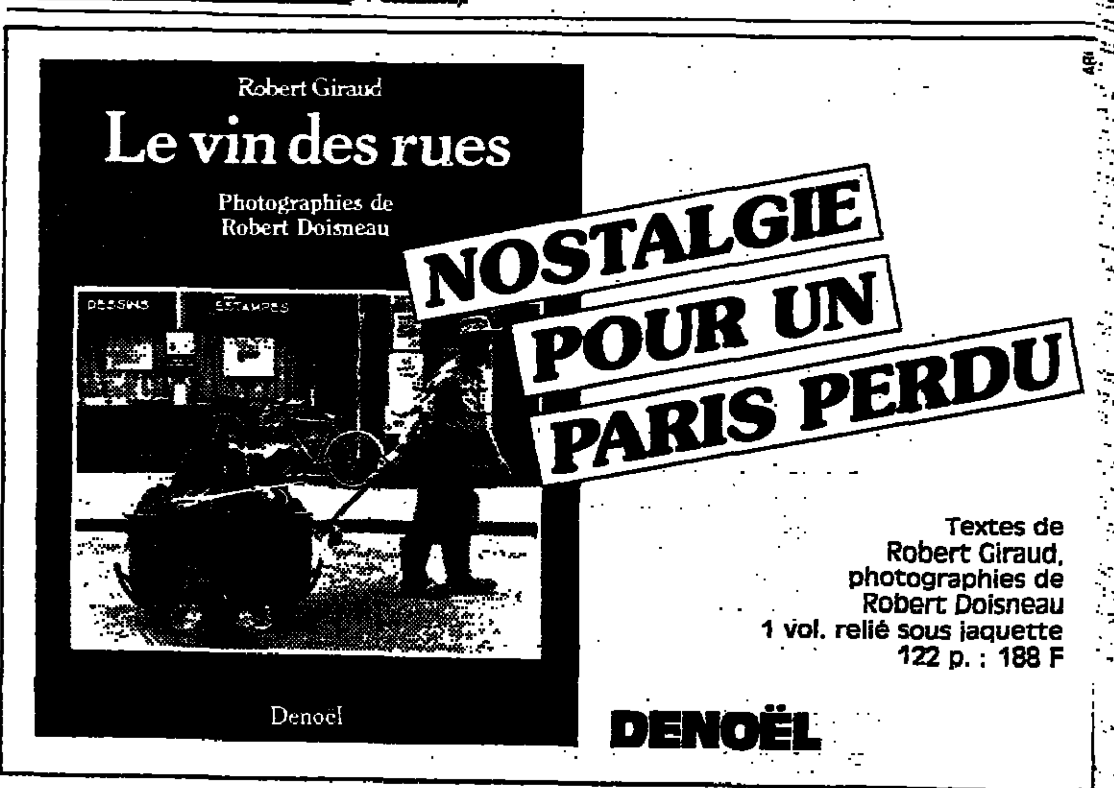
Les nouveaux films

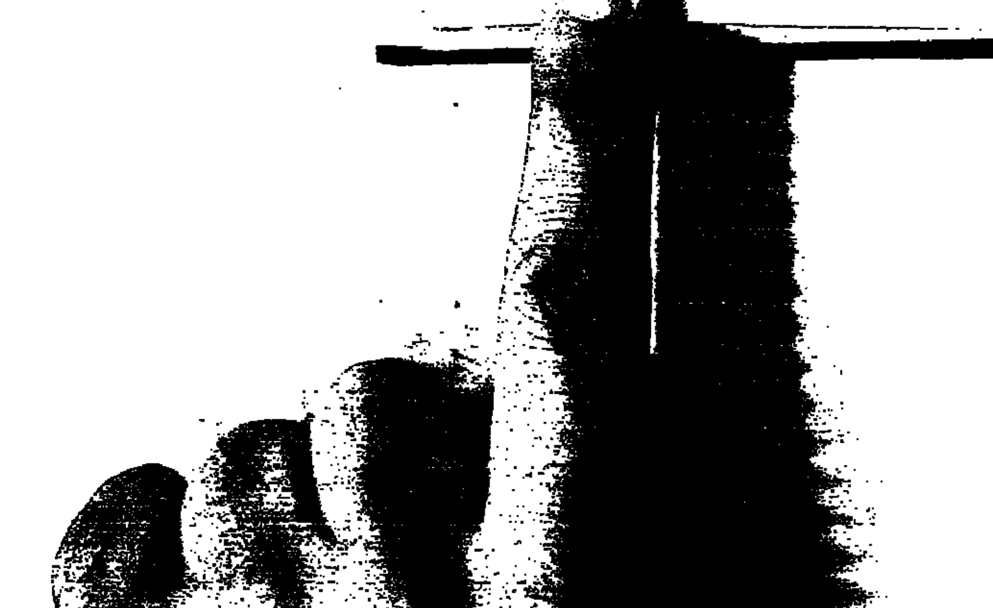
TYPE	FILMS	SENSIBILITÉ EN ISO	DISPONIBILITÉ EN FRANCE
NÉGATIFS (destinés principalement aux tirages sur papier couleur)	Agfacolor R 100 Agfacolor R 200 Agfacolor R 200 Disc Agfacolor R 400	100/21° 200/24° 200/24° 400/27°	Printemps 1984
	FujicolorHR 100 Fujicolor HR 200 Disc Fujicolor HR 400 Fujicolor 80 L Pro Fujicolor100 S Pro	100/21° 200/24° 400/27° 80/20° 100/21°	Disponible
	Kodacolor VR 100 Kodacolor VR 200 Kodacolor VR 400 Kodacolor VR 1000 Véricolor III S pro	100/21° 200/24° 400/27° 1000/31° 160/23°	Disponible
	Kodacolor VR Disc	200/24°	Fin 1983 (disp. aux Etats-Unis)
	Sakuracolor 400	400/27°	Disponible
	Sakura (Konica Disc)	200/24°	Non précisé (mais disp. au Japon)
INVERSIBLES (destinés principalement aux dispositives de projection)	Agfachrome 50 Agfachrome 100 Agfachrome 400	50/18° 100/21° 400/27°	Printemps 1984 gamme et appellation encore incertaines
	Agfachrome 200	200/24°	Disponible
	Fujichrome 50 D Pro Fujichrome 100 RD Fujichrome 100 D Pro Fujichrome 64 T Pro	50/18° 100/21° 100/21° 64/19°	Disponible
	Fujichrome 400 RD Fujichrome Duplicating	400/27° Film de copie	Non précisé
	3M Color Slide 1000	1000/31°	Disponible
	Kodachrome 25 Prof. Kodachrome 64 Prof.	25/19° 64/19°	Disp. aux U.S.A. Non prévu en France
	Ektachrome 400	400/27°	Non annoncé officiell.

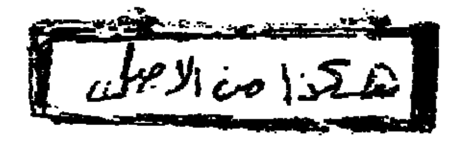
★ HR signifie « High Resolution » (résolution est le terme technique pou définition, qui existe en anglais comme en français).

★ VR signifie « Very Resolution » (autre façon de désigner une pellicule de haut définition).









de la ph

ante ans

nouveaux film

OSTALGIE POUR UN PARIS PER

DENOEL

...ou les miracles de la chimie

Le marché des 24 × 36 compacts (non reflex) étant toujours en ·ogression, la plupart des firmes annoncent de nouveaux modèles qui, ·ur la plupart, se ressemblent puisqu'ils ont tous un objectif 8/38 mm, la mise au point automatique, le chargement automatique, ·ntraînement du film, le rebobinage par moteur incorporé et le flash ·tégré.

Un autre secteur industriel important, celui des objectifs, connaît ·e nette progression des ventes. Tous les grands fabricants annoncent ·s objectifs plus compacts, surtout des zooms. Pour la première fois ·puis près de vingt ans, un opticien français de renom, Angénieux ·pécialiste des objectifs à focale variable de cinéma et de télévision), ·vient au Salon de la photo avec des zooms pour reflex 24 × 36.

Les amateurs découvriront encore de nombreux produits parmi les ·ccessoires et les articles de laboratoire. Peu de nouveautés, par contre, ·n cinéma super-8, secteur en recul : la plus importante gamme de ma·riel est présentée par Robert Bosh (Bauer et Nizo), qui propose un éventail de caméras et de projecteurs muets et sonores, depuis les modèles simples jusqu'aux plus sophistiqués. Le groupe allemand a su progresser sur le marché du cinéma, où il occupe la seconde place après Canon. De ce fait, alors que les importations de caméras japonaises tombaient de 109 000 en 1981 à 87 000 en 1982, celles provenant d'Allemagne augmentaient, passant dans le même temps de 5 700 à 22 000.

En définitive, malgré l'absence de véritables innovations, le Salon de la photo permettra au public de faire le point sur les progrès annoncés depuis l'an dernier à la Photokina et qui tendent à améliorer l'image argentique de façon spectaculaire et à simplifier les techniques photographiques. Chez les professionnels, alors que les industries des loisirs sont touchées par la crise, ce Salon est très attendu pour relancer le marché photographique en cette fin d'année.

ROGER BELLONE.

L'APPARITION DES NOUVELLES TECHNIQUES D'IMAGE

La photo conventionnelle reste irremplaçable

LA photographie est-elle condamnée à disparaître ? A disparaître sous la poussée ·s nouvelles techniques d'image ·oduites par des moyens aussi ·vers que la télévision, le magnétos·pe, le vidéodisque, l'ordinateur ou ·s procédés de reprographie et ·impression ?

En août 1981, M. Morita, prési·nt de la firme japonaise Sony, ·pondait affirmativement en pré·ntant le Mavica, premier appareil ·ilisant un disque vidéo à la place ·e la pellicule argentique (1). Le ·ésident de Sony déclarait alors ·ue le jour où le Mavica serait com·ercialisé – vers le milieu de ·année 1983 – des millions d'appa·ils photo conventionnels seraient ·rimés. Nous sommes en octobre ·983 et le Mavica semble encore ·in de pouvoir s'installer sur le mar·é. Quant à la photographie, elle a ·is quelque distance avec la vidéo.

Les nouvelles émulsions en cou·urs qui ont vu le jour l'an dernier ·ur le cinéma (Eastmancolor et ·evachrome notamment), celles qui ·rivent actuellement pour la photo·aphie, ont de telles qualités de ·esse et de résistance au vieillisse·ent qu'elles relèguent loin derrière ·les les supports plus modernes. Les ·ppareils de photo-vidéo verront ·ut-être le jour dans quelques ·nées. Mais leur marché sera diffé·nt de celui de l'appareil photogra·ique car leurs images ne seront ·s comparables à celles des photos ·assiques.

Un bon film en couleurs de sensi·bilité moyenne peut séparer ·5 000 points au millimètre carré, ·e qui représente environ 22 millions ·e points pour une image ·4x36 mm, le format classique des ·ppareils les plus commercialisés.

Le prototype du Mavica est loin ·assurer cette définition. Son ·onstructeur a précisé qu'elle était ·e 218 000 points pour l'image pro·uite par le système. A peu de chose ·rès, c'est aussi ce que permet un ·agnétoscope grand public, du type ·HS, Béta ou Vidéo 2000 et c'est à ·eu près la moitié de la qualité de ·image télévisée dans les normes ·uropéennes à bande passante de ·5 mégahertz et 625 lignes ·520000 points), constituant le ·aximum possible avec les équipe·ents domestiques actuels. Le ·idéodisque à laser, qui pourrait ·ans quelques années concurrencer ·e magnétoscope, a une capacité ·enregistrement d'informations ·eaucoup plus élevée, mais son ·nage, visionnée sur un téléviseur ·rdinaire, ne peut avoir une qualité ·upérieure à celle que permet cet ·ppareil.

Il faudra attendre la télévision à ·aute définition pour que la vidéo ·agne en finesse. Les équipements ·aute définition à l'essai au Japon et ·ux États-Unis utilisent un balayage ·e l'écran du téléviseur en ·s 125 lignes et une bande passante ·otale de 30 mégahertz qui procu·ent des images séparant environ ·6 millions de points, soit l'équiva·ent du cinéma standard (en ·5 mm). Cette image vidéo pourra ·onc exploiter les qualités d'un film ·inéma 35mm ou du vidéodisque, ·ais non celle d'une bonne diaposi·ve 24x36.

Revenons à la photo vidéo. Elle ·ourrait être améliorée pour doubler ·a définition et exploiter ainsi plei·ement les 520 000 points que peut ·éparer un téléviseur 625 lignes. Les ·ppareils du type Mavica fourni·ient alors une image proche de ·elle du disque photo lancé l'an der·ier par Kodak et qui utilise un ·égatif 8×10 mm très sensible, mais ·oins fin qu'un film pour diaposi·ve de sensibilité moyenne.

Ainsi, il n'est pas impossible que ·a photo-vidéo puisse un jour concur·encer les procédés photographiques ·e grande vulgarisation (sys·ème 110 ou photo-disque). Mais il ·udra que ses appareils (annoncés ·10 000 F avec un lecteur ou une ·mprimante) soient vendus à des ·rix comparables aux appareils à ·isque (500 à 1 000 F). Ce qui, ·our l'instant, est considéré comme ·réalisable par les firmes intéres·sées, Sony et Kodak. Ajoutons que ·e prix de 10 000 F sera aussi celui ·es premiers camescopes 8 mm ·caméras vidéo à magnétoscope ·ncorporé) attendus pour 1985. ·L'image magnétique animée coûtera ·onc trois à quatre fois plus que ·image de cinéma super 8. Mais, ici, ·a vidéo sera tout de même avanta·gée, l'enregistrement étant visionné sur un téléviseur familial alors que le cinéma a besoin d'un projecteur ou d'un télécinéma (appareil convertissant l'image argentique en image vidéo).

La comparaison entre les diverses techniques d'image montre finalement qu'elles ne seront jamais interchangeables. Aussi les procédés sont-ils appelés à évoluer parallèlement. La concurrence jouera parfois, soit directement (exemple : photo-disque et photo-vidéo si cette dernière voit le jour), soit indirectement (l'amateur qui consacrera l'essentiel de son temps libre à la vidéo ne fera pas ou peu de photos). Cette concurrence existe déjà, par exemple entre la photo conventionnelle et la photo instantanée, entre le magnétoscope et la photo ou le cinéma. Elle n'a pas empêché une constante progression des industries de la photo, même si actuellement le secteur grand public souffre beaucoup de la crise économique et du fait que le marché de certains appareils (24 × 36 essentiellement) soit proche de la saturation.

La photographie est par ailleurs largement utilisée dans des applications industrielles et scientifiques, et n'y est pas davantage menacée par la concurrence des nouvelles formes d'image. La photographie aérienne ne cesse de se développer malgré la réalisation d'images par radar ou par scanner. La radiographie par télévision a fortement empiété sur les domaines de la radiographie conventionnelle, mais cette dernière est utilisée dans de nombreuses applications nouvelles, médicales ou industrielles. Certes la photo a parfois été purement et simplement éliminée : ainsi la reprographie a-t-elle fait disparaître la photocopie argentique, lui faisant perdre un marché gigantesque.

Plus souvent, cependant, les nouvelles formes d'image ont contribué au développement de la photo : de nombreuses images vidéo sont reproduites et conservées photographiquement ; la plupart des images synthétiques par ordinateur sont exploitées ou conservées sur film de cinéma (cas du film *Tron*, des productions Walt Disney). La télévision à haute définition permettra de tourner directement de grands films en vidéo de studio (un premier essai sera fait en 1984 par Francis Coppola à Hollywood), mais ils seront aussi tirés sur pellicule pour des copies d'exploitation cinéma.

En définitive, la diversification des techniques de l'image qui caractérise la fin de notre siècle se double d'une redistribution de leurs applications. La photo conventionnelle, en particulier, perdra certains domaines mais en gagnera d'autres. Elle reste pour l'instant irremplaçable, car trop de qualités lui appartiennent en propre.

R. B.

(1) Procédé également appelé « photo vidéo ».

Le Monde

culture

MUSIQUE

« L'ÉPUISEMENT DU MONDE », de Kagel

Le souffle de la maturité

Créé en février 1980 à l'Opéra de Stuttgart où les représentations se poursuivent (1), *Die Erschöpfung der Welt*, autrement dit, l'« épuisement du monde », par opposition à *Die Schöpfung* (la Création), vient d'être présenté pour la première fois en France, au grand auditorium de la Maison de la radio, grâce à la collaboration du Festival d'automne et de Radio-France, en version de concert, ce qui, pour une œuvre sous-titrée *Illusion scénique*, pourrait sembler *a priori* paradoxal et insuffisant.

En réalité, cette adaptation est seulement plus resserrée et se présente sous la forme d'un oratorio avec trois récitants (Hanne Holten, Richard Reisz et William Pearson), six chanteurs, cinq instruments solistes (violon, clarinette, orgue, piano et percussions), chœur mixte, bruitage pré-enregistré et orchestre comprenant des cordes, deux harpes, des percussions, augmenté pour la fin des fanfares du Jugement dernier. Pour des raisons de place ou d'économie à l'Opéra de Stuttgart, cet orchestre et une partie des chœurs ont été également pré-enregistrés, ce qui conférait à la version parisienne la valeur d'une première, le spectacle réjouissant d'une masse d'exécutants docilement soumise à la direction de Juan Pablo Izquiro, compensant la magie d'une mise en scène par ailleurs exceptionnellement réussie (*le Monde* du 6 mars 1980).

On en était que mieux à même d'écouter la musique, plus attentivement, en suivant sur le programme la traduction française de cette grande fresque désespérée. Celle-ci, malgré les apparences, raconte moins la destruction du monde par un Dieu méchant que les mésaventures d'une humanité qui, après avoir créé, puis tué, une idole à son image, devient son propre bourreau et crie son désespoir dans le vide, sourde à toute éventuelle manifestation divine. Mais sans doute les auditeurs protestants d'outre-Rhin sont-ils les mieux placés pour apprécier la saveur néo-biblique de ces psaumes modernes.

Musicalement parlant, cette œuvre qui occupa Kagel de 1974 à 1977 présente une synthèse des acquisitions passées du compositeur : intégration des bruits insolites, d'éléments empruntés à l'esthétique du folklore d'une part, et, d'autre part, édification d'un vocabulaire harmonique consonant (sans être tonal au sens strict), variation infinie de modèles rythimico-mélodiques, recherche d'une plénitude sonore où le « pur » et l'« impur » se complètent.

Comme dans *Moïse et Aaron* de Schönberg, le chœur occupe ici une place prépondérante, mais le petit groupe d'instruments solistes fait contrepoint, par la fluidité de ses interventions, à l'inertie délibérée des masses qui l'entourent, sans réussir toutefois à l'étouffer. Sans doute y a-t-il là, autant que dans le texte, une indication de la pensée du compositeur en matière de salut, car s'il est vrai que la réflexion de Mauricio Kagel déborde le cadre de la seule musique (2), c'est à travers elle que s'expriment le mieux les richesses de son ambiguïté.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Les 22, 23, 25 et 31 octobre.

(2) Comme en témoigne la récente parution chez Christian Bourgois d'un livre dans lequel Félix Schmidt et Jean-Jacques Nattiez ont réuni sous le titre *Tam-Tam* une vingtaine d'articles et une trentaine de notices du compositeur sur des œuvres particulières (273 p., 90 F).

THÉATRE

« CYRANO DE BERGERAC », à Mogador

Le secret de l'homme au grand nez

Les droits de la Comédie-Française sur *Cyrano de Bergerac* ayant pris fin, il est à parier que les candidats au rôle fameux ne vont pas manquer. Jacques Weber est le premier à le tenir, dans la mise en scène de Jérôme Savary, au Théâtre Mogador.

Cyrano de Bergerac, tel que l'imagine Edmond Rostand sans trop se préoccuper de vérité historique, est le héros type de la mythologie française, le frère aîné de d'Artagnan. Il est brave, bravache, individualiste, indiscipliné, débrouillard, loyal, désintéressé. Il est pauvre, de petite noblesse, mais de pure noblesse du cœur. Il est poète, il est brillant, intelligent... Les bonnes fées se sont penchées sur son berceau, lui ont offert tout ce qu'il faut pour séduire. Seulement la vilaine Carabosse, lui a fait don d'un nez pareil au sien : démesuré. Avide de perfection, cherchant en tout à se dépasser, Cyrano se voit ridicule, indigne d'aimer sa belle cousine Roxane. Il vit mal son nez. Plus qu'une difformité, ce nez est une souffrance qui le bloque. « *C'est son complexe*, dit Jérôme Savary, *tout le monde a un nez quelque part.* »

Donc, ce Cyrano n'est plus un Zorro qui fait rire, c'est un homme vulnérable et secret. Loin des outrances burlesques du Magic Circus, le spectacle épouse la naïveté roublarde de la pièce, son habileté, son efficacité. Et y découvre en plus des qualités d'émotion, une mélancolie inhabituelle.

Bien sûr, il y a du panache, des duels, des acrobaties, des cascades, des gags. Mais ce n'est pas l'ironie qui prime, c'est le charme, dans les décors à l'ancienne dont les changements se font à une vitesse virtuose, les toiles peintes, le tapis roulant sur lequel galope le carrosse de Roxane, la grande cheminée où tournent des rangées de poulets sur broche, deux oies vivantes, un vrai balcon où, dans la nuit, Roxane écoute frémissante la voix chaude et les mots d'amour de Cyrano, en imaginant la belle petite gueule du cadet Christian. En somme Rostand a inventé le play-back.

On ne pense pas au côté vaudevillesque de la situation, on est touché. De même au siège d'Arras, qui n'est pas un morceau de bravoure spectaculaire, mais l'imagerie amère de la guerre — le froid, la faim, la mort qui frappe au hasard. La guerre, chez Jérôme Savary, n'est jamais jolie ni héroïque. On n'a pas tellement envie de rire, malgré les rodomontades de l'insupportable de Guiche. Et quand au dernier acte, dans le jardin du couvent où Roxane s'est retirée, Cyrano blessé vient mourir à ses pieds au milieu des feuilles mortes, et lui avoue enfin son amour, on peut carrément tirer son mouchoir.

Pourtant, à quelques exceptions près (dont Andrée Damant, drôle et discrète duègue), la distribution n'est pas fameuse, et Charlotte de Turkheim nage dans son personnage de Roxane, elle est mal à l'aise, elle récite.

Heureusement, il y a Jacques Weber. Il est un Cyrano fantastique. Il en a la force et le souffle (c'est l'un des rôles les plus longs du répertoire), il sait amener ses tirades comme un chanteur ses grands airs. Il ne les joue pas au public à la Robert Macaire, il les distille, les nuance, les rythme, prend ses distances avec les coquetteries du texte, qu'il joue comme des signes de pudeur. Il a l'élégance nonchalante du cow-boy, mais un cow-boy gascon qui se laisse emporter par ses colères et les tourne en insolences. Jacques Weber est fait pour ce Cyrano émouvant que Jérôme Savary a aimé mettre en scène.

COLETTE GODARD.

★ Mogador, 20 h 30.

EXPOSITIONS

LES TRAVAUX DE L'HOTEL SALÉ

La rumeur Picasso

Face au porche distendu — pour laisser tourner et entrer jadis les voitures à chevaux dans cette rue étroite — du vieux bâtiment qui abritait il y a quelques années les prouesses de Mlle Sylvia Monfort et de son Carré Thorigny, et qui se trouve maintenant prisonnier de l'abominable ensemble du Parc royal (royal de médiocrité architecturale s'entend), le vénérable hôtel Salé fait désormais bien du tapage. S'y mêlent les bruits de scandale, aux oreilles fragiles de ceux qui en sont loin, et les bruits plus familiers d'un chantier, plus redoutables aussi pour ceux qui vivent dans le voisinage. Un panneau haut perché dans la rue, sur le mur de la cour, indique avec discrétion, modestie, mais en caractères romains, l'origine de tout ce vacarme : « Musée Picasso ».

La grande porte fermée entrebâille de temps à autre pour laisser entrer un curieux, et pour le rejeter presque aussitôt dans le même mouvement, avec courtoisie cependant. C'est la loi des chantiers. Roland Simounet, l'architecte, y entre évidemment de manière plus durable, flanqué ce jour-là de deux journalistes, dont l'une paraît faire son deuil de ses talons aiguilles. Simounet leur fait, en plus placide, le coup du professeur Tournesol dans *Objectif Lune* : il leur fait toucher des yeux et fouler du pied la réalité du grandœuvre.

Depuis quelques semaines circule, en effet, une rumeur aussi digne des milieux d'art que l'était celle d'Orléans, rumeur selon laquellere le musée Picasso, vieux projet lancé il y a dix ans, après la mort de l'architecte, serait à son tour enterré. Le ministre lui-même, M. Jack Lang (tout comme son entourage), qui s'en désintéresserait, ou l'architecte, sont tour à tour, ou ensemble, mis en cause par la rumeur, née bien sûr il y a moins de trois ans et non pendant les sept longues années de latence qui ont précédé. Dans la cour de l'hôtel Salé et derrière, dans ses jardins, se dressent plusieurs baraques de chantier aux couleurs acides, on aperçoit à travers les hautes fenêtres évidées c la façade des poutres métalliqu passées à l'antirouille. Les tr vaux ont commencé au mois (juillet dernier. Le musée deva ouvrir en 1981, pour le centenai de la naissance de l'artiste, il se inauguré en 1985, soit avec quat ans de retard, sauf nouvel avatar.

L'hôtel, dit hôtel Salé, ava été construit par l'architecte Jea Bullier en 1657 pour le fermi des gabelles Aubert de Fontena qui n'y resta que peu de temps. I monument de la rue Thorigr passa ensuite par les mains l plus diverses, l'ambassade d Venise, Nicolas Camus, le ma quis de Juigne, l'archevêché c Paris, pour être laissé en pitoyab état au lendemain de la Révol tion. L'Ecole centrale s'y instal en 1828 et le modifie en cons quence, les salons devenai amphithéâtres, les caves labon toires, comme en témoigner encore quelques vestiges ava l'achèvement des travau: L'Ecole part en 1884, l'hôtel sub à nouveau le sort funeste qu avait connu à la Révolution, et bronzier Vian s'y installe en 188 soumettant le bâtiment au caprices de son métier et de s besoins. Lorsque, en 1962, la Vi de Paris reprit l'hôtel Sal qu'avait alors déserté une école c métiers d'art, il était dans le pl triste des états.

Au début des années 70, l quartier du Marais avait la co La promotion immobilière investissait « à l'ancienne », cro sant sur le terrain les architect des Monuments historiques variablement sourcilleux selon l cas. Une fièvre rénovatrice q s'est essoufflée depuis, puisqu plusieurs hôtels majeurs, « notamment ceux de la Ville d Paris, attendent toujours d'êt restaurés. La fièvre atteigni Picasso, alors que M. Michel Gu siégeait rue de Valois (de jui 1974 à février 1977). En jui 1975, le conseil de Paris donna l'Etat son accord de principe pou le bail, mais ce n'est que le 21 ma 1979, après des conflits divers « variés entre Paris et le gouvern ment, Mme Françoise Giroud « MM. Michel d'Ornano et Jea Philippe Lecat ayant succédé M. Michel Guy, que le conseil d Paris vote l'octroi du bail, bail q sera seulement signé le 20 janvi 1981, le cadastre ayant à son tou fait des siennes. Le bail est d quatre-vingt-dix-neuf ans, san loyer pendant les cinq premièr années de travaux, et avec u loyer symbolique pendant le quarante-cinq années suivantes.

Mais les rapports conflictuel de la Ville et de l'Etat ne sont pa seuls responsables du retard déj pris. La dation Picasso, en paie ment des droits de succession s'est compliquée à loisir, au fur e à mesure que les héritiers s découvraient ou se récusaient. D leur côté, les Monuments histor ques, assez peu satisfaits du proje gagnant du concours de 197 celui de Roland Simounet, on entrepris leurs restauration comme ils estiment qu'elles doi vent l'être. Un long conflit qui s perpétue, au point que les archi tectes du passé et l'architectur du présent évitent de se trouve ensemble à l'hôtel Salé. Le Monuments historiques sont quel quefois intolérants, Simounet son caractère. La taille modest de son agence, absorbée pa d'autres projets, comme celui d musée d'art moderne d Villeneuve-d'Ascq (la donatio Masurel), ne lui facilite san doute pas la tâche et a peut-êtr eu quelque responsabilité dans le derniers retards : on lui a d'ai leurs adjoint en renfort un équipe technique, manifestemen nécessaire lorsqu'on parcourt l chantier.

Un chantier qui va désormai tambour battant, magnifique. Le infrastructures sont déjà termi nées dans l'aile du bâtiment. Dan le corps de l'hôtel, plusieurs de dalles de béton ont déjà été cou lées ; ailleurs c'est encore u enchevêtrement de poutre métalliques neuves, de solives d bois conservées, de vérins au allures d'insectes pour supporte les voûtes dont les piliers chance lants doivent être remplacées. Cependant, la rumeur a pri corps, elle aussi, et l'on débat l 14 octobre au Sénat de l'avenir d musée Picasso.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

RÉCIT D'UNE PASSION ENVAHISSANTE – Deutsch de la Meurthe (340-36-35), 21 h.
BRUITS DE PEAU – *Théâtre 18* (603-60-44), 22 h.
MARIAGE – *Boulogne, T.B.B.* (603-60-44), 20 h 30.
LE CHANT GÉNÉRAL, L'AN 2000 (en alternance). Union (426-20-43), 20 h 30.
AH LILLIAN GISH – Bastille (357-42-14), 19 h 30.
CHACUN SA VÉRITÉ – Comédie des Champs-Élysées (723-37-21), 20 h 45.
SHAKESPEARE AU LYCÉE – Lycée Buffon (307-85-80), 20 h 30.
LE PRIX MARTIN – Chelles, CAC (421-20-36), 20 h 45.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Madame Butterfly.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Estivants.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 18 h 30 : Hamlet.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Francis Lemarque.
BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : 13 h : Sadati Aissawa ; 16 h : Je te prends tu me prends en photo ; 19 h : Mission Tenere ; De 12 h à 22 h : Environnement vidéo de Claude Torey : Zénon ; Danse : 20 h 30 : Dana Reitz, Malcolm Goldstein (Field papers).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) 20 h 30 : Les Céphéides ; 18 h 30 : Edith Butler.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Paco Ibanez.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) : l'Amour en visites ; 22 h 30 : *Palais Dupert.*
ANTOINE (208-77-71), 21 h 30 : Coup de soleil.
ARC (723-61-27) : le Secret.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : le Chandelier, le Plaisir de rompre ; *18 h 30 : les Sincères.*
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), *20 h 30 : le Malentendu.*
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27) : le Pélican ; 20 h 30 : Credo.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...Iaque.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre, 20 h 30 : la Parodie ; Resserre, 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain. Galerie, 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Fête.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : l'Histoire merveilleuse d'un gagnant du Loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DECHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : l'Echo du silence ; 22 h : Va ma Terre quelle belle idée.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h. : Louise-Emma.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn'Femme aux camélias ; 21 h 30 : Toutes à tuer.



Au théâtre de Genevilliers, un spectacle de Richard FOREMAN jusqu'au 30 octobre. *« La robe de chambre de Georges Bataille »* 41, avenue des Grésillons. Location 793-26-30.

Vendredi 14 octobre

ESPACE-MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Transexpress *Hôtel.*
ESSAION (278-46-42), 19 h : Pas moi ; 21 h : Agatha.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; 22 h : la Fausse Libertine.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon - Abracadabracula.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE - THEATRE (586-55-83), *20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.*
LUCERNAIRE (544-57-34), I : *18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre* ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire ; 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02), *21 h 15 :* On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), *20 h 30 :* le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), *20 h 30 :* Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), Petite Salle, 21 h 15 : L'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.
SAINT-GEORGES (874-74-37), 20 h 45 : Ma vedette américaine.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : Cami.
STUDIO FORTUNE, 21 h : Dans un siècle ou deux.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : Tartuffe ; II. 20 h 30 : Fando et Lys.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Histoires de jouer ; 20 h 30 : L'orchestre ; 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THEATRE DE MÉNILMONTANT *(636-97-67), 20 h 30 :* Zacharie.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Crocodiles.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Sortilèges ; 20 h 30 : Macbeth (voir aussi Festival d'automne).
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : le Dîner bourgeois.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). *II : 20 h 30 : mois Beckett.*
THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) 21 h : Balle de match - Erreur judiciaire.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (L.), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un *bateau blanc* ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Toupie or not Toupie ; 22 h : F. Pralon et Ch. Margolin
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h : Roman-photo pour bonniches en délire.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.
RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Hubert Ferdi ; 22 h : G. Dahan.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : *Un pneu, c'est un pneu* ; 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Orchestre.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 23 h : Chez Panique.

La danse

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : De l'au*tre côté de la Lune.*
MUTUALITÉ (344-54-44), 21 h : Festival flamenco.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h. : Désir, désir.

Les concerts

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Y. Boukoff (Chopin, Liszt).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, sol. : V. Ashkenazy *(Beethoven).*
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : I. Krainik, N. Alexandre, A. Ladrette.
FIAP, 20 h 30 : Eoche-Duval (Galilei, Bach, Villa-Lobos).
CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 30 : W. Parrot.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14) 21 h : le Gardien de tombeau.
TH. FONTAINE (874-82-34), 22 h : le Frigo.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Cervantes Intermèdes.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Grande salle, 20 h 30, Macbeth. Petite salle, *20 h 30 :* Sortilèges.

Danse

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50) 20 h 30 : Aborigènes.
CENTRE G.-POMPIDOU (274-42-19), 20 h. 30 : Dana Reitz.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE église *(973-92-92, p. 340),* 20 h 30 : Maîtrise de l'abbaye de Westminster, dir. : S. Preston (Gibbons, Purcell, Parry...).
VITRY, Théâtre Jean-Vilar (681-68-67), 21 h : Deller Consort (Byrd, Dowland).
RUEIL-MALMAISON, église Saint-Pierre-Saint-Paul (749-77-22), 20 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas, dir. : B. Thomas (Haendel, Bach).
PARIS, église Saint-Germain-des-Prés (973-92-92, p. 340), 20 h 30 : Maîtrise de l'abbaye de Westminster, dir. S. preston (Gibbons, Purcell, Parry).

PREMIER FESTIVAL *INTERNATIONAL* DE COMMEDIA DELL'ARTE *DU VAL-DE-MARNE* (678-98-29)

FONTENAY-SOUS-BOIS, salle Jacques-Brel (877-75-00), 20 h. 30 : Il Tavolino Pazzo.
GENTILLY, salle des Fêtes (581-11-45), 20 h 30 : la Finta Ammalata.
ORLY, salle Aragon-Triolet (687-33-66), 20 h. 30 : Le farse della commedia dell'arte.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Carmen, de E. Lubitsch ; 19 h, cinéma tchécoslovaque : le Vent dans la poche, de J. Soukup ; 21 h, Lillian Gish : le Chapeau de New-York ; l'Invisible Ennemi ; The Burglar's Dilemma ; Cœur d'Apache ; *The Lady and the Mouse* : The House of Darkness, de D.-W Griffith.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, d'après Stefan Zweig : le Conte des échecs, de G. Oswald ; 5e festival de Biarritz-film ibérique et latino-américain : 17 h, Du vent et du feu, ou à propos de « Erendira » ; Promenade avec Borges, de A.-G. *Videla ; 19 h,* On a tué Venancio Flores, de J.-C.-R. Castro.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Saint-Germain Studio,* 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-57) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Mistral, 14e* (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; *14 Juillet Beaugrenelle,* 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Paramount Odéon,* 6e (325-

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

SPECTACLES

59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt 14e (545-35-38) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *U.G.C. Boulevard*, 9e (246-66-44).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LE FAUCON (Fr.) : *Marignan*, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *UGC Convention*, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX, (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94) ; St-Lambert, 15e (352-91-68) (H. sp.).

HONKY TONKMAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Parnassiens*, 14e (329-83-11).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BOURREAU DES CŒURS, film français de Christian Gion ; Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BRULER LES PLANCHES, film français de Gabriel Garran ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

CHANEL SOLITAIRE, film français *de Georges Kaczender : Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

EN HAUT DES MARCHES, film français de Paul Vecchiali ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE GEANT, film allemand de Michaël Klier ; v.o. : Studio 43, 9e (770-63-40).

ROSI ET LA GRANDE VILLE, film allemand de Gloria Behrens ; v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES MOTS POUR LE DIRE, film français de José Pinheiro ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e *(343-01-59) ; U.G.C.-Convention*, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

STAYING ALIVE, film américain de Sylvester Stallone ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Paramount-Orléans*, 14e (540-45-91) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 18e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint André des Arts, 6e (326-48-18).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : *U.G.C.* Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA SCARLATINE (Fr.) : *UGC* Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

SUPERMAN III (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) (H. sp.).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-10-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Eutrepôt, 14e (545-35-38).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UNDERGROUND USA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

UNE PIERRE DANS LA BOUCHE (Fr.) : Colisée, 8e (359-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Logos I, 5e (354-26-42) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; *Monte Carlo*, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75).

MERCREDI



COMMUNICATION

Patrick Poivre d'Arvor prépare son départ d'Antenne 2

Vedette ou paria ?

« Gâchis », dit Claude Sérillon, le présentateur du journal de 23 heures sur Antenne 2. Le mot résume bien l'impression quasi générale laissée par le retrait de Patrick Poivre d'Arvor. Car c'est presque fait : on ne verra sans doute plus avant longtemps sa « gueule d'ange » sur le petit écran.

Déjà, P.P.D.A., puisqu'il faut aussi l'appeler par des initiales devenues célèbres, a abandonné, au soir du 28 juillet dernier, sa principale prestation, la présentation du sacro-saint journal de 20 heures, qu'il assurait en alternance avec Christine Ockrent. Et actuellement il est, selon son expression, *« en train de négocier »* — chèrement — son départ définitif de la deuxième chaîne, délaissant ainsi l'animation du magazine « A nous 2 », le samedi.

La rupture semble avoir été consommée il y a quelques jours, après que la direction d'Antenne 2 eut repoussé un ambitieux projet d'émission hebdomadaire d'actualité qu'il avait conçu. *« Une sorte*, dit-il, *de « Grand Echiquier » de l'information, en direct et en public, qui aurait apporté un « plus », notamment dans le suivi des dossiers. » « Pas de place dans la grille des programmes »*, lui ont répondu MM. Henri Pérez, directeur général, et Pierre Lescure, directeur de la rédaction, qui ne lui ont proposé, en contrepartie, que la charge — sous la responsabilité de quelqu'un d'autre, en l'occurence Michel Thoulouze, — d'un magazine mensuel, le dimanche, de 18 heures à 19 heures... *« En fait*, constate Patrick Poivre d'Arvor, *on ne veut plus vraiment de moi à Antenne 2, et j'avoue que j'aime être désiré. »*

Peut-on alors parler de disgrâce ? Il est de notoriété (presque) publique que M. Pierre Desgraupes n'a jamais porté P.P.D.A. dans son cœur. Dès 1979 — le journaliste vedette présentait alors seul, depuis deux ans, l'édition de 20 heures, — l'ancien coresponsable de « Cinq colonnes à la une » critiquait vivement, dans une interview à *Télérama*, son style jugé « giscardien » P.P.D.A. répondait, dans le courrier des lecteurs de l'hebdomadaire, en faisant quelques considérations sur l'âge de M. Desgraupes. Deux ans plus tard, après le 10 mai, ce dernier devenait... son patron, nommé P.-D.G. de la deuxième chaîne — *« par le conseil des ministres »*, souligne Patrick Poivre d'Arvor, — avant d'être reconduit dans ses fonctions par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. *« Pierre Desgraupes ne m'a jamais reçu personnellement*, révèle le journaliste, *et je n'ai pas, non plus, demandé d'entretien. Chacun sa fierté. »*

« Si Pierre Desgraupes, dit-on à la direction de la chaîne, *avait voulu se séparer de Patrick Poivre d'Arvor, il aurait pu le faire depuis longtemps. »* Malgré les sondages ? Sans parler du tollé qu'aurait provoqué une telle éviction, immédiatement interprétée comme une chasse aux sorcières... *« Il ne faut pas placer cette affaire sur le terrain politique*, assurent plusieurs confrères d'Antenne 2. *Il n'y a eu aucune sanction. En refusant — après l'avoir d'abord accepté — d'être sous la férule de Christine Ockrent, Patrick s'est mis lui-même dans une situation impossible. C'est lui qui a pris la décision de ne plus présenter le journal. » « Il souhaitait avoir un autre cursus »*, ajoute M. Pérez.

Il est vrai que P.P.D.A., qui a de nombreuses cordes à l'arc de son talent, a pu, à plusieurs reprises, laisser entendre qu'il était un peu lassé de la lourde tâche qu'il assumait depuis près de sept ans. Il est vrai qu'il a commis quelques maladresses — qu'il confesse lui-même — lors de son opposition à Christine Ockrent, notamment en s'en ouvrant trop, cet été, à la presse écrite. *« Un combat de stars, qui n'a guère concerné la rédaction d'Antenne 2 »*, dit un journaliste « de base ».

Clins d'œil et visages lisses

Avec le recul, il nous raconte aujourd'hui : *« Il est exact que j'ai accepté, en novembre 1982, la nomination de Christine comme rédactrice en chef des journaux du soir, moi restant rédacteur en chef adjoint. Je n'aurais peut-être pas dû. Mais l'on m'avait certifié, à l'époque, que cela ne changerait rien à ma façon de concevoir et de construire le « 20 heures ». Et puis il s'est produit, en juin dernier, un sérieux incident, que je n'ai jamais mis en exergue : revenant du sommet de Williamsburg, Christine a voulu m'imposer d'ouvrir le journal sur Mitterrand. J'ai refusé, considérant qu'il y avait une autre actualité. Williamsburg, bien sûr ; mais pas en sujet d'ouverture. Christine a obtenu l'appui de Pierre Lescure. On a transigé : Mitterrand est passé en deuxième sujet. Mais j'ai compris alors que je ne serai plus entièrement « maître » de mon édition. Tout vient de là, et non de je ne sais quelle question de jalousie de titre ou de salaire, comme on l'a dit ou écrit de façon déplaisante. »*

Gâchis : Claude Sérillon a raison de faire observer qu'il y avait largement la place, sur Antenne 2, pour les deux journalistes vedettes, aussi brillants, aussi talentueux, aussi populaires l'un que l'autre. Mais P.P.D.A. — dont les initiales pourraient signifier « pur professionnel de l'antenne » — a peut-être un peu trop de personnalité, et *« l'on n'aime guère les fortes personnalités pour présenter les journaux*, dit-on dans la rédaction de la deuxième chaîne. *Rappelez-vous l'affaire Bernard Langlois. On préfère des « visages lisses ».* Comme celui de Bernard Rapp, choisi — aussi — pour sa ressemblance physique avec P.P.D.A., mais sans ses clins d'œil et ses demi-sourires en coin qui agaçaient certains cercles politiques et ravissaient le public... *« Il faut*, assure-t-il, *toujours conserver un doigt d'irrespect. »*

Depuis le 28 juillet, Patrick Poivre d'Arvor a reçu près de dix mille lettres — sans compter celles adressées à d'autres médias. *« Dans tout ce courrier*, dit-il, *il n'y a pas une seule correspondance pour se réjouir de mon départ. Après tout, il vaut peut-être mieux partir lorsque l'on est encore susceptible d'être regretté. »* Les sondages en sa faveur sont également unanimes.

Mais, à moins d'un coup de théâtre, sa disparition du petit écran est tenue pour certaine. *« On fait tout pour me décourager*, dit-il. *C'est insidieux. Jusqu'à me reléguer dans le bureau d'« A nous 2 » au Centre Brossolette. On me somme d'interrompre mes collaborations extérieures, alors qu'ici c'est une pratique courante. »* Et quand on lui demande, pour revenir sur un terrain plus politique, si son appartenance à Force ouvrière (il est délégué du personnel à Antenne 2) a un rapport avec sa situation actuelle, il a cette lueur ironique dont il a le secret. En tout cas, constate-t-il, *« quand on est paria sur une chaîne, on l'est sur les trois. Je suis franchement étonné que M. Hervé Bourges* [le nouveau P.-D.G. de TF 1] *n'ait pas fait appel à moi »*.

P.P.D.A. — qui prépare un deuxième roman après le très gros succès, l'été dernier, de ses *Enfants de l'aube* — ne manque cependant pas de propositions... Deux contrats déjà dans la presse écrite : une chronique hebdomadaire dans *le Journal du Dimanche* et dix-huit articles par an pour *Paris-Match* ; des sollicitations radiophoniques, qu'il étudie, et puis, sans le dire très ouvertement, un regard fortement intéressé vers « Canal plus », la future quatrième chaîne, avec, sous le bras, le carton refusé par Antenne 2. *« La télévision me manquera, c'est certain*, reconnaît-il sincèrement. *Le plaisir de montrer ma bobine est dépassé pour moi, mais pas celui de pouvoir influer sur le cours des choses. Et je souffrirai de ne pas être sur le plateau lorsque se produiront de grands événements. »*

Patrick Poivre d'Arvor n'a que trente-six ans. Il dit, avec force et cette fois sans l'ombre d'un sourire : *« Je reviendrai. »* En ajoutant aussitôt : *« Mais pas à l'occasion d'une échéance électorale. Il faut se rappeler, ou savoir, que j'ai refusé d'interviewer M. Giscard d'Estaing dans le cadre officiel de la dernière campagne présidentielle. Je suis un journaliste professionnel. Alors, je veux faire du journalisme. »*

MICHEL CASTAING.

Nouvelles autorisations de radios locales privées

Les radios locales privées ont fait l'objet, depuis le mois d'août, de plusieurs vagues d'autorisations accordées par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et publiées au *Journal officiel*. Il s'agit de radios installées sur les départements de la Vendée (*J.O.* du 23 août) ; d'Ille-et-Vilaine et des Ardennes (*J.O.* du 24 septembre) ; enfin de l'Aube, de la Corse, du Gard, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Nièvre, du Nord et du Vaucluse (*J.O.* du 1er octobre).

Vendée

Radio Pays des Olonnes (102,40) aux Sables-d'Olonne ; Radio Platine 95 (94,90) à Aizenay ; Radio Vend'Ouest (100,90) à La Roche-sur-Yon ; Radio Sud Vendée (103,50) au Langon-Nalliers ; Radio Alouette FM (92,80) aux Herbiers.

Ille-et-Vilaine

Fréquence Ille (99,20) ; RadioBretagne Stéréo (89,10 ; Radio -Congas (103,90) ; Radio Rennes (101,40) ; Radio Vilaine (94,90) ; Radio Canal 102 (102,10) ; Rennes C.O.M. (95,30) ; Rennes FM (96,90) à Rennes ; Radio Parole de Vie (100,80) ; Radio Force 7 (95,9) et Radio Saint-Malo (91,4) à Saint-Malo ; Radio Chante Pleure (94,00) à Combourg ; Radio Libre Kerouèze (94,4) à Monterfil ; Radio Cité Vitré (88,70) à Vitré ; Radio Ilma (90,40) à Argentré.

Ardennes

Arc-en-Ciel FM (90,60) à *Charleville-Mézières.*

Aube

Discone Radio (92) ; Fréquence Image du Jour (97,30) ; Radio 10 (99,90) et Radio des Poumons (89,70) à Troyes ; Radio Aube Seine (90,60) à Romilly-sur-Seine.

Corse

Voce Nustrale (101,20) à Cervioni ; Radio Citadelle (91,70) à Calvi ; Alta Fréquenza (99) à Ajaccio ; Cap Radio Corsica (100,8) et U Ribombu (89,7) à Bastia.

Gard

Fréquences Nîmes (98,10), Radio Daudet-Radio Tour Magne (99,70), F.M. Horizon-Radio 102 (88,2) et Canal 30 (101,50) à Nîmes ; Radio Cigale (101,90) à Nîmes-Saint-Césaire ; Radio Fil à Soi (88,60) à Rousson ; Radio Ecclesia (99,50) à Pouzilhac ; Radio Bleue (95,40) à Garons ; Radio Gard Antenne (92,10) à Bagnols-sur-Cèze ; Radio Anthracite (95,10) à La Grand-Combe.

Marne

Radio Man-Nau (94,20) à Châlons-*sur-Marne ; Radio Magnum*, ex-Champagne F.M. (92,3), Radio Centre-Marne (96,10), Reims Radio F.M. (93,20) à Reims ; Epernay Champagne (99,50) et Radio R (95,60) à Epernay ; Radio Locale Vitryate (97,60) à Vitry-le-François ; Radio Champagne Argonne (94,70) à Sainte-Menehould.

Haute-Marne

A.R.B. (Amicale Radio Bragarde) (99,60) à Saint-Dizier.

Nièvre

Radio Contact F.M. (93,20), Radio Nevers (89,20) et Radio Nevers F.M. (99) à Nevers ; Radio Cosne Association (96) à Cosne-sur-Loire ; Radio Morvan (91,20) à Saint-Honoré-les-Bains.

Nord

Radio Villars (92,60) à Denain ; Radio Décibel (95,50) à Fresnes-sur-Escaut. Radio Annelle (99,80) à Quievrechain ; Radio Amaury (94,20) à Hergnies ; Radio du Collège (99,50) à Waziers ; Radio Quinquin (90) à Auby ; Radio Gitane Somain (91,80) à Somain ; Radio Marchiennes (95,10) à Marchiennes ; Canal Sambre (93,90) à Aulnoye-Aymeries ; R.C. 102 Radio du Cambrésis (100,90) à Cambrai ; Radio Corsaire (93,80) et Radio Jean-Bart-Radio Rencontre (97,20) à Dunkerque ; Radio Club (93) à Wallers-Aremberg ; Radio Macou (89,10), Radio Beffroi (97,60), Radio Magnétique (91,40) à Condé-sur-l'Escaut ; Radio Valenciennes (95,90) à Valenciennes ; Radio Cigale (89,80) et Radio locale Fourmisienne (88,50) à Fourmies ; Radio Temps libre (93) à Mouvaux ; Radio Pévèle (97,10) à Mons-en-Pévèle ; Radio Plus (97,30), Radio Corinna (95,10) et Radio Contact (93,40) à Tourcoing ; Radio Mons-en-Barœul (89,70) à Mons-en-Barœul ; Radio Galaxie F.M. (97,60) à Wattrelos ; Radio Mona (91,40) à La Chapelle-d'Armentières ; Tension Halluin (94,30) à Halluin ; Pop Radio Nord (92,70), *Radio Campus* et *Radio* Villeneuve (99,60) à Villeneuve-d'Asq ; Radio Cité Vauban (91,60), Radio Judaica (96,40) et Radio Lille (95,30) à Lille ; Radio Arc-en-Ciel (94) à Marcq-en-Barœul ; Radio Magdalena (96) à La Madeleine ; Radio Boomerang (96,90 à Roubaix ; Radio Paradis Mélantois et Radio Seclin F.M. (88,20) à Seclin ; Radio Uylenspiegel et Radio H (88) à Hazebrouck.

Vaucluse

Radio libre Avignon et Radio Cour des Miracles (92,60), Fusion 84 (93,80) à Villeneuve-lès-Avignon ; Radio Garance (90) à Violes ; Avignon Radio Assistance et Radio A.B.C. F.M. (97) ; Avignon Radio Stéréo (99,90) et Radio Klips (87,90) à Avignon ; Radio 2-L (88) à Ansouis ; Radio Cavaillon (98,20) à Cavaillon ; Radio Bigarreau (90) à Saignon ; Radio Luberon (94,80) à Ménerbes ; Radio Carpentras, Ventoux, Luberon (R.C.V.L.) (89,60) à Carpentras.

M. ROBERT HERSANT DEVRA COMPARAITRE PERSONNELLEMENT EN CORRECTIONNELLE

M. Robert Hersant, propriétaire de la Socpresse — société qui contrôle notamment *le Figaro, France-Soir, Paris-Normandie...* — devra se rendre en personne le 12 janvier à la dix-septième chambre correctionnelle de Paris afin d'être jugé pour infraction aux articles premier, 4, 7 et 20 de l'ordonnance du 26 août 1944 relative à l'organisation de la presse française. Ce *« jugement avant dire droit »*, rendu jeudi 13 octobre, est consécutif à la plainte déposée par quatre organisations syndicales en mars 1983, lorsque M. Robert Hersant avait annoncé qu'il prenait la direction de *France-Soir*, ce qui implique qu'il en avait la maîtrise financière sans assumer la fonction de directeur de la publication.

Lorsque cette affaire avait été évoquée à l'audience du 22 septembre, M. Hersant, absent, était représenté par son défenseur, Me Benatar. L'article 4 de l'ordonnance ayant été joint, à la demande du ministère public — article prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à deux ans de prison, — la présence du prévenu à l'audience devient obligatoire.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 14 OCTOBRE

— *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la C.G.T., est l'invité du journal de R.T.L., à 18 heures.

SAMEDI 15 OCTOBRE

— *MM. Patrick Devedjian*, candidat R.P.R., et *André Audré Aubry*, candidat P.C., sont reçus au « Magazine Forum », et s'expliquent avant le deuxième tour de l'élection d'Antony, sur Cité-96, à 19 h 30, (Paris, 92,8 MHz).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 14 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

h 35 **Variétés : Porte-bonheur.**
Émission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Sylvie Vartan, Gilbert Bécaud, Enrico Macias...

h 40 **Série : les Uns et les Autres,**
de Claude Lelouch.
Troisième épisode : la guerre d'Algérie terminée, les bidasses retrouvent leur famille. Aux États-Unis, Sarah Green défraye la chronique. L'histoire sur fond de music-hall. Quelques images superflues, un rythme enlevé.

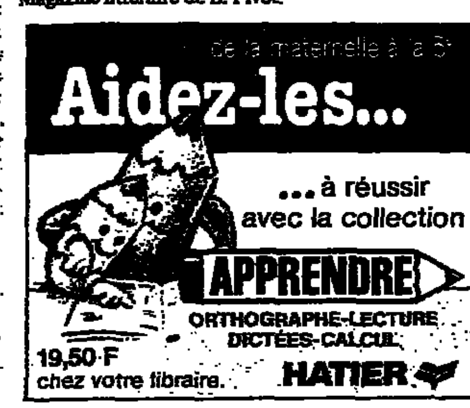
h 40 **22, V'là le rock.**
Emission de J.-B. Hebey.
Sur le thème : c'est la rentrée. Avec Herbie Hancock, Joe Walsh, Neil Young, Elvis Costello, Talking Heads.

h 25 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

h 35 **Feuilleton : Les brigades du tigre.**
« Rita et le caïd. » Réal. V. Vicas.
1929 : scandales dans les milieux affairistes : politiciens corrompus, concurrence de clans. Un feuilleton allègrement mené, un « Borsalino » grand modèle.

h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.



Sur le thème : l'histoire au service du roman. Sont invités : Renaud Camus (Roman Roi), *Jacques Duquesne* (Maria Vandamme), *Jean-Marie Rouart* (Avant-guerre), *Frédérick Tristan* (les Égarés), *François Weyergans* (le Radeau de la Méduse).

h 50 **Journal.**

h **Ciné-club (cycle Sacha Guitry) : le Mot de Cambronne.**
Film français de S. Guitry (1936), avec S. Guitry, M. Moreno, J. Delubac, P. Carton (N).
Cambronne, général en retraite, est marié à une Anglaise qui, six ans après Waterloo, cherche à lui faire dire le mot – pour elle mystérieux – qu'il a lancé à la face de ses compatriotes le soir de la bataille. Un acte en vers pétillants d'esprit, d'ironie, d'allusions, un divertissement théâtral filmé dont on peut faire ses délices. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, Jacqueline Delubac n'y est pas tout à fait muette !

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord.**
20 h 35 **Vendredi : SIDA, fléau du siècle**
Magazine d'information d'A. Campana.
Une maladie qui bouleverse l'Amérique, où certains considèrent déjà que c'est un fléau de Dieu. J.-Cl. Denlau et A. Taïeb ont tourné aux États-Unis, interrogé des homosexuels victimes du SIDA. Le point actuel des connaissances et des recherches. Avec de nombreux professeurs et spécialistes.
21 h 30 **Journal.**
21 h 50 **Flash 3.**
Magazine de la photo de J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Histoire de la photographie : Fox Talbot ; portrait de Rémy Poinot... et les rubriques habituelles.
22 h 35 **Prélude à la nuit.**
Sonate en la bémol majeur, *de Beethoven, par A. Benedetti. Michelangeli, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 **Feuilleton : A skis redoublés.**
17 h 30 **Decazeville, un peuple en lutte.**
18 h **Ainsi sont-ils.**
18 h 30 **Magazine : librairies.**
18 h 55 **Informations.**
19 h 10 **Saturnin et Cie.**
19 h 15 **Informations régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : les Mohicans de Paris.**

FRANCE-CULTURE

20 h, **Émission médicale** (en liaison avec l'émission de *TF 1*) : *le cancer de l'utérus ; les grains de beauté ;* les implants du cristallin.
21 h 30, **Black and blue** : le jazz au cinéma.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, **Concert** (en direct du Baar Sporthalle) : *Erniedrigt, Geknechtet, Verlassen, Verachtet*, de Huber, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, la Schola Cantorum de Stuttgart et le chœur du Sudfunk, dir. H. Franz, B. Rempe, K. Jean, A. Tamayo, M. Bamert, sol. *A. Haenen, P. Yoder, T. Maier ; vers 21 h 40, Due Espressioni*, de Nono, *Punkte* pour orchestre, de Stockhausen par l'Orchestre symphonique du Sudfunk, dir. H. Rosbaud, P. Boulez.
22 h 15, **Fréquence de nuit** : *œuvres de Ashley*, Offenbach, Ligeti, Ravel, Xenakis, Scriabine, Piazzola, Berlioz, Bach, Takemitsu.

Samedi 15 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

h **Journal.**
h 5 **Série : Starsky et Hutch.**
h 55 **Le grand ring dingue.**
h **Dessin animé : Capitaine Flam.**
h 30 **Histoires naturelles.**
h **Série : Blanc, bleu, rouge.**
h 30 **Magazine auto-moto.**
h 40 **Jeu : Marions-les.**
h **Journal.**
h 35 **Série : Dallas.**
Réal. I. J. Moore.
Encouragé par la défaite qu'il vient d'infliger à J.-R., Clift tente d'accroître son rôle dans la compagnie pétrolière, mais Katherine s'y oppose et J.-R. se prépare à frapper.
h 25 **Droit de réponse : les ronds-de-cuir.**
Emission de M. Polac.
Avec MM. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, Guy Thomas, chroniqueur, François Dupuy, sociologue, Christian Charret, conseiller technique pour les affaires internationales auprès de Jack Lang, et un certain nombre de fonctionnaires.
2 h 50 **Etoiles et toiles : le cinéma français des étrangers.**
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
L'étape française de grands cinéastes : Billy Wilder, Fritz Lang, etc., les cinéastes étrangers vivant en France : Raoul Ruiz, Otar Iosseliani, la rétrospective Carl T. Dreyer à Paris.
3 h 35 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

2 h 25 **Automobile : Formule 1.**
Grand Prix d'Afrique du Sud (et à 13 h 30).
2 h 45 **Journal.**
4 h 15 **La course autour du monde.**
5 h 15 **Les jeux du stade.**
7 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
9 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
0 h **Journal.**
0 h 35 **Variétés : Champs-Elysées,**
de M. Drucker.
Spécial Johnny Hallyday, avec Bill Deraime, Eddy Mitchell...
22 h 5 **Magazine : les enfants du rock.**
Soirée Rock Palast au Festival d'Essen.
23 h 20 **Journal.**
23 h 40 **Rock Palast (suite).**
En direct d'Essen

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Série : Agatha Christie : Agence matrimoniale.**
Réal. M. Simpson.
Un commandant, de retour en Angleterre, découvre dans un coffre un papier contenant des instructions en langue swahili concernant une réserve d'ivoire. Ce commandant part en Afrique, à la découverte de tout... sauf de l'ivoire.
21 h 25 **Série : Merci Bernard.**
Réal. J.-M. Ribes.
Topor, Andrea Féréol, Claude Piéplu, l'humour post-soixante-huitard en folie, et souvent à court d'imagination.
21 h 55 **Journal.**
22 h 15 **Confrontations.**
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre.
22 h 30 **Musiclub.**
« Le Mandarin merveilleux », de Bartok, ballet en un acte avec E. Imre et C. Ferenc.
23 h **Journal et spécial foot.**

FR3 ILE-DE-FRANCE

17 h 35 **Magazine des spectacles : troisième rang de face.**
18 h 8 **Feuilleton : Dynasty.**
18 h 55 **Informations.**
19 h 10 **Saturnin et Cie.**
19 h 15 **Informations régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : les Mohicans de Paris.**

FRANCE-CULTURE

12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons**
14 h 5 **Les samedis de France-Culture** : les Indiens d'Amérique du Nord.
18 h, **Chronique de la langue parlée** : la douleur et les mots.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Communauté des radios publiques de langue française** : XIe rencontre québécoise : écrire l'amour.
20 h, **L'élève de Brecht**, de B. Da Costa (1re partie).
21 h 55, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

FRANCE-MUSIQUE

13 h 35, **Importation.**
15 h, **L'arbre à chansons.**
16 h 30, **Concert** (donné au Carré Silvia Monfort le 31 janvier 1983) : œuvres de Webern, *Horizons courbes*, de Miroglio, *Folk Songs*, de Berio, par l'Ensemble Musique oblique, dir. M. Swierczewski, sol. J. Whalm, T. Nordal-Haavik.
18 h, **Les cinglés du music-hall.**
19 h 5, **Les pêcheurs de perles.**
20 h 30, **Concert** (donné au grand auditorium de Radio-France le 6 mai 1983) : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre*, de Brahms, *Symphonie n° 2*, de Scriabine, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Semkov, sol. U. Hoelscher, violon, D. Geringas, violoncelle.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : cycle Mengelberg.

● *Télé 7 jours : tout en couleur.* – Le magazine « Télé 7 jours », plus fort tirage de la presse française avec près de trois millions d'exemplaires, fait paraître cette semaine son premier numéro « tout en couleur » (5 F). Au sommaire, notamment : un sondage sur les acteurs préférés des Français.

● *La « commission Galabert » et la bande F.M.* [illegible] un avis favorable de la Haute [illegible] au retrait éventuel d'autorisation d'émettre – frappant les radios parisiennes N.R.J., Radio-Montmartre, Radio-Solidarité et Radio-Classique – a été voté jeudi matin 13 octobre par la commission consultative des radios locales privées, dite Galabert. Ce retrait n'est demandé qu'au cas où ces radios ne se conformeraient pas le 14 octobre au plus tard, aux conditions requises. La solution de ces différentes questions est subordonnée en fait à l'acceptation par « Radio-Solidarité » (« la voix de l'opposition ») des propositions de la Haute Autorité. Celle-ci espère en effet qu'un regroupement de Solidarité avec la Voix du Lézard et avec Radio-Trois (la radio des Rose-Croix ainsi « rattrapée ») sur 99,3 MHz, nouvelle fréquence dégagée sur la capitale, permette d'attribuer le 103,7 MHz à Radio-Montmartre et Radio-Libertaire ; cette dernière radio dégagerait ainsi le 89,4 MHz qu'elle occupe illégalement et que N.R.J. pourra enfin rejoindre...

CARNET

Naissances

– Françoise et Lucien GRANDJEAN ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Florent,

au foyer de Dominique et Olivier, le 2 octobre 1983.

10, avenue Paul-Déroulède,
94300 Vincennes.

Décès

– Nîmes. Paris. Bernis. Saint-Gilles.

Mme François Appy,
Mme Henri Comte,
Charles et Gisèle Durand,
ex-veuve Henri Appy,
Emmanuel et Céline Appy
et leurs filles,
Olivier Appy,
William et Marie-Christine Hallmeyer-Appy et leur fils,
Stéphanie Durand,
Dolorès et Chloé Appy,

ont la douleur de faire part du décès de leur petit-fils, fils, frère, époux et père,

Jean-Michel APPY,

à l'âge de vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu à Nîmes en l'église Saint-Joseph des Trois-Piliers, le lundi 17 octobre 1983 à 16 heures.
Inhumation au cimetière Saint-Baudille à Nîmes.

101, impasse Rabissane,
Castanet, Nîmes.

– Le professeur et Mme Michel Bellet,
Le professeur et Mme Didier Bellet,
M. Richard Cazes et Mme,
née Roselyne Bellet,
Mme Mercier, née Nancy Bellet,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Petit,
M. et Mme André Lafitte,
Le docteur et Mme Louis Armangau
et leurs enfants,
Les familles Barthas, Girard et Cazes,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur Pierre BELLET,
croix de guerre 1939-1945,

et de son épouse,

Mme BELLET,
née Andrée Petit,

survenu le 7 octobre 1983.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 10 octobre 1983 en l'église Saint-Etienne d'Aigrefeuille.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière d'Aigrefeuille (Charente-Maritime).

28, rue de Denver,
29200 Brest.
1, place de l'Aouta,
31130 Fonsegrives.
4, place Esther-Lacroix,
78400 Chatou.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert CARRIÈRE,
ingénieur Arts et Métiers,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,

survenu, le 2 octobre 1983, à l'âge de soixante-seize ans.
De la part de
Mme Robert Carrière,
son épouse,
Michel et Anne-Françoise Carrière,
Mathilde, Lucile, Rémy,
Odile et Philippe Molina-Lira,
Sébastien, Camille,
Elisabeth Carrière,
Yves Carrière, Célia, Flavien,
ses enfants et petits-enfants,
Annick et Daniel Verney,
Anne, Jérôme,
Nicole et Michel Adam,
Emmanuel, Raphaël,
ses nièces et neveux,
Mme Andrée Carrière,
Mme René Cossonnet,
ses sœurs,
Et de toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu le 5 octobre 1983 en l'église Saint-Martial de Châteauneuf-sur-Loire.

32, rue Vallée-Collion,
45110 Châteauneuf-sur-Loire.

– Le président-directeur général,
Les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société Baudin-Châteauneuf,

ont le regret de faire part du décès, le 2 octobre 1983, de

M. Robert CARRIÈRE,
ingénieur Arts et Métiers,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
administrateur de la société,
ancien vice-président-directeur général,

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 5 octobre en l'église de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret).

B.P. 19,
45110 Châteauneuf-sur-Loire.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 7 octobre 1983 à l'âge de soixante-neuf ans, de

M. Richard GARLANDAT,

De la part de
Mme R. Garlandat,
M. et Mme P.-E. Heymann
et leurs filles,
Et M. et Mme C. Davies
et leur fils.
Nice, 451, chemin de Cremat.

– L'Association des fils et filles des déportés juifs de France ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Henri GOLUB,
président fondateur
de l'Association des F.F.D.J.F.,

survenu le 12 octobre 1983 dans sa quarante-troisième année.

Me Serge Klarsfeld, président,
Ainsi que tous les membres de l'Association témoignent à son épouse, à sa fille, à sa famille et à ses nombreux amis leur profonde affection.

Un hommage sera rendu le dimanche 16 octobre, à 16 heures, à son domicile, 11, allée de Beaujeu, Paris-19e, avant son départ en terre d'Israël pour y être inhumé.

– Mme José Grosdidier de Matons,
son épouse,
Etienne et Anne,
ses enfants,
Et sa famille,
recommandent à vos prières

M. José GROSDIDIER de MATONS
professeur à l'université
de Paris-Sorbonne,

retourné à la maison du Père le 13 août 1983.
Une messe sera célébrée le jeudi 3 novembre, à 19 heures, en la chapelle Notre-Dame du Saint-Sacrement.
20, rue Cortembert,
75116 Paris.

– Mme Jean Nourrissat,
Pierre et Simonne Nourrissat,
Bertrand, Aline et Benoît, Claire et Frans Rottiers,
Anne, Jan, Marc et Luc,

ont la peine de faire part du décès, le 10 septembre 1983, à Châteaudun, dans sa quatre-vingt-septième année, de

M. Jean NOURRISSAT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
chevalier de la Légion d'honneur
croix de guerre 1914-1918

S'unissent à eux :
M. et Mme Bongibault
et leurs enfants,
Mme Prunet,
Mme Sarlin,
Les familles Chotard et Brault.
Et ses amis.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 14 septembre 1983 à Pont-sur-Seine (Aube).
15, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.

– Les familles Petit, Voize et Andrey ont la douleur de faire part du décès de leur parente et amie,

Mme veuve Henri PARRIEL,
née Marthe de Roeck,

professeur agrégé de l'Université,

survenu le 28 septembre 1983.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau familial ont eu lieu *dans la plus stricte intimité.*

– Nantes.
L'université de Nantes,
L'Ecole nationale supérieure de mécanique de Nantes
Et l'Association des ingénieurs diplômés de l'E.N.S.M.,
ont le regret de faire part du décès de

M. le recteur Yves PIRONNEAU,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,
ancien directeur
de l'Ecole nationale supérieure
de mécanique de Nantes,
ancien recteur
de l'académie de Besançon,
professeur à l'université de Nantes,

survenu le 4 octobre 1983, à Nantes.

– Mme Zabulon Sebban,
Jacqueline et Henri Pasmentier,
Robert et Liliane Sebban,
Alain et Rosette Sebban,
Jean Sabban,
Rebecca et André Majster,
Fernand et Mado Sebban
et leurs enfants,
Les familles Assouline Sebban et Cherqui,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Zabulon SEBBAN,
rabbin, aumônier militaire,

survenu à Paris, le 13 octobre 1983, en son domicile.
L'inhumation aura lieu le 14 octobre 1983 à Lunéville, à 13 h 30.
Domicile, 34, rue de Clichy.
75009 Paris.

– Mme Wilfrid Van Wyck,
son épouse,
Ann Van Wyck,
sa fille,
ont le regret de faire part du décès, le *13 octobre 1983*, de

M. Wilfrid Van WYCK
imprésario

« Treetops », Onslow Crescent, Woking (Surrey).
145, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– Mme Salomon Zilberg,
M. et Mme Jacques Zilbert,
M. et Mme Alain Levy
et leur fils,
Les familles Zilberg, Mutzenmacher
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Salomon ZILBERG,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu, le 13 octobre 1983, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 17 octobre 1983.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

29, allée de Bayeux,
94170 Le Perreux.

Avis de messes

– Mme A. Neuvy,
Le marquis et la marquise de Souza,
Mlle Christiane Neuvy,

invitent à participer ou s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le lundi 17 octobre 1983, à 18 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e.

A la mémoire de

M. Albert NEUVY,

commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918 (4 citations),
croix de guerre 1939-1945 (1 citation),
médaille de la Résistance,
chevalier de grâce magistrale
de l'ordre souverain de Malte,
commandeur
de l'ordre militaire du Christ,
grand officier
de l'ordre de l'Infante Dom Henrique,
titulaire
de nombreuses autres décorations
françaises et étrangères,

décédé le 20 septembre, à Lisbonne (Portugal).

15, rue Lord-Byron,
Paris-8e.

– Une messe de requiem sera célébrée pour le

cardinal C. TERENCE J. COOKE,
archevêque de New-York,

à l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris, le dimanche 16 octobre 1983, à 11 heures, en hommage à sa mémoire et en signe de reconnaissance *pour son action en faveur du* Liban.

Communications diverses

– L'Association des anciennes et anciens élèves du lycée Fénelon de Paris invite toutes les anciennes et anciens de la maison à participer aux fêtes du centenaire le 21 octobre à partir de 15 heures et le 22 octobre à partir de 10 heures au lycée.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-V (René-Descartes), vendredi 21 octobre à 14 h 30, amphithéâtre Durkheim, Mme Joëlle Lamblin : « Ammassalik (Groënland oriental) ; fin ou persistance d'un isolat ; étude anthropo-démographique du changement ».

LÉGION D'HONNEUR

Intérieur et décentralisation

Est nommé chevalier :
M. Jean Herrmann, capitaine volontaire de sapeurs-pompiers, blessé mortellement dans l'accomplissement de son devoir, le 19 septembre 1983.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS QUAI DE BOURBON
Appt de gde classe, 165 m². Except., réceptions, 2 chbres, 2 bains, gar., serv. DORESSAY. 624-93-33.

5e arrdt

STUDIO TT CFT
Belle rénovation. 354-42-70.

6e arrdt

SEVRES BABYLONE 200 m² 7 p., 3 w.c., 2 bains + service divisible. 1.990.000 F Jeudi, vendredi, samedi 15 h. à 17 h. 17, r. de Sèvres, 4e ét. asc.

Mº ODÉON
Bon imm., calme, poutres, en duplex, séj., entrée, salle à manger, cuis. équipée, 1 chbre, bains, chf central ind. 17, rue Saint-Sulpice. Sam., dim., lundi 14/17 h.

9e arrdt

RUE RODIER 3 P.
dans très bon imm. 5e ét. sans asc. Prix : 580.000 F.
DEMICHELI
T. : 873-50-22 et 47-71.

Propriétaire vend chambre de bonne bel im. sud/jardins. ST-GEORGES. 40.000 F CPT. 874-84-99 sam. 8 à 12.

10e arrdt

GRANDS BOULEVARDS
Dans bon imm. 7e ét. ascenseur très gd 3 pces, 93 m², séjour, 36 m², s/rue et cour. Cause mutation. Px : 680.000 F. SIMRA — 355-08-40.

11e arrdt

Mº VOLTAIRE
2 P., tt cft, bon imm. ancien, placement idéal. 224.000 F
LERMS. 355-58-88.

Mº SAINT-AMBROISE
3 P., tt cft, rue, cour, balcon, immeuble ravalé. 425.000 F.
LERMS. 355-58-88.

12e arrdt

Mº MICHEL BIZOT
Imm. récent, tt cft. 7e ét. studio, entrée, cuis., bains, balc., soleil, prix intéressant 81, rue de Wattignies sam., dim., lundi 14/17 h.

13e arrdt

66, bd VINCENT-AURIOL Imm. pierre de t., petit 2 pces. Entrée, cuis., w.c., à rénover, s/jardin. Prix intéressant. Samedi, dimanche 14/17 h.

14e arrdt

Mº Denfert, 5, rue Lalande, 520-13-67. Direct. pptaire. 3 pièces état neuf. 350.000. Pavillon à rénover. 350.000. Vr 16 h-18 h. Samedi, dimanche.

Urgent. Pernety. Imm. ravalé, vd 2 p. cuis. aménagée, poss. s. d. b. 30 m², 2e ét., clair, calme. 158.000 F. A débattre. Tél. 259-11-64.

Mº MOUTON-DUVERNET
Bon imm. ravalé, chauff. cent., 3 p., entrée, cuis., bains. Prix intéressant — 3e ét. s/rue 52, rue Rémy-Dumoncel sam., dim., lundi 14/17 h.

Mº MOUTON-DUVERNET Bon imm., petit studio, 2e ét., entrée, cuis., s. d'eau, w.c.. PRIX INTERESSANT 20, rue Bénard Samedi, dimanche 14-17 h.

15e arrdt

Mº ÉMILE-ZOLA 33, RUE FONDARY Liv. + 3 chbres + gde terrasse. Vend., sam. 14 h-18 h.

RÉPUBLIQUE
Dans bon imm. ravalé gd 2 pces, refait neuf, 66 m² sur rue et cour. A saisir 485.000 F. SIMRA. 355-08-40.

16e arrdt

ÉGLISE D'AUTEUIL
CHARMANTE MAISON Plein soleil en façade s/rue. CALME, 7 P. (4-5 ch.), gar. serv. Px ferme 2.100.000 F. SAINT-PIERRE. 563-11-88.

16e ÉTOILE RARE
Récent. Gd living + chbre. 1.025.000 F. 265-32-09.

18e arrdt

Charmant 2 p. 44 m, 310.000 F. Imm. stand. 354-95-10. Samedi 13/17 h. 14, r. sq. Carpeaux

20e arrdt

GAMBETTA Bon immeuble tt confort, gd liv. dble, 4 chbres, cuis., 2 bains A RÉNOVER 890.000 F. 241-22-33.

PRÈS NATION imm. récent, gd 2 P., tt cft, balc. Urgent. 634-13-18.

91 - Essonne

A vendre dans résidence calme, appartement 60 m², 4 pièces, cave, garage. Tél. 996-28-67 le soir pour rendez-vous, visite à Savigny-sur-Orge (Essonne).

A 200 M de PARLY 2
Les Allées du Roy
Au Chesnay, la CAPRI construit une petite résidence de 2 luxueux immeubles du 2 au 5 pièces. Un emplacement exceptionnel dans un domaine de 5 ha plantés. Des prestations de grand standing, vaste séjour, balcon ou jardin privatif. Des commodités toutes proches avec le Centre Commercial de PARLY 2 et les écoles. Un investissement de classe.
CAPRI — Renseignements : Av. Dutartre - Le Chesnay 955.49.40

94 Val-de-Marne

NOGENT-S/MARNE
50 M BOIS VINCENNES R.E.R., 3e et dernier ét. TRÈS BELLE RÉSIDENCE, séj. dble 3 chbres 106 m² + park.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

CRÉTEIL ÉGLISE Apparts dans imm. rénové 3-4-5 p., chff indiv., asc., V.O. Prêt conventionné A.P.L. MONTVIL. 838-15-03.

CRÉTEIL 200 m métro studettes, studios, 2 p. A PARTIR DE 190.000 F
Location-vente possible PRÊTS CONVENTIONNÉS POSSIBLES Habitables octobre 83 Les ARCADES, angle av. G.-de-Gaulle/rue Euler Tous les jours sauf mardi et mercredi. Tél. : 339-87-12 ou SINVIM : 500-72-00.

appartements achats

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. BEAUX APPTS PARIS VILLA BANLIEUE OUEST pr SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES A VENDRE OU A LOUER 380-26-08.

SAINT-PIERRE
RECHERCHE TRÈS BEAUX APPARTS CENTRE et OUEST PARIS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON-8e.

URGENT RECHERCHONS
Pour notre nombr. clientèle, 3 studios, quatre 2 pces, quatre 3 p., deux 4/5 pces ds bon imm. 10e, 11e, 12e, 3e, 4e, 2e et 20e arrdt. SIMRA. 355-08-40.

Collab. journal recherche appartement 4 pièces à Bourg-la-Reine : 450.000 F. Téléphone : 255-93-54 (après 20 heures).

ETUDE RIVE GAUCHE 122, bd Raspail — Paris-6e Téléphone : 222-70-63 Rech. URGENT pour clientèle Appartements : 5e, 6e, 7e.

locations non meublées offres

Région parisienne

NOGENT-S/MARNE
600 m R.E.R. ET BOIS Rue calme, plein soleil, construction grand luxe. Jamais habité. SÉJOUR 44 m², 3 CHBRES. Bains + salle d'eau, 26 m². Balcon-terrasse. Gar. en sous-sol, chauff. individuel 7.000 F + ch. très réduites.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

A LOUER EXCEPTIONNEL
VERNEUIL-SUR-SEINE 1 km gare, 30 mn St-Lazare CADRE BOISÉ Magnifiques villas neuves, 7, 8 P., 230 m² habitables, cuis. équipées grand luxe GRANDS TERRAINS LACHAL S.A. 14 h à 19 h (sauf mardi et mercredi). Tél. : 971-72-81.

Près de Dreux, 85 km de Paris, PAVILLON F6, style fermette, tout confort (chauff. élec.), cuisine équipée ; grand sous-sol (garage 3 voitures). Loyer : 3.000 F mensuel. Tél. (37) 46-98-62 après 19 h. et week-end.

94-JOINVILLE Prox. RER, part. loue 5 pces, 112 m² + loggias, gd stand., 2 bns, 2 w.-c., cave, 1 box, calme. Px : 4.100 + charges. Téléphone : 283-59-13.

CHOISY-LE-ROI. Pav. 5.500 F/m. libre, 6 p. cuis., lavarie, s de b, 140 m² + gren., chauff. cent. gaz, jardin 400 m², 20 mn gare. Tél. : (6) 942-39-06 de 17 à 21 h.

locations meublées demandes

Paris

Magistrat cherche 2 pces ou Studio, 6e arrdt ou limitrophe. Tél. : (16-79) 36-83-63.

Région parisienne

Jeune fille sérieuse cherche chambre chez particuliers 4 jours par semaine. Versailles. Tél. : 041-24-49 (après 19 h).

locations non meublées demandes

Paris

Nous recherchons en location auprès pptaires particuliers des appts ttes catégories et villas Paris proche banlieue. Ceux-ci étant destiné à loger des cadres supérieurs et employés d'UNE IMPORTANTE ADMINISTRATION. 504-01-34, p. 12.

Jne interne des hopitaux de Paris, recherche studio ou 2 pces. 2.000 F. max. charges comprises. Sud Paris. Tél. après 19 h. 988-73-01.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

bureaux

Locations

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Stés et tous services. Tél. 355-17-60.

immeubles

AVIGNON centre vend immeuble 1.700 m², tous usages (habit. et commerces) + tour 16e, 200 m². Tél. : 16 (7) 883-35-53.

EXCEPTIONNELLE
VENDUS AVEC
PRÊTS CONVENT.
NICE
156, bd Napoléon-III petite résidence neuve de grand standing, vue sur mer très beaux appartements de 3 et 4 pièces. Livraison immédiate. Renseignement et visite tous les jours, sauf dimanche de 10 à 12 h. et de 15 à 19 h.
CAPRI
s/PLACE (93) 72-08-89 PARIS. 321-47-93, lundi au vendredi.

pavillons

NOGENT S/MARNE
Quartier Résidentiel EXCELLENT PAVILLON Séjour 40 m² 4/5 chbres bains + Sal-d'Eau, Jardin d'hiver. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE — A SAISIR
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

BALAINVILLIERS
PAVILLON PLAIN-PIED, TOUT CONFORT 7 PIÈCES, TERRAIN 400 m². Prix : 635.000 F.
ETI
448-96-23, ouvert le dim.

villas

ST CLOUD-RÉSIDENTIEL magnifique maison de maître 300 m² habitables, terrasse, jardin 1700 m² 2.500.000 F GARBI — 567-22-88.

30 km Paris Est, prox. gare R.E.R. centre ville, villa tt conft, 250 m² hab. sur 1 ha. terrain planté, piscine, gde terrasse. Tél. 007-57-71.

fermettes

LA CLOSERIE
85 km Paris direct autoroute Sud Nemours. Splendide corps de ferme en fer à cheval entièrement aménagée. Cachet rare, habitable de suite. Pierres apparentes, tuiles pays. Cuisine rustique 30 m², four à pain, grand séj. 60 m² cheminée, 3 chbres cathédrale, bain, wc, chauffage central, cave voutée. En retour magnifique grange 200 m² ancien préau. AFFAIRE RECOMMANDÉE Px total 529.000 F. Ig crédit Caisse d'Epargne. LES PEUPLIERS DORDIVES tél. 16 (38) 92-70-01 et après 20 h 16 (38) 96-22-29.

chalets

A SAISIR
magnifique chalet Vosges près Gérardmer, tout confort terrain. 420.000 F. Téléphone : 339-44-94.

terrains

78 Chavenay/St-Nom-La Bretêche, terrain en pente, vue impren., 1.290 m² COS 0.30, CU, PC, PM. Écoles, centre sport. Ramassage scolaire Saint-Germain-Versailles. Prix à déb. Tél. (50) 41-97-34, 18 h.

propriétés

70 KM NATIONALE 12 **MOULIN** 18.000 m² HERBAGES, BIEF, 2 br. de riv. Pav. gard. IMPECCABLE. 1.400.000 F. (37) 43-44-94 ou 387-71-55.

SOLOGNE NORD
A VENDRE MAISON CONFORTABLE 10 PIÈCES T.B. Étaz, dépendances, sur 4 HA, beau parc, panorama unique. Possib. ajouter 13 HA dont étang 2 HA. Écrire Nº 201890 à AG. HAVAS BP 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

SOLOGNE
A VENDRE BONS TERRITOIRES DE CHASSE de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments. Écr. Nº 201888 à AGENCE HAVAS BP 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

MOULIN ANCIEN
RÉNOVÉ 45' PARIS SUD OUEST RER à 8 KMS 300 m² HABITABLES + nombreuses dépendances 2 HA DE TRÈS BEAU TERRAIN BORDÉ PAR L'ORGE AFFAIRE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71

domaines

SOLOGNE DES ÉTANGS
A vendre bonne propriété de chasse 120 ha dont 2/3, bois, 2 beaux étangs 3 et 4 ha, bâtiments de ferme, possibilité Écr. Nº 201891 à Ag. Havas, BP 1519 45005 ORLÉANS CEDEX

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, R. LA BOETIE, 8e
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Pensez retraite au soleil. Achetez un viager, catalogue gratuit. Etude LODEL, 50, av. J.-Médecin, Nice (93) 37-25-24.

Buttes-Chaumont, rare, gd pav. 1953. Récept., 3 chbres, jard., gar. 400.000 F + 5.400. Occupé 76-79. 320-77-47.

38.000 cpt + 800 F p. m., gd stud. tt cft, imm. corr. pr. R. Lepic. Occ. 72-75. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

128.000 + 1.160 F. Occ. lme 80 ans. Gd 2 p. tt cft, bel imm. briq., pr. mº Télégraphe. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

UGINE ACIERS - groupe Sacilor
- **INGENIEUR ETUDES ACIERIE** — Réf. VM 11477 U
- **INGENIEUR D'EXPLOITATION LAMINOIRS** — Réf. VM 11477 V
- **RESPONSABLE METHODES ET MISES AU POINT METALLURGIQUES** — Réf. VM 11477 W
- **INGENIEUR TRAVAUX NEUFS** — Réf. VM 11477 X
- **INGENIEUR DE RECHERCHE** — Réf. VM 11477 Y

MATRA MICRO SYSTEMES
- **INGENIEUR RESPONSABLE DEVELOPPEMENT HARD ET SOFT** — Réf. VM 19893 D
- **INGENIEURS ELECTRONICIENS RESPONSABLES DE PROJET MATERIEL OU LOGICIEL** — Réf. VM 19893 E

Informatique Industrielle :
- **INGENIEUR LOGICIEL** Spécialiste Télécom — Réf. VM 19893 L

B.T.B.
- **INGENIEUR** Généraliste ou chimie textile — Réf. VM 9833 A

Centre Ouest
- **CHEF COMPTABLE** — Réf. VM 21867 D

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.
egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL
média-system

Assoc. à but éducatif cherche
JEUNE PERSONNE
dynamique, bilingue français-anglais, exp. travail adm., sens organisation, aimant contacts et responsabilités. Connaissance USA et milieu univ. nécessaire. Envoyer lettre + C.V. à C.I.E.E. adm. 49, rue Pierre-Charron. 75008 Paris.

emplois internationaux

Important établissement financier exerçant son activité au CAMEROUN recherche :
3 INFO
3 COMPTABLES CONFIRMÉS
conditions à remplir :
— Etre de nationalité camerounaise.
— Etre de bonne moralité, d'une grande disponib. et avoir le sens de l'organisation, et.
POUR LES INFORMATICIENS :
— Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en informatique (grande école d'ingénieurs ou université).
— Avoir une expérience d'environ 3 ans, acquise de préférence sur le matériel DPS/C II — HB.
POUR LES COMPTABLES :
— Etre titulaire du diplôme d'études comptables supérieures (DECS complet).
— Avoir une expérience professionnelle d'environ 3 ans dans un service comptable.
Les candidatures complètes (curriculum vitae et photocopies des diplômes) : seront adressées au cabinet S. BAILLY (6637) 40, avenue Hoche, Paris.

formation professionnelle

DEVENEZ INGÉNIEUR EN INFORMATIQUE OU ÉLECTRONIQUE

Vous êtes salarié ou demandeur d'emploi, vous avez une expérience professionnelle et vous avez un niveau de fin d'études de 1er cycle. Vous pouvez entreprendre une formation débouchant sur un diplôme national (diplôme d'ingénieur, DESS, DEA).

Le Ministère de la Formation Professionnelle lance un programme pour former 1.100 ingénieurs en informatique ou électronique d'ici à 1985.

Les stages doivent commencer entre novembre 1983 et janvier 1984. Leur durée est de 1 à 2 ans. Agréés par l'Etat, ils vous permettront de bénéficier d'une rémunération.

Les écoles d'ingénieurs et certaines universités participent à ce programme. Si vous êtes intéressé, vous pouvez en obtenir la liste auprès du :
- Service Formation de l'APEC, 11, rue Leroux, 75016 PARIS. Tél. 502-13-50 :
- Service Diffusion du Centre INFFO, Tour Europe, Cedex 07, 92080 PARIS LA DÉFENSE.

emplois régionaux

Avocat Metz recherche AVOCAT STAGIAIRE. Ecrire nº 931 à : AGENCE HAVAS B.P. 490. 57070 METZ Cedex.

Recherche **CYTOTECHNICIEN (NE)** Confirmé (e) Bordeaux urgent (très bonnes conditions de travail). Ecrire sous le nº T 042627 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

IMBERT
Déclaré P.P. Paris 067 habilité D.M. CHAUFFEUR DE MAITRE (Direction, délégation, étrangères) — tous voyages privés et officiels. PARIS — PROVINCE
AGENT DE LIAISON
(spécialiste des démarches auprès des Ambassades et grandes Administrations)
CONVOYEUR MATÉRIELS
Documents et matériels FRANCE ET ÉTRANGER
TÉL. 822-95-52

J.F. expérimentée, ch. emploi stable dans restauration, accepterait restaurant d'entreprise, sachant faire la cuisine. Ecr. s/nº 6.544, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Elève de première année de l'Institut supérieur de gestion recherche stage conventionné dans une entreprise, rémunéré ou non, pour la période du 23 janvier au 6 avril. Benoît Meurisse — 1, rue des Ternes, 75017 Paris. Tél. : 574-31-44.

J.H. 21 ans, dégagé des O.M. Permis poids lourd — recherche emploi stable. Ecr. s/nº 6.546, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directrice librairie, ass. à Directeur littéraire veut collaborer/créer Sud de la France ou Paris — Catherine Bassot, 98, bd de Clichy, Paris 18e 254-91-64 le soir.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vds Fiat 128 rouge, janv. 82, 11 000 km. Px : 16 000 F. Tél. bur. : 825-24-20, p. 59. Dom. : 721-36-19.

divers

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE (N.3) - 93500 PANTIN 840.69.87
SUPERCAR'S

EQUIPEMENTS 4 x 4 personnalisés
Siège-banquette (couchette rabattable)
TOUS VÉHICULES à partir de 850 F HT
transformations - blindage CARROSSERIE INDUSTR.
F.F.E.A. 19, r. Désobry 93-ST-DENIS
820-18-62 et 839-22-50.

l'agenda du Monde

Animaux

S.O.S. — chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherchant foyers douillet et beaucoup de caresses. — Téléphoner au : 531-61-98 le soir après 19 h.

Artisans

ARTISAN ÉLECTRICIEN recherche travaux de rénovation électrique et de système d'alarme. Téléphone : 389-25-91. 94 VILLENEUVE-ST-GEORGES.

Bijoux

ACHAT OR
PIÈCES OR ET ARGENT, OR DENTAIRE, DÉBRIS, BIJOUX MÊME ABIMÉS
DE 60 A 120 F LE G.
L'ÉMERAUDE
2 bis, rue Maler, Paris 7e, face au 166, rue de l'Université, Métro INVALIDES
Tél. : 705-99-95 +
2, bd Bessières, Paris 17e, Mº PORTE DE SAINT-OUEN
Tél. : 627-56-39 +
Prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile. Ouvert du mardi au samedi.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc... ne faites rien sans tél. : 588-74-36.

Carrelages

DIRECT USINES
GD CHOIX — TOUTES MARQUES BOCAREL — 397-09-46 + + 113, av. Parmentier — Paris 11e.

Décoration

PAPYRUS D'ÉGYPTE faits main 25 à 420 F — 85, rue Michel-Ange, 75016/651-61-67.

Hygiène

ATAO
DISTRIBUTEUR DE SAVONS
- Liquide
- Poudre
- Crème

De 0,5 l à 5 l.
— Petit matériel sanitaire savons.
— Papier hygiénique
— Essuie-mains papier
— Désodorisant
— Pour bureaux, usines, administrations.
53, rue Auguste-Buisson 92250 La Garenne-Colombes.
782-61-90

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis A partir de 5 000 F DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Jeune fille au pair

Au pairs et hôtes payants cher. familles françaises. Tél. 258-71-40 A.M. de 14 à 19 h.

Mode



FABRICANT SPORTWEAR
HOMMES — FEMMES — ENFANTS
PARIS
42, Rue de la Folie Méricourt 75011 Paris Tél. 538.20.30

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE 93,50 F TTC le m²
Téléphone : 658-81-12.

Photo

Vends appareil de proj., pho... Duchesne, env. année ... plus plaques photo, ver. ... et positif même ... Mme Veron — (33) 44...

Radio-Hi-Fi

VENDS : SONORISATION DE SCÈNE ... W. 2 baffles ... cha. ... 000 F ...
2 COMPRESSEURS ... 150 W. ...
1 Ampli SUNN ... 5 000 ...
1 Ampli GOLD SOUND 2 × 150 W. ... 000 F.
1 table de m... POWER, 16 voies : 3 ... 0 F — Tél. : 340-67-57 ... ts la journ.

Sanitaires

CABINE DE DOUCHE Prête à raccorder, tout équipée pour 1 990 F seulement. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e — ouvert le samedi. — Tél. : 222-44-44.

Télévision

SPEC MOIS OCTOBRE
N.B. à partir ... 100 F.
Couleurs à partir ... 500 F.
Tél. 681.48.92
2 magasins dans PARIS.

Troisième âge

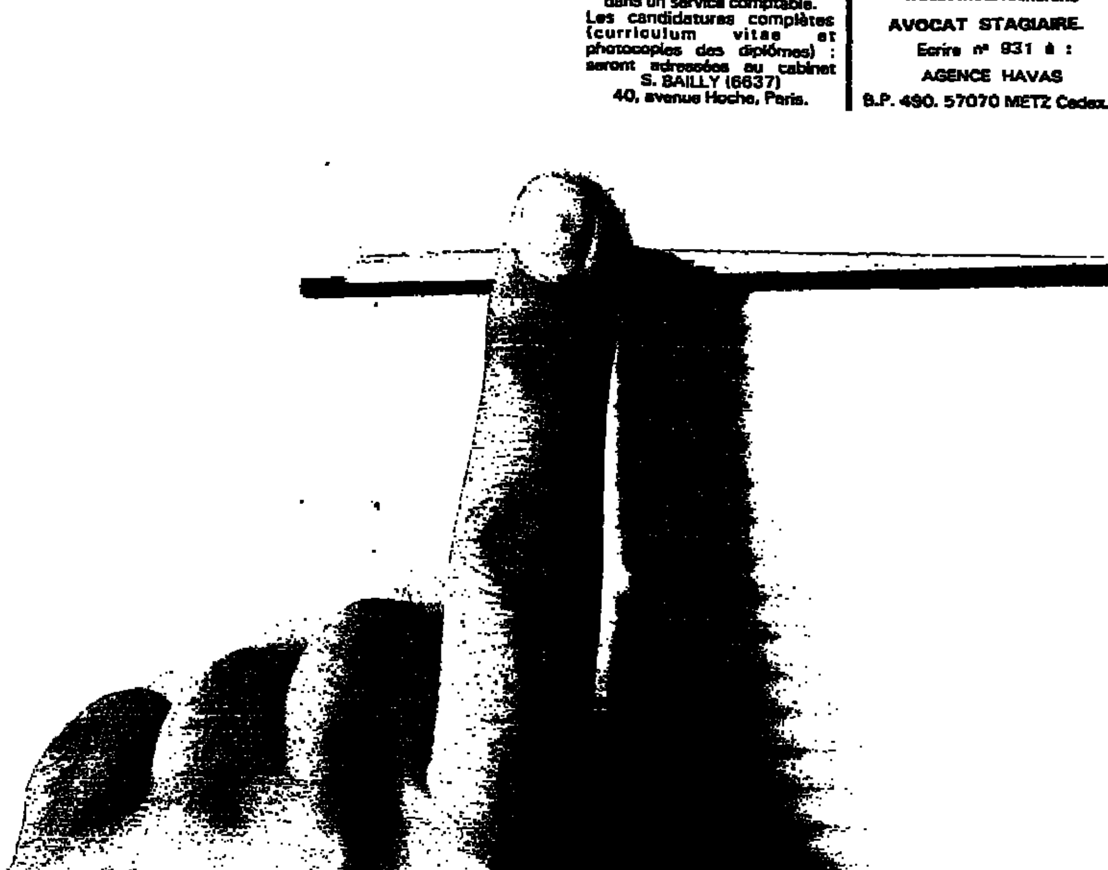
92 — RÉSIDENCE PASTEUR offre chambre 2 lits, forfait 6.500 F mens. 784-87-10.

Vacances Tourisme Loisirs

Vacances hiver, 7 Laux, Dauphiné. — Renseignement Ralon, Neige, Montagne — 14 au 23/10 — Tél. : 535-76-67.

AILLON-LE-JEUNE Une vraie station village 1.000/1.900 m. 25 km Chambéry.
— Ski alpin et nordique ;
— Tarifs imbattables ;
— Neige assurée ;
— Hébergement varié.
... Syndicat initiative. ... 40 Aillon-le-Jeune. (79) 63-87-72.

Encadrés par ... 85-14.



Le Monde

économie

Les élections du 19 octobre à la Sécurité sociale

Les interventions politiques et les protestations contre l'organisation des listes électorales pour les élections du 19 octobre se multiplient. M. Jacques Chirac, au cours d'une conférence de presse, a demandé jeudi 13 octobre aux Français de voter pour F.O., la C.G.C. ou la C.F.T.C. *« afin de ne pas confier la Sécurité sociale à des administrateurs politisés à l'extrême »*. Dénonçant *« la pagaille »* dans le recensement des électeurs, il a fustigé *« l'incapacité du ministre des affaires sociales »*. De leur côté, constatant les omissions sur les listes électorales de la région parisienne, les unions régionales C.G.T. et C.F.D.T. ont protesté contre l'attitude de certains tribunaux d'instance qui refusent de prendre en considération les demandes d'électeurs omis. La C.G.C. a *« demandé instamment »* au ministre des affaires sociales de *« prendre les dispositions nécessaires pour que tous ceux qui ont le droit de voter puissent le faire »*.

Jugée *« inévitable »* par M. Menu, président de la C.G.C., et par M. André Bergeron, *secrétaire général de Force ouvrière, l'intervention des leaders politiques a été condamnée* par M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., dans la mesure où l'opposition *« essaye de transformer le scrutin en test politique »*.

Personnes âgées : les plus concernées ?

Du côté des personnes âgées, la consultation du 19 octobre est appréciée très diversement selon les situations. L'âge et, surtout, la condition sociale sont les principaux facteurs de différenciation. On pourrait écrire : d'injustice. Car, s'il est un domaine où tous les citoyens ne sont pas traités de la même façon, c'est bien celui de la vieillesse.

En même temps, les personnes âgées constituent la catégorie la plus concernée, à court terme, par la crise économique et par l'avenir du système de protection sociale. La grande majorité d'entre elles étaient déjà des salariés lorsque le programme du Conseil national de la Résistance, qui prévoyait la création d'un régime de sécurité sociale, a été réalisé.

Le droit des retraités à une vie heureuse passe, tout comme pour les actifs, par le droit à la santé, c'est-à-dire le droit aux prestations pour les soins médicaux et les produits pharmaceutiques, les équipements socio-sanitaires, etc. Or, neuf millions de Français ont plus de soixante ans, dont trois millions de *plus de soixante-quinze ans. Le vieillissement* démographique de la France alourdit les dépenses de santé, qui augmentent de 3 à 4 % par an alors que la progression du produit intérieur brut (PIB) ne dépasse guère 2 %.

« Tout cela, c'est de la politique ! »

Mais quelles différences de statuts ! Par exemple : entre un cadre supérieur retraité de la S.N.C.F. et un ancien manœuvre, ou entre un ancien chef d'entreprise et une ménagère au minimum vieillesse. Certains modes de remboursement pénalisent plus particulièrement les assurés disposant d'un faible revenu, et qui, parfois, comme de nombreux handicapés, même victimes d'accidents du travail, n'ont pour vivre que les prestations de la Sécurité sociale. Et les retombées de la crise suscitent des comportements parfois antagonistes. Ainsi telle catégorie de retraités met en cause les remboursements des *« médicaments de confort »*, les thérapeutiques « douces » récemment exclues du régime commun. Telle autre catégorie, notamment du commerce, a tendance à rejeter sur les salariés la responsabilité des difficultés actuelles. D'où des réactions nettement négatives observées dans ce milieu. Ailleurs, c'est le mépris, voire une sorte d'indifférence un peu amusée à l'égard d'un scrutin assimilé à une opération politique.

C'est le cas des personnes les plus âgées :

« Les élections à la Sécu ? Je suis trop vieille pour m'occuper de ça, nous déclare Mme Marie Z..., soixante-quinze ans. *Tout cela, c'est de la politique ! »*

« La Sécu ? C'est une chose utile ! »

Mme Z..., qui, *« par prudence »*, refuse que l'on communique son identité et son adresse, habite un taudis au cinquième étage d'un immeuble vétuste, rue Montmartre à Paris (2e). C'est une ancienne artiste du spectacle qui a cotisé *« après la libération »* à trois ou quatre caisses différentes. Ses revenus mensuels n'excèdent pas, affirme-t-elle, 2 500 F par mois : *« Comment peut-on vivre avec ça ? Mais il y en a qui ont beaucoup moins... La Sécu ? Il ne faut pas m'en parler. Je n'appelle jamais un médecin, j'ai une santé de fer ! »*

Tant mieux pour elle. D'autres ne sont pas aussi bien lotis. Ainsi, à l'hospice d'Ivry-sur-Seine :

« La Sécu ? Pourquoi voulez-vous que j'aille voter, déclare un vieillard. *Je n'ai même pas reçu ma carte d'électeur, on m'a oublié ! D'ailleurs, je n'en ai plus que pour quelques années, alors fichez-moi la paix ! »*

Changeons de décor, changeons d'air. Dans sa boutique, quai de l'Hôtel-de-Ville, M. Bardach a quatre-vingt-un ans. Il est artisan relieur depuis 1922 :

« Je suis un conservateur de la pensée française, et je n'ai jamais cessé de travailler. Mais l'État me prend presque tout ce que je gagne ! »

Pourtant le commerce marche bien. Sous une photographie d'Einstein, les livres à retaper s'accumulent, apportés par les nombreux clients du quartier du Marais et de l'Ile-Saint-Louis, les œuvres complètes de Balzac ou de Voltaire voisinent avec Victor Hugo et James Joyce, avec une *Bible* du dix-huitième ou de précieux incunables. Au fond de l'arrière-salle, une jeune ouvrière travaille d'arrache-pied, dans l'odeur de poix, de carton et de cuir bouilli.

« Moi, je ne ne fais pas de politique, poursuit M. Bardach. *Mon métier me suffit. Mon métier, c'est ma joie, l'inactivité seule est mortelle. La Sécu ? C'est une chose utile, à mon avis. Mais on l'a déviée de ses objectifs. J'ai connu Ambroise Croizat et le Front populaire. Tous ces gens-là étaient, au départ, des gens généreux, des idéalistes. Mais à l'arrivée, la Sécu, c'est comme le reste... Il y a l'idée, et puis la réalité. La paperasserie. Les petits trafics. Ce qu'il faudrait, c'est une gestion impartiale, avec des gens capables , mais non rémunérés. Actuellement, la Sécu, c'est d'abord une affaire de médecins, et je n'ai nulle confiance dans les médecins ! »*

Puis il désigne en riant une gravure ancienne de Gavarni, qu'il a placée bien en vue à l'étalage. C'est un croquis humoristique représentant *Les gens de Paris*. On y voit une vieille dame prodiguer ses conseils à un jeune homme de triste mine. La légende est féroce : *« Mon neveu, un médecin vous guérira peut-être de vos coliques, mais deux médecins vous guériront, pour sûr, de la médecine. »*

JEAN BENOIT.

L'UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES PROTESTE CONTRE LA « DISCRIMINATION » A LEUR ÉGARD

Réunis le jeudi 13 octobre à Paris, les représentants des syndicats affiliés à l'Union nationale des associations de professions libérales (UNAPL), qui estime représenter quatre cent cinquante mille personnes, ont protesté contre les *« entraves »* apportées par la politique du gouvernement à l'exercice des professions libérales et dénoncé la *« discrimination »* dont ils s'estiment victimes sur les plans fiscal et social.

M. Jacques Beaupère, président de l'UNAPL, a dénoncé, outre l'accroissement des charges fiscales, la *« concurrence déloyale »* de services publics – de l'Etat ou des collectivités locales, – l'*« égalitarisme »* et la *« solidarité à l'envers »*, la contribution des professions libérales à la Sécurité sociale allant, selon l'UNAPL, *« à 50 % »* au bénéfice d'autres catégories. L'UNAPL a décidé d'interroger tous les partis sur le rôle qu'ils accordent aux professions libérales.

Jugeant venu le *« temps de l'action »*, M. Beaupère a préconisé des *« réponses communes »* chaque fois qu'une profession est menacée. *Des manifestations sont déjà prévues* dans plusieurs grandes villes de province ce vendredi 14 octobre. *D'autre part, M. Beaupère a invité* les membres des professions libérales à fractionner le paiement de leurs impôts *« de manière à encombrer les services fiscaux »*. Il a estimé qu'il fallait utiliser la délégation aux *professions libérales* récemment créée auprès du premier ministre, *« seule mesure positive cette année »*, pour imposer *« une véritable concertation »*.

● Neuf cent soixante et onze suppressions d'emplois à la Cégédur selon la C.F.D.T. – Le comité central d'entreprise de Cégédur, filiale de Pechiney, a été convoqué pour le 14 octobre en session extraordinaire pour l'annonce d'un plan de suppressions d'emplois touchant 971 personnes sur un effectif de 7 377 salariés. Les réductions, selon la C.F.D.T., toucheront les usines d'Annecy (80), Le Bourget (40), Castelsarrazin (110), Chambéry (50), Couzon (60), Farremoutiers (80), Issoire (206), Angers (230), Rugles (65) ainsi que le siège (50).

Le poids de l'impôt

(Suite la première page.)

Cette faiblesse s'explique notamment par l'existence d'abattements importants progressifs avec le revenu (10 % et 20 %, déduction forfaitaire supplémentaire de 5 à 30 % pour un certain nombre de professions). Ces générosités n'ont pas *d'équivalent à l'étranger, où il existe* seulement quelques déductions, notamment un abattement fixe de 1 644 DM en R.F.A. pour frais professionnels et de 2 000 couronnes au Danemark (environ 1 680 F).

Grosso modo, on peut dire que, si l'impôt du contribuable français est calculé sur 72 % de son revenu, celui du contribuable étranger est bien *calculé sur la totalité du revenu* encaissé. Pour montrer l'importance de cet avantage, l'auteur de l'étude a *imaginé* un dispositif dans lequel la déduction normale serait plafonnée à 5 000 F dans un cas et à 10 000 F dans un autre cas, la déduction de 10 % sur les pensions étant supprimée, ainsi que les déductions supplémentaires (5 à 30 %) pour certaines professions. L'impôt sur le revenu s'alourdirait considérablement : de 18,3 milliards de francs avec un *plafond fixé à 5 000 F, de 12,2 milliards* de francs avec un plafond à 10 000 F. Rapporté au revenu déclaré en 1982, l'impôt supplémentaire irait de 0,5 % pour les tranches de revenu comprises entre 25 000 et 50 000 F, à 2,4 % pour les tranches comprises entre 250 000 et 300 000 F.

Une autre explication de la faiblesse de l'I.R.P. en France est la légèreté de l'imposition dans les premières tranches du barème. Les dispositions supprimant ou allégeant les charges des petits contribuables aboutissent à ce résultat qu'il n'y au*cun redevable dans la première tranche* du barème au taux de 5 %. Les deux premières tranches effectives sont aux taux de 10 % et 15 %. Dans la plupart des autres pays, le taux des premières tranches, qui concernent presque tous les salariés, dépasse 20 % et même 30 %. Dans ces pays, les deux premières tranches d'imposition sont tellement larges qu'elles englobent une part très importante des contribuables. Autrement dit, l'impôt commence beaucoup *plus bas qu'en France dans* l'échelle des revenus, mais est relativement peu progressif (R.F.A., Grande-Bretagne, Autriche).

L'auteur de l'étude a simulé un changement du barème français qu'il a remodelé pour le rapprocher des structures étrangères. Dans un premier cas, les tranches de 5 %, 10 % et 15 % passent à 20 % (ce qui est proche de la moyenne des pays développés). L'impôt augmente alors de 19 milliards de francs et le nombre des contribuables de 250 000. Dans une deuxième simulation, la première tranche du barème démarre à 30 % (on se rapproche alors des barèmes anglais et autrichien) : l'impôt rapporte 62,6 milliards de francs supplémentaires et le nombre des contribuables augmente de 340 000 (l'impôt dépasse, en effet, 270 F et est donc mis en recouvrement).

L'exercice montre que l'augmentation d'impôt dans la première simulation est dégressive par rapport au revenu à partir des tranches de 150 000 à 200 000 F, et à partir de 100 000 F à 120 000 F dans la deuxième simulation. En dessous de ce chiffre (0 à 150 000 F de revenu annuel en 1982 dans le premier cas, 0 à 120 000 F dans le second cas), l'augmentation de l'impôt croît progressivement avec le revenu (de 0 à 1,3 % de ce revenu dans la première simulation, de 0 à 5,5 % du revenu dans la seconde hypothèse).

Cela confirme, estime l'auteur, que *« le barème français favorise plus les petits et moyens revenus que ne le feraient un barème moyen* [figurant la moyenne des pays étrangers] *et surtout un barème à l'anglaise »*.

Après avoir montré que l'impôt sur le revenu était faible en France, pourquoi il l'était et à quelles tranches de revenu cette faiblesse bénéficiait, *l'étude montre* que l'I.R.P. est très concentré, le plus concentré de tous les pays de l'O.C.D.E.

En Grande-Bretagne, sur 23 millions de foyers fiscaux, 21 millions paient l'impôt. En France, sur 24 millions de foyers fiscaux, 7 millions ne paient pas d'impôt. Au total, 1 % des foyers français les plus riches paient 25 % de l'impôt sur le revenu, 5 % en paient la moitié et 10 % près des deux tiers. A l'opposé, les 50 % de foyers les moins imposés ne paient que 3,5 % *de l'impôt sur le* revenu.

Dernière caractéristique enfin : *l'impôt sur le revenu français est for*tement progressif. Si l'on considère les revenus de 1982, *« 80 % des foyers ont eu un taux d'imposition moyen inférieur à 8,5 % (moins d'un mois de revenu net de frais) : 90 % des foyers paient moins d'un mois et demi de revenu. A l'inverse, les 100 000 foyers bénéficiant des revenus les plus élevés ont un taux d'imposition moyen de 42 %, soit à peu près cinq mois de revenu »*.

En Grande-Bretagne, 80 % des foyers ont payé plus d'un mois et demi de revenu (contre 10 % en France).

L'auteur pose enfin la question de savoir si *« faire payer les riches »* pourrait rapporter beaucoup d'argent *à l'Etat. Il étudie différentes* mesures (écrêtement par voie fiscale de tous les revenus supérieurs à *40 000 francs par mois*, sous-indexation des tranches les plus élevées, majorations spécifiques) dont le rendement ne dépasse jamais quelques milliards de francs malgré le caractère radical de certaines qui entraîneraient des pertes importantes de revenu (7 % par exemple pour les 100 000 contribuables les plus riches dans le cas d'une majoration de l'impôt de 10 % qui ferait passer le taux moyen d'imposition de ces contribuables de 42 % à *46,2 %)*.

Ces quelques données (1) que met en évidence M. Antoine Cou*tière dans son étude* (faiblesse de l'impôt, très forte concentration, forte progressivité) montrent qu'une modification importante de l'impôt sur le revenu en France pour accroître fortement son rendement ne pourrait pas ne pas toucher d'abord et surtout les bas et moyens revenus, les taux d'imposition du haut de l'échelle se rapprochant, eux, des taux étrangers – même s'ils ne les atteignent pas grâce aux abattements de 10 et de 20 %.

ALAIN VERNHOLES.

(1) L'étude publiée par l'INSEE *montre également* que la politique familiale est plus généreuse qu'à l'étranger, notamment sur le plan fiscal. L'avantage procuré par le quotient familial croît avec le revenu de façon progressive puis dégressive. Mais si l'on cumule les effets quotient familial et prestations familial (allocations familiales, complément familial...) les avantages sont dégressifs avec le revenu.

ÉTRANGER

LES BANQUES INTERNATIONALES HÉSITENT A DÉBLOQUER UN CRÉDIT DE 500 MILLIONS DE DOLLARS EN FAVEUR DE L'ARGENTINE

Une grande confusion continue de régner à propos des négociations sur le rééchelonnement de la dette extérieure de l'Argentine. Un comité composé des représentants de onze banques agissant au nom de l'ensemble des établissements financiers créanciers est réuni à New-York depuis le 11 octobre pour examiner la situation et décider s'il convient de verser à l'Argentine 500 millions de dollars au titre d'un crédit de 1,5 milliard précédemment accordé.

En principe, ce versement est subordonné à la décision du Fonds monétaire international d'autoriser l'Argentine à se prévaloir de l'accord de confirmation *(crédit « stand by ») signé en septembre* dernier pour effectuer un tirage de 300 millions de droits de tirage spéciaux (1 D.T.S. = 1.06 dollar).

Selon des sources argentines, le F.M.I. n'aurait pas bloqué cette somme ; ce seraient les autorités de Buenos-Aires qui auraient renoncé jusqu'à maintenant à effectuer le tirage. Selon d'autres interprétations, américaines notamment, l'abstention argentine s'expliquerait par le fait que Buenos-Aires a voulu éviter d'essuyer un refus de la part du Fonds monétaire. Celui-ci estime que, depuis le mois de juin, l'Argentine a cessé de remplir les obligations qu'elle avait souscrites.

***Plusieurs journaux argentins* indiquent que les autorités de Buenos-Aires demanderaient aux banques d'accorder à l'Argentine, pour le rééchelonnement de sa dette, les mêmes conditions que celles qui viennent d'être consenties au Brésil, c'est-à-dire un abaissement (de 2 1/8 à 2 %) de la commission à payer en plus du taux d'intérêt de référence et un allongement du délai de remboursement (neuf ans au *lieu de sept ans*).**

Il paraît douteux qu'on puisse aboutir à des décisions avant les élections du 30 octobre. *Un délai aurait été accordé* (jusqu'au 30 novembre) à l'Argentine pour signer les accords d'aménagement *de la dette des entreprises publiques*, et notamment de celle de la compagnie aérienne qui avait fait l'objet d'un jugement rapporté en appel déclarant inconstitutionnelles plusieurs des clauses négociées par le gouverneur de la Banque centrale lui-même, M. Gonzalez del Solar.

CONJONCTURE

Le revenu disponible des entreprises s'est considérablement dégradé depuis dix ans

Pour avoir affirmé qu'il fallait *« stopper les prélèvements sur les entreprises et les faire glisser sur les ménages »*, M. Raymond Barre a été récemment vigoureusement dénoncé à la première page de *l'Humanité*. Ces propos, bien dans la logique économique du premier ministre d'hier, méritent-ils une telle indignation ? M. Barre ne fait après tout que poser le problème bien connu du partage de la richesse nationale en des termes qui ne sont pas éloignés de ceux du pouvoir actuel.

Ménages et entreprises ont toujours lutté, avec des fortunes diverses, pour obtenir la meilleure part du revenu national. Durant les années d'expansion, chacun des deux groupes s'est imaginé gagner la partie, les uns en obtenant de fortes augmentations nominales de salaires, les autres en « se payant » sur l'inflation.

Tant que la croissance s'est maintenue aux alentours de 5 % l'an, le partage est resté équilibré. Dès qu'elle s'est ralentie au point de presque disparaître, les tensions sont apparues comme il arrive toujours quand il y a moins à distribuer. Certains économistes voient dans cette situation la source principale de l'inflation, ménages et entreprises cherchant à s'approprier plus de richesses qu'il n'en est créé.

Confrontés à ce dilemme, les pouvoirs publics ont le devoir d'arbitrer. Ils le font parfois en fonction de critères plus politiques qu'économiques. C'est ainsi que, après le premier choc pétrolier de 1973, M. Chirac, alors premier ministre, croyant comme la plupart à une crise passagère, évita de pénaliser les ménages.

Notre graphique montre comment salaires et traitements ont continué à progresser en pourcentage de la valeur ajoutée, passant de 49,6 % en 1973 à 51,2 % en 1974, 51,9 % en 1975 et 52,1 % en 1976. Dans le même temps, l'épargne brute des sociétés chutait de 13,7 % de la valeur ajoutée en 1973 à 10,8 % en 1975.

En prenant la tête du gouvernement, en 1976, M. Raymond Barre savait fort bien de quoi il retournait. Puisque l'on ne se trouvait pas en face d'une crise passagère, c'est le secteur productif qu'il fallait privilégier. La restructuration de l'industrie avait un prix : le chômage, que le gouvernement accepta de payer, escomptant des effets sur les coûts salariaux.

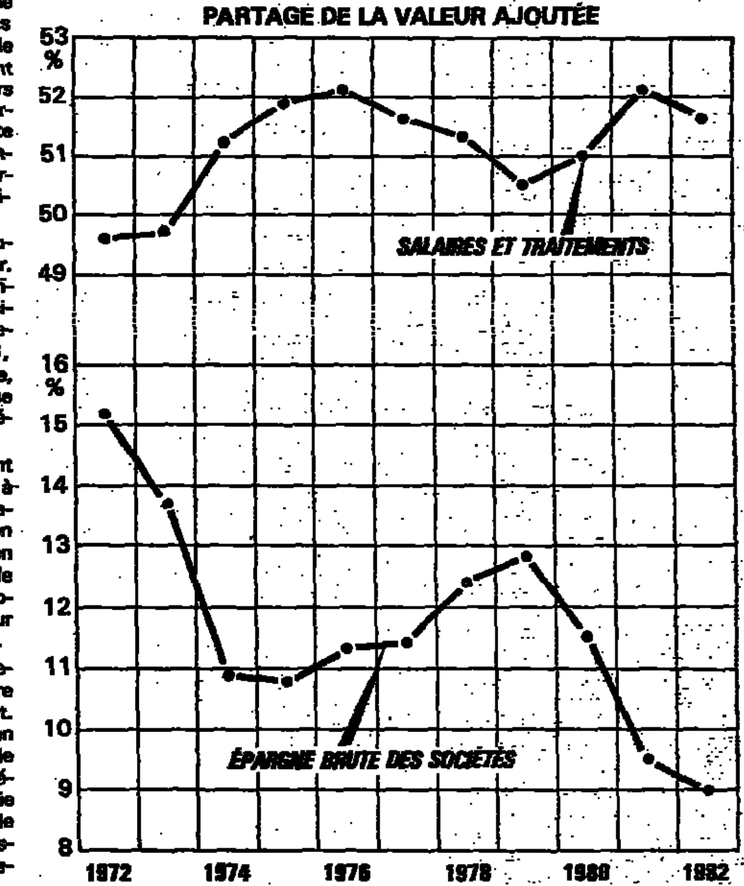
M. Barre parvint à resserrer l'écart entre salaires et épargne brute des sociétés, ramenant les premiers à hauteur de 50,5 % de la valeur ajoutée en 1979 et faisant remonter la seconde à près de 13 % (12,8 %). Mais les digues cédèrent sous l'effet du second choc pétrolier, le gouvernement se refusant à nouveau à faire supporter aux ménages l'alourdissement de la facture énergétique et reportant la charge sur les entreprises.

Le gouvernement de M. Mauroy, installé en juin 1981, accentua ce déséquilibre dans de fortes proportions : le taux des salaires rejoignit celui de 1976 (52,1 %), ne redescendant qu'à 51,6 % l'année suivante, alors que le taux d'épargne des sociétés allait déclinant : 9,5 % en 1981, 9 % en 1982. Il fallut renverser la vapeur.

Les discours officiels, dont celui du président de la République à Figeac, le 27 septembre 1982, insistèrent sur la nécessité d'alléger les charges des entreprises. On parla même de moratoire pour une partie des dettes des sociétés. On admettait, sans le dire encore, que le partage du revenu national devait se faire en faveur des entreprises.

Au nom de la lutte contre l'inflation, M. Jacques Delors pouvait tenter de mettre en place un dispositif de progression des salaires liée à une estimation de la hausse des prix sur l'année. Ce n'est pas M. Chotard mais M. Mauroy qui a parlé le premier de la nécessité de ne pas indexer les salaires sur les prix. C'est le même premier ministre qui évoquait son intention, en novembre 1982, de transférer progressivement sur les ménages les cotisations d'allocations familiales.

Le gouvernement mène bien une politique des revenus en tablant sur la « complicité » plus ou moins active des syndicats. Certains s'en inquiètent dans la majorité. Ils y voient les relents d'une politique de droite que ne renierait pas l'opposition. Mais les tenants de la rigueur et du rétablissement des équilibres économiques continuent d'orienter la politique actuelle, persuadés qu'elle est la seule qui doit être poursuivie en l'absence de toute reprise tangible de l'activité et de la croissance.



(Comptes de la nation, 1982)

L'épargne brute est ce qui reste aux sociétés pour investir et amortir, après paiement des charges salariales et sociales, des dividendes et des impôts directs de l'Etat. Le graphique montre l'évolution contrastée des salaires et traitements, d'une part, et de l'épargne brute des sociétés, d'autre part, en fonction des événements. Les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979 marquent les lignes de rupture. La croissance de la part des rémunérations augmente à chaque fois. Le poids de la redistribution, par le biais des prestations sociales, accentue la dégradation du revenu disponible des entreprises. Les cotisations sociales des employeurs représentent 13,7 % de la valeur ajoutée en 1972, 14,2 % en 1974, 16,2 % en 1976, 17,2 % en 1980 et 17,8 % en 1982.

A cet égard, le rapport annexé au projet de deuxième loi du IXe Plan est assez révélateur. Il formule un constat : *« Le redressement de la situation financière des entreprises (publiques et privées) est indispensable pour qu'elles disposent des moyens d'investir. Il demande un effort d'autant plus considérable que cette situation est au départ d'une exceptionnelle gravité : depuis 1973, les entreprises ont largement supporté la dégradation des termes de l'échange résultant des deux chocs pétroliers et de la hausse du dollar. »*

Il aboutit à une conclusion : *« Il reviendra aux ménages de dégager les ressources complémentaires nécessaires pour financer les priorités du IXe Plan et pour assurer l'équilibre des comptes des autres secteurs institutionnels intérieurs. La progression modérée des revenus directs d'activité comme des transferts, se conjuguant avec les prélèvements nécessaires principalement pour financer la production sociale, se reflétera dans l'évolution du revenu disponible des ménages, dont le pouvoir d'achat devrait s'élever plus lentement que par le passé. »*

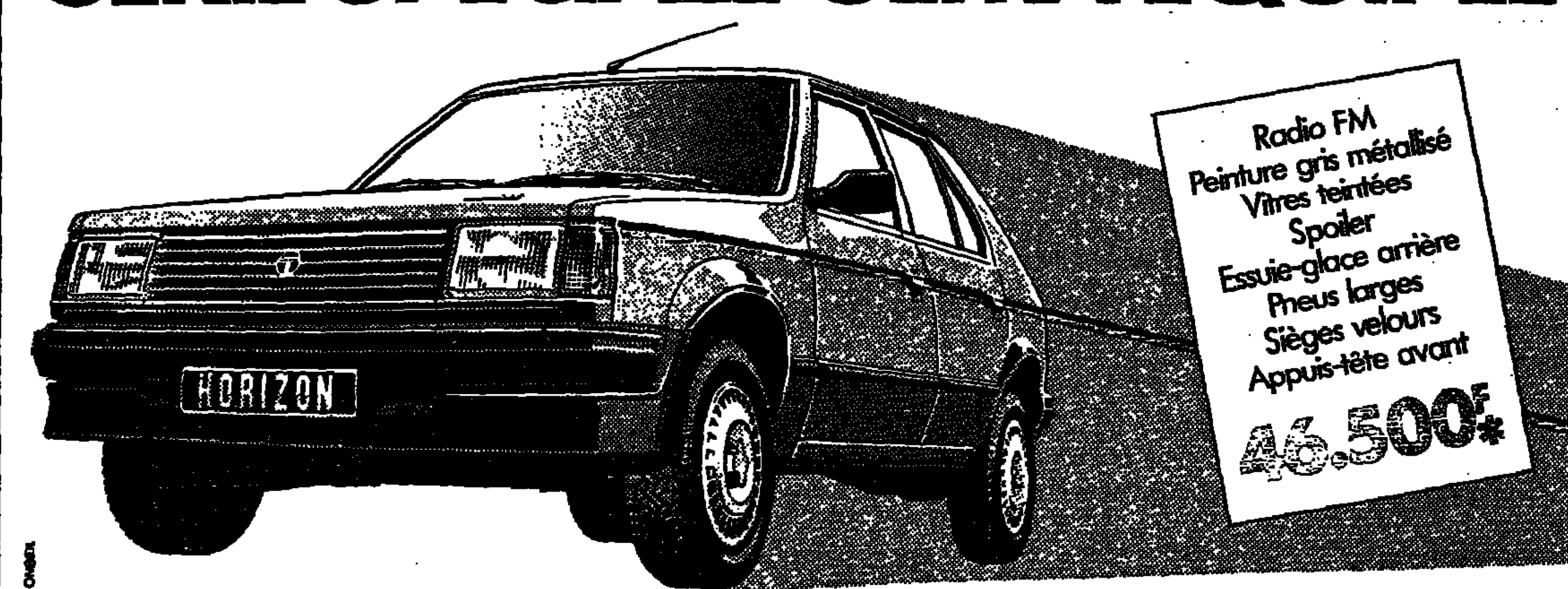
Le silence qui a entouré la sortie de ce projet de loi ne fait que souligner l'embarras des milieux politiques et sociaux. Même l'opposition est restée muette, ce qui n'est pas dans ses habitudes. Craindrait-elle de devoir approuver ?

FRANÇOIS SIMON.

FLÉCHISSEMENT DU COMMERCE DE DÉTAIL EN JUILLET

L'activité du commerce de détail a fléchi au cours du mois de juillet par rapport au mois de juin. En données corrigées des variations saisonnières, l'activité s'est réduite de 3,7 % en valeur, indique l'I.N.S.E.E. Cette baisse a été de 3 % en volume sur un mois et de 5,2 % sur un an. Le mois de juillet 1982 avait également enregistré un net fléchissement par rapport à juin 1982.

Les secteurs les plus touchés par la baisse d'activité survenue entre juin et juillet de cette année sont les commerces d'entretien et d'équipement du foyer, notamment le meuble, les commerces d'habillement (textile et chaussure), ainsi que les commerces non alimentaires non spécialisés, comme la vente par correspondance.



MÉGADOC PHILIPS:

500.000 PAGES TIENNENT SUR CE DISQUE. CE DISQUE TIENT SUR 1 PAGE.



n disque laser de 30,5 cm pour stocker 500.000 ages d'archives ou 30.000 images par face.

Issu de la technologie du compact-disc à lecture iser, voici le disque optique numérique, au service de archivage informatisé.

Gravé et lu par un rayon laser, le disque optique e Mégadoc enregistre 500.000 pages de textes dac-ylographiés, soit 10 à 100 fois plus que les disques aagnétiques actuels. Il stocke également 30.000 ima-es ou schémas.

Pour retrouver un texte, il suffit de 1,5 seconde: à consulter sur écran ou à imprimer sur papier au rythme de 20 pages par minute.

Pour enregistrer, lire, écrire : un mini-ordinateur P4500.

Mégadoc enregistre, lit, écrit. Il se compose d'unités d'enregistrement et de lecture, d'analyseurs de documents, d'écrans et d'imprimantes à très haute définition, et d'un changeur automatique de disques optiques ("juke-box"). Avec, comme cerveau du système Mégadoc, le mini-ordinateur Philips P 4500, déjà très largement diffusé en France.

L'énorme succès de Mégadoc au Sicob.

En raison du très grand nombre de visiteurs sur notre stand, nous n'avons pas pu faire à tous une démonstration de Mégadoc.

Veuillez nous en excuser.

PHILIPS: L'AVANCE TECHNOLOGIQUE.

PHILIPS



Data Systems

AFFAIRES

Les pouvoirs publics cherchent un acheteur unique pour Dunlop-France

Toutes les parties intéressées *par le dépôt de bilan* de Dunlop-France, syndicats, professionnels des pneumatiques, dirigeants de l'entreprise et syndics, ont été convoquées par M. Gallois, le directeur général de l'industrie, pour tenter de trouver une solution. Dans le même temps, le dossier a été confié au CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle).

Si les pouvoirs publics ne sont pas trop pressés par le temps – « *L'affaire continue de tourner*, dit-on, *et il n'y a pas de problème jusqu'à la fin de l'année* », – ils se remettent mal de la manière brutale dont Dunlop a déposé son bilan, sans concer*tation et après* s'être engagé l'an passé à remettre de l'argent dans sa filiale française, en contrepartie d'une aide gouvernementale. Ils entendent donc être d'autant plus durs avec les dirigeants de Dunlop que la marque – pour les pneumatiques, les balles de tennis, les matelas (Dunlopillo) et certains articles de sport – appartient, pour la France, à Dunlop-France.

L'espoir des pouvoirs publics consiste donc à retrouver un « repreneur » unique – « *La vente par appartement n'est pas ouverte* », – tout en sachant bien qu'il sera difficile de rendre attrayante l'usine de Montluçon, principale unité de production du groupe, avec deux mille huit cents personnes. Si l'on peut envisager d'y faire jantes et pneus d'avion, le problème sera posé pour plus de mille cinq cents emplois, dans une région favorable à la gauche (maire P.C., député P.S.) et déjà sinistrée sur le plan de l'emploi.

Mais comment en est-on arrivé là ? Le groupe Dunlop, depuis la crise pétrolière, n'a pas réussi à maintenir ses positions sur le marché européen (sa part tombant de 17 % à 11 %), un mariage raté avec Pirelli, l'échec du pneu increvable Denovo, une faible productivité, une gamme renouvelée tardivement, ont entraîné ce déclin, et avec lui des pertes de près de 2 milliards de francs au cours des trois derniers exercices.

D'où la décision de la firme britannique de céder la plupart de ses activités européennes au groupe japonais Sumitomo en septembre 1983.

Dunlop-France fut exclue de cette transaction. C'est, il est vrai, de toutes les filiales celle dont l'activité dans le pneu est la plus forte (62 % de son chiffre d'affaires dont le montant global a atteint 1,89 milliard de francs en 1982). C'est trop ou pas assez. Cette activité est, en outre, fortement handicapée, notamment dans notre pays, par la flambée des coûts de production imputable, pour partie, à la hausse vertigineuse des prix des matières premières (+ 30 % pour le caoutchouc synthétique, + 50 % pour le caoutchouc naturel en l'espace des neuf derniers mois) et, pour l'autre, à l'alourdissement des charges.

Dans l'impossibilité de répercuter ces augmentations avec des tarifs bloqués, les manufacturiers souffrent davantage en France qu'ailleurs, et Dunlop-France, incapable de jouer sur les économies d'échelle encore plus que les autres (201,9 millions de francs de pertes en 1982), avec son unité de Montluçon, un « *musée* », disent les méchantes langues, obsolète en tout cas, qui ne répond plus aux exigences de productivité rendues impérieuses par la crise. De plus cette usine ne tourne qu'à 60 % de sa capacité quand celle de Goodyear fonctionne à 100 %, et celle de Firestone à Béthune presque au même rythme.

Le loup dans la bergerie

A l'évidence, Sumitomo n'a pas voulu se charger de ce véritable boulet, même agrémenté des divisions « balles de tennis, raquettes, joints de précision » (8 % *du chiffre* d'affaires), « matelas pneumatiques » (20 %) et « roues » (10 %), bénéficiaires celles-là.

Il n'est pas trop étonnant dans ces conditions que le cas Dunlop-France ait été traité à part. Reste à savoir maintenant qui pourrait assurer la *pérennité de cette affaire.*

Contacté, Michelin, déjà bien embarrassé avec Kléber et qui, cette année encore, sera déficitaire (on *parle de 1 à 2 milliards de francs en*core), a refusé tout net de prendre ce fardeau supplémentaire. Et les pouvoirs publics affirment « *ne pas vouloir faire pression sur quiconque, sauf sur Dunlop* ». Egalement sollicité, Goodyear n'en veut à aucun prix. Alors qui ? Firestone ? Tout juste remis de ses blessures, le groupe américain, s'il avait été intéressé, l'aurait déjà fait savoir.

Restent deux candidats possibles au rachat :

1) L'allemand Continental Gummi, revenu depuis peu sur les rives de la rentabilité. Mais, voici deux ans, ce dernier, sur le point de reprendre Kléber, avait fui en soulevant le couvercle de la marmite. Et l'on murmure qu'actuellement une opération financière serait en cours sur son capital. Des capitaux arabes en quête de placement ? On le dit. Quoi qu'il en soit, on voit mal de nouveaux actionnaires s'embarrasser des problèmes sociaux de Dunlop-France, pour ne parler que de ceux-là.

2) Le japonais Bridgestone, numéro quatre mondial avec un chiffre d'affaires de 24 milliards de francs. Une tête de pont européenne ne serait pas pour déplaire au japonais, mais ne serait-ce pas faire entrer le loup dans la bergerie ? Bridgestone entend bien affirmer sa suprématie naissante. C'est chose faite dans le *ud-Est asiatique*. Le groupe s'est bien implanté aux Etats-Unis. Cependant, il y a quand même un problème. La crise n'a pas épargné Bridgestone, *et le manufacturier* nippon traverse lui aussi une passe difficile.

Si tous les efforts pour trouver un acquéreur devenaient vains, pourrait-on alors imaginer une solution française avec l'aide des pouvoirs publics ?

Mais faut-il garder sous perfusion, aux frais du contribuable, une entreprise vouée à la disparition ? De nombreux exemples sont là pour montrer qu'il ne sert à rien d'engloutir des fortunes dans un organe industriel malade, vieilli, usé et en état de mort clinique.

D'autre part, en admettant qu'une réanimation soit possible, on voit mal comment deux firmes aussi étrangères l'une de l'autre que vont l'être Sumitomo et Dunlop-France pourraient parvenir à cohabiter avec des articles fabriqués selon la même technologie, désormais propriété de la première, et commercialisés sous la même marque. Même si Dunlop-France n'exporte pas de pneus, on peut s'attendre à une belle bagarre juridique.

ANDRÉ DESSOT.

Le capital de Manurhin va être restructuré

Le conseil d'administration de Manurhin se réunit vendredi 14 octobre pour examiner les principes d'un plan de redressement de l'entreprise.

Manurhin, dont Matra détient environ 34 % du capital, est spécialisée dans les armes et la construction mécanique. La société (1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires) connaît de graves difficultés et a enregistré en 1982 une perte d'exploitation de 337 millions de francs et un déficit comptable de 740 millions de francs.

En juin, un premier plan a tracé les grandes lignes d'un redéploiement industriel : abandon de certains secteurs non rentables dans la machine-outil ; association avec Olivetti dans la robotique ; rapprochement avec Pont-à-Mousson pour les machines destinées à l'agro-alimentaire, etc. Matra avait mis à la disposition de Manurhin une somme de 100 milions de francs. Toutefois, cet apport d'argent frais était insuffisant et, ces dernières semaines, les diverses parties prenantes ont étudié un montage financier qui permettrait d'apporter un ballon d'oxygène supplémentaire à Manurhin afin de mettre en œuvre le plan de redressement.

Le schéma envisagé, dont tous les détails ne sont pas encore définitivement arrêtés, serait le suivant : Matra recevrait de la puissance publique quelques centaines de millions de francs sous la forme de quasi-fonds propres (prêts participatifs notamment).

Cet argent serait ensuite réinjecté pour une large part dans Manurhin. Une augmentation de capital de *cette société interviendrait* – après une réduction du capital, – à laquelle Matra et divers organismes financiers (banques, sociétés de *développement régional)* souscriraient à parts égales. La part de Matra dans Manurhin serait ainsi sensiblement accrue, et les activités industrielles de Manurhin seraient intégrées dans la stratégie du groupe présidé par M. Lagardère. Enfin les banques consentiraient à une consolidation partielle de leurs créances afin de diminuer l'endettement de Manurhin.

La cotation de l'action Manuhrin, suspendue depuis le lundi 10 octobre, ne reprendra que lorsque l'ensemble du dispositif financier sera défini. Ce qui pourrait être fait pour le 21 octobre. – J.-M. Q.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les taux des crédits à l'exportation seront révisés automatiquement tous les six mois

Londres *(A.F.P.)*. – Les Etats-Unis, le Japon et la Communauté économique européenne viennent de parvenir à un accord sur les taux d'intérêt des crédits subventionnés à l'exportation qui se traduit par un allégement en *faveur* des pays *les* moins nantis, indique dans un communiqué l'Export Credit Guarantee Departement, l'équivalent britannique de la COFACE. En outre, cet accord prévoit qu'à l'avenir ces taux seront révisés automatiquement tous les six mois en fonction de la moyenne pondérée des taux pour les droits de tirage spéciaux (D.T.S.) sur le Fonds monétaire international.

Cette automaticité évitera ce que le ministre du commerce extérieur britannique, M. Paul Channon, a qualifié de « *chicanerie annuelle* » entre les principaux pays exportateurs à laquelle donnait lieu généralement la révision des taux d'intérêt. Les négociations pour la révision des taux étaient tombées dans l'impasse cet été.

Le nouveau système, qui doit être ratifié par les vingt-deux pays de l'O.C.D.E. membres du « consensus », définit les taux suivants :

● *Pour les crédits de deux à cinq ans,* 12,15 % (inchangé) pour la catégorie I (pays relativement riches), 10,35 % (au lieu de 10,85 %) pour la catégorie II (pays intermédiaires) et 9,50 % (au lieu de 10 %) pour la catégorie III (pays relativement pauvres) ;

● *Pour les crédits de plus de cinq ans,* les taux sont maintenus à 12,40 % pour la catégorie I, mais abaissés de 11,35 % à 10,70 % pour la catégorie II et de 10 % à *9,50 %* pour la catégorie III.

Ces changements entreront en vigueur dès le 15 octobre. Selon la compagnie britannique, ils devraient stimuler « *modestement et immédiatement* » le commerce mondial. Les autres règlements du crédit à l'exportation, concernant notamment la durée du crédit, le montant du premier versement et les crédits mixtes ne sont pas modifiés, mais doivent être examinés lors de la prochaine réunion des pays du consensus.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,9885	7,9910	+ 170	+ 200	+ 345	+ 395	+ 990	+ 1110
$ can.	6,4785	6,4825	+ 145	+ 190	+ 310	+ 370	+ 865	+ 990
Yen (100)	3,4195	3,4225	+ 160	+ 180	+ 320	+ 355	+ 970	+ 1040
DM	3,0545	3,0570	+ 165	+ 190	+ 335	+ 365	+ 970	+ 1035
Florin	2,7290	2,7305	+ 140	+ 155	+ 280	+ 305	+ 830	+ 880
F.B. (100)	15,0185	15,0280	+ 430	+ 520	+ 740	+ 900	+ 1770	+ 2120
F.S.	3,7675	3,7705	+ 275	+ 300	+ 545	+ 580	+ 1490	+ 1570
L. (1 000)	5,0290	5,0330	– 235	– 190	– 485	– 415	– 1420	– 1300
£	11,9450	11,9545	+ 300	+ 365	+ 580	+ 690	+ 1690	+ 1920

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 7/16	9 13/16	9 7/16	9 13/16	9 7/16	9 13/16	9 7/8	10
DM	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 3/4	6 3/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 5/8	6 1/16	6 7/16
F.B. (100)	7 1/4	8 1/4	8 1/4	9 1/4	8 3/4	9 3/4	9 1/2	10 1/2
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 1/4	3 7/8	3 7/16	3 13/16	4 1/8	4 1/2
L. (1 000)	15 3/4	17 1/4	16 3/4	18	17 1/4	18 3/8	18	19
£	8 3/4	9 1/2	9	9 5/8	9	9 5/8	9 1/4	9 7/8
F. franç.	12 1/2	12 3/4	12 3/4	13	13 1/2	13 3/4	15 7/8	16 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



L'AVENIR DE LA CHAPELLE-DARBLAY

La C.G.T. s'inquiète de l'entrée éventuelle d'un nouvel actionnaire dans le capital de Parenco

La C.G.T. a exprimé le 13 octobre ses craintes sur l'avenir de l'entreprise papetière rouennaise La Chapelle-Darblay après l'annonce qu'une société canadienne ou ouest-allemande pourrait prendre une participation dans le groupe néerlandais Parenco, « *repreneur* » de la firme française.

Parenco a toutefois démenti formellement que les papeteries canadiennes Macmillan Bloedel puissent prendre le contrôle de leur capital. Celles-ci ont déjà eu une expérience malheureuse en France avec le Groupement européen de la cellulose, dont les quatre usines ont déposé leur bilan en 1980, trois ans après leur prise en main par les Canadiens, d'où l'inquiétude de la C.G.T.

Les Néerlandais n'ont pas *démenti, en revanche, ni,* d'ailleurs, confirmé, d'éventuelles négociations avec le groupe papetier allemand Haendl.

« *Que représenterait l'intérêt des travailleurs normands ou de la papeterie face aux appétits des groupes allemand ou canadien* », interroge la C.G.T. Au ministère de l'industrie, on est moins sombre. La participation de Parenco dans le capital de Lla Chapelle-Darblay ne dépassera pas 34 %, et l'on affirme avoir surtout besoin du savoir-faire de Parenco, qui ne disparaîtra pas avec le changement des détenteurs de son capital.

1 250 MISES EN « CHOMAGE PARTIEL TOTAL » CHEZ VALLOUREC

Vallourec, deuxième producteur européen de tubes, a annoncé le 13 octobre, la *mise en « chômage partiel total »* de 1 250 des 14 350 salariés de l'entreprise. La société justifie cette procédure par la crise internationale dans l'industrie des hydrocarbures et la nécessité d'adapter sa production à la faiblesse des carnets de commandes.

Le chômage partiel total, à la différence du licenciement, ne rompt pas le contrat de travail mais le suspend. Le personnel touché est pris en charge par les Assedic, qui lui assurent une indemnisation sur la base de 42 % du salaire brut, plus une somme de 36 F par jour. Vallourec versera un complément, de façon que la ressource mensuelle atteigne 75 % du salaire brut de référence. La perte de salaire sera même limitée à 15 % pour les plus bas salaires. Cette procédure peut durer un an. Six établissements de Vallourec seront touchés.

En R.F.A.

LE PROJET DE FUSION ENTRE LES GROUPES SIDÉRURGIQUES KRUPP ET THYSSEN ACHOPPE SUR DES QUESTIONS FINANCIÈRES

Le projet de fusion des activités sidérurgiques de Thyssen A.G. et de Krupp Stahl A.G. est impossible à réaliser sur la base du plan financier actuellement proposé par les deux entreprises, a indiqué le ministère de l'économie, dans un communiqué publié le 13 octobre, à l'issue d'une réunion de consultation entre les représentants des deux sociétés et les ministres des finances et de l'économie.

Cette fusion avait été proposée en janvier par une commission des « sages », qui recommandait la constitution de deux grands groupes sidérurgiques en R.F.A. Le premier, baptisé « Rhin », comprenait Thyssen et Krupp, respectivement numéro un et deux de la sidérurgie *allemande ; le second, baptisé* « Rhur », associait le numéro trois Hoechst ainsi que Kloechner et Salzgitter.

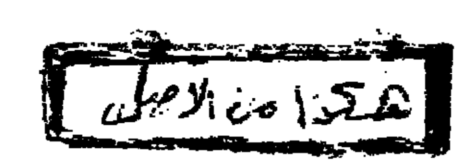
Le projet « Rhur » est pratiquement au point mort. Il en est aujourd'hui de même pour le projet « Rhin ». Lors des discussions entre les deux groupes, des divergences étaient apparues sur l'évaluation des actifs respectifs. De surcroît, Thyssen souhaitait que le gouvernement *fédéral prenne en charge les dettes* de Krupp, évaluées à 1,5 milliard de deutschemarks (4,5 milliards de francs). Les pouvoirs publics ont *refusé cette demande, n'entendant* consacrer que 300 millions de deutschemarks à l'opération. Les négociations vont reprendre, mais semblent, de l'avis des spécialistes, avoir *peu* de chances d'aboutir.

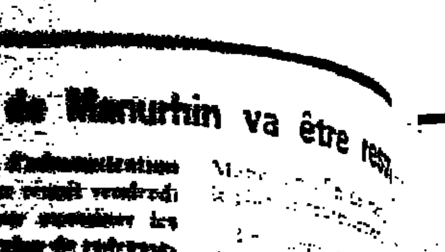
Nominations

● **M. TADASHI KUME,** directeur général de Honda Motor Co., premier fabricant japonais de motos depuis 1979, *vient d'être nommé président du* groupe, en remplacement de M. Kiyoshi Kawashima, démissionnaire après dix ans d'exercice. M. Kume était entré chez Honda en 1954.

● **M. MICHEL LASFARGUES,** P.-D. G. du groupe la Société européenne de brasseries, vient d'être élu président de l'Union *générale* de la brasserie française en remplacement de M. Jacques Bonduelle, ancien administrateur des brasseries Pelforth. M. Lasfargues est également P.-D. G. des Brasseries Kronenbourg et directeur général de la branche « boissons » de B.S.N.

● **M. ALAIN-GÉRARD CHOLLET,** ancien directeur chez Ducellier, vient d'être nommé P.-D. G. de l'entreprise de machines-outils Huré.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 octobre

Léger redressement

Mettant un terme à trois séances de baisse consécutives qui ont entraîné un recul global de 0,85 % de l'indicateur instantané, celui-ci a repris 0,3 % jeudi sans qu'on puisse parler pour autant d'un retournement de situation.

Dans l'ensemble les valeurs de qualité recueillent toujours les satisfecit des milieux financiers.

Pernod-Ricard, la Générale des Eaux, l'Air liquide, et B.S.N. continuent à figurer parmi les valeurs les plus traitées sur un total de 193 millions de francs négociés mercredi sur le marché à terme pour les seules valeurs françaises.

Jeudi, L'Oréal et Pernod-Ricard avaient encore le vent en poupe (+ 4,5 % et + 4 % respectivement) tandis que Presses de la Cité, en hausse de 7,5 % la veille, mettaient encore 3,5 % à leur actif. De même, Générale de fonderie affichait un gain de 4,8 % qui venait s'ajouter aux 9,7 % engrangés la veille et S.C.O.A. gagnait 7 %.

A l'inverse, la distribution subissait le contrecoup d'un climat défavorable dénoncé par le président du groupe Auchan, et Viniprix perdait plus de 4 % tandis que Promodès abandonnait près de 3 %. Recul des pétrolières, notamment Pétroles B.P. et Française des pétroles (– 3 % environ), très sensibles au regain de tension enregistré entre l'Irak et l'Iran à propos des menaces qui pèsent sur le détroit d'Ormuz.

Peugeot, qui vient de recevoir l'aval des pouvoirs publics pour procéder au « dégraissage » de ses effectifs, perd 3 % environ, autant que Bail-Equipement, Matra et Bongrain.

Sur le marché de l'or, le lingot est passé de 101 850 F à 102 150 F, tandis que le napoléon perdait 3 F à 673 F, le métal fin se traitant à 397,50 dollars l'once à Londres (395,75 mercredi midi).

Dollar-titre : 10,72 F à 10,76 F, pratiquement inchangé.

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Encore passablement affaibli par de nouvelles ventes, Wall Street s'est modérément redressé jeudi en fin de séance. Peut-être le marché aurait-il pu mieux faire. Mais une panne du «ticker» a empêché la prise en compte de nombreux ordres. Finalement, l'indice des industrielles, un moment tombé à 1 250,51, s'est inscrit en clôture à 1 261,38, soit à 1,73 point au-dessus de son niveau de la veille.

Les valeurs automobiles ont particulièrement retenu l'attention en raison des très bons résultats annoncés par les constructeurs. Une sélection de Blue Chips également. C'est l'annonce d'une assez forte reprise des ventes au détail (+ 1,6 %) en septembre, après un mois d'août maussade, qui a ravivé l'intérêt des opérateurs. Il reste que la tendance est demeurée assez indécise.

Les investisseurs institutionnels, le plus grand nombre d'entre eux du moins, sont restés sur la défensive, préférant se cantonner dans une prudente expectative.

La relative faiblesse de l'activité en témoigne, avec 67,7 millions de titres échangés contre 75,6 millions la veille. Les sérieux doutes exprimés par M. Henry *Kaufman sur une atténuation des tensions* que pourrait exercer une réduction du déficit budgétaire sur les taux d'intérêt *auraient-ils produit un effet dissuasif* ? On le disait autour du «Big Board».

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 13 oct.
Alcoa	44 3/4	45 1/2
A.T.T.	64 1/4	65 1/8
Boeing	40 3/8	40
Chase Manhattan Bank	48 5/8	48 3/8
Du Pont de Nemours	52 5/8	52 5/8
Eastman Kodak	71 1/2	71 5/8
Exxon	38 1/2	38 3/8
Ford	68 1/4	68 5/8
General Electric	53 1/4	53 1/2
General Foods	49 1/4	49
General Motors	76 1/2	77 7/8
Goodyear	31 7/8	31 1/2
I.B.M.	132 1/2	133 5/8
I.T.T.	43 1/4	43 3/8
Mobil Oil	31 3/8	31 3/8
Pfizer	42 3/8	42 3/8
Schlumberger	54 3/4	54
Texaco	36 1/2	36 3/8
U.A.L. Inc.	29 5/8	29 7/8
Union Carbide	67 5/8	66
U.S. Steel	29 1/8	29 1/4
Westinghouse	47 1/2	48 5/8
Xerox Corp.	48	48 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES. – La société annonce pour le premier semestre un bénéfice net accru de 47,6 % à 124,18 millions de francs. Le résultat net consolidé augmente pour sa part de 22,3 % et atteint 125,03 millions de francs. Pour 1983, le chiffre d'affaires T.T.C. du groupe devrait atteindre 18 milliards de francs (+ 30 %), incluant pour la première fois les ventes aux Etats-Unis (600 millions de francs).

LA HÉNIN. – Le conseil a décidé de ne pas distribuer de dividendes pour l'exercice 1983 clos le 31 août (18,50 F net pour 1982). Le résultat net disponible atteint seulement 2,1 millions de francs. De fait, si le bénéfice net des opérations courantes s'élève à 56,66 millions de francs contre 91,84 millions, il faut en déduire la différence entre les plus-values nettes sur cession de titres (152,5 millions) et les provisions (176,6 millions) instituées pour dépréciation de titres, soit 24,1 millions, somme à laquelle s'ajoutent encore 30,4 millions affectés à la réserve spéciale. Quoi qu'il en soit, la baisse du bénéfice net des opérations courantes est pour l'essentiel due à l'absence de dividendes des filiales bancaires nationalisées, qui n'a pu être que partiellement compensée par le produit des réemplois.

CONTRAT CHINOIS POUR RHONE-POULENC. – Le groupe chimique français vient de signer avec la Chine un accord de trois ans prévoyant des échanges d'une valeur totale d'un milliard de francs (126 millions de dollars). Son P.-D.G., M. Loïk Le Floch-Prigent, a indiqué que ce volume d'affaires représentait en moyenne annuelle le double de celui prévu pour cette année, fixé à quelque 180 millions de francs.

«Cela fait une vingtaine d'années que Rhône-Poulenc a des relations avec la Chine, et je suis venu à Pékin pour accélérer le développement de nos relations, tout en gardant l'objectif d'une coopération à très long terme», a-t-il souligné.

M. Le Floch-Prigent a d'autre part précisé que ses entretiens avaient porté sur la participation de Rhône-Poulenc à la valorisation des ressources naturelles de la Chine, en particulier le traitement des phosphates, et aux techniques d'alimentation du bétail et de l'élevage en général.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	12 oct.	13 oct.
Valeurs françaises	143 7	143,8
Valeurs étrangères	155,3	155,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	12 oct.	13 oct.
Indice général	140,7	141

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 14 oct. .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 oct.	14 oct.
1 dollar (en yens)	233,60	232,80

BOURSE DE PARIS Comptant 13 OCTOBRE

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 13/10

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 989	7 963	7 730	8 130
Allemagne (100 DM)	305 770	306	285	315
Belgique (100 F)	15 008	15 041	14	15 100
Pays Bas (100 fl.)	272 820	273 100	260	280
Danemark (100 krd)	84 610	84 690	79	87
Norvège (100 k)	109 080	109 060	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 973	11 974	11 450	12 250
Grèce (100 drachmes)	8 600	8 615	7 600	9 500
Italie (1 000 lires)	5 036	5 036	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	376 700	377 300	365	387
Suède (100 krs)	102 530	102 380	99	106
Autriche (100 sch)	43 500	43 510	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 266	5 255	4 950	5 550
Portugal (100 esc.)	6 390	6 420	5 600	7
Canada ($ can 1)	6 480	6 462	6 250	6 590
Japon (100 yens)	3 412	3 419	3 280	3 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/10
Or fin (kilo en barre)	102000	102300
Or fin (en lingot)	101850	102150
Pièce française (20 fr)	676	673
Pièce française (10 fr)	399	400
Pièce suisse (20 fr)	661	668
Pièce latine (20 fr)	634	638
Souverain	809	808
Pièce de 20 dollars	4150	4065
Pièce de 10 dollars	1980	1980
Pièce de 5 dollars	1340	1250
Pièce de 50 pesos	4295	4255
Pièce de 10 florins	672	670

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 octobre 1983 a été tiré à 496 162 exemplaires

A B C D F G H

EN GRANDE-BRETAGNE

Malgré un accueil chaleureux du congrès conservateur M. Cecil Parkinson démissionne du gouvernement

Malgré un accueil chaleureux des délégués au congrès conservateur de Blackpool, M. Cecil Parkinsin, ministre du commerce et de l'industrie, a donné, ce vendredi 14 octobre, sa démission à Mme Thatcher, qui l'a acceptée « avec regret ». M. Parkison avait déjà envisagé de quitter le gouvernement après que sa liaison avec son ancienne secrétaire, Mlle Sara Keays, qui attend un enfant de lui pour le mois de janvier, ait été rendue publique. Mme thatcher lui avait cependant demandé de rester à son poste.

Le rebondissement de l'affaire semble être lié aux déclarations de Mlle Keays publiées vendredi par le *Times*. Mlle Keays affirme que M. Parkison a *plusieurs fois proposé de l'épouser et plusieurs fois* changé d'avis. D'autre part, le révérend John Bickersteth, chapelain de la reine, a déclaré que Mme Thatcher aurait dû accepter la démission de son ministre dès la révélation du scandale.

De notre correspondant

Londres. – Le congrès de Blackpool, qui s'achève ce vendredi 14 octobre n'a pas été la célébration post-électorale qu'il aurait dû être, ni l'occasion pour les ministres d'expliquer comment ils allaient utiliser la majorité parlementaire massive dont ils disposent. La principale zone d'incertitude concerne la future stratégie du gouvernement en matière de réduction des dépenses publiques – *une question* qui pourrait donner lieu prochainement à une dure bataille au sein du cabinet. Deux ministres cependant ont tranché par la nouveauté ou la clarté de leurs déclarations : le secrétaire au Home Office, qui a annoncé une aggravation des peines pour les crimes les plus graves, et le ministre de l'emploi, qui poursuit calmement, mais fermement, la réforme du droit syndical.

Paradoxalement, le gouvernement Thatcher paraît plus vulnérable, moins sûr de lui aujourd'hui qu'avant son triomphe électoral. Il s'est exposé, ces derniers temps, à la *désapprobation* du public, tant à propos des amours adultères du ministre du commerce et de l'industrie, M. Cecil Parkinson, que de sa décision de réduire le personnel des services de santé.

Quelle allait être la réaction du congrès de Blackpool aux frasques de M. Parkinson, l'ancien président du parti ? Les militants tories, dont *une des idées fixes est le rétablissement* de la peine capitale, n'ont pas la réputation d'être de grands libéraux, sinon dans le domaine économique. En fait, les délégués, bien que divisés sur cette affaire, ont réservé, dans l'ensemble, un accueil chaleureux au ministre si peu respectueux des valeurs victoriennes chères à Mme Thatcher. Mais cette *indulgence n'a pas suffit à sauver* M. Parkinson.

La stratégie du gouvernement en matière de dépenses publiques est restée tout aussi floue. M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier, a réaffirmé sa volonté de procéder à un allégement de la pression fiscale afin d'encourager l'initiative individuelle (durant son premier mandat, le gouvernement n'était pas parvenu à concrétiser cette promesse électorale datant de 1979) : M. Lawson a averti les ministres dépensiers que – faute d'une croissance économique satisfaisante – le respect de cet engagement supposait des coupes sévères dans leurs budgets respectifs, donc des *« choix difficiles »*, sans préciser lesquels. On dit que le Trésor souhaiterait faire des économies du côté de la défense (une croissance zéro des dépenses) et du budget social (réduction des indemnités de chômage, des allocations familiales et des services de santé : trois domaines jusque-là considérés comme tabou par bien des conservateurs).

M. Fowler, ministre de la santé, se trouve déjà au centre d'une polémique sur l'avenir du service national de santé à la suite de l'annonce de suppressions d'emplois dans le secteur hospitalier, les premières depuis trente ans. Il apparaît maintenant *décidé à défendre le budget* de son département contre les attaques du Trésor. Il peut compter sur l'appui de l'aile modérée (minoritaire) du parti *conservateur, qui estime* que les avantages attendus d'une réduction des impôts ne justifient pas des sacrifices dans les domaines aussi vitaux que la santé. Le ministre bénéficie aussi du soutien de quelques « durs » pour qui le gouvernement devrait maintenant marquer une pause dans ses réformes et consolider ses acquis (signe du glissement à droite du gouvernement Thatcher, la vieille opposition entre ministres « mous » et radicaux se transforme en un affrontement entre partisans du *statu quo* et ultra-radicaux). Le vent de modération qui souffle dans certains secteurs du *parti s'inspire des idéaux humanistes* traditionnels du conservatisme ; il s'explique aussi par des considérations plus pratiques : en portant gravement atteinte à l'Etat-providence, les tories s'aliéneraient une large partie de l'opinion au moment même *où le parti travailliste semble* renaître de ses cendres.

(Intérim.)

La chute d'une étoile

M. Cecil Parkinson était l'un des plus proches collaborateurs de Mme Thatcher. Elle l'avait choisi, en septembre 1981, *pour* présider le parti conservateur et la mission qu'il s'était assignée à l'époque – et qu'il a en deux ans brillamment remplie – était de préparer la victoire électorale des Tories. Il avait eu une influence décisive, notamment sur le choix de la date des élections, en juin dernier, choix qui s'est révélé *particulièrement* habile.

Son accession, quelques jours plus tard, au ministère du commerce et de l'industrie (rassemblant deux départements précédemment séparés) avait été perçue comme une récompense *de ses efforts. Il avait* une certaine expérience des questions commerciales puisqu'il avait été successivement porte-parole de l'opposition conservatrice dans ce domaine, puis, de 1979 à 1981, ministre délégué auprès du secrétaire d'Etat au commerce.

M. Parkinson, comme Mme Thatcher, ne fait pas partie de l'« aristocratie » conservatrice. Fils d'un employé des Chemins de fer, il avait fait des études à l'université de Cambridge, *avant de se lancer dans* les affaires. Il a gardé de cette expérience un langage de chef d'entreprise pour aborder les questions économiques, et une fermeté à l'égard des syndicats qui faisait de lui l'une de leurs principales « bêtes noires » dans ce gouvernement.

M. Parkinson était apparu en juin dernier comme l'étoile montante du parti et l'on s'attendait que le superministère qui lui avait été confié ne soit qu'une étape vers de plus hautes destinées.

La grève du tri postal

- *Reflux du mouvement dans certains centres*
- *Situation tendue à Quimper, Brest et Valence*

Des arrêts de travail d'une heure dans une quinzaine de centres de tri, ailleurs un retour à la normale, mais trois points noirs (Quimper, Brest et Valence) : c'est le constat le 14 octobre au matin dressé par la Fédération des postes C.F.D.T., et *conforté* par les analyses des autres organisations.

Le reflux souligné par le ministère des P.T.T. dans le mouvement de grève des centres de tri s'est en effet poursuivi le 13 octobre et le 14 au matin. Dans la quinzaine de centres encore perturbés, des négociations sont prévues pour la journée du 14 avec les directions départementales des postes concernées.

Mais le centre de Valence est *occupé par* des grévistes depuis le 13 au soir, la direction étant revenue sur un accord, apprend-on de source syndicale. A Quimper, comme à Brest, le centre est totalement bloqué, l'administration ayant embauché des intérimaires recrutés à l'Agence *pour l'emploi* et faisant fonctionner un centre parallèle de tri. A Quimper, toujours de source syndicale, l'union patronale a mis sur pied un système de poste parallèle, des ambulanciers se sont mis à la disposition du public pour la distribution du courrier, *etc. La situa*tion, très tendue, inquiète les divers partenaires. Sur la plan national, la C.G.T. demande toujours l'ouverture de négociations.

Dans l'attente d'un règlement général du conflit, M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a accordé, sur la demande du C.N.P.F., *« deux aménagements importants »* en matière de versement des cotisations URSSAF, a indiqué le 13 octobre l'organisation patronale.

Ce conflit, en cours depuis début septembre, continue d'alimenter une vive polémique dans les milieux politiques. MM. Chirac et Bokanovski (R.P.R.) ont vivement dénoncé les manquements au service public et à l'esprit de concertation, de la part du ministère. *« Il est inacceptable que le droit de grève ne soit pas réglementé dans des services publics comme les P.T.T. et l'électricité qui sont en situation de monopole et qui sont indispensables au pays »*, a déclaré le président du R.P.R.

De leur côté, MM. André Bergeron et Jacques Marcot, de Force ouvrière, ont demandé le 13 octobre *« audience à Pierre Mauroy »* sur ces problèmes.

« Les entreprises dont les versements expédiés en temps voulu ne seraient par parvenus à la Sécurité sociale à bonne date ne se verraient imposer aucune pénalité de retard », précise le C.N.P.F., qui ajoute en outre que *« les entreprises qui ne peuvent faire face à leurs échéances, en raison des difficultés de trésorerie résultant de la grève des postes, pourront solliciter des remises intégrales de majorations de retard »*.

En U.R.S.S.

UN PACIFISTE CONDAMNÉ POUR « PROPAGANDE ANTISOVIÉTIQUE »

Le pacifiste soviétique indépendant Oleg Radzinsky a été condamné, jeudi 13 octobre, à une peine d'un an de prison et de cinq ans de relégation pour *« propagande antisoviétique »* par un tribunal de la banlieue de Moscou.

Le jeune homme, âgé de vingt-cinq ans, était passible d'une peine de cinq ans de prison, suivis par sept ans de relégation, mais une condamnation aussi lourde a *sans doute été* jugée peu opportune au moment où l'U.R.S.S. encourage vivement les mouvements pacifistes en Europe occidentale.

Cinq autres membres du « groupe pour l'instauration de la confiance entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis » ont été interpellés alors qu'ils tentaient d'approcher du tribunal, détenus pendant une dizaine d'heures, et battus, selon le témoignage de l'un d'entre eux. Le groupe compte *environ seize membres, et la plupart* d'entre eux ont entamé, à la veille du procès, une grève de la faim temporaire de protestation. L'entrée du tribunal avait été interdite aux journalistes et diplomates occidentaux, et même la mère de l'accusé n'a pu pénétrer dans le bâtiment que peu avant l'énoncé du verdict. – *(U.P.I., A.P.)*

● *M. Toranian est inculpé.* – M. Ara Toranian, porte-parole du Mouvement national arménien (M.N.A.), a été inculpé, jeudi 13 octobre, de recel de malfaiteur par Mlle Augusta Filippi, juge d'instruction au palais de justice de Bobigny. M. Toranian a été laissé en liberté, mais placé sous un contrôle *judiciaire très strict. M. Toranian* avait déjà été entendu à plusieurs reprises par la police et soupçonné d'entretenir des liens avec des mouvements arméniens clandestins.

LE DOLLAR REVIENT A 8 F

En léger repli le jeudi 13 octobre à 7,96 F environ, après une pointe à 7,9850 F le mercredi 12 octobre, le dollar s'est, à nouveau, orienté à la hausse vendredi 14 octobre, retrouvant le cours de 8 F à Paris. A Francfort, il est passé de 2,6050 DM à 2,62 DM.

Aucune raison spéciale n'est avancée pour ce raffermissement : l'affaire du détroit d'Ormuz n'a pas connu de nouveaux rebondissements, et les taux d'intérêt américains n'ont guère varié. A New-York, toutefois, on a relevé les déclarations de M. Kaufman, l'expert bien connu, qui prédit une élévation des taux américains en décembre.

En Europe, le franc français s'est raffermi vis-à-vis d'un mark en baisse par rapport au dollar.

A Paris, la monnaie allemande est revenue de 3,05770 F à 3,0550 F.

● *Nomination dans la police.* – M. Jean-François Rullier a été nommé *par arrêté, le jeudi 13 octo*bre, chef de la sixième section de la direction centrale de la police judiciaire (D.C.P.J.), chargée des atteintes contre la sûreté de l'Etat.

[Né à Grenoble en 1945, où il a fait toutes ses études, M. Jean-François Rullier est diplômé des sciences politiques, licencié d'histoire et auditeur de la trente-cinquième section de l'Institut des hautes études de la défense nationale. Nommé commissaire en 1971, commissaire principal en 1978, il a fait l'essentiel de sa carrière dans la police *judiciaire et notamment* à la sixième section de le D.C.P.J. Ces trois dernières années, M. Rullier était chef d'état-major de la D.C.P.J., dirigée par M. Michel Guyot.]

● *Démission du ministre tunisien de l'économie.* – Le ministre tunisien de l'économie nationale, M. Abdelaziz Lasram, a démissionné de son poste. Il a été remplacé par M. Rachid Sfar, qui était ministre de la santé publique. Le *communiqué officiel, publié* ce vendredi 14 octobre à Tunis, se borne à annoncer le remplacement de M. Lasram, sans *évoquer ni* sa démission ni ses motifs.

